3 1761 11648889 1


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116488891

CA1
SG 80
-C17 (75)

Government Publications



Canadian Security Intelligence Service

Public Report 2003

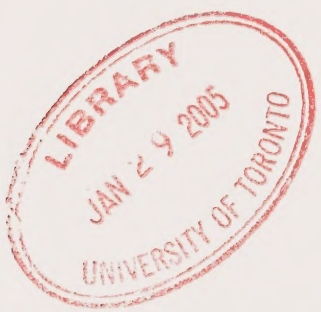
Public Report 2003 Public Report 2003 Public Report 2003

Public Contact

For more information, please contact:

Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca



© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2004
Cat No. JS71-2/2003-1
ISBN 0-662-67907-5

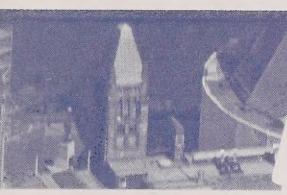
Recycled post-consumer fibre

Acid-free paper

Think recycling

This document is printed with environmentally friendly ink

This thirteenth annual Public Report of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) is a retrospective on the year that was for CSIS in 2003. It looks back on the 2003 global threat environment, its impact on Canada and CSIS' response. As well, the Report highlights some of the challenges faced by the Service in protecting Canadian security. The publication of a CSIS Public Report stems from a requirement identified in 1990 by the Special Committee on the Review of the Canadian Security Intelligence Service Act and the Security Offences Act to provide parliamentarians and the public with increased knowledge about the mandate and function of CSIS.



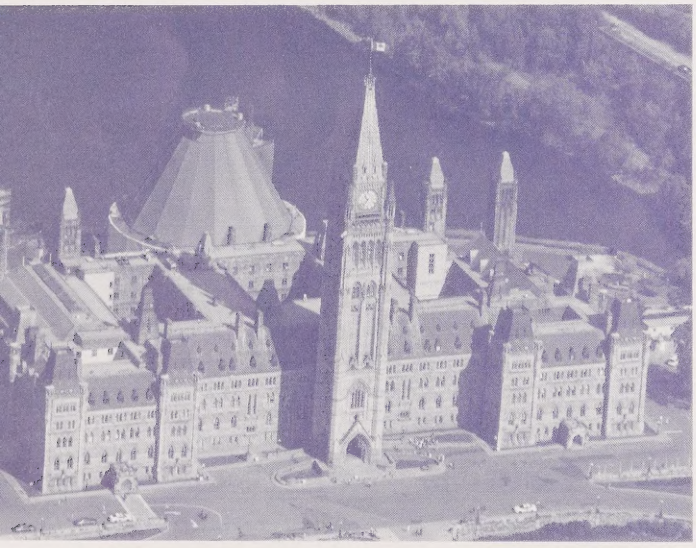
Foreword

The year 2003 was marked by a global security environment that was characterized by a level of instability not seen in years. The many tensions across the world, stemming mainly from terrorist activities, continue to have potentially serious consequences for Western nations and put their security resources, including those of CSIS, under great pressure. Terrorist capabilities and evolving operational methodologies, such as in the area of communications, together with the asymmetric configuration of modern terrorist organizations, make penetration of these groups extremely difficult and costly. Security forces must respond with unrelenting vigilance and creative cooperative responses in order to prevail.

One of the lessons learned following the events of September 11, 2001, was the increased need for information-sharing. In response, and as a means of ensuring that national security intelligence is shared, analyzed and disseminated to the broader security community in Canada, CSIS established the Integrated National Security Assessment Centre (INSAC) in 2003.

Historically, many threats to Canada's security have originated offshore and required foreign investigations in response. Today's threat environment is increasingly international and transnational in nature and more than ever, foreign sources of threat-related information constitute an essential part of CSIS investigations.

The Service continues to be aware of emerging terrorist threats and tactics that could affect Canadians. A significant proportion of the world's terrorist groups are represented in Canada, with Sunni Islamic extremism being the main concern within the Counter Terrorism Program. Canada also faces, to a lesser degree, domestic issues that may lead to extremist acts. Safeguarding the public against such threats remains the Service's first priority. Since September 11, 2001, the demands placed upon the investigative, analytical and liaison capabilities of the Service have substantially increased. Operational areas of notable growth include immigration screening, security screening for government, terrorist entity listings and terrorist financing.



CSIS

Another Service priority is the investigation of the threat posed by weapons of mass destruction and conventional arms, including the illicit use of otherwise legitimate technologies. CSIS worked through its Counter Proliferation Branch to gather information related to biological, chemical and nuclear weapons development programs undertaken by foreign governments. Service officers develop assessments of threats posed by potential weapons of mass destruction to Canada or Canadian interests and distribute these assessments to the broader security and intelligence community.

Other priorities include investigating the threats posed by espionage and foreign interference; transnational organized crime; protecting Canada's economic security; defending against cyberthreats to critical infrastructure; and safeguarding the confidential information of the Government of Canada from foreign governments and others that might threaten the security of Canadians.

In 2003, CSIS' Front End Screening program of refugee claimants to Canada was expanded. This program is proving to be successful in identifying and filtering potential security and criminal cases from the refugee claimant stream early in the determination process.

Managing the Service's human resources remains a key challenge. The need to attract skilled, well-trained and motivated staff is central to the ability of CSIS to carry out its mandate. The increase in budget announced following the events of 2001 has provided CSIS with financial relief to recruit new intelligence officers to handle the Service's increasing operational requirements. However, it will take some time before these new personnel can be trained and acquire the requisite experience to be fully functional.

The Service must continue to show flexibility in being able to adapt and concentrate resources on foremost threats. Our target base, while concentrated in large urban centres, is diffused across a broad geographical area. The war on terrorism will undoubtedly undergo many transformations as both sides in this conflict adapt to new world realities. While recent events have underscored the fact that Canada is not immune from acts of terrorism, CSIS will continue to maintain a forewarning capability to meet our country's evolving security intelligence needs.

The pages that follow give a more detailed description of the 2003 security environment and the response of CSIS.

Table of Contents

Foreword i

Part I
Threats to Canadian Interests 1

Part II
Threat Priorities 3

Terrorism 3
Proliferation 5
Espionage and Foreign-Influenced Activities 6

Part III
Operational Activities 9

Intelligence Collection 9
Operations Abroad 10
Intelligence Analysis 10
Government Liaison 11
Foreign Liaison 12
Security Screening 12

Part IV
Human Resources 15

Part V
Challenges 17

The Changing Threat Environment 17



Part I

Threats to Canadian Interests

The most significant threat to Canada is that posed by terrorism. As Canada continues to be an active player in the international struggle against terrorism, it will face increasing threats from transnational terrorist organizations. Globally, there is clearly an ongoing willingness by groups, individuals and states to use violence in support of political, religious, ideological and territorial agendas. Terrorist capabilities, *modus operandi*, and technology continue to evolve, creating increasing demands upon governments and security forces to ensure unrelenting vigilance, thorough threat analysis, and creative, cooperative responses. Safeguarding against the possibility of a terrorist attack occurring in, or originating from, Canada is the highest national security priority.

Current signs point to increased terrorist threats, particularly from Sunni Islamic extremists either directly aligned with or supporting of the ideology espoused by Al Qaeda. Osama Bin Laden has vowed to use Al Qaeda to strike the United States and its allies, including Canada.

Recent history has shown that few areas of the world are immune from the threat of Sunni Islamic extremism. Morocco, Turkey, Saudi Arabia and Indonesia have recently experienced attacks perpetrated by Sunni Islamic extremist groups. In addition, attempts

to commit terrorist actions by such groups in the United Kingdom, France and Italy have been thwarted prior to taking place. Al Qaeda remains a potent global threat and more attacks are expected.

Emerging terrorist threats and tactics have become more lethal and intelligence failures could have catastrophic results. Despite terrorists' demonstrated preference for conventional explosive devices, the possibility that a weapon of mass destruction (chemical, biological, radiological or nuclear – [CBRN]) could be acquired and used by terrorist groups is now conceivable. Potential targets might include food sources and water supplies, heavily populated urban centres, and infrastructure critical to government and economic activity. Changing tactics, the potential use of chemical, biological, and radiological weapons, and threats to the infrastructure represent current realities in the fight against Al Qaeda and its adherents.



Jalil Bounhar, AP

Successful enforcement initiatives, including arrests, removals from Canada and tracking terrorist financing, have reduced, but not eliminated, the threat posed by these groups. Responding to this menace will be the Service's top priority and a substantial portion of the Service's resources will continue to be devoted to this area.

In addition to the danger posed by terrorism, the proliferation of weapons of mass destruction by a growing number of states poses a significant threat to international peace and stability, and therefore to Canada's own security. Canada is a signatory to several international agreements and treaties which are committed to prohibiting the development and transfer of such weapons.

Threats to Canada's national security continue to emanate from international criminal organizations that undermine the integrity of public and private institutions. Other threats emanate from countries that dedicate significant resources to espionage aimed at acquiring information to meet their military, political and economic intelligence requirements through covert means. Indeed, additional concerns are related to the foreign-influenced activities of governments seeking to manipulate expatriate communities in Canada.

As well, public and private sectors in countries around the world are becoming increasingly dependent on computer-based networks to conduct their business and provide services to the public. The threat spectrum associated with technological change is continually evolving, as are the tools and techniques being developed to attack and exploit computer-based networks. The potential for physical interference or cyberattacks against Canada's critical infrastructure has become a reality. A large segment of Canada's critical infrastructure is directly linked with similar infrastructures globally, particularly with the United States. The August 2003 blackout demonstrated the economic, physical, and psychological impacts resulting from a critical infrastructure failure. The effects of a terrorist attack on the critical infrastructure of Canada, or an associated country, could have profound repercussions.



Threat Priorities

Terrorism

The initially promising geopolitical developments of the 1990s saw the end of superpower rivalry and led to fluctuating power and influence structures throughout much of the world. Together with ethnic and religious conflicts, they have produced instability and created a climate favourable to terrorism. So, although the last few years of the previous century saw a reduction in the number of terrorist incidents, the beginning of the new millennium witnessed an increase in deadly and indiscriminate terrorist attacks. Furthermore, the nature of terrorism itself has changed from that of even a few years ago and continues to evolve.

Terrorism can be broadly divided into four categories:

- Religious extremism, with Sunni Islamic extremism being the most serious threat at present;
- Secessionist violence, such as the actions of militaristic separatist movements in foreign countries;
- Domestic extremism, which includes, but is not limited to, violent elements of white supremacist or anti-globalization groups;
- State-sponsored terrorism.

A number of groups or individuals associated with international terrorist organizations have a presence, or are active, in Canada. Most of their Canadian activities support actions elsewhere and are often linked to homeland conflicts. Those activities include using Canada as a base for fundraising and lobbying through front organizations; providing support for terrorist operations; procurement activities; planning and organizing terrorist activities abroad; and coercing and manipulating immigrant communities.

Religious Extremism

Sunni Islamic extremism remains the primary focus of the CSIS Counter Terrorism program. Since the September 2001 attacks, the Sunni Islamic terrorists' pattern of multiple coordinated bomb attacks against civilian targets has become tragically familiar. Attacks in Turkey and Morocco, during 2003, indicate that the threat has not diminished and is extending to hitherto untouched countries.



Jacques Boissinot, CP

The stated goal of many Sunni Islamic terrorist groups consists in eliminating Western influence and secular forms of government in Muslim countries, as well as establishing theocratic states following their interpretation of Islamic law. Al Qaeda is one such organization. Headed by Osama Bin Laden, it functions as an umbrella organization of Sunni Islamic terrorist groups, and has been described as a network. It has proven to be the most lethal terrorist entity and its brand of terrorism transcends national and organizational boundaries.

Secessionist Violence

Secessionist violence continues to rip apart various communities, and these conflicts often find their way into the multicultural fabric of Canadian society. In Sri Lanka, for example, a murderous civil war seems ready to flare up again into armed conflict, despite peace negotiations. The Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE), one of the warring parties in Sri Lanka, is a sophisticated organization that pioneered the use of human suicide bombers for terrorist operations. Its presence in Canada, as well as that of other terrorist entities of the same ilk, affects the life of new Canadians seeking to flee political turmoil.

Domestic Extremism

The potential for terrorist violence is not exclusively foreign-based. Domestically grown threats do exist. Violence can originate from any number of domestic radical groups ranging from the neo-Nazi movement to the violent fringe of any number of single-issue groups such as the ecological, animal-rights or anti-globalization movements. Canada is a diverse country, where democratic and open debates about political, linguistic, ethnic or religious issues are the norm. However, there remains a violence-prone margin of loosely attached persons who may resort to violence to achieve their goals. Throughout its existence, in accordance with the principles of the *CSIS Act*, the Service has been responsible for advising government regarding these attempts to resort to violence, without preventing the legitimate expression of political views, including ones dissenting from the majority of Canadian society.

State-sponsored Terrorism

There is an ongoing need for intelligence about the threats posed by states which, as a matter of national policy, support terrorism. Several states continue to provide various means of support for terrorist groups, including funding, training, or the provision of a safe haven.

State sponsorship of terrorism threatens security interests in Canada and abroad. A number of terrorist groups that are known to be supported by national governments, such as the Hizballah, have

some presence in Canada. In addition, a number of Canadian citizens and Canadian organizations are present in parts of the world where they could be the targets of state-sponsored terrorist groups. The Service continues to monitor the activities of countries that support terrorism and of terrorist groups that receive their support.

Disturbing Trends

Over the years, the Service has seen the changing face of terrorism and is responsible for recognizing different trends in order to forewarn and help protect Canada and Canadians from such threats. The political terrorism of the 1980s, as exemplified in Europe by groups such as the Rote Armee Fraktion (Red Army Faction) or the Cellules communistes combattantes, and in Canada by Direct Action, was political in ideology. Today, religion is often used to justify terrorist violence. And while at one time the majority of operatives were long-time political activists from the middle class, today's terrorist operatives come from all classes and sectors of society. Ahmed Ressam, as a case in point, had no political aspirations and it is religious extremism that guided him in his attempt to commit a terrorist attack against the Los Angeles airport in 1999.

While in the past the Service often faced highly disciplined, centralized organizations, today's terrorism is complex and fluid. While some terrorist groups have retained a rigid organization, others operate without a formalized structure. Some terrorist groups do not hesitate to forge alliances of convenience with other factions, or even with rivals, in pursuit of their objectives.

An increasing number of terrorist groups have taken advantage of opportunities derived from advances in the fields of technology, communication and transportation. Wireless communication, the Internet, encryption and financial wire transfers are some of the means used by terrorist organizations to covertly communicate and maintain relationships, all of which present challenges to those charged with investigating the activities of such organizations.

Terrorists are also considering new means of inflicting casualties, seeking to maximize death and destruction. These means of inflicting massive casualties need not be the use of biological, chemical or nuclear weapons and could just as easily be the use of improvised radiological (high explosives combined with radioactive material to contaminate the explosion site and its surrounding area) or thermobaric weapons (high-energy explosives combined with incendiary material to produce intense heat and a bigger blast for destructive effect). While just a decade ago terrorists committed acts of violence for an audience, today's terrorist will not hesitate to kill his audience to achieve his goal.

The war on terrorism will continue and undergo continuous transformation as both sides in this conflict adapt to new world realities. In the coming year, it is expected that Al Qaeda will continue to conduct sporadic, coordinated, multiple suicide bombing attacks, with the aim of inflicting sizeable destruction and fatalities.

Canada is not immune from acts of terrorism. As Canada continues to be an active player in the international struggle against terrorism, it will face increasing threats from transnational terrorist organizations. CSIS will continue working with partner agencies toward countering terrorist operations, disrupting terrorist financing networks in Canada, and denying refuge in this country to members of terrorist entities.

Proliferation

The threat posed by the proliferation of weapons of mass destruction (WMD) – nuclear, chemical and biological weapons and their means of delivery – is complex and global, undermining both Canadian national security and global stability.

Efforts by a growing number of state and non-state actors to develop and produce weapons of mass destruction have accelerated. States seeking to develop WMD often lack the indigenous capability to develop and produce them, and try to procure critical components, technology and expertise for their WMD programs from abroad, including from

Canada. To counter this threat, the Service collects information, maintains close relationships with other government departments and with foreign services, and advises the Government of Canada on the doctrines of various states and terrorist groups and on efforts to acquire materiel for such weapons.

In the 1980s and early 1990s, the Service's analysis of proliferation and technology transfer issues concluded that Canada's high-technology sectors were systematically being targeted by some countries and that a small core of leading-edge



Stringer, Associated Press

Canadian companies were the focus of targeting by hostile intelligence services. At the time, there was evidence that some foreign governments were also sending students and scientists to Canada to procure expertise and technology related to the development of WMD.

Today, the proliferation of WMD and their delivery systems poses a significant threat to international peace and stability, as proliferation of these weapons is taking centre stage among the world's geopolitical tensions. Many of the same countries attempting to acquire or develop WMD also continue to support terrorism as an instrument of national policy. The changing face of terrorism has made the potential use of CBRN weapons in terrorist attacks much more likely. CBRN attacks, if successfully executed, could have devastating consequences. Al Qaeda, for example, is known to have shown a strong interest in the development of CBRN weapons.

Espionage and Foreign-influenced Activities

When CSIS was first established in 1984, countering espionage and foreign-influenced activities were its primary focus. During the Cold War, when the United States and the Soviet Union were pitted against each other in a nuclear arms race, Soviet bloc nations sought to gain advantage over Western nations through sophisticated espionage activities focussing on political and military information. The counter-intelligence threat environment has changed since the disintegration of the Soviet bloc and the fall of the Iron Curtain, and while espionage is still a very serious threat, technological developments and increasing global economic competition have brought other threats to prominence as well, such as those from economic espionage, information operations and transnational criminal activity.

Espionage and Foreign Interference

Since the end of the Cold War, the threat posed by traditional espionage and foreign interference has changed, but has not diminished. While some

of the perpetrators are different, and some former adversaries have become allies, many foreign governments continue to target Canada through such activities. The arrest in 1996, after a CSIS investigation of two Russian espionage agents posing as Canadian citizens, demonstrated the continued threat that espionage poses.

Intelligence services of foreign governments continue to seek information related to Canada's scientific and technological developments, critical economic and information infrastructures, military and other classified government information, putting at risk Canada's national security. Adversaries are utilizing new skills, specialized knowledge and cutting-edge technology to acquire their intelligence, challenging the Service to find new and innovative ways to counter these threats. Certain countries also continue to use intelligence services to monitor, manipulate, threaten or exploit expatriates who reside in Canada, despite strong warnings from the Canadian government. Investigating traditional intelligence-gathering and foreign-influenced activities is subtle by nature and consequently resource-intensive, and the Service continues to dedicate substantial resources to countering this threat.

Economic Security

Attempting to enhance their economic competitiveness and improve their standards of living, some foreign governments resort to economic espionage against technologically and industrially advanced nations such as Canada. Economic espionage can be described as illegal, clandestine or coercive activity by a foreign government in order to gain unauthorized access to economic intelligence, such as proprietary information or technology, for economic advantage. Several sectors of the Canadian economy are considered sensitive and likely targets of foreign interest, including: aerospace, biotechnology, chemicals, communications, information technology, mining and metallurgy, nuclear energy, oil and gas, and environmental technologies. Certain foreign governments direct their departments, state-owned corporations and intelligence services to engage in economic espionage against Canada. Visiting foreign students and scientists, exchange personnel, delegations, business persons and members of émigré communities in Canada can be used for this purpose. The Service's Liaison Awareness Program is intended to raise awareness within industry and government departments so as to limit the loss of economic information.

The mandate of CSIS relative to economic espionage is to investigate clandestine activities by foreign governments that are potentially detrimental to Canada's economic, commercial and foreign policy interests. The Service seeks to forewarn government when the otherwise level playing field of free market competition is deliberately tilted against Canadian industry.

Information Operations

Advances in communications and information technology over the past several decades have revolutionized the efficiency with which goods and services can be produced and delivered. However, a growing dependence on computer networks has also brought with it new vulnerabilities. Canada's critical infrastructure is largely operated through the use of computer networks, which makes protecting these networks increasingly a matter



Canadian Press

of national security concern. Some adversaries might consider a nation's critical information infrastructure as attractive a target as its physical assets. Foreign countries, terrorists with political, ideological or religious beliefs and hackers with no cause except a determination to create mischief, all represent potential perpetrators of cyberattacks, and geography serves as no barrier. The recent proliferation of high-profile viruses and worms transmitted via the Internet and e-mail has garnered the attention of the media and raised the public's awareness of the importance of information protection and the destruction that such attacks can cause. The Service identified this threat many years ago and continues to focus on this growing risk, working with other government departments and allied intelligence services to advise government on the potential threat posed by information operations.



Aaron Harris, CP

Transnational Criminal Activity

Transnational criminal activity is a growing international problem. Transnational crime involves the globalization of organized criminal activity such as drug trafficking, migrant smuggling, corruption, arms dealing and money laundering. Technological advances have made borders irrelevant to telecommunications and financial transactions, reducing the obstacles to organized criminal activities. Transnational crime organizations threaten law and order and attack the very fabric of life in a democratic, law-abiding society like Canada, directly affecting people's sense of security, trust, order and community. Transnational crime also poses a serious threat to the economic security of the nation since its basic activities serve to undermine the workings of a free-market economy. Many of the world's major transnational criminal organizations, from all parts of the globe, are represented in Canada.

The Service contributes to the broader governmental effort in fighting the threat posed by organized crime; it provides the Government of Canada with strategic intelligence about the extent and nature of threats to the security of Canada, and generates tactical information to appropriate law enforcement agencies. The liaison relationships which the Service maintains with foreign intelligence agencies help CSIS investigate and analyze this worldwide problem.

Part III

Operational Activities

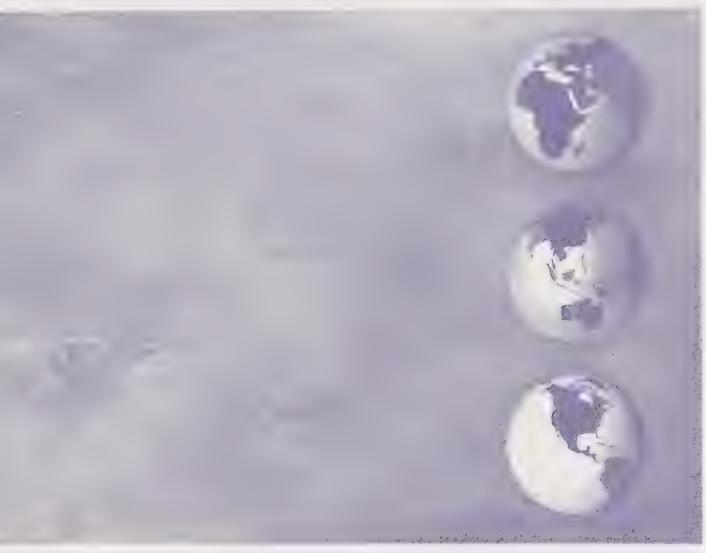
Intelligence Collection

Intelligence collection is the preliminary phase of the Service's advisory role to government. Information from members of the public, foreign governments and technical interception of telecommunications are combined with information from open sources including newspapers, periodicals, academic journals, foreign and domestic broadcasts, official documents and other published material.

The Service uses a variety of collection methods to investigate individuals or groups whose activities are suspected of constituting a threat to national security. Through such investigations, the Service can identify individuals with suspected connections to terrorism, proliferators of WMD, persons operating in Canada on behalf of hostile intelligence services as well as those involved in transnational criminal activities. In addition to these activities, the Service is required to inform the government of foreign-influenced activities that are detrimental to the interests of Canada, are clandestine or deceptive, or involve a threat to any Canadian.

In planning an investigation, care is taken to ensure an appropriate balance between the degree of intrusiveness of an investigation and concern for the rights and freedoms of those being investigated. Investigations which may call for the use of more intrusive techniques, such as the interception of telecommunications, are subject to a rigorous process of challenge and controls, including a review by senior management committees chaired by the CSIS Director (with representation from the departments of Justice and

Public Safety and Emergency Preparedness), followed by ministerial approval. The *CSIS Act* also requires that judicial authorization, in the form of a Federal Court warrant, must be obtained before certain intrusive techniques are used. A Federal Court judge must be satisfied, after examining a warrant and accompanying affidavit presented by the Service, that there are reasonable grounds to justify issuing such a warrant.



Getty Images

Operations Abroad

In keeping with the more complex threat environment, the Service must deal with the challenges posed by the increasingly international and transnational nature of the threat. In response to this trend, CSIS has been required to make operations abroad a more integral part of its work. Foreign sources of threat-related information have become predominant and security intelligence investigations which begin in Canada cannot simply cease at the Canadian border.

While CSIS has been conducting operations abroad for many years, the complexity of the operations has evolved, and will continue to evolve, as the Service acquires experience and develops new skills.

Intelligence Analysis

The primary mandate of CSIS is to collect and analyse information, and to report to and advise the government on threats to the security of Canada. Analysts in all of the Service's operational programs use their knowledge of regional, national and global trends to assess the quality of all types of information gathered, and organize it into useful security intelligence, serving the role of value-added intermediaries between the collection of intelligence and its dissemination to the federal government and law enforcement authorities. CSIS approaches its responsibilities for intelligence analysis from three perspectives: strategic, tactical, and open source.

Strategically, CSIS monitors, assesses and reports on emerging trends and issues which could affect the security of Canada. These strategic assessments focus on thematic, global and potential threats, and usually serve policy and strategic decision-makers.

Tactically, the Service analyzes, publishes and disseminates intelligence products which address current threats to the security of Canada. Tactical analysis tends to concentrate on case-specific or country-specific threats, and supports a specific client or purpose. The continued monitoring by subject-matter experts allows for timely tactical products and is also part of the strategic analysis process.

CSIS produces open-source material, such as the *Commentary*, *Perspectives* and *Backgrounder* series, which are posted on the CSIS Web site. These products use existing open-source information on security issues and distill it into a concise discussion of value to intelligence professionals, clients in other departments and to the general public.

As a result of the events of September 11, 2001, the *Anti-terrorism Act* was brought into force on December 24, 2001. Among other powers, this *Act* authorizes the government to create a list of individuals and groups which are referred to, for the purpose of the *Act*, as terrorist entities.

of visitors from countries of terrorist concern and the screening of applicants for Canadian citizenship. Section 14 of the *CSIS Act* authorizes the Service to provide security-related advice in screening applicants through the various immigration and citizenship processes.

The Service's responsibilities in this area have expanded in recent years, reflecting the Government of Canada's commitment to counter imported threats to Canadian security and substantive revisions of Canada's immigration legislation. The screening of higher-risk overseas applicants and Front End Screening of refugee applicants have been added to the duties of CSIS.

The Front End Screening Program is a government initiative instituted to ensure that all refugee claimants arriving in Canada are checked against CSIS and RCMP records at the beginning of their refugee protection determination process. This program, carried out in cooperation with Citizenship and Immigration Canada (CIC) and the CBSA, was implemented to identify and filter potential security cases from the refugee claimant stream as early as possible in the determination process.

A second distinct, yet complementary, program assists in identifying visitors and refugee claimants who are inadmissible for security reasons at Canadian ports of entry. This program, known as the Port of Entry Interdiction Program, also seeks to prevent persons who are inadmissible under the *IRPA* from entering or gaining status in Canada. Should a front-line CBSA officer posted at a port of entry have security concerns about an individual's admissibility to Canada, a CSIS officer may be requested to conduct a joint interview of the individual and to provide security-related advice. The Service continues to have a presence at selected Canadian border crossings and international airports.

The Service conducts security screening of immigrants and refugees who apply for permanent residence status both from within and outside Canada. The Service has sole responsibility for the security screening of immigrants who apply for permanent residence from within Canada. Applications that originate outside Canada are managed by the Overseas Immigration Screening Program under which the Service shares responsibility for security screening with CBSA officials based abroad. Generally, CSIS only becomes involved in the overseas screening process either upon request from CBSA or upon receipt of adverse information about a case from established sources, allowing the Service to concentrate on higher-risk cases.

The purpose of the Service's Visa Vetting program is to identify and stop terrorists from entering Canada. The program applies to nationals or current residents of a number of countries suspected of assisting terrorists, condoning or endorsing terrorist activities, or serving as potential bases for launching terrorist operations. Applicants from those countries are vetted through the Service for inadmissibility under the security provisions of Section 34 of the *IRPA*, before a visa is issued.

The Service also provides CIC with security assessments on applicants for Canadian citizenship. Under this process, CIC forwards all applications for citizenship to CSIS for review. The Service advises if any security concerns relating to a particular application surfaced in the course of its checks and provides CIC with relevant security advice.

While the Service provides CIC with security assessments on visitors as well as applicants for permanent residence and Canadian citizenship, it is the Minister of Citizenship and Immigration who ultimately determines the merits of an application. As of the end of 2003, CSIS processed over 204,000 cases under the Immigration and Citizenship Screening program.

Government Screening

The Government's screening program provides security assessments for all government departments and institutions with the exception of the RCMP, which continues to conduct its own



Nora Penhale, CP

investigations. The Service also provides security assessments for site access programs at airports, Parliamentary precincts and nuclear power stations, for special events and for some provincial security clearance programs. These programs assist in enhancing security and reducing the potential threat from terrorist groups and foreign governments which seek advantage from gaining access to classified information or other assets and material.

The majority of CSIS Government Screening resources are devoted to federal government departments. Under the Government Security Policy (GSP), federal employees, members of the Armed Forces or persons under contract to a government department who in the performance of their duties have access to classified government assets or information, are required to hold security clearances. While the Service assists the originating department by providing an assessment of an individual's loyalty, and reliability in relation thereto, to Canada, all departments have exclusive authority under the GSP to grant or deny security clearances.

During the past two decades, the Government Screening Program has expanded in terms of numbers of clearance requests, the size of the client base and the number of site access programs authorized by statute or regulation (the Airport Restricted Area Access Clearance Program under the *Aerodrome Security Regulations* and site access clearance for nuclear sites under the *Nuclear Safety Control Act*). The Service has also expanded its Government Screening Program by entering into agreements with non-federal clients.

The average time required to process government security applications ranged from six days for Level I (Confidential) applications to 72 days for Level III (Top Secret) applications. In 2003, the Service processed over 79,000 requests under the Government Screening Program.

Foreign Screening

CSIS has reciprocal screening agreements with the governments of some foreign states, foreign agencies and international organizations under which it provides them with security assessments. All persons affected by this procedure provide their agreement in advance. Requests for foreign screening typically fall within two categories: database checks and enquiries on Canadian residents wishing to take up residence in another country; or checks and enquiries on former and current Canadian residents who are being considered for classified access in another country. In 2003, the Service was asked to process over 1,200 cases in this program.

of visitors from countries of terrorist concern and the screening of applicants for Canadian citizenship. Section 14 of the *CSIS Act* authorizes the Service to provide security-related advice in screening applicants through the various immigration and citizenship processes.

The Service's responsibilities in this area have expanded in recent years, reflecting the Government of Canada's commitment to counter imported threats to Canadian security and substantive revisions of Canada's immigration legislation. The screening of higher-risk overseas applicants and Front End Screening of refugee applicants have been added to the duties of CSIS.

The Front End Screening Program is a government initiative instituted to ensure that all refugee claimants arriving in Canada are checked against CSIS and RCMP records at the beginning of their refugee protection determination process. This program, carried out in cooperation with Citizenship and Immigration Canada (CIC) and the CBSA, was implemented to identify and filter potential security cases from the refugee claimant stream as early as possible in the determination process.

A second distinct, yet complementary, program assists in identifying visitors and refugee claimants who are inadmissible for security reasons at Canadian ports of entry. This program, known as the Port of Entry Interdiction Program, also seeks to prevent persons who are inadmissible under the *IRPA* from entering or gaining status in Canada. Should a front-line CBSA officer posted at a port of entry have security concerns about an individual's admissibility to Canada, a CSIS officer may be requested to conduct a joint interview of the individual and to provide security-related advice. The Service continues to have a presence at selected Canadian border crossings and international airports.

The Service conducts security screening of immigrants and refugees who apply for permanent residence status both from within and outside Canada. The Service has sole responsibility for the security screening of immigrants who apply for permanent residence from within Canada. Applications that originate outside Canada are managed by the Overseas Immigration Screening Program under which the Service shares responsibility for security screening with CBSA officials based abroad. Generally, CSIS only becomes involved in the overseas screening process either upon request from CBSA or upon receipt of adverse information about a case from established sources, allowing the Service to concentrate on higher-risk cases.

The purpose of the Service's Visa Vetting program is to identify and stop terrorists from entering Canada. The program applies to nationals or current residents of a number of countries suspected of assisting terrorists, condoning or endorsing terrorist activities, or serving as potential bases for launching terrorist operations. Applicants from those countries are vetted through the Service for inadmissibility under the security provisions of Section 34 of the *IRPA*, before a visa is issued.

The Service also provides CIC with security assessments on applicants for Canadian citizenship. Under this process, CIC forwards all applications for citizenship to CSIS for review. The Service advises if any security concerns relating to a particular application surfaced in the course of its checks and provides CIC with relevant security advice.

While the Service provides CIC with security assessments on visitors as well as applicants for permanent residence and Canadian citizenship, it is the Minister of Citizenship and Immigration who ultimately determines the merits of an application. As of the end of 2003, CSIS processed over 204,000 cases under the Immigration and Citizenship Screening program.

Government Screening

The Government's screening program provides security assessments for all government departments and institutions with the exception of the RCMP, which continues to conduct its own



Nora Penhale, CP

investigations. The Service also provides security assessments for site access programs at airports, Parliamentary precincts and nuclear power stations, for special events and for some provincial security clearance programs. These programs assist in enhancing security and reducing the potential threat from terrorist groups and foreign governments which seek advantage from gaining access to classified information or other assets and material.

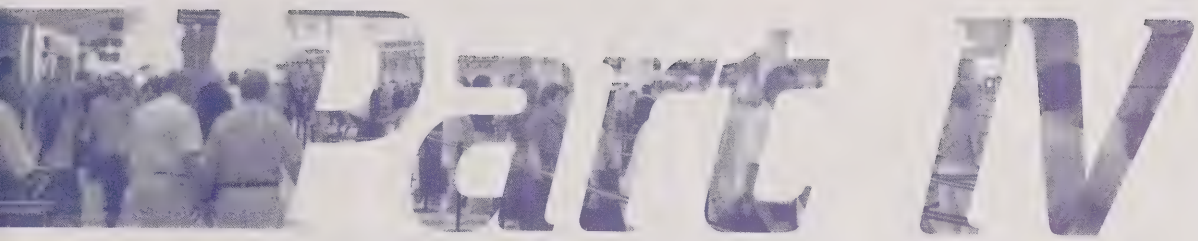
The majority of CSIS Government Screening resources are devoted to federal government departments. Under the Government Security Policy (GSP), federal employees, members of the Armed Forces or persons under contract to a government department who in the performance of their duties have access to classified government assets or information, are required to hold security clearances. While the Service assists the originating department by providing an assessment of an individual's loyalty, and reliability in relation thereto, to Canada, all departments have exclusive authority under the GSP to grant or deny security clearances.

During the past two decades, the Government Screening Program has expanded in terms of numbers of clearance requests, the size of the client base and the number of site access programs authorized by statute or regulation (the Airport Restricted Area Access Clearance Program under the *Aerodrome Security Regulations* and site access clearance for nuclear sites under the *Nuclear Safety Control Act*). The Service has also expanded its Government Screening Program by entering into agreements with non-federal clients.

The average time required to process government security applications ranged from six days for Level I (Confidential) applications to 72 days for Level III (Top Secret) applications. In 2003, the Service processed over 79,000 requests under the Government Screening Program.

Foreign Screening

CSIS has reciprocal screening agreements with the governments of some foreign states, foreign agencies and international organizations under which it provides them with security assessments. All persons affected by this procedure provide their agreement in advance. Requests for foreign screening typically fall within two categories: database checks and enquiries on Canadian residents wishing to take up residence in another country; or checks and enquiries on former and current Canadian residents who are being considered for classified access in another country. In 2003, the Service was asked to process over 1,200 cases in this program.



Part IV

Human Resources

CSIS has developed a workforce capable of meeting the demands that today's threat environment presents. The Service has undertaken recruitment programs to hire experienced, educated and well-rounded individuals in a variety of disciplines, whose travels and diversity have acquainted them with foreign countries and languages.

As a result, the Service's workforce is more representative of the Canadian population than at any time since 1984, when CSIS was formed. For example, seven per cent of intelligence officers were female in 1984, compared to 36 per cent in 2003. Today, English is the first official language of 63 per cent of CSIS employees while French is the first language of the remaining 37 per cent. All new recruits to intelligence officer positions must be bilingual to qualify. The Service offers language training to people who need it before they become full members of the organization.

In 2003, 8.2 per cent of CSIS employees are visible minorities of various ethnic background, and one-third of intelligence officers speak a non-official foreign language. In addition to their travel and post-graduate work experience, one-quarter of intelligence officers have more than one university degree.

This diversity of backgrounds, knowledge and skills has been helpful as the Service continues to shift its operational resources to the areas of greatest priority.

The charts that follow illustrate the financial and human resources that CSIS is putting to work to address Canada's national security threats. The increases in resources for Public Safety and Anti-terrorism, beginning in 2001-2002, reflect budgetary increases provided through the December 2001 federal budget. Further to those resources, the Service has also received additional funding to cover operational requirements related to the Marine Security and the Smart Borders Declaration.

Figure 1 - Financial Resources

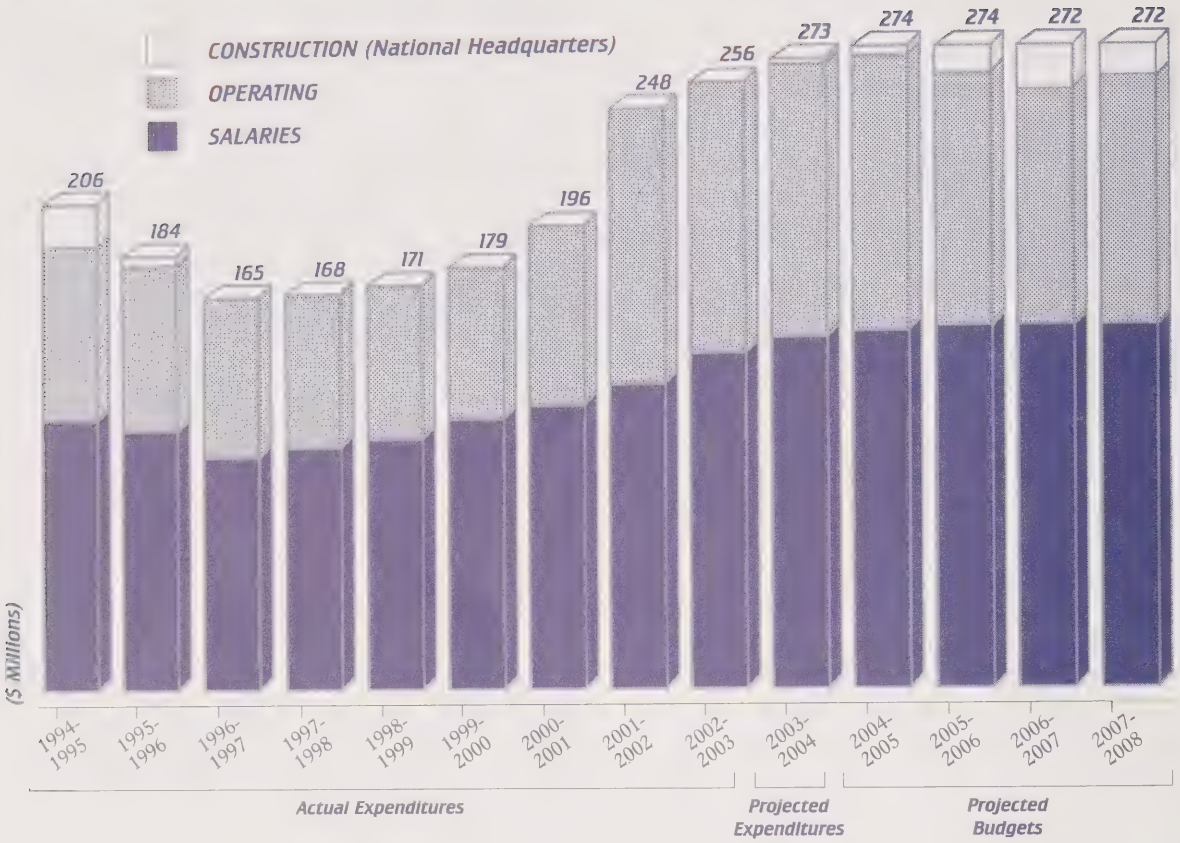
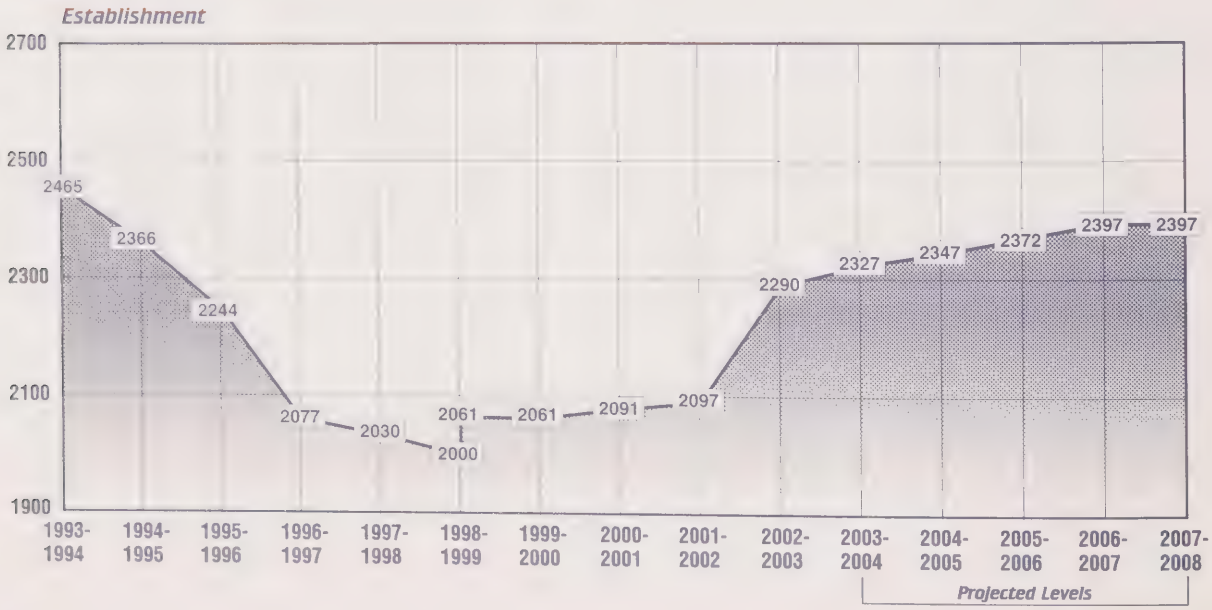
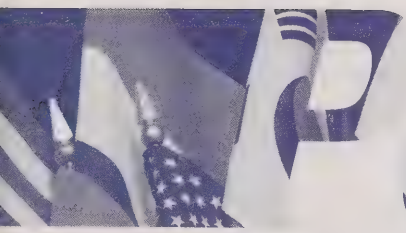


Figure 2 - Human Resources





Part V

Challenges

While the fundamentals of the *CSIS Act* have not changed in the nearly 20 years of its existence, the challenges to the Service have. Nevertheless, the *Act's* design has provided CSIS with the flexibility to adapt to a more diverse and complicated global threat environment and increased demand for the services that it provides.

The Changing Threat Environment

In the early days of CSIS, the majority of its operational resources were dedicated to threats from espionage, clandestine foreign interference and subversion. Over time, however, CSIS has shifted its operational priorities to meet requirements related to public safety, most notably exemplified by the growing threats of international terrorism and the proliferation of weapons of mass destruction. The bombing of Air India in 1985, the 1993 attack against the World Trade Center in New York, the Ahmed Ressam case in 1999 and the September 11, 2001, terrorist attacks in the United States have all been watersheds in the Service's evolution.

In 2003, the global security environment was characterized by a level of instability not seen in years. There is a clearly demonstrated willingness by individuals, groups and states to use violence in support of political, religious, ideological and territorial agendas. In particular, the actions of Islamic terrorists operating under Al Qaeda auspices have put Western security resources, including those of CSIS, under considerable pressure. Preferred target venues include locations that could yield maximum destruction and casualties, and the potential for use of weapons of mass destruction remains of primary concern.



Getty Images

Given that virtually all current threats to the security of Canada either have their origins abroad or are manifested across international borders, CSIS has had to increasingly look outside Canada's borders, both to understand the threat and to build strong cooperative relationships with intelligence services around the world. These progressively more complex and resource-intensive operations continue to challenge the Service.

Yet another challenge is the Service's ability to keep pace with the rapid development, growth and availability of technological and communications advances that increasingly offer potential threat perpetrators the ability to further their aims and cover their tracks. The increasingly diffuse nature of the threats has resulted in a wider variety of targets, with varied technical capabilities, vulnerabilities and communication tradecraft. The Service endeavours to meet this challenge through collaboration with domestic and foreign allies and must continually work to upgrade its capacity to lawfully intercept the communications of its targets.

Changes in the threat environment have also created an increasing number of demands from the Service's client departments. In few areas is this more evident than in security screening. Since the events of September 11, 2001, CSIS has been tasked with additional duties in the areas of front-end screening of refugee claimants, the Port of Entry Interdiction Program and the FAST program, and has received an increased number of requests for screening from previously non-traditional clients, such as provincial governments.

The Service continues to attempt to build capacity to meet the increasing challenges presented and the resultant increased demand for its services, but its resources are strained. Increased budget allocations provided after September 11, 2001, have allowed the Service to bring some additional resources to bear in dealing with these demands, but these resources are not yet fully operational.

The Service continues to rely on risk management and flexibility to concentrate its resources on the most significant threats, while ensuring its capability to respond to emerging issues. While the recent addition of resources expands the Service's capacity, in the long term, managing the operational needs of the Service will continue to be a challenge in light of ever-increasing demands.

et territoriaux. Plus particulièrement, les actions des terroristes islamiques qui opèrent sous les auspices d'al-Qaïda ont soumis les ressources des services de sécurité occidentaux, y compris celles du SCRS, à d'énormes pressions. Les cibles de choix sont les endroits où une attaque fera le plus de dégâts et de victimes possibles, et les risques que des armes de destruction massive soient utilisées demeurent une grande source de préoccupation.



Getty Images

Étant donné qu'à l'heure actuelle la quasi-totalité des menaces pesant sur la sécurité du Canada proviennent de l'étranger ou débordent les frontières internationales, le SCRS a dû regarder de plus en plus souvent à l'extérieur des frontières du Canada, à la fois pour comprendre la menace et pour conclure de solides ententes de collaboration avec les services de renseignements un peu partout dans le monde. Ces opérations de plus en plus complexes, qui exigent beaucoup de ressources, continuent de constituer un défi pour le Service.

Autre défi, le Service ne doit pas se laisser distancer par les progrès technologiques rapides enregistrés notamment dans le domaine des communications qui rendent la technologie de plus en plus accessible à ceux qui pourraient constituer une menace et leur fournissent le moyen d'atteindre leurs objectifs sans laisser d'indice. La nature de plus en plus vague des menaces a élargi l'éventail des cibles dont les moyens techniques, les points faibles et les techniques de communication varient. Le SCRS s'efforce de relever ce défi en collaborant avec ses partenaires nationaux et ses alliés étrangers et doit améliorer sans cesse sa capacité d'intercepter les communications de ses cibles en toute légalité.

L'évolution du contexte de la menace a aussi entraîné une hausse de la demande de la part des ministères clients du Service, tout particulièrement dans le domaine du filtrage de sécurité. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le SCRS est chargé de responsabilités additionnelles dans le cadre du contrôle de sécurité préliminaire des demandeurs du statut de réfugié, du Programme d'interception aux points d'entrée et du Programme EXPRES. Il a en outre reçu un nombre accru de demandes de clients qu'il ne servait pas jusque-là, dont des gouvernements provinciaux.

Le Service continue de faire l'impossible pour relever les défis sans cesse plus nombreux auxquels il est confronté et répondre à la demande de services qui en découle, mais ses ressources sont mises à rude épreuve. Les crédits budgétaires accrus qui lui ont été accordés au lendemain du 11 septembre 2001 lui ont permis de recruter de nouvelles ressources pour faire face à cette demande, mais elles ne sont pas encore pleinement opérationnelles.

Le SCRS pratique toujours la gestion du risque et mise sur la souplesse pour concentrer ses ressources sur les menaces les plus graves, tout en veillant à demeurer en mesure de réagir aux nouveaux problèmes. Le récent ajout de ressources a accru ses moyens, mais à plus long terme, la gestion de ses besoins opérationnels demeurera un défi puisque ses services sont de plus en plus sollicités.



Partie V

Défis

Les principes fondamentaux énoncés dans la *Loi sur le SCRS* sont toujours les mêmes près de vingt ans plus tard, mais les défis que doit relever le Service ont évolué. La *Loi*, telle qu'elle a été conçue, a néanmoins permis au SCRS de s'adapter à un contexte international de la menace moins uniforme et plus complexe et à une augmentation de la demande des services qu'il offre.

Contexte sans cesse changeant de la menace

À ses débuts, le Service utilisait la majeure partie de ses ressources opérationnelles pour contrer les activités d'espionnage, d'ingérence étrangère et de subversion. Toutefois, avec le temps, le SCRS a modifié ses priorités pour être mieux en mesure d'assurer la sécurité publique, de plus en plus exposée au terrorisme international et à la prolifération des armes de destruction massive. L'attentat à la bombe contre Air India en 1985, l'attaque de 1993 contre le World Trade Center à New York, l'affaire Ahmed Ressam en 1999 et les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis sont tous des événements qui marquent un tournant dans l'histoire du Service.

En 2003, le contexte mondial de la sécurité a atteint un niveau d'instabilité qui ne s'était pas vu depuis des années. De toute évidence, des individus, des groupes et des États sont prêts à recourir à la violence pour appuyer leurs objectifs politiques, religieux, idéologiques

Tableau 1 - Ressources financières

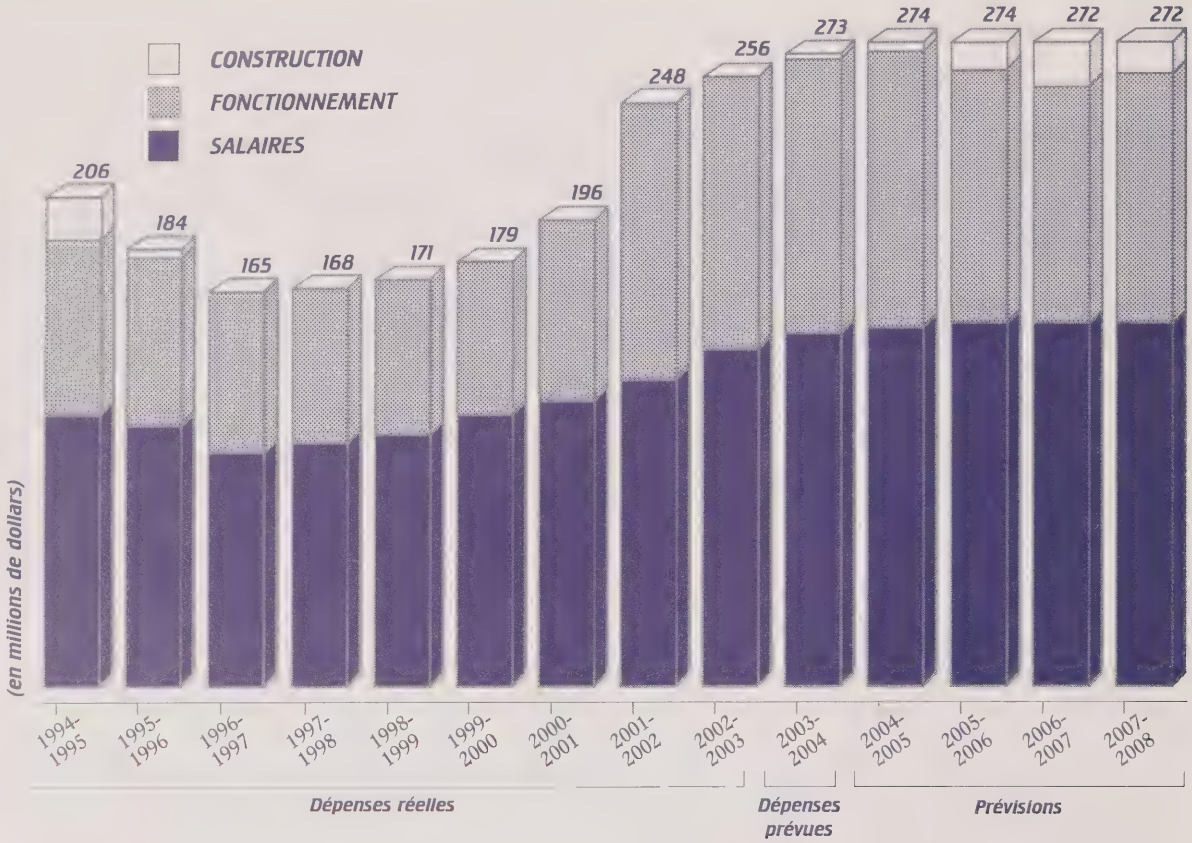
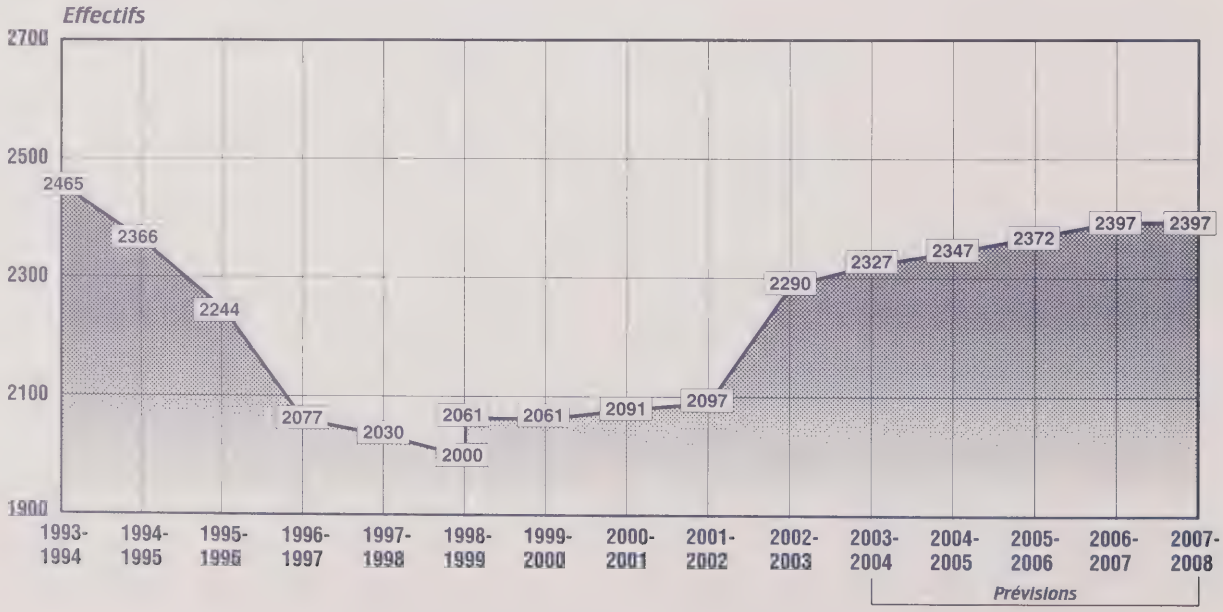


Tableau 2 - Ressources humaines





Partie IV

Ressources humaines

Le SCRS a fait en sorte de constituer un effectif capable de relever les défis du contexte moderne de la menace. Il a lancé des programmes de recrutement en vue d'embaucher des personnes expérimentées et instruites ayant une formation très diversifiée, dont les voyages et les origines variées leur ont permis de se familiariser avec des langues et des pays étrangers.

Son effectif est donc plus représentatif de la population canadienne qu'il ne l'a été depuis sa création en 1984. Par exemple, en 2003, 36 pour 100 de ses agents de renseignements étaient des femmes, comparativement à 7 pour 100 en 1984. Aujourd'hui, l'anglais est la première langue officielle de 63 pour 100 des employés du Service tandis que 37 pour 100 ont le français comme langue première. Tous les candidats à des postes d'agents de renseignements doivent être bilingues et le Service offre une formation linguistique à ceux qui en ont besoin avant qu'ils ne deviennent employés à part entière.

En 2003, 8,2 pour 100 des employés du SCRS faisaient partie de minorités visibles de diverses origines ethniques, et un tiers des agents de renseignements parlaient une langue étrangère non officielle. Outre les voyages qu'ils ont effectués et l'expérience de travail qu'ils ont acquise après leurs études supérieures, un quart des agents de renseignements avaient plus d'un diplôme universitaire.

Comme le Service continue d'utiliser ses ressources opérationnelles en fonction des priorités, il est avantageux pour lui d'avoir des employés provenant de divers milieux et possédant des connaissances et des compétences variées.

Les tableaux suivants illustrent comment le SCRS utilise ses ressources financières et humaines pour contrer les menaces à l'encontre de la sécurité nationale. L'augmentation des ressources affectées à la sécurité publique et à la lutte contre le terrorisme (SPLT) depuis 2001-2002 reflète les engagements pris en ce sens dans le budget de décembre 2001. Le Service a en outre obtenu des fonds additionnels pour faire face aux exigences liées à la sécurité maritime et à la Déclaration sur la frontière intelligente.



Nora Penhale, PC

ou la citoyenneté canadienne, la décision ultime d'approuver ou de rejeter une demande appartient au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. À la fin de 2003, le SCRS avait traité plus de 204 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté.

Filtrage pour le gouvernement

Dans le cadre de son programme de filtrage pour le gouvernement, le Service fournit des évaluations de sécurité à l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, exception faite de la GRC, qui continue de mener ses propres enquêtes. Il en fournit également dans le cadre des programmes d'autorisation d'accès aux aéroports, à la Cité parlementaire, aux centrales nucléaires et aux événements spéciaux, ainsi que dans le cadre de certains programmes provinciaux. Ces programmes contribuent à améliorer la sécurité et à réduire la menace potentielle liée aux groupes terroristes et aux gouvernements étrangers qui cherchent à avoir accès à des informations ou à d'autres biens et matériels classifiés pour en tirer des avantages.

La plupart des ressources du programme de filtrage pour le gouvernement répondent aux demandes des ministères fédéraux. Conformément à la Politique gouvernementale sur la sécurité (PGS), les fonctionnaires fédéraux, les membres des forces armées et les employés contractuels d'un ministère fédéral qui doivent avoir accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions doivent obtenir une cote de sécurité. Le Service assiste les ministères en leur fournissant une évaluation de la loyauté des personnes visées et de leur fiabilité envers le Canada, mais la décision d'accorder la cote ou de la refuser leur appartient exclusivement, comme le précise la PGS.

Au cours des vingt dernières années, le programme de filtrage pour le gouvernement a pris de l'ampleur. Le nombre de demandes d'enquête de sécurité a augmenté, tout comme le nombre de clients et de programmes d'autorisation d'accès prévus dans une loi ou un règlement (Programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées d'aéroports inscrit dans le Règlement sur les mesures de sûreté aux aérodromes et Programme d'autorisation d'accès aux sites nucléaires inscrit dans la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*). Le Service a lui-même élargi son programme en signant des ententes avec des clients de l'extérieur de l'administration fédérale.

Le délai de traitement moyen des demandes a varié de six jours pour les demandes de niveau I (Confidentiel) à 72 jours pour les demandes de niveau III (Très secret). En 2003, le Service a traité plus de 79 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage pour le gouvernement.

Filtrage pour les gouvernements étrangers

Le SCRS a signé avec le gouvernement de certains États étrangers, des organismes étrangers et des organisations internationales des ententes bilatérales de filtrage en vertu desquelles il leur fournit des évaluations de sécurité. Toutes les personnes concernées donnent leur consentement au préalable. Ces demandes de filtrage appartiennent généralement à l'une des deux catégories suivantes : demandes de vérification dans les bases de données ou de renseignements sur des résidents canadiens qui désirent élire domicile dans un autre pays, ou des personnes qui résident actuellement ou ont déjà résidé au Canada à qui un autre pays songe à donner accès à des informations classifiées. En 2003, le Service a traité plus de 1 200 demandes d'évaluation de sécurité dans le cadre de ce programme.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Le programme de filtrage des demandes d'immigration et des demandes de citoyenneté met en application les critères de sécurité énoncés dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et la *Loi sur la citoyenneté*, et vise à empêcher les personnes interdites de territoire d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Il se divise en quatre grands volets : les demandes de statut de réfugié, les demandes de résidence permanente, les demandes de visas soumises par des ressortissants de pays qui suscitent des craintes terroristes et les demandes de citoyenneté. L'article 14 de la *Loi sur le SCRS* autorise le Service à fournir des informations sur des questions de sécurité dans le cadre des divers processus de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté.

Les responsabilités du Service dans ce domaine ont pris de l'ampleur ces dernières années suite à l'engagement du gouvernement du Canada de contrer les menaces pour la sécurité du pays importées de l'étranger et des importantes modifications qui ont été apportées à la législation canadienne sur l'immigration. Le Service est désormais responsable du filtrage des demandes soumises de l'étranger par des ressortissants de certains pays et du contrôle de sécurité préliminaire des réfugiés.

Le Contrôle de sécurité préliminaire (CSP), qui a été mis en place sur l'initiative de l'État, soumet tous les demandeurs du statut de réfugié qui arrivent au Canada à une vérification dans les fichiers du SCRS et de la GRC dès le début du processus d'examen de leur demande. Ce programme, qui est administré en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'ASFC, permet de repérer dans le flot des réfugiés toute personne susceptible de faire peser une menace sur la sécurité du Canada et de filtrer sa demande le plus rapidement possible dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié.

Un autre programme, distinct mais complémentaire, le Programme d'interception aux points d'entrée, aide aussi à repérer rapidement dès leur arrivée au Canada les visiteurs et les demandeurs du statut de réfugié qui y sont interdits de territoire pour des raisons de sécurité et à empêcher toute personne interdite de territoire en vertu de la *LIPR* d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Si un agent de première ligne à un point d'entrée a des doutes, pour des raisons de sécurité, sur l'admissibilité d'une personne au Canada, il peut demander à un agent du SCRS de l'aider à mener une entrevue avec cette personne et de le conseiller. Des agents du Service sont affectés dans certains postes-frontières et aéroports internationaux canadiens.

Le Service filtre les demandes de résidence permanente soumises par les immigrants et les réfugiés au Canada ou à l'étranger. Il assume seul la responsabilité du filtrage des demandes de résidence permanente des immigrants et des réfugiés qui se trouvent déjà au Canada. Les demandes soumises à l'extérieur du Canada sont traitées dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration à l'étranger. Le Service partage cette responsabilité avec les représentants de l'ASFC affectés à l'étranger. En général, il ne participe au processus de filtrage uniquement à la demande de l'ASFC ou s'il reçoit des informations défavorables de sources confirmées sur un demandeur. Ce partage des tâches permet au Service de se concentrer sur les dossiers qui présentent davantage de risques.

Le Programme de filtrage des demandes de visa du Service permet de repérer les terroristes et de les empêcher d'entrer au Canada. Il vise les ressortissants ou les résidents d'un certain nombre de pays soupçonnés de soutenir des terroristes, d'appuyer ou de justifier des activités terroristes ou de servir de base au lancement d'opérations terroristes. Le Service filtre ces demandes en se fondant sur les critères de sécurité liés à l'interdiction de territoire qui sont énoncés à l'article 34 de la *LIPR* avant qu'un visa ne soit délivré.

Le SCRS fournit aussi à CIC des évaluations de sécurité sur ceux qui demandent la citoyenneté canadienne. Dans le cadre de ce processus, CIC soumet toutes les demandes de citoyenneté à l'examen du SCRS. Celui-ci le prévient lorsque ses vérifications révèlent des craintes liées à la sécurité et lui fournit une évaluation de sécurité.

Si le Service fournit à CIC des évaluations de sécurité sur les personnes qui demandent un visa canadien, la résidence permanente au Canada



Nora Penhale, PC

ou la citoyenneté canadienne, la décision ultime d'approuver ou de rejeter une demande appartient au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. À la fin de 2003, le SCRS avait traité plus de 204 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté.

Filtrage pour le gouvernement

Dans le cadre de son programme de filtrage pour le gouvernement, le Service fournit des évaluations de sécurité à l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, exception faite de la GRC, qui continue de mener ses propres enquêtes. Il en fournit également dans le cadre des programmes d'autorisation d'accès aux aéroports, à la Cité parlementaire, aux centrales nucléaires et aux événements spéciaux, ainsi que dans le cadre de certains programmes provinciaux. Ces programmes contribuent à améliorer la sécurité et à réduire la menace potentielle liée aux groupes terroristes et aux gouvernements étrangers qui cherchent à avoir accès à des informations ou à d'autres biens et matériels classifiés pour en tirer des avantages.

La plupart des ressources du programme de filtrage pour le gouvernement répondent aux demandes des ministères fédéraux. Conformément à la Politique gouvernementale sur la sécurité (PGS), les fonctionnaires fédéraux, les membres des forces armées et les employés contractuels d'un ministère fédéral qui doivent avoir accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions doivent obtenir une cote de sécurité. Le Service assiste les ministères en leur fournissant une évaluation de la loyauté des personnes visées et de leur fiabilité envers le Canada, mais la décision d'accorder la cote ou de la refuser leur appartient exclusivement, comme le précise la PGS.

Au cours des vingt dernières années, le programme de filtrage pour le gouvernement a pris de l'ampleur. Le nombre de demandes d'enquête de sécurité a augmenté, tout comme le nombre de clients et de programmes d'autorisation d'accès prévus dans une loi ou un règlement (Programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées d'aéroports inscrit dans le Règlement sur les mesures de sûreté aux aérodromes et Programme d'autorisation d'accès aux sites nucléaires inscrit dans la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*). Le Service a lui-même élargi son programme en signant des ententes avec des clients de l'extérieur de l'administration fédérale.

Le délai de traitement moyen des demandes a varié de six jours pour les demandes de niveau I (Confidentiel) à 72 jours pour les demandes de niveau III (Très secret). En 2003, le Service a traité plus de 79 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage pour le gouvernement.

Filtrage pour les gouvernements étrangers

Le SCRS a signé avec le gouvernement de certains États étrangers, des organismes étrangers et des organisations internationales des ententes bilatérales de filtrage en vertu desquelles il leur fournit des évaluations de sécurité. Toutes les personnes concernées donnent leur consentement au préalable. Ces demandes de filtrage appartiennent généralement à l'une des deux catégories suivantes : demandes de vérification dans les bases de données ou de renseignements sur des résidents canadiens qui désirent élire domicile dans un autre pays, ou des personnes qui résident actuellement ou ont déjà résidé au Canada à qui un autre pays songe à donner accès à des informations classifiées. En 2003, le Service a traité plus de 1 200 demandes d'évaluation de sécurité dans le cadre de ce programme.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Le programme de filtrage des demandes d'immigration et des demandes de citoyenneté met en application les critères de sécurité énoncés dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et la *Loi sur la citoyenneté*, et vise à empêcher les personnes interdites de territoire d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Il se divise en quatre grands volets : les demandes de statut de réfugié, les demandes de résidence permanente, les demandes de visas soumises par des ressortissants de pays qui suscitent des craintes terroristes et les demandes de citoyenneté. L'article 14 de la *Loi sur le SCRS* autorise le Service à fournir des informations sur des questions de sécurité dans le cadre des divers processus de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté.

Les responsabilités du Service dans ce domaine ont pris de l'ampleur ces dernières années suite à l'engagement du gouvernement du Canada de contrer les menaces pour la sécurité du pays importées de l'étranger et des importantes modifications qui ont été apportées à la législation canadienne sur l'immigration. Le Service est désormais responsable du filtrage des demandes soumises de l'étranger par des ressortissants de certains pays et du contrôle de sécurité préliminaire des réfugiés.

Le Contrôle de sécurité préliminaire (CSP), qui a été mis en place sur l'initiative de l'État, soumet tous les demandeurs du statut de réfugié qui arrivent au Canada à une vérification dans les fichiers du SCRS et de la GRC dès le début du processus d'examen de leur demande. Ce programme, qui est administré en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'ASFC, permet de repérer dans le flot des réfugiés toute personne susceptible de faire peser une menace sur la sécurité du Canada et de filtrer sa demande le plus rapidement possible dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié.

Un autre programme, distinct mais complémentaire, le Programme d'interception aux points d'entrée, aide aussi à repérer rapidement dès leur arrivée au Canada les visiteurs et les demandeurs du statut de réfugié qui y sont interdits de territoire pour des raisons de sécurité et à empêcher toute personne interdite de territoire en vertu de la *LIPR* d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Si un agent de première ligne à un point d'entrée a des doutes, pour des raisons de sécurité, sur l'admissibilité d'une personne au Canada, il peut demander à un agent du SCRS de l'aider à mener une entrevue avec cette personne et de le conseiller. Des agents du Service sont affectés dans certains postes-frontières et aéroports internationaux canadiens.

Le Service filtre les demandes de résidence permanente soumises par les immigrants et les réfugiés au Canada ou à l'étranger. Il assume seul la responsabilité du filtrage des demandes de résidence permanente des immigrants et des réfugiés qui se trouvent déjà au Canada. Les demandes soumises à l'extérieur du Canada sont traitées dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration à l'étranger. Le Service partage cette responsabilité avec les représentants de l'ASFC affectés à l'étranger. En général, il ne participe au processus de filtrage uniquement à la demande de l'ASFC ou s'il reçoit des informations défavorables de sources confirmées sur un demandeur. Ce partage des tâches permet au Service de se concentrer sur les dossiers qui présentent davantage de risques.

Le Programme de filtrage des demandes de visa du Service permet de repérer les terroristes et de les empêcher d'entrer au Canada. Il vise les ressortissants ou les résidents d'un certain nombre de pays soupçonnés de soutenir des terroristes, d'appuyer ou de justifier des activités terroristes ou de servir de base au lancement d'opérations terroristes. Le Service filtre ces demandes en se fondant sur les critères de sécurité liés à l'interdiction de territoire qui sont énoncés à l'article 34 de la *LIPR* avant qu'un visa ne soit délivré.

Le SCRS fournit aussi à CIC des évaluations de sécurité sur ceux qui demandent la citoyenneté canadienne. Dans le cadre de ce processus, CIC soumet toutes les demandes de citoyenneté à l'examen du SCRS. Celui-ci le prévient lorsque ses vérifications révèlent des craintes liées à la sécurité et lui fournit une évaluation de sécurité.

Si le Service fournit à CIC des évaluations de sécurité sur les personnes qui demandent un visa canadien, la résidence permanente au Canada

comités de la haute direction présidés par le directeur du SCRS (auxquels siègent des représentants des ministères de la Justice ainsi que de la Sécurité publique et de la Protection civile) et à l'approbation de la ministre. La *Loi sur le SCRS* exige aussi l'obtention d'une autorisation judiciaire sous la forme d'un mandat de la Cour fédérale avant que certaines techniques intrusives soient utilisées. Un juge de la Cour fédérale doit être convaincu, après avoir examiné la demande de mandat et l'affidavit du Service qui l'accompagne, qu'il existe des motifs raisonnables de délivrer ledit mandat.



Getty Images

Opérations à l'étranger

Le contexte de la menace, aujourd'hui plus complexe, et l'internationalisation et la transnationalisation croissantes de celle-ci posent de nouveaux défis au Service. Pour les relever, il a dû intégrer davantage les opérations à l'étranger dans ses activités. Les sources d'informations sur la menace basées à l'étranger prédominent aujourd'hui et les enquêtes de renseignement et de sécurité commencées au Canada ne peuvent être menées uniquement à l'intérieur des frontières nationales.

Si le SCRS mène des opérations à l'étranger depuis plusieurs années, celles-ci ont toutefois gagné en complexité et deviendront encore plus complexes à mesure que le Service acquerra de l'expérience et maîtrisera de nouvelles techniques.

Analyse des renseignements

La tâche première du SCRS est de recueillir et d'analyser des informations sur les menaces pour la sécurité du Canada, d'en faire rapport au gouvernement et de le conseiller à cet égard. Quel que soit le programme opérationnel, les analystes du Service s'appuient sur leur connaissance des tendances régionales, nationales et internationales pour évaluer la qualité de toutes les informations qui ont été recueillies et les organiser en renseignements de sécurité utiles. Ils jouent un rôle utile d'intermédiaires entre les responsables de la collecte des informations et ceux qui les diffusent au sein du gouvernement fédéral et aux responsables de l'application de la loi. Le SCRS analyse les renseignements sous trois angles : stratégique, tactique ou encore selon qu'ils sont destinés au grand public.

Dans le cadre de l'analyse stratégique, le SCRS surveille et évalue toute nouvelle tendance et tout nouvel enjeu susceptible de menacer la sécurité du Canada et en fait rapport. Ces évaluations stratégiques mettent l'accent sur les menaces thématiques, internationales et potentielles et sont généralement destinées aux décideurs politiques et stratégiques.

Dans le cadre de l'analyse tactique, le Service analyse, rédige et diffuse des documents sur les menaces courantes pour la sécurité du Canada. Ce type d'analyse porte le plus souvent sur les menaces propres à une situation ou à un pays donné et répond aux besoins précis d'un client ou soutient un objectif donné. La surveillance continue qu'assurent les experts des divers secteurs permet la production de documents tactiques en temps opportun et s'inscrit en outre dans le processus d'analyse stratégique.

Le SCRS publie également des documents non classifiés, comme ceux des séries *Commentaire*, *Perspectives* et *Aperçus*, qu'il affiche sur son site Web. Ces publications fournissent aux spécialistes du renseignement, aux clients des autres ministères et au grand public, sous forme d'analyses concises et utiles, des informations sur la sécurité glanées dans diverses sources ouvertes.

Partie III

Activités opérationnelles

Collecte de renseignements

La collecte de renseignements constitue la première étape du processus qui permet au Service de jouer son rôle de conseiller auprès du gouvernement. Aux informations obtenues de citoyens, de gouvernements étrangers et de l'interception technique de télécommunications s'ajoutent celles qui sont tirées de sources ouvertes, qu'il s'agisse de journaux, de périodiques, de revues spécialisées, d'émissions radiodiffusées ou télédiffusées à l'étranger et au Canada, de documents officiels et d'autres publications.

Le Service utilise diverses méthodes de collecte d'informations pour enquêter sur les individus ou les groupes qu'il soupçonne de mener des activités préjudiciables à la sécurité nationale. Ses enquêtes lui permettent de repérer les individus suspectés d'avoir des liens avec le terrorisme, les proliférateurs d'ADM, les personnes qui agissent au Canada pour le compte de services de renseignements adverses et ceux impliqués dans des activités de crime transnational. Il doit en outre informer le gouvernement des activités influencées par l'étranger qui sont préjudiciables aux intérêts du Canada, d'une nature clandestine ou trompeuse ou qui comportent des menaces envers tout citoyen canadien.

Lorsqu'il planifie une enquête, le Service veille à maintenir un juste équilibre entre le niveau d'intrusion de celle-ci et les droits et libertés des personnes visées. L'utilisation de techniques plus intrusives comme l'interception de télécommunications est soumise à un processus rigoureux d'objections et de contrôles et, notamment, à l'examen de

Opérations d'information

Les progrès réalisés dans les secteurs des communications et de la technologie de l'information au cours des dernières décennies ont révolutionné l'efficacité des moyens de production des biens et de prestation des services. Toutefois, la dépendance croissante à l'égard des réseaux informatiques crée de nouvelles failles. L'exploitation de l'infrastructure essentielle du Canada repose en grande partie sur les réseaux informatiques. La protection de ces réseaux devient



Aaron Harris, PC

donc de plus en plus une question de sécurité nationale. Certains adversaires estimeront peut-être que l'infrastructure d'information essentielle d'un pays constitue une cible aussi intéressante que ses biens meubles. Les cyberattaques peuvent être le fait aussi bien de pays étrangers que de terroristes qui défendent des convictions politiques, idéologiques ou religieuses ou de pirates informatiques qui n'ont d'autre but que de nuire, et la géographie ne constitue pas un obstacle. La récente prolifération de virus et de vers destructeurs propagés par l'Internet et le courrier électronique a soulevé l'intérêt des médias et sensibilisé la population à l'importance de protéger l'information et aux conséquences désastreuses de telles attaques. Le Service a repéré cette menace il y a plusieurs années déjà et continue de surveiller ce risque croissant, collaborant avec les autres ministères fédéraux et les services de renseignements alliés pour conseiller le gouvernement sur la menace potentielle liée aux opérations d'information.

Activités criminelles transnationales

Le problème que posent les activités criminelles transnationales à la communauté internationale ne cesse de s'accentuer. Elles se traduisent par la mondialisation des activités criminelles organisées comme le trafic de stupéfiants, l'immigration clandestine, la corruption, la contrebande d'armes et le blanchiment d'argent. Dans le domaine des télécommunications et des opérations financières, les progrès technologiques ont aboli les frontières, réduisant du coup les obstacles aux activités criminelles organisées. Les organisations criminelles transnationales compromettent l'ordre public et affaiblissent le tissu social même d'une société démocratique et respectueuse des lois comme le Canada, ce qui se répercute directement sur le sentiment de sécurité, de confiance, d'ordre et d'appartenance de la population. Cette forme de criminalité menace aussi sérieusement la sécurité économique du pays puisque ses principales activités sapent les rouages d'une économie de marché. Nombre de grandes organisations criminelles transnationales actives un peu partout dans le monde sont présentes au Canada.

Le Service participe aux efforts d'ensemble du gouvernement du Canada pour lutter contre la menace associée au crime organisé en lui fournissant des renseignements stratégiques sur l'ampleur et la nature des menaces pour la sécurité du Canada et en communiquant des informations tactiques aux organismes d'application de la loi compétents. Les relations que le Service entretient avec des services de renseignements étrangers l'aident dans son enquête sur cette menace et l'analyse de ce problème mondial.

Espionnage et ingérence étrangère

Depuis la fin de la guerre froide, la menace que représentent l'espionnage traditionnel et l'ingérence étrangère a changé sans toutefois diminuer. Certains de ceux qui s'y livrent sont nouveaux et certains anciens adversaires sont aujourd'hui des alliés, mais de nombreux gouvernements étrangers prennent toujours le Canada pour cible. L'arrestation en 1996 au terme d'une enquête du SCRS de deux espions russes qui se faisaient passer pour des citoyens canadiens a montré que la menace de l'espionnage est toujours bien réelle.

Les services de renseignements de gouvernements étrangers cherchent toujours à obtenir des informations sur les progrès scientifiques et technologiques du Canada et ses infrastructures essentielles dans les secteurs de l'économie et de l'information, ainsi que des renseignements militaires et d'autres informations classifiées du gouvernement, compromettant ainsi sa sécurité nationale. Nos adversaires mettent à profit de nouvelles compétences, des connaissances spécialisées et des technologies de pointe pour acquérir des renseignements, obligeant le Service à trouver des façons nouvelles et innovatrices de contrer les menaces. En dépit des sérieux avertissements du gouvernement, certains pays continuent d'utiliser leurs services de renseignements pour surveiller, manipuler et même menacer ou exploiter les émigrés qui vivent au Canada. Comme les enquêtes sur les activités traditionnelles de collecte de renseignements et d'ingérence étrangère nécessitent de la finesse et, en conséquence, de nombreuses ressources, le Service consacre toujours beaucoup de ressources à la lutte contre ces menaces.

Sécurité économique

Dans un effort pour accroître la compétitivité économique de leur pays et le niveau de vie de leur population, certains gouvernements étrangers ont recours à l'espionnage économique contre les pays technologiquement et industriellement avancés comme le Canada. Cette forme d'espionnage peut être définie comme suit : activités illégales, clandestines ou coercitives d'un gouvernement étranger en vue d'obtenir secrètement des renseignements économiques, par exemple des renseignements exclusifs ou des informations sur des techniques brevetées, pour en tirer un avantage économique. Plusieurs secteurs de l'économie canadienne sont jugés sensibles et susceptibles d'être pris pour cibles par des intérêts étrangers, notamment l'aérospatiale, la biotechnologie, l'industrie chimique, les communications, l'infotechnologie, les mines et la métallurgie, l'énergie nucléaire, les industries pétrolière et gazière et l'environnement. Certains gouvernements étrangers ordonnent à leurs ministères, leurs sociétés d'État et leurs services de renseignements de faire de l'espionnage économique au Canada. Ils font par exemple appel à cette fin à leurs ressortissants – étudiants et scientifiques invités, participants à des programmes d'échange, délégations, gens d'affaires et émigrés – au Canada. Le Programme de liaison et de sensibilisation du Service vise à sensibiliser davantage le secteur privé et les ministères fédéraux à cette menace pour limiter le vol d'informations économiques.

En ce qui concerne l'espionnage économique, le SCRS a pour mandat d'enquêter sur les activités clandestines des gouvernements étrangers qui peuvent être préjudiciables aux intérêts économiques et commerciaux du Canada et à ses intérêts en matière de politique étrangère. Il veut pouvoir prévenir le gouvernement lorsque les règles du jeu normalement équitables sur le marché libre sont délibérément enfreintes et désavantagent l'industrie canadienne.



Presse canadienne

Un nombre sans cesse croissant d'État et d'acteurs non-étatiques redoublent désormais d'efforts en vue de concevoir et de fabriquer des ADM. Les pays qui cherchent à se doter de telles armes sont souvent incapables de les concevoir et de les produire seuls et cherchent donc à se procurer à l'étranger, y compris au Canada, les composants, la technologie et le savoir-faire indispensables qui leur font défaut. Pour contrer cette menace, le Service recueille des informations, maintient des contacts étroits avec les autres ministères fédéraux et les services étrangers et conseille le gouvernement du



Stringer, Associated Press

Canada sur la doctrine des divers États et groupes terroristes, ainsi que sur leurs efforts pour acquérir ce dont ils ont besoin pour fabriquer ces armes.

Dans les années 1980 et au début des années 1990, l'analyse du Service sur la prolifération et le transfert de technologie concluait que les secteurs canadiens de haute technologie étaient systématiquement pris pour cible par certains pays et qu'une poignée d'entreprises de pointe étaient dans la ligne de mire de services de renseignements adverses.
Il ne faisait en outre aucun doute à l'époque que certains gouvernements étrangers envoyaient aussi des étudiants et des scientifiques au Canada pour qu'ils acquièrent l'expertise et la technologie nécessaires à la fabrication d'ADM.

Aujourd'hui, la prolifération des ADM et de leurs vecteurs fait peser une menace grave sur la paix et la stabilité internationales, car elle se trouve au coeur des tensions géopolitiques internationales. Bon nombre des pays qui cherchent à acquérir ou à fabriquer des ADM continuent par ailleurs de soutenir le terrorisme dont ils font un instrument de politique intérieure. Le nouveau visage du terrorisme ne permet plus désormais d'exclure que des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires soient utilisées au cours d'attentats. L'utilisation fructueuse de telles armes pourrait avoir des effets dévastateurs. Al-Qaïda, par exemple, cherche sérieusement à se procurer des armes CBRN.

Espionnage et activités influencées par l'étranger

Lorsque le SCRS a été créé en 1984, ses activités étaient principalement axées sur la lutte contre l'espionnage et les activités influencées par l'étranger. Durant la guerre froide, lorsque les États-Unis et l'Union soviétique s'opposaient dans une course aux armements nucléaires, les pays du bloc soviétique cherchaient à surpasser les pays occidentaux en menant des activités d'espionnage complexes, axées sur le renseignement politique et militaire. Cette menace a changé depuis la désintégration du bloc soviétique et la chute du rideau de fer. L'espionnage est toujours aussi menaçant, mais les progrès technologiques et la concurrence économique internationale croissante ont fait surgir de nouvelles menaces tout aussi graves, par exemple l'espionnage économique, les opérations d'informations et la criminalité transnationale.

Le terrorisme parrainé par l'État fait peser une menace sur la sécurité au Canada et à l'étranger. Plusieurs groupes terroristes dont on sait qu'ils bénéficient du soutien de gouvernements nationaux, par exemple le Hezbollah libanais, sont représentés au Canada. En outre, de nombreux Canadiens et organisations canadiennes sont présents dans des régions du monde où ils pourraient être la cible de tels groupes terroristes. Le Service continue de surveiller les activités des pays qui soutiennent le terrorisme et les groupes terroristes qu'ils appuient.

Tendances inquiétantes

Au fil des ans, le Service a été témoin de l'évolution du terrorisme; il se doit d'être à l'affût des différentes tendances pour avertir le Canada et les Canadiens de la menace terroriste et les aider à se protéger contre celle-ci. Le terrorisme politique des années 1980, tel que le pratiquait en Europe des groupes comme la Rote Armee Fraktion (Fraction armée rouge) ou les Cellules communistes combattantes et, au Canada, Action Directe, reposait sur une idéologie politique. De nos jours, la religion est souvent invoquée pour justifier la violence terroriste. À une certaine époque, la plupart des militants étaient issus de la classe moyenne. Il n'en est plus de même aujourd'hui; les terroristes se recrutent dans toutes les classes et toutes les couches sociales. Ahmed Ressam, par exemple, ne visait aucun objectif politique quand il a tenté de commettre un attentat terroriste contre l'aéroport de Los Angeles en 1999. Il était guidé par l'extrémisme religieux.

Le Service a souvent eu affaire dans le passé à des organisations centralisées et très disciplinées. Aujourd'hui, la menace terroriste est complexe et changeante. Certains groupes n'ont aucune organisation formelle, tandis que d'autres sont toujours très structurés. Certains n'hésitent pas pour atteindre leurs objectifs à conclure des alliances stratégiques entre eux et même avec des organisations rivales.

De plus en plus de groupes terroristes mettent à profit les avantages qui découlent des percées technologiques ainsi que des progrès dans les domaines des communications et du transport. Les communications sans fil, l'Internet, le cryptage et les virements électroniques de fonds, pour ne citer que ces quelques exemples, leur permettent de communiquer secrètement entre eux et de maintenir le contact. Toutes ces avancées multiplient les défis que doivent surmonter ceux qui sont chargés d'enquêter sur leurs activités.

Les terroristes réfléchissent aussi à de nouvelles armes meurtrières pour que leurs attentats fassent le plus de victimes et de dégâts possibles. Ils ne recourront pas nécessairement à des armes biologiques, chimiques ou nucléaires pour ce faire. Ils pourraient tout aussi bien utiliser une arme radiologique de fabrication artisanale (explosif détonant allié à de la matière radioactive qui contaminera le site de l'explosion et les environs) ou un engin thermobarique (explosif à haute puissance allié à une matière inflammable qui dégageront une chaleur intense et provoqueront une explosion plus puissante et plus destructrice). Il y a dix ans à peine, les terroristes commettaient des actes de violence pour impressionner ceux qui en étaient témoins. Aujourd'hui, ils n'hésitent pas à tuer les témoins pour atteindre leur but.

La guerre contre le terrorisme se poursuivra et évoluera à mesure que les parties en présence s'adapteront aux nouvelles réalités internationales. Au cours de la prochaine année, al-Qaïda continuera sans doute de commettre des attentats suicide sporadiques, multiples et coordonnés dans le but de faire le plus grand nombre possible de victimes et d'infliger le plus de dégâts possibles.

Le Canada n'est pas à l'abri du terrorisme. Comme il joue toujours un rôle actif dans la lutte internationale contre le terrorisme, il sera de plus en plus menacé par les organisations terroristes transnationales. Le SCRS continuera en collaboration avec ses partenaires de contrer les opérations terroristes, de démanteler les réseaux de financement du terrorisme au Canada et d'empêcher les membres des organisations terroristes de trouver refuge en territoire canadien.

Prolifération

La menace liée à la prolifération des armes de destruction massive (ADM) – nucléaires, chimiques et biologiques et à leurs vecteurs – est complexe et universelle et mine à la fois la sécurité du Canada et la stabilité internationale.

Un certain nombre de groupes ou d'individus associés à des organisations terroristes internationales sont représentés ou sont actifs au Canada. La plupart de leurs activités, qu'il s'agisse de collecter des fonds, de faire du lobbyisme par l'entremise d'organisations de façade, de soutenir des opérations terroristes, de mener des activités d'acquisition, de planifier et d'organiser des activités terroristes à l'étranger et de contraindre et de manipuler les membres des communautés d'émigrés, ont pour but d'appuyer des actions exécutées à l'étranger, souvent dans le cadre de conflits régionaux.

Extrémisme religieux

L'extrémisme sunnite demeure la cible première du programme de lutte contre le terrorisme du SCRS. Depuis les attentats de septembre 2001, le mode opératoire des terroristes sunnites – plusieurs attentats à la bombe coordonnés visant des cibles civiles – est douloureusement familier. Les opérations menées en Turquie et au Maroc en 2003 montrent que la menace n'a pas diminué et qu'elle plane désormais sur des pays qui avaient été épargnés jusqu'ici.

Le but avoué de nombre de groupes terroristes sunnites, dont al-Qaïda, est d'éliminer toute influence occidentale et toute forme de gouvernement laïc dans les pays musulmans et d'y instaurer des États théocratiques basés sur leur interprétation de la loi islamique. Dirigé par Oussama ben Laden, al-Qaïda, qui est décrit comme un réseau, fait fonction d'organisme de coordination des groupes terroristes sunnites. Il s'est révélé le plus meurtrier de tous les groupes terroristes et la forme de terrorisme qu'il privilégie ignore les frontières nationales et le cadre structurel des organisations.



Jacques Boissinot, PC

Violence séparatiste

La violence séparatiste déchire toujours diverses communautés et s'infiltre souvent dans le tissu social multiculturel canadien. Au Sri Lanka, par exemple, une guerre civile meurtrière semble sur le point de dégénérer une fois de plus en conflit armé malgré les négociations de paix en cours. Une des parties au conflit, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul ou TLET, forment une organisation très bien structurée. Ce sont eux qui ont eu recours les premiers aux commandos suicide dans le cadre d'opérations terroristes. Leur présence au Canada, comme celle d'autres groupes terroristes de la même eau, a un impact sur la vie des nouveaux Canadiens qui fuient l'agitation politique.

Extrémisme intérieur

La menace de violence terroriste n'émane pas exclusivement de l'étranger, mais peut aussi prendre naissance au Canada même. Elle peut être le fait de n'importe quel groupe radical canadien, qu'il s'agisse du mouvement néo-nazi, de la frange violente de divers groupes voués à la défense d'une seule cause, par exemple l'environnement et les droits des animaux, ou du mouvement antimondialisation. Le Canada est un pays composite où les débats démocratiques et ouverts à caractère politique, linguistique, ethnique ou religieux sont monnaie courante. Il existe cependant une frange d'individus sans attaches particulières et portés à la violence qui sont susceptibles de recourir à la violence pour atteindre leur but. Depuis sa création, le Service doit conseiller le gouvernement sur ces tentatives de recours à la violence, conformément aux principes énoncés dans la *Loi sur le SCRS*, sans toutefois empêcher l'expression légitime d'opinions politiques, même si elles diffèrent de celles de la majorité de la population canadienne.

Terrorisme parrainé par l'État

Il faut continuer de recueillir des renseignements sur les menaces que représentent les États qui soutiennent le terrorisme dans le cadre de leur politique nationale. Plusieurs pays aident toujours les groupes terroristes, par exemple en leur apportant un appui financier ou encore en leur offrant des facilités d'entraînement ou un sanctuaire.

Partie II

Menaces prioritaires

Terrorisme

Porteuse de toutes les promesses, l'évolution géopolitique des années 1990 a sonné le glas de la rivalité entre les superpuissances et donné naissance à des structures de pouvoir et d'influence instables presque partout sur la planète. Ces changements, auxquels se greffent les conflits ethniques et religieux, ont créé de l'instabilité et un climat favorable au terrorisme. Le nombre d'attentats terroristes a diminué dans les dernières années du siècle précédent, mais le nouveau millénaire a enregistré une augmentation des attentats meurtriers et aveugles. En outre, la nature même du terrorisme a changé par rapport à ce qu'elle était il y a ne serait-ce que quelques années, et elle continue d'évoluer.

Le terrorisme se répartit à peu près en quatre catégories :

- l'extrémisme religieux (les groupes sunnites représentant actuellement la menace la plus sérieuse);
- la violence sécessionniste (englobe par exemple les mouvements séparatistes armés à l'étranger);
- l'extrémisme intérieur (est le fait entre autres des éléments violents au sein des mouvements antimondialisation et la suprématie de la race blanche);
- le terrorisme parrainé par les États.

De nos jours, les terroristes planifient des opérations plus meurtrières et choisissent leurs tactiques en conséquence, de sorte qu'un manque de renseignements pourrait avoir de graves conséquences. Même si les terroristes préfèrent manifestement les engins explosifs conventionnels, il n'est désormais plus jugé impossible qu'ils se procurent une arme de destruction massive (chimique, biologique, radiologique ou nucléaire [CBRN]) et l'utilisent. Les sources d'alimentation en nourriture et en eau potable, les centres urbains densément peuplés et l'infrastructure essentielle aux activités gouvernementales et économiques pourraient alors être pris pour cibles. La lutte contre al-Qaïda et ses partisans doit désormais prendre en compte l'évolution des tactiques, l'utilisation possible d'armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, et les menaces qui pèsent sur les infrastructures essentielles.

Le succès de certaines mesures d'application de la loi, par exemple des arrestations, des renvois du Canada et l'identification des sources du financement du terrorisme, a atténué la menace que représentent ces groupes sans toutefois l'éliminer. La priorité première du Service sera de contrer cette menace et une part importante de ses ressources continuera d'y être consacrée.



Jalil Bounhar, AP

Outre les dangers associés au terrorisme, les programmes de prolifération d'armes de destruction massive d'un nombre croissant de pays représentent une menace considérable pour la paix et la stabilité dans le monde et, en conséquence, pour la sécurité du Canada. Le Canada est un signataire de plusieurs accords et traités internationaux qui visent à interdire la mise au point et le transfert de telles armes.

Les menaces pour la sécurité du Canada émanent toujours d'organisations criminelles internationales qui minent l'intégrité d'institutions publiques et privées. D'autres menaces émanent des pays qui consacrent d'importantes ressources à l'espionnage en vue d'acquérir des informations qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de renseignements militaires, politiques et économiques en recourant à des moyens clandestins. Enfin, les activités d'ingérence de gouvernements qui cherchent à manipuler les communautés d'expatriés au Canada constituent une autre source d'inquiétude.

En outre, un peu partout dans le monde, les secteurs public et privé dépendent de plus en plus des réseaux informatiques dans l'exercice de leurs activités courantes et la prestation de services à la population. Le spectre de la menace associée aux changements technologiques ne cesse d'évoluer, au même titre que les outils et les techniques inventés pour attaquer et exploiter les réseaux informatiques. L'infrastructure essentielle canadienne n'est plus à l'abri des interférences ou des cyberattaques. Une importante portion de celle-ci est reliée directement à des infrastructures semblables ailleurs dans le monde et, notamment, aux États-Unis. La panne d'électricité du mois d'août 2003 a montré quels effets d'ordre économique, matériel et psychologique pouvait avoir la mise hors service d'une infrastructure essentielle. Un attentat terroriste contre une telle infrastructure au Canada ou dans un pays auquel il est relié pourrait avoir des répercussions graves.



Partie I

Menaces pour les intérêts du Canada

La principale menace qui pèse sur le Canada vient du terrorisme. Parce qu'il joue toujours un rôle actif dans la lutte internationale contre le terrorisme, le Canada sera de plus en plus menacé par les organisations terroristes transnationales. Dans l'ensemble, les groupes, les individus et les États demeurent clairement disposés à recourir à la violence pour atteindre des objectifs politiques, religieux, idéologiques et territoriaux. Comme les méthodes des terroristes ainsi que les moyens et la technologie dont ils disposent évoluent sans cesse, les gouvernements et les forces de sécurité sont soumis à des exigences de vigilance accrue dont ils s'acquittent en analysant la menace et en élaborant des ripostes créatives et coordonnées. La grande priorité nationale demeure la même : tout mettre en oeuvre pour éviter qu'un attentat terroriste soit commis ou planifié au Canada.

Tout porte à croire à l'heure actuelle que la menace terroriste s'accroît, plus particulièrement celle qui est associée aux extrémistes sunnites qui ont adopté l'idéologie d'al-Qaïda ou la soutiennent. Oussama ben Laden a juré d'utiliser al-Qaïda pour frapper les États-Unis et leurs alliés, dont le Canada.

Les récents attentats commis par des groupes extrémistes sunnites au Maroc, en Turquie, en Arabie saoudite et en Indonésie ont montré que peu de régions du monde sont à l'abri de cette menace. En outre, des tentatives d'attaques terroristes orchestrées par ces groupes ont été déjouées au Royaume-Uni, en France et en Italie. Al-Qaïda fait toujours peser une menace grave sur le monde et d'autres attentats sont à prévoir.

Table des matières

Avant-propos i

Partie I
Menaces pour les intérêts du Canada 1

Partie II
Menaces prioritaires 3

Terrorisme 3
Prolifération 5
Espionnage et activités influencées par l'étranger 6

Partie III
Activités opérationnelles 9

Collecte de renseignements 9
Opérations à l'étranger 10
Analyse des renseignements 10
Liaison avec le gouvernement 11
Liaison avec l'étranger 12
Filtrage de sécurité 12

Partie IV
Ressources humaines 15

Partie V
Défis 17

Contexte sans cesse changeant de la menace 17

Le Service demeure au courant des nouvelles menaces et tactiques terroristes qui pourraient toucher les Canadiens. Un nombre considérable de groupes terroristes dans le monde sont représentés au Canada, l'extrémisme islamique sunnite constituant la principale source de préoccupation en ce qui concerne le programme antiterroriste. Le Canada doit aussi faire face, dans une moindre mesure, à des questions nationales pouvant provoquer des actes extrémistes. La protection du public contre de telles menaces reste la priorité numéro un du Service. Depuis le 11 septembre 2001, les capacités d'enquête, d'analyse et de liaison du Service sont mises à rude épreuve. Les domaines opérationnels qui ont pris beaucoup d'ampleur sont le filtrage des demandes d'immigration, le filtrage de sécurité pour le gouvernement, l'inscription des entités terroristes et le financement du terrorisme.

Une autre priorité du Service est la lutte contre les menaces que constitue les armes de destruction massive et les armes conventionnelles, y compris l'utilisation illicite de technologies qui autrement seraient légitimes. Le SCRS fait appel à sa direction de la lutte contre la prolifération afin de recueillir des informations sur les programmes menés par des gouvernements étrangers pour mettre au point des armes biologiques, chimiques et nucléaires. Les agents du Service évaluent les menaces que peuvent constituer les armes de destruction massive pour le Canada ou les intérêts canadiens et distribuent ces évaluations à l'ensemble de la communauté de la sécurité et du renseignement.



SCRS

Les autres priorités comprennent de faire enquête sur les menaces que constituent l'espionnage et l'ingérence étrangère, le crime organisé transnational, la sécurité économique du Canada, la défense contre les cybermenaces pesant sur les infrastructures essentielles, et la protection des informations confidentielles du gouvernement du Canada contre des gouvernements étrangers et d'autres entités qui constituent peut-être une menace pour la sécurité des Canadiens.

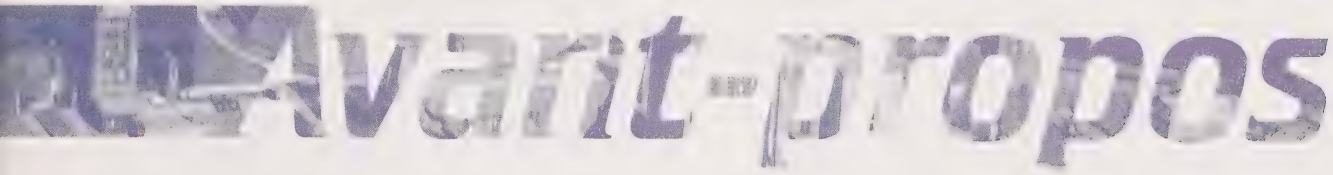
En 2003, le programme du SCRS de contrôle de sécurité préliminaire des demandeurs du statut de réfugié au Canada a pris de l'ampleur. Ce programme s'avère un moyen efficace de repérer et de filtrer le plus tôt possible, dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié, ceux qui, dans le flot des réfugiés, ont un passé criminel et pourraient constituer une menace pour la sécurité.

La gestion des ressources humaines du Service demeure un important défi. Pour pouvoir exercer son mandat, le SCRS doit attirer des gens compétents, bien formés et motivés. L'augmentation budgétaire annoncée après les événements de 2001 a donné au SCRS les ressources financières nécessaires pour recruter de nouveaux agents de renseignements afin de satisfaire aux exigences opérationnelles croissantes. Toutefois, il faudra attendre un certain temps avant que ces nouveaux agents soient formés et acquièrent l'expérience nécessaire pour être pleinement opérationnels.

Le Service doit continuer de faire preuve de souplesse pour pouvoir s'adapter aux principales menaces et concentrer ses ressources sur celles-ci. Nos cibles, bien qu'elles soient regroupées dans les grands centres urbains, se répartissent dans une vaste région géographique. La guerre au terrorisme subira sans aucun doute de nombreuses transformations, les deux parties dans ce conflit devant s'adapter aux nouvelles réalités mondiales. Les récents événements ont montré que le Canada n'est pas à l'abri d'un acte terroriste, mais le SCRS maintiendra sa capacité de prévenir le gouvernement pour répondre aux besoins changeants du pays en matière de renseignements de sécurité.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent une description détaillée du contexte de la sécurité en 2003 et des mesures prises par le SCRS.

Le treizième Rapport public annuel du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) fait la récapitulation des événements qui ont marqué l'année 2003 pour le SCRS. Il présente le contexte mondial de la menace en 2003, ses répercussions sur le Canada et les mesures prises par le SCRS. Ce rapport met aussi en lumière quelques-uns des défis que le Service doit relever pour assurer la sécurité du Canada. Le SCRS produit un Rapport public depuis que le Comité spécial sur l'examen de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité et de la Loi sur les infractions en matière de sécurité a établi en 1990 qu'un tel rapport était nécessaire pour mieux faire connaître aux parlementaires et au public le mandat et les fonctions du SCRS.



Avant-propos

En 2003, le contexte mondial de la sécurité a atteint un niveau d'instabilité qui ne s'était pas vu depuis des années. Les nombreuses tensions partout dans le monde, découlant principalement d'activités terroristes, continuent de laisser craindre de graves conséquences pour les pays occidentaux, dont les ressources dans le domaine de la sécurité, y compris celles du SCRS, sont ainsi soumises à d'énormes pressions. Les moyens dont disposent les terroristes et l'évolution de leurs méthodes opérationnelles, comme dans le secteur des communications, ainsi que la configuration asymétrique des organisations terroristes modernes rendent extrêmement difficile et coûteuse l'infiltration de ces groupes. Pour s'opposer à eux avec succès, les forces de sécurité doivent faire preuve d'une vigilance constante et coopérer entre elles de façon innovatrice.

Les événements du 11 septembre 2001 nous ont fait comprendre, entre autres, qu'il est de plus en plus nécessaire de partager les informations. C'est ainsi que le SCRS a créé en 2003 le Centre intégré d'évaluation de la sécurité nationale (CIESN) pour assurer le partage et l'analyse des renseignements concernant la sécurité nationale et leur diffusion à l'ensemble de l'appareil canadien de la sécurité.

Depuis toujours, de nombreuses menaces pesant sur la sécurité du Canada prennent naissance hors du pays et nécessitent des enquêtes à l'étranger. Comme le contexte de la menace revêt un caractère de plus en plus international et transnational, plus que jamais des sources étrangères d'informations liées à la menace sont essentielles aux enquêtes du SCRS.

Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet : www.csis-scrs.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2004
N° de cat. JS71-2/2003-1
ISBN 0-662-67907-5

Fibres recyclées après consommation

Papier sans acide

Pensez à recycler

Ce document est imprimé avec de l'encre sans danger pour l'environ



Service canadien du
renseignement de sécurité

Rapport public 2003

Canada

Government
Publication

1
80
7

Canadian Security
Intelligence Service

Service canadien du
renseignement de sécurité

Public Report
2004-2005



Canada

Public Contact

For more information, please contact:
Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca



© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2006
Cat No. PS71-2004
ISBN 0-662-67907-5

Think recycling

Recycled
post-consumer fibre

Acid-free paper

This document is printed with
environmentally friendly ink

Table of contents

A Changed World 1

Priorities 1

Terrorism 1
Extremists and Terrorists in Canada 3
Al Qaeda and Like-Minded Groups 4
Secessionist Violence 4
Domestic Extremism 5
Trends and Developments 6
Proliferation 7
Espionage and Other Foreign-Influenced Activities 8

How We Meet Our Responsibilities 9

Collecting Intelligence 9
Analysis and Reporting 10
Security Screening 11
Immigration and Citizenship Screening 11
Government Screening 13
Foreign Screening 14
Improving National Security Through Partnerships and Information-Sharing 14
Earning Trust Through Accountability 16
Outreach to the Public 19

Maximizing Our Resources 21

Human Resources 21

Recruiting and Training 21

A Diverse Workforce and a Respectful Workplace 22

Promoting Official Languages 23

Financial Resources 24

Figure 1: Human Resources 25

Figure 2: Financial Resources 26

The *CSIS Public Report for 2004-2005* was delayed as the Service was shifting the period of review from the calendar to the fiscal year. This report covers the period from April 1, 2004 to March 31, 2005.

A Changed World

Canada's threat environment has changed dramatically since 1984, when the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) was created. At that time, the main global concern was the rivalry between the United States and the Soviet Union. CSIS focused most of its efforts and resources on threats posed by espionage activities, clandestine foreign interference and subversion.

In the early 1990s, transnational terrorism began to emerge as the most serious security threat. Today, terrorism is the primary focus of the Service. However, two other serious threats continue to demand attention: (1) the worldwide proliferation of weapons of mass destruction; and (2) espionage and other foreign-influenced activities.

Priorities

Terrorism

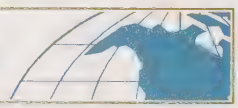
The Service's highest priority in 2004-2005 was to safeguard against the possibility of a terrorist attack occurring in or originating from Canada. Associated with this, CSIS sought to stop terrorist fundraising and related activities from occurring in Canada.

Terrorism is not new to Canada. The 1985 bombing of Air India Flight 182 was the single most lethal terrorist act in Canadian history. However, the current terrorist threat should not be underestimated. Because Canada plays a military role in Afghanistan, it is a terrorist target and has been specifically named as such by Osama Bin Laden. And while Canada has not yet been directly attacked, terrorist acts have claimed the lives of Canadians: 24 in the 9/11 attacks and 2 as a result of the 2002 bombings in Bali. More recently, Cpl. Jamie Brendan Murphy of the Canadian Forces was killed by a suicide bomber in January 2004 while on duty in Afghanistan.

Other factors contribute to the seriousness of the threat:

- Persons trained in terrorist training camps as well as veterans of campaigns in Afghanistan, Bosnia, Chechnya and elsewhere are known to reside in Canada.
- Canadians who have travelled to Iraq to fight in the insurgency may return home with new skills and new motivations.
- A relatively large number of terrorist groups are known to be operating in Canada, engaged in fundraising, procuring materials, spreading propaganda, recruiting followers and conducting other activities.
- Terrorist groups continue to intimidate and exploit Canada's immigrant and expatriate communities, sometimes through front organizations.
- Canadian residents and citizens are known to have planned operations against foreign targets, and to have personally participated in them.
- Terrorists in Canada have conducted preliminary reconnaissance against potential Canadian targets.

Canadian Terrorists Active Overseas



Abdel Rahman Jabarah was sought for his involvement in the bombing of residential compounds in Riyadh, Saudi Arabia, in May 2003. In July 2003, he died in a gun battle with Saudi security forces.

His brother, Mohammed Jabarah, was involved in a foiled plot to attack foreign embassies in Singapore. He is currently detained in the United States.

Kassem Daher was imprisoned in Lebanon for his involvement in an armed clash between a radical Islamic group and Lebanese forces in early 2000.

Abderraouf Jdey and Faker Boussora both attended Al Qaeda training camps. Jdey made a "suicide video" for Al Qaeda in which he pledged his life for the movement. Both are still at large and believed to be operationally active abroad.

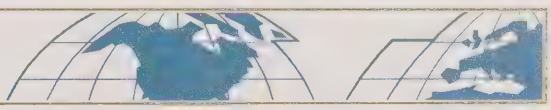
Extremists and Terrorists in Canada

In 2004-2005, several citizens of other countries were held or continued to be constrained under security certificates. These included: Ernst Zundel, a leader within the Canadian and international White Supremacist movement; Mohamed Mahjoub, a member of Vanguards of Conquest, a radical wing of the Egyptian Islamic Jihad; Mahmoud Jaballah, senior operative of the Egyptian Islamic terrorist organization Al Jihad; and Hassan Almrei, Mohamed Harkat, and Adil Charkaoui, suspected of association with Al Qaeda.

The security certificate process prevents Canada's immigration laws from being misused by the few who would seek to undermine the security of Canadians and the multicultural society in which we live. It enables the government to seek removal of a permanent resident or a foreign national based on information that, if disclosed, would be injurious to national security or the safety of any person.

Certificates are used only to remove non-citizens who pose the greatest threat to Canada and Canadians. A security certificate is issued in exceptional circumstances and the measure is employed judiciously. Since 1991, only 27 certificates pertaining to 26 individuals have been issued.

Massacre in Spain



On March 11, 2004, in Madrid, 10 explosive devices were detonated on four commuter trains during the morning rush hour, killing 200 people and injuring more than 1,400.

Investigations pointed toward a cell of Moroccan nationals in Spain. Within a month, police had arrested or detained more than 20 people. Apparently, none had previously attended terrorist training camps or participated in terrorist attacks outside Spain.

On April 2, Spanish authorities thwarted an attempted bombing of the track of a high-speed train. Shortly afterward, police identified an apartment south of Madrid as the base of operations for individuals suspected in both cases. They raided the apartment on April 3; trapped inside, the suspected terrorists set off explosives, killing themselves and one of the policemen in the blast.

The explosives were found to be of the same type used in the March 11 attacks and the attempted railway bombing. It is generally assumed that the terrorists who died in the apartment were responsible for both attacks.

By the end of the year, further arrests had been made and the pursuit of other suspects continued.

Al Qaeda and Like-Minded Groups

The stated goals of Al Qaeda and similar groups are to eliminate Western influence and secular forms of government in Muslim countries, and to establish theocratic states adhering to what most commentators see as a radical and distorted interpretation of Islamic law and history.

Headed by Osama Bin Laden, Al Qaeda is an umbrella organization for a wide array of terrorist groups. It is really a network of individuals and organizations acting both independently and in cooperation with each other. The network is ever-changing, making it an elusive target for intelligence agencies.

During the reporting period, terrorists struck in many countries. Outside of Israel, Iraq and Afghanistan, the highest death tolls were in Southeast Asia (Indonesia, Thailand and the Philippines), Spain, Uzbekistan and Bangladesh. Other attacks were thwarted by authorities in several countries, including the United Kingdom, France and Italy.

A growing number of countries are experiencing attacks by terrorist groups affiliated with Al Qaeda. Because this form of terrorism ignores borders, it is characterized as transnational terrorism.

Secessionist Violence

Secessionist violence in different regions of the world can affect Canada's ethno-cultural communities. For example, the long-standing conflict in Sri Lanka has had an impact on Sri Lankan immigrants in Canada: the Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE), a sophisticated organization that pioneered the use of human suicide bombers, have actively recruited and raised funds among Canada's Tamil immigrant community.

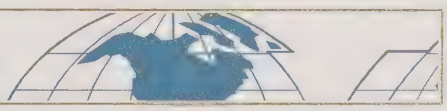
Another group with secessionist goals and links to Canada is the Kongra-Gel, a Kurdish group formerly known as the PKK. [1] In June 2004, the group renewed its campaign of terrorism against the Turkish government.

Domestic Extremism

Terrorist violence in Canada is not always related to conflicts beyond our borders. In fact, several violent campaigns have been conducted by homegrown terrorists, including the Front de libération du Québec in the 1960s and 1970s, and Direct Action, responsible for the 1982 BC Hydro and Litton Industry bombings.

Even today, a number of people are prepared to resort to violence to achieve their goals. Among these are neo-Nazis and violent fringe elements of single-issue groups from the ecological, animal-rights and anti-globalization movements. CSIS respects the rights of all to political dissent and freedom of speech. At the same time, the Service continuously assesses the potential for violence resulting from the activities of members of such groups.

The Beslan School Siege



On September 1, 2004, 33 armed terrorists took approximately 1,300 schoolchildren and adults hostage at School Number One in the town of Beslan in the Russian republic of North Ossetia.

Shortly afterward, the terrorists executed 20 adult male hostages, wired the school with explosives, and threatened to execute or blow up more hostages. They also refused to allow food, water or medicine to be delivered to the hostages. Among their demands was the withdrawal of all Russian troops from Chechnya. Attempts to negotiate an end to the standoff failed.

On the third day, amid much confusion, a massive battle took place between the hostage-takers and Russian security forces, during which the terrorists detonated their explosives. As a result, approximately 339 people were killed. At least 171 of them were children; only 11 were soldiers. Approximately 445 people were wounded. All but one of the hostage-takers died in the battle.

[1] The PKK is listed as a terrorist entity for the purposes of Part II.1 of the *Criminal Code of Canada*.

Trends and Developments

Transnational terrorist groups today are increasingly sophisticated. Many of their members are well-educated and multilingual. A growing number are skilled in modern technology and use it to communicate with each other via encrypted messages, to transfer funds electronically, and to mount cyberattacks against private-sector and government targets.

In 2004-2005, terrorists continued to:

- display a willingness to die for their cause(s);
- augment their ranks, largely as a result of the conflict in Iraq;
- launch attacks globally, including in countries not previously targeted;
- target "soft" (i.e. non-military) targets, with the aim of killing as many people as possible;
- demonstrate outstanding operational security, highly effective planning skills and the ability to run operations in several countries simultaneously;
- exploit and intimidate immigrant communities;
- attempt to acquire more lethal weapons, including chemical, biological, radiological and nuclear devices;
- further refine their use of the Internet, particularly Internet news media, as a propaganda and recruitment tool;
- equip themselves with sophisticated devices and weaponry, including rockets and missiles; and
- recruit a growing number of young, second-generation immigrants with little or no previous link to terrorism.

Organizationally, Al Qaeda and its affiliates have become increasingly dispersed and loosely linked, with far-flung elements that are more likely to act autonomously. This makes them more difficult to identify, monitor and forestall.

Despite the greater challenges, there were numerous positive developments in combatting terrorism. On the international front, these included:

- increased anti-terrorism efforts by many countries, often supported by stronger legislative/government authority and increased resources;
- increased cooperation between security and intelligence agencies, often with positive results;
- the death or capture of a significant number of terrorists;
- a diminishing number of sanctuaries for terrorists; and
- the thwarting of several potentially catastrophic attacks as a result of heightened public awareness, rapid information exchanges, and coordinated responses by security and law enforcement agencies.

On the domestic front, CSIS contributed to several successful enforcement initiatives, including information leading to arrests, removals from Canada and the tracking of terrorist financing.

Proliferation

CSIS takes very seriously the threat posed by the proliferation of weapons of mass destruction (WMDs)—nuclear, chemical, biological and radiological weapons—as well as the proliferation of systems for delivering WMDs to intended targets (e.g. missiles). Controlling their spread is a challenge requiring international commitment.

The Service works with its domestic and international partners to monitor developments around the world, and to identify countries and terrorist organizations that seek to develop, acquire or use WMDs and delivery systems. Concern has focused on several states' attempts in this direction. CSIS will continue to investigate such activities, as well as efforts by those states to procure any technology/material from within Canada that could support WMD development.

Espionage and Other Foreign-Influenced Activities

Crime Knows No Boundaries



Taking advantage of globalization and new technology, transnational criminal activity has become a growing problem throughout the world. Typical fields of transnational criminal activity include drug trafficking, migrant smuggling, corruption, arms dealing and money laundering. In some cases, the activity involves members of terrorist groups or serves terrorist interests, for example, through money laundering or weapons procurement.

During the Cold War, the Soviet bloc engaged in sophisticated political and military espionage against Western nations. Today, foreign intelligence services continue attempting to infiltrate key Canadian government departments in their quest for intelligence. At the same time, increasing global economic competition is shifting the focus to the illicit acquisition of economic and technological information. Both traditionally hostile and ostensibly friendly governments have engaged in such activity in Canada.

Today, most espionage activities directed against Canada involve economic espionage. This is illegal, clandestine or coercive activity by a foreign government to gain unauthorized access to economic intelligence, such as proprietary information or technology, for economic advantage. Economic espionage usually targets scientific and technological developments in Canada's natural resource sector, as well as our critical economic and information infrastructures.

Because Canada is a world leader in many technology-intensive fields (including aerospace, biotechnology, chemicals, communications, information technology, mining, metallurgy, nuclear energy, oil, gas and environmental technologies), Canadian companies have been targeted by foreign governments seeking economic or commercial advantages.

Foreign countries employ various means for their economic espionage against Canada. In some cases, highly skilled professional operatives use specialized knowledge and cutting-edge technology to acquire intelligence. In other instances, countries enlist or coerce the cooperation of their citizens who are visiting Canada, such as students and scientists, exchange personnel, members of delegations, employees of state-owned corporations, and business people.

While espionage may occur within Canada, Canadian business people travelling abroad are also vulnerable. A foreign government can operate more easily within its own borders, adapting hotel rooms, restaurants, offices and telecommunications systems for espionage purposes.

Despite strong warnings from the Government of Canada, certain countries continue to use their intelligence services to manipulate and exploit expatriate communities in Canada.

Countering the activities of foreign intelligence agencies and foreign interference in Canada is a delicate and expensive task. In 2004-2005, the Service continued to dedicate substantial resources to this effort.

How We Meet Our Responsibilities

The mandate of CSIS is primarily to collect, analyze and retain information and intelligence on activities suspected of threatening the security of Canada, and to report to and advise the government.

Collecting Intelligence

CSIS collects intelligence about individuals or groups whose activities it suspects of threatening national security.

The Service draws on a broad range of sources to gather intelligence and track breaking issues that affect the security of Canadians. These include human sources, other intelligence services, law enforcement agencies in Canada and elsewhere, technical intercepts and members of the public. The Service also follows academic research closely to ensure it has the most balanced and nuanced information available about global trends. Finally, CSIS works closely with many government

departments and agencies, particularly members of the Canadian intelligence community such as the Department of National Defence, the Communications Security Establishment (CSE), Public Safety and Emergency Preparedness Canada, Transport Canada, Citizenship and Immigration Canada (CIC), the Canada Border Services Agency (CBSA), Foreign Affairs Canada, and the RCMP.

Investigative action taken by the Service is commensurate with the perceived level of the threat. Action begins with the least intrusive measures appropriate to the situation. Further steps are taken as needed, each requiring higher levels of approvals. At all times, the Service is mindful of individual rights and civil liberties, balancing them against its responsibility to protect all Canadians and Canada's national security.

Analysis and Reporting

Security intelligence is generally complex, often obscure, and normally collected in bits and pieces that separately may offer little useful information. The Service's analysts are responsible for fitting the pieces of the puzzle together. They also interpret the significance of certain information and developments, and constantly reassess the threat environment.

Analysts usually have specialized knowledge in critical fields such as terrorism, espionage, transnational criminal activity, economics, geopolitics, weapons proliferation, information technology, domestic extremism and communications.

Analysis leads to the production of two types of reports:

- **Strategic reports** are in-depth reports that give the context for specific threats and examine their wide-ranging security implications. The reports also examine emerging trends and issues that could affect the security of Canada.
- **Tactical reports** deal with specific issues or events. They address current or emerging threats to Canada or Canadian interests abroad, federal government ministers travelling abroad, internationally protected persons or other prominent visitors to Canada, foreign missions and other personnel in Canada, and special events such as G8/G7 summits. Tactical reports are often prepared in support of the Service's intelligence collection activities or at the request of a client.

The Service disseminates its intelligence products to a broad range of carefully selected Canadian government intelligence consumers and allied services.

Security Screening

Contributing to International Trade



CSIS is an active partner in Canada–U.S. border initiatives, including the Free and Secure Trade (FAST) program, initiated by the 2001 Smart Border Declaration. FAST is intended to facilitate the legitimate flow of people and goods across the border, while addressing both countries' security requirements. The program provides a pre-approved security process for importers, carriers and truck drivers to expedite their clearance through Canada–U.S. land border crossings. The Canada Border Services Agency is responsible for the FAST program; the Service undertakes security assessments of individuals (primarily truckers) seeking a FAST pass to cross the border for commercial purposes.

Over recent years, the Government of Canada has introduced policy and legislative initiatives requiring CSIS to increasingly assist government and immigration screening programs.

Immigration and Citizenship Screening

The Numbers



In 2004-2005, CSIS used its state-of-the-art automated system to process 254,364 requests under the Immigration and Citizenship Screening program. The system is regularly updated to improve its operation, meet new requirements and reflect newly available threat-related information.

As authorized by the *Canadian Security Intelligence Service Act*, the Service provides security-related services and advice to Citizenship and Immigration Canada with respect to the screening of visitors from countries of terrorist concern, as well as refugee claimants, applicants for permanent residence and applicants for Canadian citizenship. By doing so, CSIS helps prevent non-Canadians who pose risks or security concerns from entering Canada. In the case of such persons who have gained entry, the Service's contribution helps prevent them from gaining status in Canada.

CSIS fulfills these responsibilities in a number of ways:

- It vets visa applications from nationals and residents of countries that are suspected of assisting terrorists, condoning or endorsing terrorist activities, or serving as potential bases for launching terrorist operations.
- As part of the government's Front End Screening program, it checks all refugee claimants arriving in Canada against CSIS records, thereby identifying potential security cases as soon as possible in the refugee determination process.
- On request, it helps front-line port of entry CBSA officers to interview visitors and refugee claimants about whom a CBSA officer has security concerns, and offers security-related advice.

In addition, CSIS provides security screening of immigrants and refugee claimants who apply for permanent residence status from within or outside Canada. Applications originating outside Canada are handled under the Overseas Immigration Screening Program, with responsibility for security screening shared by the Service and CIC officials based abroad. Generally, CSIS becomes involved in overseas screening only if it is requested by CIC or if it receives information of concern from established sources. This approach frees the Service to concentrate on cases deemed to be higher-risk.

Last, CSIS provides CIC with security assessments on applicants for Canadian citizenship. Under this process, CIC forwards all citizenship applications to CSIS for review. The Service advises CIC if it has security concerns about a particular applicant, and provides CBSA with relevant security advice.

Government Screening

The Numbers



In 2004-2005, CSIS processed about 100,000 requests under the Government Screening Program. The average time required to process an application ranged from 30 days for Level I (Confidential) applications to 69 days for Level III (Top Secret) applications.

Under the Government Security Policy, security clearances are required for federal employees, members of the Canadian Forces or persons under contract to a government department who, in the performance of their duties, have access to classified government assets or information.

With the exception of the RCMP, which conducts its own investigations, the Service assists all government departments and agencies, including the Canadian Forces, in acquiring the necessary security clearances for their staff and contractors. In this way, it helps prevent those who pose a security concern from gaining access to classified government assets and information. The Service furnishes information and advice; under the provisions of the Government's Security Policy, individual departments have exclusive authority to grant or deny their security clearances.

The Service also undertakes security assessments for special events and some provincial security clearance programs, as well as for site access programs at airports, facilities subject to Parliament's authority and nuclear power stations.

Government screening has increased dramatically over the past two decades, in terms of the number of clearance requests and the number of clients submitting the requests. The increase is largely the result of new statutes and changed regulations, including those that have created or altered programs related to access to nuclear generation sites and restricted areas in airports, and others that involve providing security clearances for non-federal clients.

Foreign Screening

CSIS supplies security assessments of individuals to some foreign states, foreign agencies and international organizations under reciprocal screening agreements.

Requests for foreign screening typically involve:

- database checks and inquiries on Canadian residents wishing to take up residence in another country; or
- checks and inquiries on former and current Canadian residents being considered for classified access in another country.

Improving National Security Through Partnerships and Information-Sharing

The Numbers



In 2004-2005, CSIS had more than 250 relationships with foreign agencies in approximately 140 countries.

CSIS has information-sharing agreements with foreign organizations, including foreign intelligence agencies. The agreements give the Service access to intelligence that might not otherwise be available to it, and can lead to cross-training, personnel exchanges and joint operations.

Domestically as well, CSIS seeks closer ties with Canadian organizations, particularly in the intelligence community. In 2004, the biggest development in this respect was the establishment of the Integrated Threat Assessment Centre (ITAC), which is housed in CSIS facilities. CSIS supplies substantial infrastructure and administrative support, as well as emergency assistance 24 hours a day, seven days a week, through the CSIS Threat Management Centre. A functional component of CSIS, ITAC is a community resource staffed by representatives from federal and provincial organizations. It works closely with the National Security Advisor, and was created under the auspices of the National Security Policy.

ITAC serves as a single, central organization for assembling, integrating, analyzing and sharing information provided by a wide range of sources. It distributes threat assessments within the intelligence community and outside it, as required. ITAC also has liaison arrangements with its counterpart organizations in Britain, the United States, Australia and New Zealand.

Providing Client-Focused Service



CSIS representatives meet regularly with security and program officials representing departmental and agency clients. The meetings enable CSIS to provide intelligence to clients and gain a better understanding of their needs.

CSIS also has close ties with other cooperative initiatives, including the Integrated Border Enforcement Team (IBET) program. IBETs are made up of Canadian and U.S. partners, including the RCMP, the Canada Border Services Agency, U.S. Customs and Border Protection, U.S. Immigration and Customs Enforcement, and the U.S. Coast Guard.

The program began in 1996, focusing on the border between British Columbia and the state of Washington. Since then it has evolved into a cross-country enforcement initiative. Today, teams are strategically located along the length of the Canada–U.S. border. They work daily with local, state and provincial enforcement agencies to help protect Canada and the United States from potential threats of terrorism, and to combat smuggling of humans, contraband cigarettes, drugs and other illegal substances.

In addition, the Service cooperates with the RCMP's Integrated National Security Enforcement Teams (INSETs). First established in 2002 in Vancouver, Toronto, Ottawa and Montreal, INSETs serve two functions:

- They increase Canada's capacity to collect, share and analyze intelligence among partners concerning targets that threaten national security and their related criminal activities.
- They create an enhanced enforcement capacity to bring such targets to justice.

INSETs are made up of representatives seconded from the RCMP, CSIS and other partners, such as the Canada Border Services Agency, Citizenship and Immigration Canada, and provincial and municipal police services.

Earning Trust Through Accountability

Appearances by the Director of CSIS Before Parliament in 2004-2005

Date	Parliamentary body
2004	
May 6	Subcommittee on National Security of the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness (Main Estimates)
June 21	Commission of Inquiry into the Action of Canadian Officials in Relation to Maher Arar (with Assistant Director)
July 27	Interim Committee on National Security
November 24	Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness (Main Estimates)
December 14	Subcommittee on Public Safety and National Security (Bill C-36 Review)
2005	
February 22	Subcommittee on Public Safety and National Security
March 7	Senate Committee on *Anti-terrorism Act*

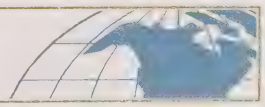
CSIS has an obligation to be accountable to the government and the Canadian public, and respectful of individual rights. When the Service was created in 1984, legislators sought a management style that would be responsive to political decision-makers, cooperative with review bodies and disciplined. Two thirds of the *CSIS Act* is devoted to describing how the Service's activities are to be monitored, reviewed and approved by others. In fact, the degree of accountability demanded in the *Act* sets CSIS apart from most of its counterparts around the world, making it a model for other agencies.

To ensure that CSIS activities are in compliance with the law, the Service is subject to arm's-length review by both the Inspector General of CSIS (IG) and the Security Intelligence Review Committee (SIRC). The IG and SIRC are also responsible for examining whether any CSIS operational activity involves "an unreasonable or unnecessary exercise by the Service of its powers."

SIRC performs its responsibility by identifying and reviewing a number of research projects annually in order to provide a retrospective assessment of specific CSIS activities and investigations.

"After 20 years we can say with confidence that the *Act* works well for both SIRC and CSIS. CSIS is a still-evolving—indeed, perpetually evolving—organization adapting necessarily to changes in the global environment, and SIRC must ensure that our evaluative activities evolve at the same pace."

—SIRC Report 2003–2004: An Operational Review of the Canadian Security Intelligence Service.



The IG was created by Parliament in the *CSIS Act* and reports through the Deputy Minister to the Minister. The Inspector General is responsible for monitoring the Service's compliance with its operational policies, reviewing the operational activities of CSIS and submitting a certificate setting out the degree of satisfaction with the Director's annual operational report. The certificate and the report are forwarded by the Minister to SIRC.

SIRC, which is independent of CSIS, guards against any infringement upon human rights and freedoms by CSIS. SIRC has access to any information it requires from CSIS and reports to Parliament annually. Under section 41(1) of the *CSIS Act*, anyone may make a complaint to SIRC "with respect to any act or thing done by the Service."

SIRC and the IG have sometimes taken issue with CSIS activities; in many cases, their recommendations have prompted CSIS to modify its procedures and practices.

In addition to the SIRC and IG reviews is the Service's own extensive, multi-faceted system of internal controls and accountability. This ensures that the work of CSIS is not only effective but also in conformity with the law, ministerial direction and propriety, and that it is proportionate to the nature and seriousness of security threats.

CSIS internal controls are shaped by the Service's highly centralized nature, which is reflected in operational decision-making. Two committees chaired by the Director exercise central operational control:

- The Target Approval and Review Committee decides which groups or individuals will be subject to Service investigation, and what level of intrusiveness is appropriate to each. Senior management thus is responsible for launching any investigation, and determines and controls its scope and intrusiveness.
- The Review Committee reviews and approves all warrant applications to the Federal Court under section 21 of the *CSIS Act*. Senior management thus is responsible for examining and approving any request to use the Service's most intrusive investigative powers before the request is submitted to the Federal Court. The committee includes legal representation from the Justice and Public Safety departments.

Section 20 of the *CSIS Act* requires the reporting and investigation of all cases in which CSIS employees may not have complied with legislation or policy, or may have acted unlawfully in the performance of their duties. This provision ensures that alleged unlawful activities not detected by provincial law enforcement agencies will still be reported to the Minister.

Finally, CSIS internal control mechanisms operate within a broader framework of direction and accountability.

In 2004-2005, in addition to review by external bodies and its own internal controls and accountability mechanisms, CSIS activities were reviewed by outside bodies such as the Auditor General, Parliamentary committees, the O'Connor Commission of Inquiry and Commissioners for Access to Information, Privacy and Official Languages.

"In my opinion, the Service has not acted beyond the framework of its statutory authority, has not contravened any Ministerial Directions, and has not exercised its powers unreasonably or unnecessarily."

—Extract from the Inspector General's Certificate, November 2004

Outreach to the Public

CSIS recognizes its responsibility to directly inform the public about its work. While the specific details of what it does are classified, the Service welcomes general inquiries on issues of national security. Its publications offer extensive information for the general reader:

- An annual Public Report discusses Canada's security environment and the Service's national security role.
- An occasional publication, *Commentary*, carries essays on longer-term strategic topics involving national security, based on unclassified information.
- *Perspectives* is a series of unclassified papers written by the Research, Analysis and Production Branch, focusing on current issues of concern to the Service.
- *Backgrounders* are issued periodically on national security issues.

These documents and other material are available on the CSIS Web site (**www.csis-scrs.gc.ca**).

The Service also responds to media and other inquiries, and reaches out to the general public by sending representatives to speak at various community, academic and corporate functions.

The Numbers



The CSIS Web site attracts increasing numbers of visitors wishing to learn about national security issues and the role played by the Service. The site offers a wide range of information, from guidance on how to apply for employment with CSIS to backgrounders on national security issues.

CSIS Web Site Statistics, 2004-2005

Total number of Web site requests for menu pages and documents:	1,943,476
Web site requests for CSIS publications:	
Commentary	198,830
Perspectives	109,852
Backgrounder No. 8: *Counter-Terrorism*	44,562
Anti-Globalization—A Spreading Phenomenon, Report No. 2000/08, *Perspectives*	22,844
Chemical and Biological Terrorism	8,539
Most frequently visited Web pages:	
Recruitment information and job postings	212,541

CSIS Access to Information Statistics
April 1, 2004, to March 31, 2005

Type of requests	Number received	Number dealt with during 2004-05	Number outstanding at end of 2004-05
Privacy requests	353	332	21
Access requests	98	90	8
Totals	**451**	**422**	**29**

Maximizing Our Resources

Human Resources

"I have come away ... with a very favourable impression of the competence, dedication and commitment of Service employees at all levels and at the varying lengths of service. Most of all I have been struck by the integrity with which the organization and its staff meet its mandate; its workforce is one of its greatest assets."

—Extract from the Inspector General's Certificate, November 2004

Recruiting and Training

CSIS has an extremely capable workforce, thanks to rigorous recruitment and continuous learning. A large number of employees have impressive qualifications.

In response to increased operational demands, in 2004-2005 the Service recruited additional subject-matter experts and intelligence officers. Subject-matter experts are recruited sometimes for intelligence officer positions and sometimes for other positions within the Service.

The Service employs scientists, linguists, academic specialists, program engineers and other highly trained technical specialists. Most new intelligence officers are recruited from the ranks of recent university graduates. Successful candidates come from a variety of academic backgrounds. Ideally, but not necessarily, candidates are fluent in more than one language, and have had international travel exposure and/or exposure to different cultures. The Service's workforce has capabilities in 86 languages and 34 percent of intelligence officers can speak a language other than English or French.

After joining the Service, intelligence officers must undergo training and acquire experience before they become fully operational.

A Diverse Workforce and a Respectful Workplace

CSIS prides itself on being an equal opportunity employer with a diverse workforce that is increasingly representative of Canadian society. Diversity is also essential for the Service to be able to effectively meet the challenges of today's threat environment.

CSIS actively recruits members from under-represented groups and strives to make the recruitment process fair. For example, the Service's psychologists ensure that psychological tests and interviews are not culturally biased. The intelligence officer profile is reviewed annually; subsequently, psychologists update interview questions to reflect the profile and prevent discrimination in the overall assessment process.

The Numbers



CSIS Diversity Statistics

Employees who self-identified as belonging to a visible minority:	9.9 %
Intelligence officers who self-identified as belonging to a visible minority:	8.2 %
CSIS employees who were women:	47.7 %
Intelligence officers who were women:	39.5 %

The Service also strives to ensure that staff are respectful of diversity and sensitive to all cultures. Employment equity presentations and cultural awareness sessions form part of the Orientation Course for new employees, the Intelligence Officer Entry Training course and other development courses.

In addition, intelligence officers receive ongoing training in cultural awareness and sensitization.

Promoting Official Languages

The Service continues to be vigilant and proactive in meeting its official languages obligations under the *Official Languages Act*. Today, the first official language of 38 percent of CSIS employees is French. The Service offers language training to those who need it before they start their formal intelligence officer training; they must be bilingual before they take up an intelligence officer position.

Financial Resources

The Service's financial resources have increased starting in 2001-2002, as a result of greater funding for public safety and anti-terrorism allocated in the December 2001 federal budget. In addition, the Service has received funding for operational requirements related to marine security and the Smart Border Declaration.

In fiscal year 2005-2006, the CSIS budget will increase as a result of the inclusion of Employee Benefit Plan in the Service's budget. Other technical program adjustments are related to new and enhanced programs under the National Security Policy, announced in 2004.

Figure 1: Human Resources

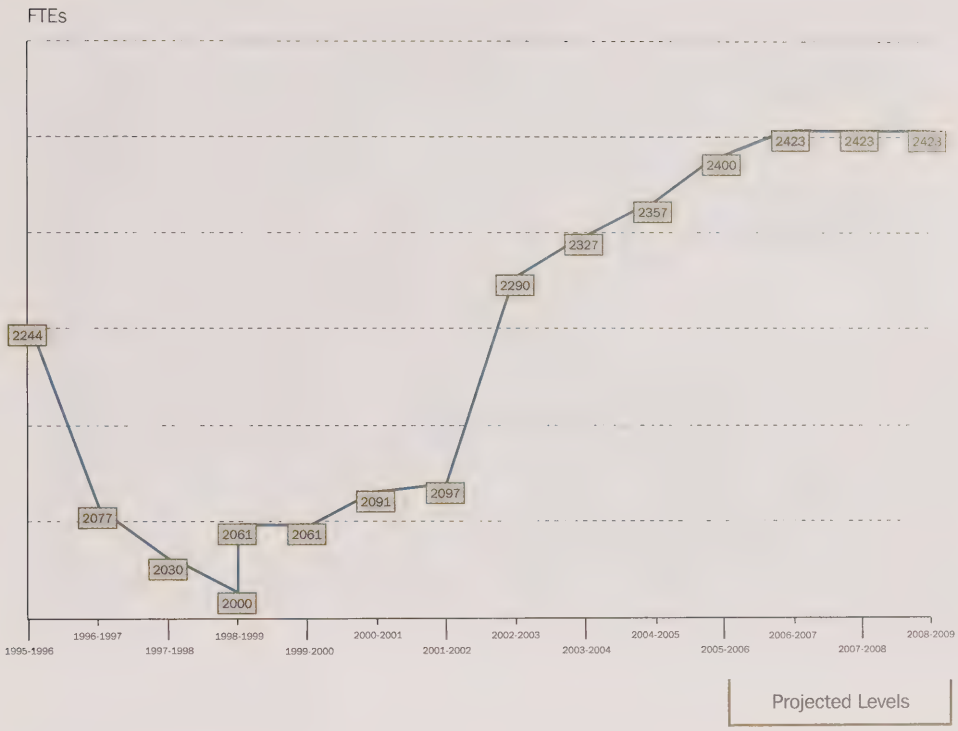


Figure 2: Financial Resources

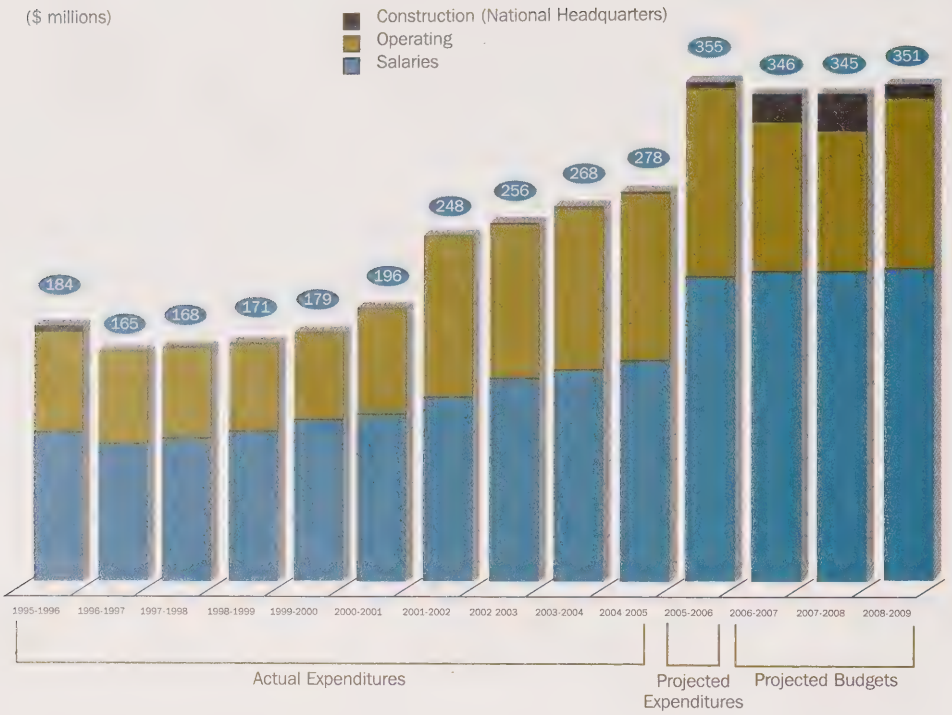
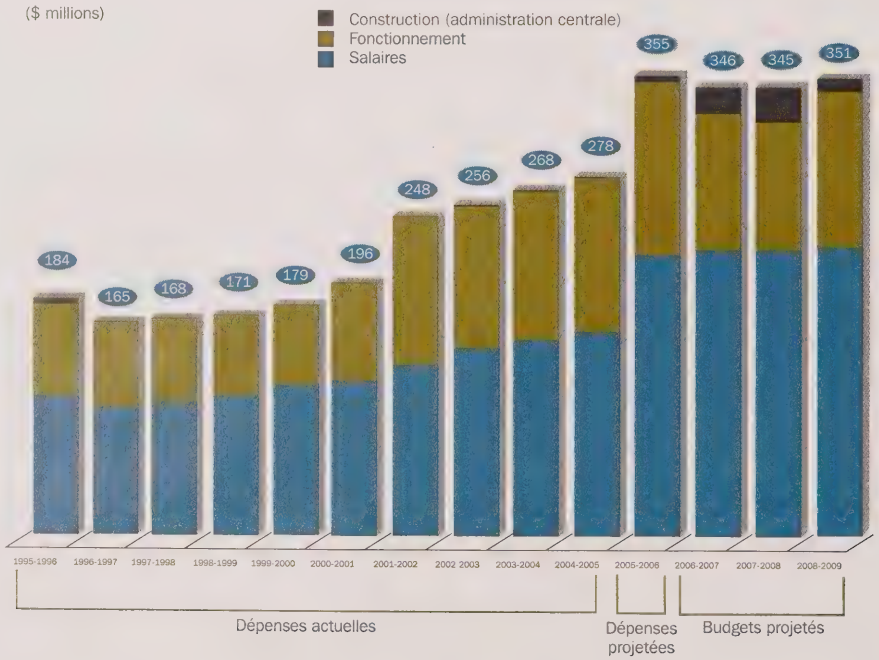


Tableau 1 : Ressources humaines



Tableau 2 : Ressources financières



Ressources financières

Les ressources financières du Service ont augmenté à partir de 2001-2002 en raison des fonds additionnels alloués à la sécurité publique et à la lutte contre le terrorisme dans le budget fédéral de décembre 2001. Le Service a en outre obtenu des fonds pour répondre aux besoins opérationnels liées à la sécurité maritime et à la Déclaration sur la frontière intelligente.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le budget du SCRS augmentera lorsqu'on rajoutera les coûts associés aux Régimes d'avantages sociaux des employés au budget du Service. Les autres ajustements apportés au programme technique sont liés aux nouveaux programmes et à ceux qui ont été améliorés conformément à la Politique de sécurité nationale annoncée en 2004.

Les chiffres



Statistiques sur la diversité au SCRS

Employés qui ont déclaré être membres d'une minorité visible :	9.9 %
Agents de renseignements qui ont déclaré être membres d'une minorité visible :	8.2 %
Employés du SCRS qui étaient des femmes :	47.7 %
Agents de renseignements qui étaient des femmes :	39.5 %

Le Service cherche également à s'assurer que son personnel respecte la diversité et soit ouvert à toutes les cultures. Des exposés sur l'équité en matière d'emploi et des séances de sensibilisation aux différences culturelles sont donnés dans le cadre du cours d'orientation pour les nouveaux employés, de la formation des nouveaux agents de renseignements et d'autres cours de perfectionnement.

De plus, les agents de renseignements reçoivent une orientation suivie en sensibilisation aux différences culturelles.

Promotion des langues officielles

Le Service continue de respecter les obligations qui lui incombent en vertu de la *Loi sur les langues officielles* de façon prévisionnelle et avec vigilance. Aujourd'hui, le français est la première langue officielle de 38 pour cent de ses employés. Le SCRS offre des cours de langue à ceux qui en ont besoin avant de suivre leur formation officielle d'agent de renseignements. Les agents de renseignements doivent être bilingues avant d'entrer en fonctions.

En 2004-2005, pour répondre aux demandes opérationnelles croissantes, le Service a recruté d'autres experts et agents de renseignements. Les experts sont parfois recrutés pour doter des postes d'agents de renseignements, parfois pour d'autres postes au Service.

Le Service emploie des scientifiques, des linguistes, des spécialistes universitaires, des ingénieurs de programme et d'autres spécialistes techniques hautement qualifiés. La plupart des nouveaux agents de renseignements sont fraîchement diplômés de l'université. Les candidats retenus peuvent posséder un baggage académique très varié. Idéalement, les candidats parlent plus d'une langue, ont voyagé à l'étranger et ont eu des contacts avec diverses cultures, mais ce n'est pas indispensable. L'effectif du Service peut travailler dans 86 langues. Par ailleurs, 34 pourcent des agents de renseignements peuvent parler une langue autre que l'anglais ou le français.

Après s'être joints au Service, les agents de renseignements doivent suivre une formation et acquérir une certaine expérience avant d'être totalement opérationnels.

Effectif diversifié et respect en milieu de travail

Le SCRS est fier d'être un employeur qui souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Il compte un effectif diversifié, de plus en plus représentatif de la population canadienne. La diversité est aussi un facteur dont le Service doit tenir compte pour être en mesure de relever efficacement les défis associés au contexte actuel de la menace.

Le SCRS recrute activement des membres de groupes sous-représentés et veille à ce que ses méthodes de recrutement soient équitables. Par exemple, ses psychologues veillent à ce que les examens et les entrevues ne soient pas teintés de préjugés culturels. Le profil des agents de renseignements est révisé annuellement. Les psychologues mettent ensuite à jour les questions d'entrevue pour correspondre au profil et prévenir la discrimination dans le processus d'évaluation général.

Statistiques — Demandes d'accès à l'information adressées au SCRS Du 1er avril 2004 au 31 mars 2005

Type de demandes	Reçues	Traitées en 2004-2005	Non réglées à la fin de 2004-2005
Renseignements personnels	353	332	21
Accès à l'information	98	90	8
Totaux	**451**	**422**	**29**

Maximiser nos ressources

Ressources humaines

« [...] m'ont laissé une impression très favorable quant à la compétence, au dévouement et à la ferveur des employés du SCRS, quels que soient leur niveau ou leurs états de service. J'ai surtout été frappée par l'intégrité dont font preuve l'organisme et son personnel dans l'accomplissement du mandat; l'effectif du SCRS est l'un de ses principaux atouts. »

— Extrait du certificat de l'inspecteur général, novembre 2004



Recrutement et formation

Le SCRS possède un effectif extrêmement compétent grâce à ses programmes rigoureux de recrutement et de formation continue. Un grand nombre d'employés sont hautement qualifiés.

Le SCRS répond aussi aux demandes des médias, etc. et s'adresse au grand public en envoyant des conférenciers le représenter à divers événements à caractère communautaire, universitaire et ministériel.

Les chiffres



Le site Internet du SCRS attire un nombre croissant de visiteurs, qui veulent connaître les questions liées à la sécurité nationale et le rôle joué par le Service. Il offre une foule d'informations variant des consignes sur la façon de présenter sa candidature à un emploi au SCRS à la documentation sur des questions liées à la sécurité nationale.

Statistiques — Site Internet du SCRS — 2004-2005

Nombre total de visites et de consultations des documents :	1 943 476
Accès aux publications du SCRS dans le site Internet :	
Série *Commentaire*	198 830
Série *Perspectives*	109 852
Aperçu n° 8 : *La lutte antiterroriste*	44 562
L'antimondialisation, un phénomène en pleine expansion, rapport *Perspectives* n° 2000/08	22 844
Terrorisme biologique ou chimique	8 539
Pages Internet les plus fréquemment visitées :	
Informations sur le recrutement et les possibilités d'emploi	212 541

Enfin, les mécanismes de contrôle internes du SCRS s'inscrivent dans un cadre plus vaste d'orientation et de responsabilisation.

En 2004-2005, outre l'examen des organismes externes et les mécanismes de contrôle et de responsabilisation internes du SCRS, les activités de ce dernier ont été examinées par des organismes externes comme le vérificateur général, les comités parlementaires, la commission d'enquête O'Connor et les commissaires à l'accès à l'information, à la protection de la vie privée et aux langues officielles.

« À mon avis, le SCRS n'a pas accompli d'actes non autorisés par la *Loi*, n'a pas contrevenu aux instructions données par le ministre et n'a pas exercé ses pouvoirs d'une façon abusive ou inutile. »

— Extrait du certificat de l'inspecteur général, novembre 2004

Relations avec le public

Le SCRS est conscient de sa responsabilité d'informer directement le public de ses activités. Même si les détails particuliers sont classifiés, le Service répond volontiers aux demandes de renseignements généraux sur la sécurité nationale. Ses publications offrent au lecteur une foule d'informations :

- Le rapport public annuel traite du contexte de la sécurité au Canada et du rôle du SCRS en matière de sécurité nationale.
- La série *Commentaire*, publication occasionnelle, contient des essais sur des sujets stratégiques à long terme liés à la sécurité nationale et qui s'appuient sur des informations non classifiées.
- Les documents non classifiés de la série *Perspectives* sont rédigés par la Direction de la Recherche, de l'analyse et de la production et portent sur des questions d'actualité auxquelles s'intéresse le Service.
- Les documents de la série *Aperçu*, qui portent sur des questions liées à la sécurité nationale, sont publiés périodiquement.

Ces documents, entre autres, sont contenus dans le site Web du SCRS (**www.csis-scrs.gc.ca**).

Organe indépendant du SCRS, le CSARS veille à ce que le SCRS ne contrevienne pas aux droits de la personne et aux libertés, ait accès à toute information qu'il demande au Service et fait rapport au Parlement chaque année. Conformément au paragraphe 41(1) de la *Loi sur le SCRS*, quiconque « peut porter plainte contre des activités du Service » auprès du CSARS.

Le CSARS et l'IG ont parfois contesté certaines activités du SCRS : dans de nombreux cas, leurs recommandations ont amené ce dernier à modifier ses façons de procéder et ses pratiques.

En plus de la surveillance exercée par le CSARS et l'IG, le Service est assujetti à ses mécanismes internes, complexes et exhaustifs, de contrôle et de responsabilisation. Ces mécanismes ont été mis en place pour veiller à ce que les activités du Service soient non seulement efficaces, mais aussi fondées, conformes à la loi et aux instructions du ministre et proportionnelles à la nature et à la gravité des menaces pour la sécurité.

Les mécanismes de contrôle internes du SCRS ont été établis en fonction de la structure hautement centralisée du Service, laquelle touche tous les aspects du processus décisionnel dans le secteur opérationnel. Deux comités présidés par le directeur du Service font office de mécanismes de contrôle centralisés dans le secteur opérationnel :

- Le Comité d'approbation et de réévaluation des cibles (CARC) détermine les groupes et les individus qui feront l'objet d'une enquête du Service et le niveau d'intrusion approprié pour chaque enquête. Toutes les décisions concernant les enquêtes, leur portée et leur degré d'intrusion sont donc prises au plus haut niveau.
- Le Comité d'examen des demandes de mandat (CEDM) examine et approuve toutes les demandes de mandat devant être présentées à la Cour fédérale en vertu de l'article 21 de la *Loi sur le SCRS*. Les pouvoirs d'enquête les plus intrusifs sont donc examinés et approuvés au plus haut niveau avant qu'une demande soit présentée à la Cour fédérale. Le CEDM est aussi composé d'avocats des ministères de la Justice et de la Sécurité publique.

L'article 20 de la *Loi sur le SCRS* exige que tous les actes qui peuvent avoir été commis illicitement ou en contravention de la loi ou des politiques par des employés du Service dans l'exercice de leurs fonctions soient signalés et fassent l'objet d'une enquête. Ainsi, les présumés actes illicites qui, autrement, n'auraient pas été mis au jour par les services de police provinciaux sont signalés au ministre.

Le SCRS est tenu de rendre des comptes au gouvernement et aux Canadiens, de même que de respecter les droits individuels. Lors de la création du SCRS en 1984, les législateurs ont cherché un style de gestion qui tiendrait compte des décideurs politiques, serait ouvert à la coopération avec des organismes de surveillance et serait discipliné. Deux tiers de la *Loi sur le SCRS* sont consacrés à la description de la façon dont les activités du Service doivent être surveillées, examinées et approuvées. En vérité, le niveau de responsabilité établi dans la *Loi* distingue le SCRS de la plupart de ses homologues dans le monde, ce qui en fait un modèle pour les autres organismes.

Afin de veiller à ce que ses activités soient menées conformément à la *Loi*, le SCRS doit faire l'objet d'un examen indépendant de la part de l'inspecteur général (IG) du SCRS et du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS). L'IG et le CSARS sont également chargés de déterminer si le Service « a exercé ses pouvoirs de façon abusive et inutile » en menant ses activités opérationnelles.

Le CSARS s'acquitte de ses responsabilités en inventoriant et en examinant chaque année un certain nombre de projets de recherche en vue de faire une évaluation rétrospective d'activités et d'enquêtes précises du SCRS.

« Après 20 ans, nous pouvons affirmer avec confiance que la *Loi* donne de bons résultats à la fois pour le CSARS et pour le Service. Ce dernier est un organisme qui évolue encore et, en fait, ne cessera jamais d'évoluer et qui est forcé de s'adapter aux changements subis par le contexte planétaire; quant au CSARS, il doit veiller à ce que son travail d'évaluation progresse au même rythme. »

— Rapport du CSARS 2003-2004 : Examen opérationnel du Service canadien du renseignement de sécurité.



Créé par le Parlement en vertu de la *Loi sur le SCRS*, l'IG fait rapport au ministre par l'intermédiaire du sous-ministre. Il a pour mission de vérifier si le Service respecte ses politiques relatives aux opérations, examine ses activités opérationnelles et délivre un certificat de satisfaction pour le rapport opérationnel annuel du directeur. Le ministre fait parvenir le certificat et le rapport au CSARS.

- accroître la capacité du Canada et de ses partenaires de recueillir, d'échanger et d'analyser des renseignements sur les cibles qui menacent la sécurité nationale et sur leurs activités criminelles;
- renforcer la capacité des enquêteurs de traduire ces cibles en justice.

Les EISN se composent de représentants de la GRC, le SCRS et d'autres partenaires, comme l'Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et les services de police municipaux et provinciaux.

Inspirer confiance par la responsabilisation

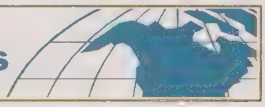
Allocutions du directeur du SCRS devant le Parlement en 2004-2005

Date	Organe parlementaire
2004	
6 mai	Sous-comité sur la sécurité nationale du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile (Budget principal des dépenses)
21 juin	Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar (avec le directeur adjoint)
27 juillet	Comité intérimaire sur la sécurité nationale
24 novembre	Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile (Budget principal des dépenses)
14 décembre	Sous-comité de la sécurité publique et nationale (examen du projet de loi C-36)
2005	
22 février	Sous-comité de la sécurité publique et nationale
7 mars	Comité sénatorial sur la *Loi antiterroriste*

en cas d'urgence 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le CIEM, composante fonctionnelle du SCRS, est un organe du milieu du renseignement qui emploie des représentants d'organisations fédérales et provinciales et qui a été fondé dans le cadre de la politique de sécurité nationale. Il collabore étroitement avec le conseiller en matière de sécurité nationale.

Le CIEM est une organisation unique et centrale qui collecte, intègre, analyse et partage des informations obtenues d'une foule de sources. Il distribue des évaluations de la menace au sein de l'appareil du renseignement et à l'extérieur de celui-ci, au besoin. Le CIEM possède aussi des ententes de liaison avec ses homologues au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Offrir un service axé sur les clients



Le SCRS rencontre régulièrement des responsables de la sécurité et des programmes de ministères et d'organismes clients, ce qui lui permet de leur fournir des renseignements et de mieux comprendre leurs besoins.

Le SCRS maintient aussi des liens étroits avec d'autres mesures de coopération, comme le programme des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF). Ces dernières regroupent des partenaires canadiens et américains, notamment la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada, le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, le service de contrôle de l'immigration et des douanes des États-Unis et la Garde côtière américaine.

Mis sur pied en 1996, le programme était axé sur la frontière qui sépare la Colombie-Britannique et l'État de Washington. Il s'est depuis transformé en un instrument bilatéral d'exécution de la loi. De nos jours, les équipes sont placées stratégiquement tout au long de la frontière canado-américaine. Elles collaborent quotidiennement avec les organismes d'application de la loi locaux, d'État et provinciaux à la protection du Canada et des États-Unis contre les menaces terroristes et à la lutte contre l'immigration clandestine, la contrebande de cigarettes, le trafic des stupéfiants et d'autres substances illégales.

Le Service collabore également avec les équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) de la GRC. Ces dernières, mises sur pied à Vancouver, à Toronto, à Ottawa et à Montréal en 2002, ont deux missions, soit :

Filtrage pour les gouvernements étrangers

Le SCRS fournit des évaluations de sécurité à certains États étrangers, à des organismes étrangers et à des organisations internationales en vertu d'ententes bilatérales de filtrage.

Les demandes reçues de l'étranger entrent normalement dans les catégories suivantes :

- les demandes d'information et de vérifications dans les bases de données sur des résidants canadiens désireux de s'installer dans un autre pays; ou
- les demandes d'information et de vérifications sur des personnes qui ont résidé ou résident actuellement au Canada et qui veulent obtenir une autorisation de sécurité dans un autre pays.

Resserrement de la sécurité nationale grâce aux partenariats et au partage d'informations

Les chiffres



En 2004-2005, le SCRS entretenait des relations avec plus de 250 services étrangers dans quelque 140 pays.

Le SCRS a conclu des ententes d'échange d'informations avec des organisations étrangères, y compris des services de renseignements. Ces ententes lui permettent d'obtenir des renseignements auxquels il n'aurait autrement pas accès et peuvent donner lieu à une formation réciproque, à des échanges d'employés et à des opérations conjointes.

Même au pays, le SCRS cherche à resserrer les liens qu'il entretient avec des organisations canadiennes, plus particulièrement au sein de l'appareil du renseignement. En 2004, la mise sur pied du Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM), dont les locaux sont situés au SCRS, constitue le plus important progrès réalisé à cet égard. Par l'entremise de son Centre de gestion des menaces, le SCRS met à disposition des moyens importants et un soutien administratif ainsi que de l'aide

Filtrage pour le gouvernement

Les chiffres

En 2004-2005, le SCRS a traité environ 100 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage pour le gouvernement. Le délai moyen de traitement variait de 30 jours pour les demandes de niveau I (confidentiel) à 69 jours pour les demandes de niveau III (très secret).

Conformément à la Politique gouvernementale en matière de sécurité, les fonctionnaires fédéraux, les membres des forces armées et les employés contractuels d'un ministère fédéral qui doivent avoir accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions doivent obtenir une cote de sécurité.

Exception faite de la GRC, qui mène ses propres enquêtes, le Service aide l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, y compris les Forces canadiennes, à obtenir les cotes de sécurité nécessaires pour leur personnel et leurs employés contractuels. De cette façon, il aide à empêcher que des personnes qui représentent une menace pour la sécurité aient accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement. Le Service fournit des informations et des conseils aux ministères, mais selon les dispositions de la Politique gouvernementale en matière de sécurité, la décision d'accorder ou non une cote incombe exclusivement à ces derniers.

Il fournit également des évaluations de sécurité dans le cadre d'événements spéciaux et de certains programmes provinciaux, de même que dans le cadre des programmes d'autorisation d'accès aux aéroports, à la Cité parlementaire et aux centrales nucléaires.

Au cours des vingt dernières années, le programme de filtrage pour le gouvernement a pris de l'ampleur. Le nombre de demandes d'enquête de sécurité a augmenté, tout comme le nombre de clients. Cette augmentation est largement attribuable aux nouvelles lois et aux règlements abrogés, notamment ceux qui ont entraîné la création ou la modification de programmes liés à l'accès aux sites nucléaires et aux zones réglementées des aéroports et d'autres lieux, qui nécessitent l'attribution de cotes de sécurité à des clients de l'extérieur de l'administration fédérale.

Le SCRS s'acquitte de ses responsabilités de diverses façons :

- Il filtre les demandes de visa faites par des ressortissants ou des résidents de pays soupçonnés de soutenir le terrorisme, d'appuyer ou de justifier des activités terroristes ou de servir de base au lancement d'opérations terroristes.
- Dans le cadre du Contrôle de sécurité préliminaire, il soumet tous les demandeurs du statut de réfugié qui arrivent au Canada à une vérification dans ses fichiers, ce qui lui permet de repérer toute personne susceptible de faire peser une menace sur la sécurité du Canada le plus rapidement possible dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié.
- Si un agent de première ligne de l'ASFC à un point d'entrée a des doutes, pour des raisons de sécurité, sur l'admissibilité d'un visiteur ou d'un demandeur du statut de réfugié, il peut demander à un agent du SCRS de l'aider à mener une entrevue avec cette personne et de le conseiller.

En outre, le SCRS filtre les demandes d'immigration et les demandes du statut de réfugié soumises par les immigrants et les réfugiés au Canada ou à l'étranger. Les demandes soumises à l'extérieur du Canada sont traitées dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration à l'étranger. Le Service partage cette responsabilité avec les représentants de l'ASFC affectés à l'étranger. En général, il ne participe au processus de filtrage qu'à la demande de l'ASFC ou s'il reçoit des informations défavorables de sources confirmées. Ce partage des tâches permet au Service de se concentrer sur les dossiers qui présentent davantage de risques.

Enfin, le SCRS fournit des évaluations de sécurité sur les personnes qui demandent la citoyenneté canadienne. Dans le cadre de ce processus, CIC soumet toutes les demandes de citoyenneté à l'examen du SCRS. Celui-ci le prévient lorsque ses vérifications révèlent des craintes liées à la sécurité et lui fournit une évaluation de sécurité appropriée.

du Canada (ASFC), mais le Service réalise les évaluations de sécurité des individus (principalement des camionneurs) qui font une demande de laissez-passer à des fins commerciales.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a adopté des politiques et des mesures législatives qui prévoient une collaboration accrue du SCRS aux programmes de filtrage (gouvernement et immigration).

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Les chiffres



Dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration et des demandes de citoyenneté, le SCRS a traité en 2004-2005 plus de 254 364 demandes à l'aide de son système automatisé à la fine pointe de la technologie. Ce système est mis à jour régulièrement en vue d'améliorer son fonctionnement, de répondre aux nouveaux besoins et de correspondre aux nouvelles informations liées à la menace.

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le SCRS offre à Citoyenneté et Immigration Canada des conseils et des services en matière de sécurité en ce qui a trait au filtrage des ressortissants de pays qui suscitent des préoccupations terroristes ainsi qu'aux demandes de réfugiés, de résidence permanente et de citoyenneté canadienne. Ce faisant, il aide à empêcher que les étrangers qui représentent une menace pour la sécurité du Canada n'entrent au pays. Dans le cas des personnes qui sont déjà entrées au Canada, l'aide du SCRS permet de les empêcher d'y obtenir un statut.

Les analystes possèdent généralement des connaissances spécialisées dans des domaines essentiels comme le terrorisme, l'espionnage, la criminalité transnationale, l'économie, la géopolitique, la prolifération des armes, la technologie de l'information, l'extrémisme intérieur et les communications.

Leurs analyses permettent la production de deux types de rapports :

- **Rapports stratégiques :** Il s'agit de rapports approfondis qui cernent des menaces précises et examinent toutes leurs répercussions sur le plan de la sécurité. Ces rapports examinent également les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux qui pourraient avoir un effet sur la sécurité du Canada.
- **Rapports tactiques :** Ces rapports concernent des points ou des événements précis. Ils portent sur les menaces actuelles ou naissantes pour le Canada ou ses intérêts à l'étranger, les ministres fédéraux qui voyagent à l'étranger, les personnes jouissant d'une protection internationale ou les visiteurs de marque au Canada, les missions étrangères, les autres personnes au Canada et les événements spéciaux, comme les sommets du G8/G7.

Le SCRS diffuse ses rapports de renseignements à une vaste gamme de clients sélectionnés avec soin parmi le gouvernement canadien et les services alliés.

Filtrage de sécurité

Contribution au commerce international

Le SCRS collabore activement aux mesures qui se rapportent à la frontière canado-américaine, notamment au Programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), qui découle de la Déclaration sur la frontière intelligente (2001). Le programme EXPRES a pour but de faciliter la libre circulation légitime des personnes et des biens d'un côté à l'autre de la frontière tout en répondant aux exigences de sécurité des deux pays. Le programme prévoit un processus d'autorisation de sécurité des importateurs, des transporteurs et des camionneurs pour accélérer les contrôles aux postes-frontières terrestres entre le Canada et les États-Unis. Le programme EXPRES relève de l'Agence des services frontaliers

...

Comment nous assumons nos responsabilités

Le SCRS a avant tout pour mission de recueillir, d'analyser et de conserver des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, d'en faire rapport au gouvernement et de le conseiller à cet égard.

Collecte de renseignements

Le SCRS recueille des renseignements sur les individus et les groupes qu'il soupçonne de mener des activités qui menacent la sécurité nationale.

Par l'entremise d'une vaste gamme de sources, le Service recueille des renseignements et suit les phénomènes qui ont une incidence sur la sécurité des Canadiens. En plus d'avoir recours à des interceptions techniques, il fait notamment appel à des sources humaines, à d'autres services de renseignements, à des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers et à la population. En outre, le Service suit de près la recherche universitaire afin de s'assurer qu'il dispose des informations les plus objectives et les plus nuancées sur les tendances mondiales. Enfin, le SCRS collabore de près avec un grand nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux, tout particulièrement avec les membres de la communauté canadienne du renseignement, tels que le ministère de la Défense nationale (MDN), le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC), Transports Canada (TC), Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Affaires étrangères Canada (AEC) et la GRC.

Le Service utilise les techniques d'enquête adaptées à la gravité perçue des menaces. Selon la situation, il prend d'abord les mesures les moins intrusives possible. Au besoin, il prend d'autres mesures, dont chacune nécessite une autorisation d'un niveau supérieur. En tout temps, il reste attentif aux libertés civiles et aux droits individuels, qu'il cherche à protéger tout en assurant la protection des Canadiens et de la sécurité nationale.

Analyses et rapports

Le renseignement de sécurité est généralement complexe, souvent énigmatique. Ses éléments sont habituellement recueillis ici et là, et, pris séparément, peuvent offrir peu d'informations utiles. Les analystes du Service se chargent de rassembler les pièces du puzzle. Ils interprètent également la signification de certaines informations et de certains faits nouveaux, et réévaluent sans cesse le climat de menace.

Aujourd'hui, la plupart des activités d'espionnage contre le Canada sont d'ordre économique. Des gouvernements étrangers mènent des activités illégales, clandestines ou cœrcitives de façon à obtenir un accès non autorisé à des renseignements économiques, notamment à des informations ou à des technologies exclusives, dans le but d'obtenir un avantage économique. Au Canada, l'espionnage économique porte généralement sur les progrès scientifiques et technologiques dans le secteur des ressources naturelles et sur les infrastructures essentielles de l'économie et de l'information.

Étant donné que le Canada est un chef de file mondial dans de nombreux domaines à forte composante technologique (dont l'aérospatiale, la biotechnologie, la chimie, les communications, la technologie de l'information, les mines et la métallurgie, le nucléaire, l'industrie pétrolière et gazière et l'écotechnologie), des gouvernements étrangers qui cherchent à obtenir un avantage économique ou commercial prennent pour cible des entreprises canadiennes.

Des gouvernements étrangers ont recours à différents moyens pour espionner le Canada sur le plan économique. Dans certains cas, des professionnels hautement qualifiés utilisent des connaissances spécialisées et des technologies de pointe pour acquérir des renseignements. Dans d'autres cas, des pays recrutent certains de leurs citoyens en voyage au Canada ou les contraignent à collaborer avec eux; il peut s'agir d'étudiants, de scientifiques, de stagiaires, de membres de délégations, d'employés de sociétés publiques ou de chefs d'entreprise.

Des activités d'espionnage peuvent avoir lieu au Canada, mais les chefs d'entreprise canadiens qui voyagent à l'étranger sont également vulnérables. Il est plus facile pour un gouvernement étranger de mener des activités d'espionnage sur son propre territoire. Il peut ainsi apporter des modifications à des chambres d'hôtels, à des restaurants, à des bureaux et à des systèmes de télécommunications selon ses besoins.

Malgré les avertissements fermes du gouvernement du Canada, certains pays continuent d'utiliser leurs services de renseignements pour manipuler et exploiter les communautés d'expatriés au Canada.

Il est délicat et coûteux de contrer les activités des services de renseignements étrangers et l'ingérence étrangère. En 2004-2005, le Service a continué d'y consacrer beaucoup de ressources.

Prolifération

Le SCRS prend très au sérieux la menace que représente la prolifération des armes de destruction massive (ADM), qu'elles soient nucléaires, chimiques, biologiques ou radiologiques, ainsi que la prolifération des vecteurs d'ADM (ex. missiles). Une mobilisation internationale est nécessaire pour mettre fin à leur prolifération.

En collaboration avec ses partenaires canadiens et étrangers, le Service suit de près la situation dans le monde et repère les pays et les organisations terroristes qui cherchent à mettre au point, à acquérir ou à utiliser des ADM et des vecteurs. Il se préoccupe beaucoup des tentatives en ce sens de plusieurs pays. Le SCRS continuera d'enquêter sur les activités de ce genre et sur les pays qui s'efforcent d'acquérir au Canada des technologies ou du matériel qui pourraient servir à la mise au point d'ADM.

Espionnage et autres activités influencées par l'étranger

Criminalité sans frontières



La criminalité transnationale, qui tire profit de la mondialisation et des nouvelles technologies, est un problème de plus en plus grave partout dans le monde. Elle a habituellement pour objet le trafic de stupéfiants, l'immigration clandestine, la corruption, le trafic d'armes et le blanchiment d'argent. Il arrive que ces activités soient menées par des membres de groupes terroristes ou qu'elles servent des intérêts terroristes, par exemple lorsqu'il s'agit de blanchiment d'argent ou d'acquisition d'armes.

Au cours de la guerre froide, l'Union soviétique menait contre les pays occidentaux des activités d'espionnage complexes dans les domaines politique et militaire. Aujourd'hui, des services de renseignements étrangers tentent toujours d'infiltrer des ministères canadiens clés afin de recueillir des renseignements, mais, compte tenu de la concurrence économique internationale croissante, leurs activités illicites visent maintenant l'acquisition d'informations économiques et technologiques. Des gouvernements traditionnellement hostiles comme des gouvernements soi-disant amis mènent des activités semblables au Canada.

- de déployer des mesures de sécurité remarquables, de faire preuve d'une grande efficacité dans leurs activités de planification et de lancer des opérations dans plusieurs pays simultanément;
- d'exploiter et d'intimider les communautés d'immigrants;
- de chercher à acquérir des armes plus meurtrières, y compris des agents chimiques, biologiques et radiologiques ainsi que des engins nucléaires;
- de se perfectionner dans l'utilisation d'Internet (tout particulièrement des médias d'information sur Internet) comme outil de propagande et de recrutement;
- de se doter d'engins et d'armes de pointe, y compris de roquettes et de missiles;
- de recruter un nombre croissant de jeunes immigrants de deuxième génération qui n'avaient auparavant aucun lien ou presque avec le terrorisme.

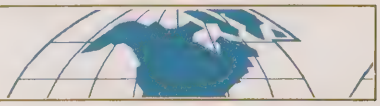
Sur le plan de l'organisation, al-Qaïda et les groupes qui lui sont affiliés se dispersent de plus en plus et entretiennent des liens de moins en moins directs. Ils se composent d'éléments plus susceptibles d'agir de façon autonome, ce qui explique pourquoi il est difficile de les repérer, de les surveiller et de déjouer leurs plans.

Même si les défis sont plus grands qu'auparavant, la lutte contre le terrorisme a fait de nombreux progrès. Sur le plan international :

- beaucoup de pays ont redoublé d'efforts dans leur lutte contre le terrorisme, souvent en renforçant leurs mesures législatives/gouvernementales et en augmentant leurs ressources;
- les services de renseignements et de sécurité collaborent davantage les uns avec les autres, ce qui donne souvent des résultats positifs;
- un nombre important de terroristes ont été tués ou capturés;
- les terroristes disposent de moins en moins de refuges;
- plusieurs attentats terroristes qui auraient pu avoir des conséquences catastrophiques ont été déjoués grâce à la conscientisation du public, à l'échange rapide d'informations et au travail coordonné des services de sécurité et d'application de la loi.

Sur le plan national, le SCRS a contribué au succès de plusieurs mesures d'application de la loi, notamment en fournissant des informations qui ont donné lieu à des arrestations, des expulsions du Canada et à l'identification de sources du financement du terrorisme.

Siège d'une école à Beslan



Le 1er septembre 2004, 33 terroristes armés ont pris en otage quelque 1 300 élèves et adultes à l'école numéro 1 de Beslan, en Ossétie du Nord (république de Russie).

Peu après, les terroristes ont exécuté vingt hommes, posé des explosifs dans l'école et menacé d'exécuter ou de faire sauter d'autres otages. Ils ont également refusé que les otages reçoivent de la nourriture, de l'eau ou des médicaments. Les terroristes exigeaient notamment que toutes les troupes russes se retirent de la Tchétchénie. Les autorités ne sont pas parvenues à négocier la fin du siège.

Le troisième jour, un vaste affrontement a éclaté au milieu d'une grande confusion entre les preneurs d'otages et les forces de sécurité russes. Les terroristes ont fait sauter leurs explosifs, ce qui a entraîné la mort de 339 personnes, dont au moins 171 enfants et seulement 11 soldats. Quelque 445 personnes ont été blessées. Parmi les preneurs d'otages, un seul a survécu à l'affrontement.

Tendances et faits nouveaux

De nos jours, les groupes terroristes transnationaux sont de plus en plus sophistiqués. Beaucoup de leurs membres sont instruits et polyglottes. Un nombre croissant d'entre eux s'y connaissent en technologie, ce qui leur permet de communiquer les uns avec les autres au moyen de messages chiffrés, de virer des fonds par voie électronique et de lancer des cyberattaques contre des cibles des secteurs privé et public.

En 2004-2005, les terroristes ont continué :

- de montrer qu'ils étaient prêts à mourir pour leurs causes;
- d'augmenter en nombre, principalement en raison du conflit en Irak;
- de lancer des attaques partout dans le monde, y compris dans des pays qui n'avaient jamais été pris pour cibles;
- de s'attaquer à des cibles « faciles » (c.-à-d. non militaires) dans le but de faire le plus de victimes possible;

Violence sécessionniste

La violence sécessionniste qui frappe différentes régions du monde peut avoir des répercussions sur les communautés ethno-culturelles du Canada. Par exemple, le conflit qui perdure au Sri Lanka a des répercussions sur les immigrants sri-lankais au Canada. En effet, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLET), une organisation très bien structurée qui, la première, a eu recours aux commandos suicide, recrutent des membres et recueillent des fonds auprès de la communauté d'immigrants tamouls au Canada.

Le Kongra-Gel, un groupe kurde autrefois connu sous le nom de PKK [1], poursuit lui aussi des objectifs sécessionnistes et entretient des liens avec le Canada. En juin 2004, le groupe a repris sa campagne de terrorisme contre le gouvernement turc.

Extrémisme intérieur

La violence terroriste au Canada ne prend pas toujours sa source dans les conflits à l'étranger. En fait, plusieurs campagnes violentes sont l'œuvre de terroristes natifs du Canada, dont le Front de libération du Québec dans les années 60 et 70 et Action directe, responsable des attentats à la bombe contre BC Hydro et l'entreprise Litton en 1982.

Aujourd'hui encore, un certain nombre d'individus sont prêts à recourir à la violence pour atteindre leurs objectifs. C'est notamment le cas des néo-nazis et de la frange violente de divers groupes voués à la défense d'une seule cause, par exemple l'environnement et les droits des animaux, ou du mouvement antimondialisation. Le SCRS respecte le droit à la dissidence politique et la liberté d'expression de chacun, tout en évaluant sans cesse dans quelle mesure les activités des membres de ces groupes pourraient donner lieu à des actes de violence.

1 Le PKK est considéré comme une entité terroriste aux fins de la partie II.1 du *Code criminel du Canada*.

dans le sud de Madrid servait de base d'opérations aux suspects dans les deux affaires. Le 3 avril, la police a fait une descente dans l'appartement. Coincés à l'intérieur, les présumés terroristes ont fait sauter des explosifs, se donnant ainsi la mort. L'explosion a également coûté la vie à un policier.

Les autorités ont découvert que les explosifs étaient du même type que ceux utilisés lors des attentats du 11 mars et de la tentative d'attentat contre la ligne de chemin de fer. De façon générale, les autorités présument que les terroristes qui sont morts dans l'appartement étaient à la fois responsables de l'attentat et de la tentative d'attentat.

À la fin de l'année, les autorités avaient fait d'autres arrestations et continuaient de chercher des suspects.

Al-Qaïda et groupes de même tendance

L'objectif avoué d'al-Qaïda et des groupes semblables est d'éliminer toute influence occidentale et toute forme de gouvernement laïc dans les pays musulmans et d'y instaurer des États théocratiques qui adhèrent à ce que la plupart des observateurs considèrent comme une interprétation radicale et une déformation de la loi islamique et de l'histoire.

Dirigé par Oussama ben Laden, al-Qaïda est une organisation qui chapeaute une nébuleuse de groupes terroristes. Il s'agit en fait d'un réseau d'individus et d'organisations qui mènent leurs activités à la fois indépendamment les uns des autres et en collaboration les uns avec les autres. Comme il est en constante évolution, le réseau constitue une cible insaisissable pour les services de renseignements.

Durant la période visée par le rapport, beaucoup de pays ont été la cible d'actes terroristes. Mis à part Israël, l'Irak et l'Afghanistan, c'est l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Thaïlande et Philippines), l'Espagne, l'Ouzbékistan et le Bangladesh qui ont connu les pertes humaines les plus lourdes. Les autorités britanniques, françaises et italiennes, entre autres, sont parvenues à déjouer d'autres attentats.

Un nombre croissant de pays sont pris pour cible par des groupes terroristes affiliés à al-Qaïda. Comme cette forme de terrorisme ne tient pas compte des frontières, les autorités la qualifient de terrorisme transnational.

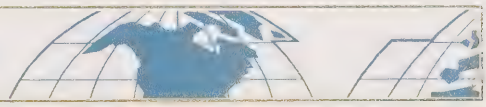
Extrémistes et terroristes au Canada

En 2004-2005, plusieurs étrangers étaient détenus ou assujettis à des restrictions en vertu de certificats de sécurité. C'était notamment le cas d'Ernst Zundel, un dirigeant du mouvement pour la suprématie de la race blanche au Canada et à l'étranger, de Mohamed Mahjoub, un membre de l'Avant-garde de la conquête, une aile radicale du Jihad islamique égyptien, de Mahmoud Jaballah, un agent haut placé d'Al-Jihad, une organisation islamiste égyptienne, ainsi que de Hassan Almrei, de Mohamed Harkat et d'Adil Charkaoui, des individus soupçonnés d'entretenir des liens avec al-Qaïda.

Le processus de délivrance des certificats de sécurité empêche que des individus n'utilisent à mauvais escient les lois canadiennes sur l'immigration pour miner la sécurité des Canadiens et la société multiculturelle dans laquelle nous vivons. Il permet au gouvernement de demander l'expulsion d'un résident permanent ou d'un ressortissant étranger sur la foi d'informations qui, si elles étaient divulguées, porteraient atteinte à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.

Le certificat de sécurité sert uniquement à expulser les non-citoyens qui représentent la plus grande menace pour le Canada et les Canadiens. Il constitue une mesure d'exception qui est prise de façon judicieuse. Depuis 1991, seulement 27 certificats visant 26 individus ont été délivrés.

Massacre en Espagne



Dans la matinée du 11 mars 2004 à Madrid, dix engins explosifs ont sauté dans quatre trains de banlieue à l'heure de pointe, faisant 200 morts et plus de 1 400 blessés.

Dans le cadre de l'enquête, les soupçons se sont portés sur une cellule de ressortissants marocains en Espagne. En moins d'un mois, la police a appréhendé ou emprisonné plus de vingt personnes. Apparemment, aucune d'entre elles n'avait séjourné auparavant dans un camp d'entraînement terroriste ou n'avait participé à des attentats terroristes en dehors de l'Espagne.

Le 2 avril, les autorités espagnoles ont contrecarré une tentative d'attentat à la bombe contre une ligne de chemin de fer à grande vitesse. Peu après, la police a découvert qu'un appartement situé

. . .

D'autres facteurs contribuent à la gravité de la menace :

- Des individus qui ont séjourné dans des camps d'entraînement terroriste et des vétérans des conflits en Afghanistan, en Bosnie, en Tchétchénie et ailleurs habitent au Canada.
- Des Canadiens qui ont combattu auprès des insurgés en Irak pourraient rentrer au pays avec de nouvelles compétences et de nouvelles motivations.
- Un assez grand nombre de groupes terroristes mènent des activités au Canada (financement, acquisition de matériel, propagande, recrutement et autres).
- Des groupes terroristes continuent d'intimider et d'exploiter les communautés d'immigrants et d'expatriés au Canada, parfois par l'entremise d'organisations de façade.
- Des résidents et des citoyens canadiens ont préparé des opérations contre des cibles étrangères et y ont pris part personnellement.
- Des terroristes au Canada ont mené des activités de reconnaissance préliminaires contre des cibles éventuelles au pays.

Terroristes canadiens à l'étranger



Abdel Rahman Jabarah était recherché pour son implication dans l'attentat à la bombe contre un complexe résidentiel de Riyad (Arabie saoudite) en mai 2003. En juillet 2003, il a trouvé la mort lors d'une fusillade avec les forces de sécurité saoudiennes.

Son frère, Mohammed Jabarah, était impliqué dans un complot déjoué d'attentat contre des ambassades étrangères à Singapour. Il est actuellement emprisonné aux États-Unis.

Kassem Daher a été emprisonné au Liban pour son implication dans un affrontement armé entre un groupe islamique radical et les forces libanaises au début de 2000.

Abderraouf Jdey et Faker Boussora ont tous deux séjourné dans des camps d'entraînement. Jdey a enregistré une bande vidéo « suicide » qui témoigne de sa volonté de donner sa vie pour al-Qaïda. Les deux hommes sont toujours en liberté et mènent apparemment des activités à l'étranger.

La publication du *Rapport public 2004-2005* du SCRS a été retardée, car le Service a modifié sa période d'examen, passant de l'année civile à l'année financière. La période visée par le présent rapport va du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Un monde transformé

Le climat de menace au Canada a énormément changé depuis 1984, année de création du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). À cette époque, la rivalité entre les États-Unis et l'Union soviétique était au cœur des préoccupations mondiales. Le SCRS concentrait la majeure partie de ses efforts et de ses ressources sur la menace que représentaient l'espionnage, l'ingérence étrangère et la subversion.

Au début des années 90, le terrorisme transnational a commencé à devenir la plus grave menace pour la sécurité. Aujourd'hui, le Service se concentre surtout sur le terrorisme. Cela dit, deux autres menaces graves requièrent son attention : la prolifération des armes de destruction massive dans le monde, ainsi que l'espionnage et les autres activités influencées par l'étranger.

Priorités

Terrorisme

En 2004-2005, le Service s'est avant tout efforcé d'empêcher qu'un attentat ne soit commis ou préparé au Canada. En outre, le SCRS a cherché à mettre fin au financement du terrorisme et aux autres activités connexes au Canada.

Le terrorisme n'est pas nouveau au Canada. En 1985, le vol 182 d'Air India a été la cible de l'attentat terroriste le plus meurtrier de l'histoire canadienne. Cela dit, il ne faut pas sous-estimer la menace terroriste actuelle. En raison de son rôle militaire en Afghanistan, le Canada est une cible terroriste et Oussama ben Laden l'a désigné comme telle. Qui plus est, même si le Canada n'a pas encore été attaqué directement, des actes terroristes ont coûté la vie à des Canadiens : 24 lors des attentats du 11 septembre 2001 et deux lors des attentats à la bombe de Bali en 2002. Plus récemment, le caporal Jamie Brendan Murphy des Forces canadiennes a été tué par un kamikaze lors d'une mission en Afghanistan en janvier 2004.

Maximiser nos ressources 22

Ressources humaines 22
Recrutement et formation 22
Effectif diversifié et respect en milieu de travail 23
Promotion des langues officielles 24
Ressources financières 25
Tableau 1 : Ressources humaines 26
Tableau 2 : Ressources financières 26

Table des matières

Un monde transformé 1

Priorités 1

Terrorisme 1
Extrémistes et terroristes au Canada 3
Al-Qaïda et groupes de même tendance 4
Violence sécessionniste 5
Extrémisme intérieur 5
Tendances et faits nouveaux 6
Prolifération 8
Espionnage et autres activités influencées par l'étranger 8

Comment nous assumons nos responsabilités 10

Collecte de renseignements 10
Analyses et rapports 10
Filtrage de sécurité 11
Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté 12
Filtrage pour le gouvernement 14
Filtrage pour les gouvernements étrangers 15
Resserrement de la sécurité nationale grâce aux partenariats et au partage d'informations 15
Inspirer confiance par la responsabilisation 17
Relations avec le public 20

Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet : www.csis-scrs.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2006
Nº de cat. PS71-2004
ISBN 0-662-49292-7

Pensez à recycler

Fibres recyclées
après consommation

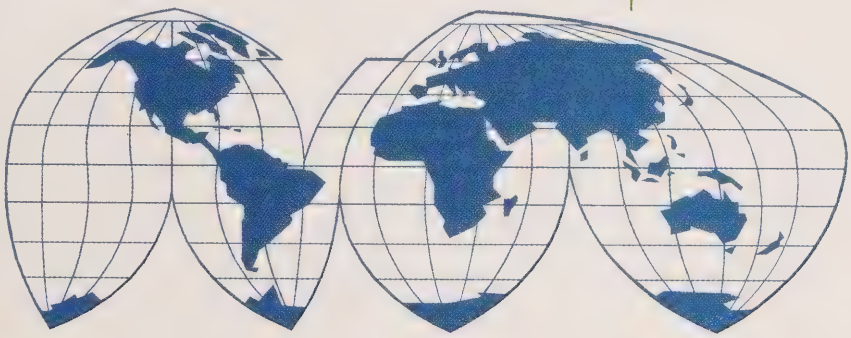
Papier sans acide

Ce document est imprimé avec de l'encre
sans danger pour l'environnement

Service canadien du
renseignement de sécurité

Canadian Security
Intelligence Service

Rapport public 2004-2005



Canada

Gov't Publications

Canadian Security Intelligence Service

CA1
SG 80
C17

Public Report 2005-2006



Canada

Public Contact

For more information, please contact:
Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca

© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2007
Cat No. PS71-2006
ISBN 978-0-662-49912-1



Think recycling



This document is printed with
environmentally friendly ink

The Canadian threat environment, 2005-2006 2

CSIS operations—results for 2005–06 4

Table 1: CSIS Government Screening 5

Table 2: CSIS Site Access Screening Programs 6

Table 3: Immigration Screening 7

Table 4: Requests for Release of Information 7

Inside CSIS 8

Agenda of Internal Change 8

Our People 8

Table 5: Focus on CSIS Workforce, 2005–06 8

Figure 1: CSIS Human Resources 9

Recruitment and Training 9

The Regions 10

Financial Resources 12

Figure 2: CSIS Financial Resources 12

Public communications 13

Table 6: CSIS Web Site 14

Annexes

A: Glossary of Terms 16

B: Accountability and Review 18

C: CSIS Organization 20

D: Contact Us 21

LIB JAN 1 University of

At home and abroad, in 2005–06 Canada and Canadians continued to face many security threats, which showed no signs of abating.

- In the London transit bombings of July 7, 2005, there were no Canadian casualties. The incident, however, killed 52 people, injured over 700 and provided another serious reminder to the Western world of the growing threat of radicalized citizens. All four suicide bombers were British citizens, and three of them had been born in the United Kingdom.
- On August 15, 2005, a roadside bomb exploded near the Sinai military base where international troops were stationed to monitor the peace accord between Egypt and Israel. Two Canadian peacekeepers were wounded.
- In October 2005, terrorist bombings in Bali, Indonesia, killed 26 and wounded 129, including three Canadians.
- Four members of the Christian Peacemakers Team (one American, one Briton and two Canadians) were kidnapped in Baghdad on November 26, 2005. The American hostage was killed in February 2006. A joint military operation freed the remaining hostages on March 23, 2006. CSIS assisted in the efforts to locate the hostages.
- On January 23, 2006, a suicide bombing killed Canadian diplomat Glyn Berry and injured three Canadian soldiers in Kandahar, Afghanistan.

One Canadian was awaiting trial in Ottawa on charges connected with a terrorist bombing conspiracy in the United Kingdom, and four foreign nationals were held on security certificates.

The threat of terrorism from religious extremists posed the most immediate danger to Canada and Canadians in 2005–06. At the same time, other sources of threat persisted: espionage, efforts by foreign interests to interfere in Canadian affairs, the proliferation of weapons of mass destruction and some domestic threats to security.

CSIS operations— results for 2005–06

Worldwide terrorist attacks continued in 2005–06, and counter-terrorism remained CSIS' top priority during this period. The Service focussed much of its efforts on investigating terrorist threats to Canada and its interests - both domestically and abroad - and on ensuring that Canada was not used to support or stage such attacks elsewhere. For example:

- During the year, a main focus of CSIS was terrorism inspired by the ideology of al-Qaeda, and the issue of radicalization of citizens or residents of Western countries.
- Terrorism represented a major threat to Canadian military and other personnel deployed in Afghanistan. Most worrisome was a marked increase in the use of suicide bombings, including against members of the Canadian Forces. CSIS provided intelligence support to the Department of National Defence for the protection of Canadian soldiers in Afghanistan. This intelligence helped save lives, provided advance warning of attacks, and contributed to the recovery of munitions and to the capture and arrest of suspected terrorists.
- CSIS also assisted efforts to recover Canadian hostages in Iraq.

Apart from counter-terrorism efforts, CSIS investigated cases in which foreign governments or organizations tried to interfere with, manipulate or gain control of communities of different ethnic or cultural backgrounds in Canada. Other priorities in 2005–06 included investigating threats to Canada's economic security and critical infrastructure, and safeguarding the confidential information of the Government of Canada from espionage by foreign governments.

As part of this work, CSIS produced 360 threat assessments, 26 intelligence briefs, 10 reports and 17 studies[1], and it shared these with other government departments and agencies. In addition, during 2005–06 the recently created Government of Canada Integrated Threat Assessment Centre (ITAC)—which is housed at CSIS—issued 98 threat assessments and redistributed 382 others produced by ITAC's allied intelligence agency counterparts.

---

1 See Annex A for definitions of these and other terms.

In 2005–06, CSIS provided advice to Citizenship and Immigration Canada and the Canada Border Services Agency on immigration matters, including refugee claimants, permanent residence applications, citizenship applications and visitor visas. CSIS also provided advice to CBSA regarding the Ports of Entry program.

CSIS provided security assessments for government workers requiring clearances, as well as site access programs. CSIS participated in the process of creating a list of terrorist entities, and investigated terrorist financing and threats posed by weapons of mass destruction and conventional arms.

Table 1:
CSIS Government Screening *

	2004–05	2005–06
Requests from DND	9,100	9,200
Requests from other departments/agencies	27,400	32,900
TOTAL	36,500	42,100
Assessments issued to DND	9,000	8,900
Assessments issued to other departments/agencies	27,600	28,900
TOTAL	36,600	37,800

* Figures have been rounded to the nearest 100.

CSIS provides security assessments to federal departments and agencies, which are then responsible for granting or denying clearances in accordance with the *Government Security Policy*. In 2005–06, CSIS issued 19 information briefs reporting information of an adverse nature, and issued 1 denial brief.

Table 2:
CSIS Site Access Screening Programs *

	2004–05	2005–06
Parliamentary Precinct	1,100	1,000
Airport Restricted-Access Area	31,100	37,600
Nuclear Facilities	6,800	10,600
Free and Secure Trade (FAST)	21,500	3,100
Special Events Accreditation	1,800	5,600
Other Government Departments	2,300	2,400
TOTAL	64,600	60,300

* Figures have been rounded to the nearest 100.

CSIS also provides site-access screening. A site-access clearance allows an individual to enter certain secure areas within installations or provides accreditation for special events. In 2005–06, CSIS received over 60,000 requests for this type of screening and provided four information briefs to requesting agencies.

In addition, CSIS vets applications and provides advice to Citizenship and Immigration Canada, as well as the Canada Border Services Agency, to support the processing of refugee claims or applications for immigration or citizenship. CSIS' authority in this regard is provided under sections 14 and 15 of the *CSIS Act*.

In 2005–06, CSIS received approximately 92,000 requests under various immigration screening programs. CSIS issued 232 information briefs and 117 inadmissibility briefs, as well as 12 incidental letters.

Table 3:
Immigration Screening

	Requests[1]		Briefs	
	2004–05	2005–06	2004–05	2005–06
Within and outside Canada	56,100	63,200	88	133
Front-end screening[2]	22,900	17,100	184	89
Refugee[3] determination	14,200	11,700	110	127
SUBTOTAL	93,200	92,000	382	349
Citizenship applications	161,200	308,000	124	120
TOTAL	254,400	400,000	506	469

[1] Figures have been rounded to the nearest 100.
[2] Represents individuals who arrive at the Canadian border claiming refugee status.
[3] Represents refugees (as defined by the *Immigration and Refugee Protection Act*) who apply from within Canada for permanent resident status.

In 2005–06, CSIS vetted over 36,000 applications from foreign nationals for temporary resident or visitor visas.

CSIS began participating in the Free and Secure Trade (FAST) program in 2005–06. This is a joint Canada–U.S. initiative, administered in Canada by the Canada Border Services Agency. CSIS conducted over 3,000 security assessments of truck drivers who applied for a FAST border pass.

CSIS also responds to inquiries under the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*. Table 4 represents the number of requests CSIS received under these acts in the previous two fiscal years.

Table 4:
Requests for Release of Information

	2004–05	2005–06
Access to Information Act requests	98	107
Privacy Act requests	353	394

Privacy Act requests accounted for the largest proportion of requests for release of information in 2005–06.

Inside CSIS

Agenda of Internal Change

Historically, CSIS' organizational structure has been functionally divided into four main program areas: Counter Intelligence, Counter Terrorism, Counter Proliferation and Security Screening. The changing threat environment, particularly after September 11, 2001, necessitated that CSIS gradually add to these programs. The result was a less-than-optimal organizational structure for CSIS operations. For the 2005-2006 CSIS organizational chart, see Annex C.

In late 2005, CSIS' Executive Committee launched a realignment exercise to enhance the Service's operational capacity. A Realignment Committee was formed, with representatives from all Branches of the Service and two of its Regions. The committee was mandated to develop a more streamlined organizational structure that would increase our analytical capacity.

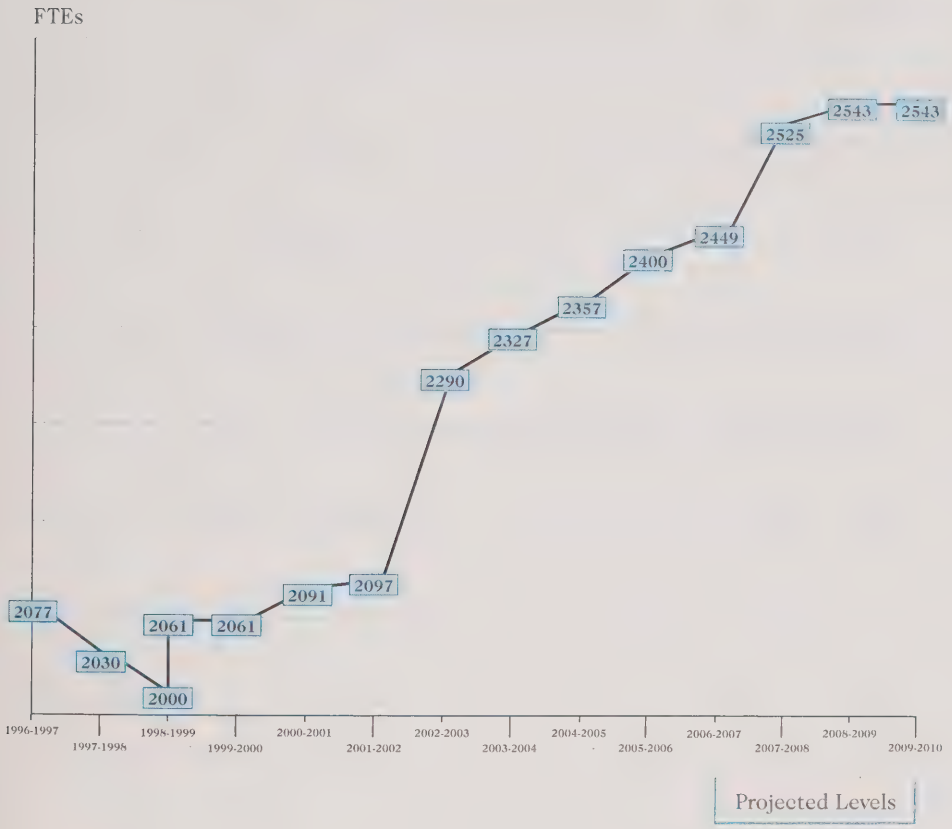
Our People

In 2005–06, CSIS had 2,400 full-time equivalent (FTE) employees. Our workforce consists of intelligence investigators and analysts, surveillants, information management and technical specialists, security screening investigators, translators and interpreters. We also have staff performing standard corporate management and support functions.

Table 5:
Focus on CSIS Workforce, 2005–06

No. of FTEs	2,400
Average age of CSIS employees	42 years
% of bilingual employees (English and French)	66%
% of intelligence officers who speak a language other than English or French	34%
% of women	48.3%
% of CSIS managers from Intelligence Officer job stream	76.5%

Figure 1:
CSIS Human Resources



Recruitment and Training

The realignment exercise of 2005–06 was an opportunity to examine and address demographic issues. Like many other employers, CSIS needs to manage the approaching retirement of 'baby boomers', and the loss of their knowledge and experience. The Service needs to invest more in the training and development of younger staff members; with less time in the organization than their predecessors had, they must be as well-equipped as possible for greater responsibilities. Another priority is recruiting a new generation of intelligence professionals reflecting the current demographic realities of Canada.

In 2005–06, CSIS participated in 52 career fairs, gave 115 information sessions about intelligence officer positions and participated in 10 special recruitment events (receptions and cultural events).

CSIS offered staff a broad range of courses in 2005–06: operational training for intelligence officers, including ongoing cross-cultural education; more general management and professional development training; and informatics courses for general employees and technical specialists.

CSIS hosts a regular "lunchtime theatre series" for employees, with outside speakers and some in-house experts sharing their knowledge and encouraging discussion. Topics covered in 2005–06 included:

- the structure of al-Qaeda;
- a look at terrorism in the future;
- the O'Connor Commission;
- modern cryptography;
- the Integrated Threat Assessment Centre;
- life as a foreign collection officer; and
- building bridges with ethnic communities.

The Regions

Approximately half of CSIS' workforce is located in our Regions. The Service has six regional offices: Atlantic, Quebec, Ottawa, Toronto, Prairie and British Columbia.[2] Together with their district offices, these bring CSIS operations to all geographic areas of Canada.

2 See Annex D for a list of CSIS regional offices and their locations.

Focus: Toronto Region

> *Toronto Region is the largest of CSIS' regional operations. Its offices are located in downtown Toronto.*

> *The geographic area of responsibility extends from Windsor in the west to Belleville in the east and the Muskoka/Haliburton area in the north. It covers five Points of Entry: Pearson International Airport (Canada's busiest airport), Windsor, Niagara Falls, Fort Erie and Sarnia.*

> *In May 2005, CSIS marked the official opening of its Niagara District Office in Niagara Falls, Ontario.*

> *In 2005–06, Toronto Region operations focused primarily on the issue of radicalization of citizens or residents of Canada.*

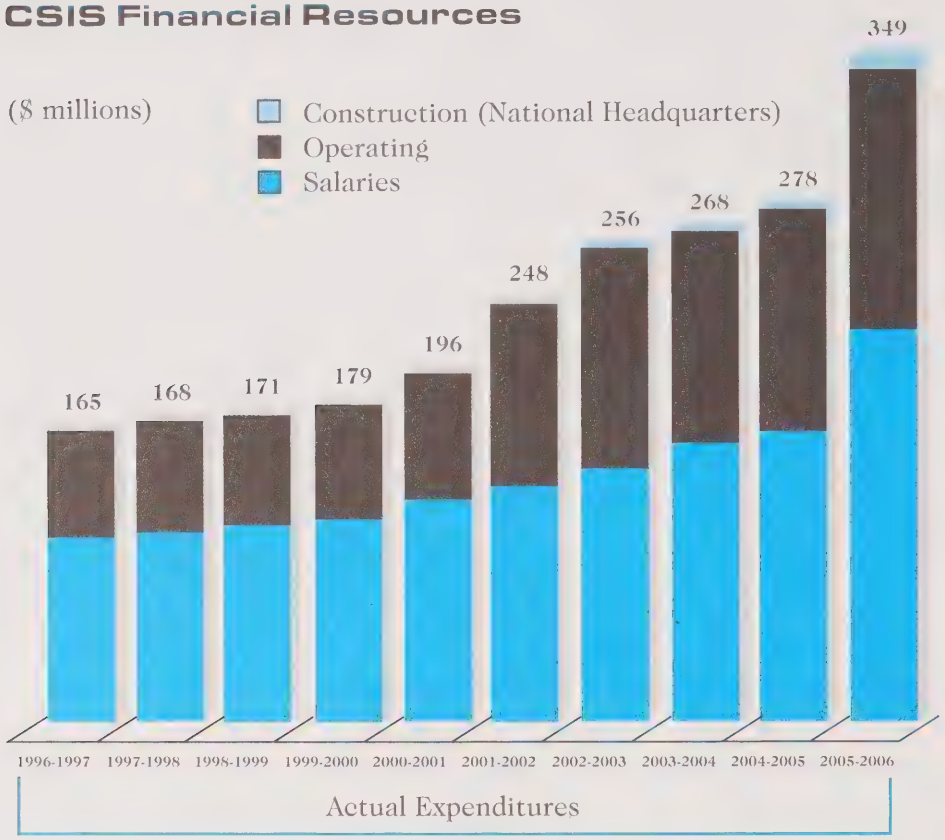
> *Toronto Region is particularly active in its outreach activities. It sends representatives to cultural associations, citizens' groups and other non-governmental organizations to talk about CSIS' role in national security.*

> *During 2005–06, Toronto Region personnel were actively involved in five job fairs, held 10 information sessions to recruit for intelligence officer positions, and participated in numerous informal meetings with community and cultural associations.*

> *In addition, Toronto Region representatives took part in formal meetings organized by the Coalition of Muslim Organizations, the Canadian Muslim Lawyers Association and the RCMP Citizens' Academy.*

Financial Resources

Figure 2:
CSIS Financial Resources



CSIS' financial resources have increased since 2001–02 as a result of new funding for public safety and anti-terrorism initiatives allocated in the December 2001 federal budget. In addition, CSIS received resources for its part in the Government of Canada's Marine Security Initiatives and the Canada–U.S. Smart Borders Declaration.

In 2005–06, the CSIS budget increased significantly as a result of the inclusion of Employee Benefit Plan costs; these were not previously paid out of the Service's appropriation. Additional funding was provided to augment CSIS' foreign collection capabilities and administer the Integrated Threat Assessment Centre.

Construction costs shown from fiscal years 2002–03 to 2005–06 represent expenditures associated with the project definition stage of a planned expansion of the National Headquarters building.

Public communications

CSIS significantly increased efforts to communicate with Canadians during 2005–06.

The Service handled almost 400 media inquiries in the year. CSIS spokespersons appeared on television and radio news shows to talk about the Service and encourage young people to consider a career with CSIS.

The CSIS Web site received more than 4.6 million views during 2005–06.

Through speeches, appearances before parliamentary committees and meetings with families of the victims of Air India Flight 182, the Director provided Canadians with information about what CSIS does and does not do, listened to their concerns about the Service, and answered questions about CSIS.

CSIS outreach efforts in 2005–06 included:

- informal meetings with members of Canada's academic and ethnocultural communities;
- responses to invitations from other government departments, women's groups, non-governmental organizations and universities;
- meetings with Canadian business leaders;
- participation in regional events of the Cross-Cultural Roundtable on Security; and
- attendance at career fairs and recruiting events at universities and community festivals.

Table 6:
CSIS Web Site

Item(s) viewed	Number of views*
Web site	4,677,300
[illegible]	[illegible]
"Security Screening"	13,600
Commentary	206,200
Perspectives	84,800
[illegible]	[illegible]

* Figures have been rounded to the nearest 100.

CSIS in the headlines, 2005-06

- How CSIS 'tool box' broke up terror cell: Ressam's network
  National Post, April 26, 2005
- Brief: Africa ripe for al-Qaeda: report
  Edmonton Journal, May 9, 2005
- Canada prime recruiting turf for al-Qaeda, CSIS report says
  Canadian Press, May 15, 2005
- Al-Qaïda représente une menace directe pour le Canada, selon le SCRS
  Nouvelles Télé-Radio, May 15, 2005
- Canada needs overseas spy network, says CSIS watchdog: Country's national security being left in hands of foreign agencies
  Ottawa Citizen, May 23, 2005
- Terrorists tap technology to leave spies in the cold: CSIS says old laws make it harder to track subjects
  CanWest News Service, August 8, 2005
- La prison n'altère pas les sombre desseins des terroristes, selon le SCRS
  Presse canadienne service français, September 10, 2005
- Le patron du SCRS croit que le conflit en Irak augmente l'insécurité mondiale
  Nouvelles Télé-Radio, October 21, 2005
- Our spooks come out of the closet
  Globe and Mail, October 31, 2005
- Brief: Detained terrorist suspect still a threat, CSIS tells bail hearing
  CanWest News Service, November 3, 2005
- CSIS warns al-Qaeda encouraging attacks in Afghanistan: Canadian troops in Kandahar
  CanWest News Service, February 1, 2006

Annex A:
Glossary of Terms

CSIS Report: One of several types of classified strategic intelligence assessments prepared by CSIS to inform the government about the entire range of threats to the security of Canada. Based on all-source information—including a range of open-source and classified information—the CSIS Report provides a broad, in-depth review of the issue. (CSIS discontinued production of the CSIS Report at the end of 2005–06, focusing instead on the CSIS Study.)

CSIS Study: Differs from the CSIS report in that it offers an assessment of a threat in its entirety.

Denial brief: Advice issued by CSIS recommending to a requesting agency that a security clearance or site access be denied to an individual.

Foreign intelligence: Section 16 of the *CSIS Act* allows CSIS to collect foreign information or intelligence relating to the capabilities, intentions or activities of any foreign state or group of foreign states, or anyone other than a Canadian citizen, permanent resident or a Canadian corporation. CSIS can collect foreign intelligence only in Canada, at the request of the Minister of Foreign Affairs or the Minister of National Defence under the *CSIS Act*.

Foreign operations: Activities of CSIS employees stationed outside Canada, and the collection of threat-related information overseas.

Inadmissibility brief: Advice issued to Citizenship and Immigration Canada and to the Canada Border Services Agency regarding the potential inadmissibility of an applicant under the security provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Incidental letter: Advice issued to Citizenship and Immigration Canada and to the Canada Border Services Agency when CSIS has information about an applicant who is or has been involved in non-security-related activities defined under the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Information brief: Advice issued in a government screening case when CSIS has information that could have an impact on the requesting agency's decision to grant an applicant a security clearance or site access. It is also provided in immigration screening cases when CSIS has information that an applicant is or was involved in activities that bear consideration when determining admissibility for entry into Canada.

Intelligence brief: A classified report prepared by CSIS based on all-source information, including a broad range of open-source and classified information. Unlike the CSIS report or study, this is a short assessment that addresses a specific facet of a threat and is more time-sensitive.

National security: While the *CSIS Act* does not define national security per se, it does define threats to national security very specifically (section 2):

- espionage or sabotage directed against Canada or its interests;
- foreign-influenced activities within Canada that are detrimental to its interests;
- activities involving the threat or use of serious violence against persons or property for the purpose of achieving a political, religious or ideological objective within Canada or a foreign state; and
- activities directed toward undermining by covert unlawful acts or destroying or overthrowing Canada's constitutionally established system of government.

Security intelligence: The product resulting from the collection, collation, evaluation and analysis of information regarding security threats. It provides government decision-makers with insight into activities and trends at the national and international levels that can have an impact on the security of Canada. This insight allows decision-makers to develop suitable policy anticipating possible threats. Regardless of its source, security intelligence provides value by supplementing information already available from other government departments, open sources such as the Internet, or the media.

Threat assessment: Information concerning a potential threat to national security, issued by CSIS or ITAC to the intelligence community, law enforcement agencies and other organizations.

Annex B:
Accountability and Review

CSIS is one of the most open and reviewed security organizations in the world. It is subject to a system of control and review mechanisms and processes, prescribed by the *CSIS Act:*

- **Minister of Public Safety:** The Minister is responsible to Parliament for CSIS as a whole and for its general direction. The Minister issues policy guidelines concerning operational procedures, is informed of security operations and problems, and approves cooperative agreements and relationships with foreign agencies.
- **Deputy Minister of Public Safety:** The Deputy Minister provides advice to the Minister on general direction to CSIS, and monitors how CSIS implements this direction.
- **Director of CSIS:** The Director of CSIS is accountable to the Minister for the management and control of CSIS. The Director submits periodic reports on CSIS activities to the Minister, and chairs internal committees mandated to enhance the organization's management and accountability. One of these committees has direct responsibility for, and authority over, CSIS' use of intrusive investigative techniques.
- **Inspector General:** The Inspector General is appointed by the Governor in Council to monitor CSIS' compliance with operational policies, review its operational activities and issue a certificate indicating the degree of satisfaction with the Director's annual operational report. The certificate and the report are forwarded to the Security Intelligence Review Committee. At the request of the Minister or SIRC, the Inspector General may conduct a review of specific CSIS activities. The Inspector General has access to all information under CSIS' control, except for Cabinet confidences.
- **Security Intelligence Review Committee:** SIRC is appointed by the Governor in Council to review how CSIS performs its functions and to investigate complaints against the Service. The Committee also investigates complaints filed by individuals denied security clearances, and reviews reports concerning immigration applications and citizenship applications rejected on security or criminal grounds. To fulfill its responsibilities, the Committee has access to all information under CSIS' control, except Cabinet confidences. SIRC informs the Minister of Public Safety of its investigation findings on an ongoing basis, and produces an annual report tabled by the Minister in Parliament.

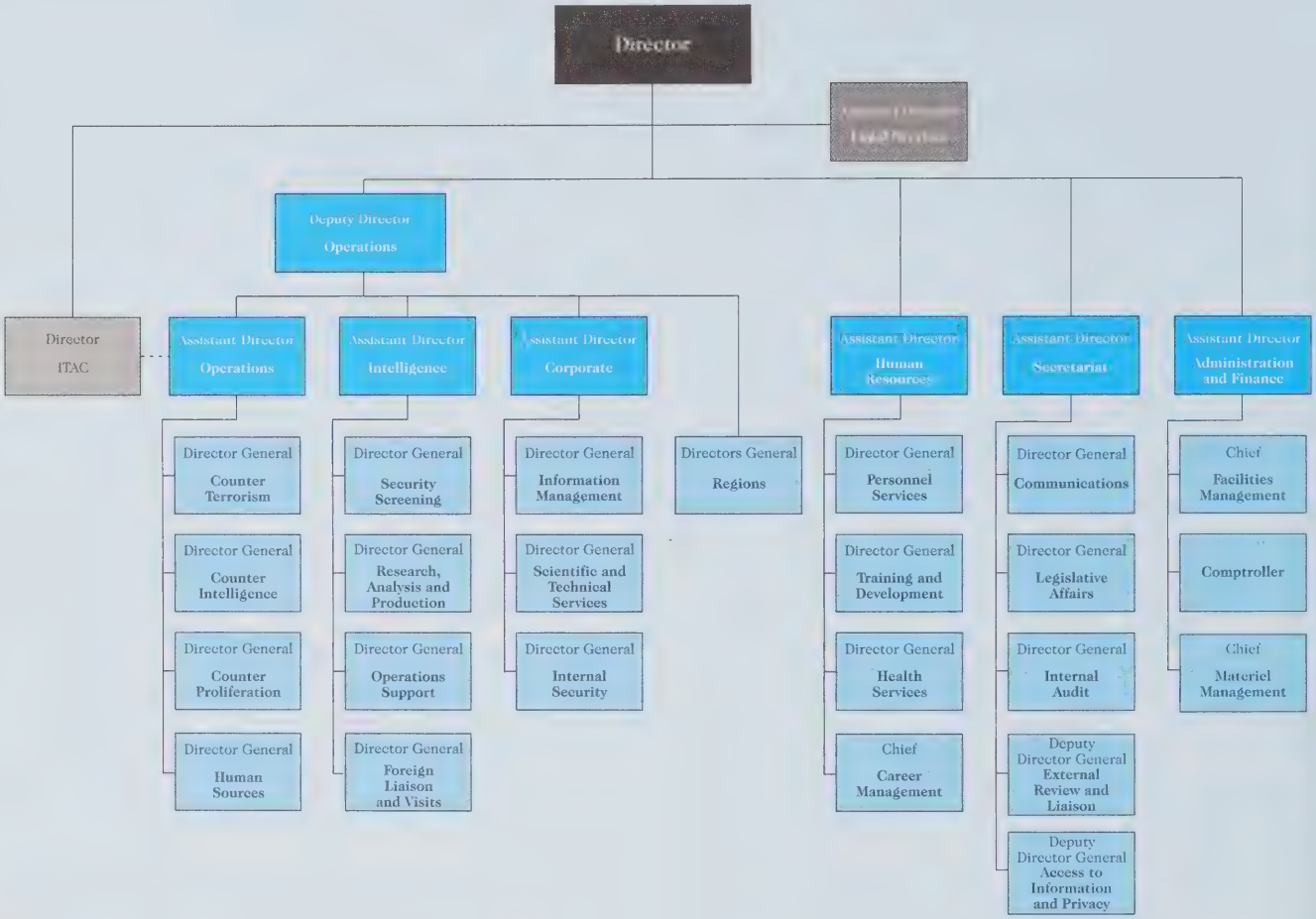
- **Federal Court:** The power to authorize intrusive investigation techniques rests solely with the Federal Court of Canada. Before such an authorization can be made, CSIS must provide solid justification for the proposed use of these techniques in a warrant application, which is reviewed by a senior CSIS committee chaired by the Director and composed of representatives from the departments of Justice and Public Safety.

  If the committee endorses the application, it is then submitted to the Minister of Public Safety for approval. Only after receiving the Minister's approval is the warrant application, in the form of an affidavit, submitted to a judge of the Federal Court for a decision.

- **Public Report:** CSIS provides information to Parliament and the public through the CSIS Public Report, which gives an assessment of the current security intelligence environment. The Public Report seeks to increase awareness of CSIS functions and procedures, and to dispel some of the myths surrounding security intelligence work. CSIS also issues a classified report to the Minister of Public Safety each year, giving a detailed assessment of the security intelligence environment.

In addition, CSIS activities are reviewed by outside bodies such as the Office of the Auditor General and commissioners dealing with access to information, privacy and official languages.

Annex C:
CSIS Organization



Annex D:
Contact Us

National Headquarters:

Canadian Security Intelligence Service
PO Box 9732, Station T
Ottawa ON K1G 4G4

Media and Public Liaison Contacts:

1941 Ogilvie Road
Ottawa ON K1J 1B7
Tel. 613-993-9620 or 1-800-267-7685 toll-free (Ontario only)
TTY 613-991-9228 (for hearing-impaired, available 24 hours a day)

Regional Offices:

Atlantic

PO Box 126, Station Central
Halifax NS B3J 3K5
Tel. 902-420-5900

Quebec

PO Box 2000, Station A
Montreal QC H3C 3A6
Tel. 514-393-5600 or 1-877-223-2265 toll-free (Quebec only)

Ottawa

PO Box 9732, Station T
Ottawa ON K1G 4G4
Tel. 613-998-1679 or 1-800-267-7685 toll-free (Ontario only)

Toronto

PO Box 760, Station A
Toronto ON M5W 1G3
Tel. 416-865-1480

Prairie (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Thunder Bay)

PO Box 47009
62 City Centre
Edmonton AB T5J 4N1
Tel. 780-401-7800 or
1-800-661-5780 toll-free
(Prairies only)

British Columbia

PO Box 80629, Station South
Burnaby BC V5H 3Y1
Tel. 604-528-7400

Notes:

Annexe D :
Pour communiquer avec nous

Administration centrale :

Service canadien du renseignement de sécurité
C.P. 9732, Succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4

Liaison avec le public et les médias :

1941, chemin Ogilvie
Ottawa (Ontario) K1J 1B7
Téléphone : 613-993-9620 ou 1-800-267-7685 (sans frais)
(seulement en Ontario)
ATS : 613-991-9228 (appareil de télécommunication pour personnes sourdes)
(24 heures)

Bureaux régionaux :

Région de l'Atlantique

C.P. 126, Succursale centrale
Halifax (N.-É.) B3J 3K5
Téléphone : 902-420-5900

Région du Québec

C.P. 2000, Succursale A
Montréal (Québec) H3C 3A6
Téléphone : 514-393-5600 ou
1-877-223-2265 (sans frais)
(seulement au Québec)

Région d'Ottawa

C.P. 9732, Succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Téléphone : 613-998-1679
ou 1-800-267-7685 (sans frais)
(seulement en Ontario)

Région de Toronto

C.P. 760, Succursale A
Toronto (Ontario) M5W 1G3
Téléphone : 416-865-1480

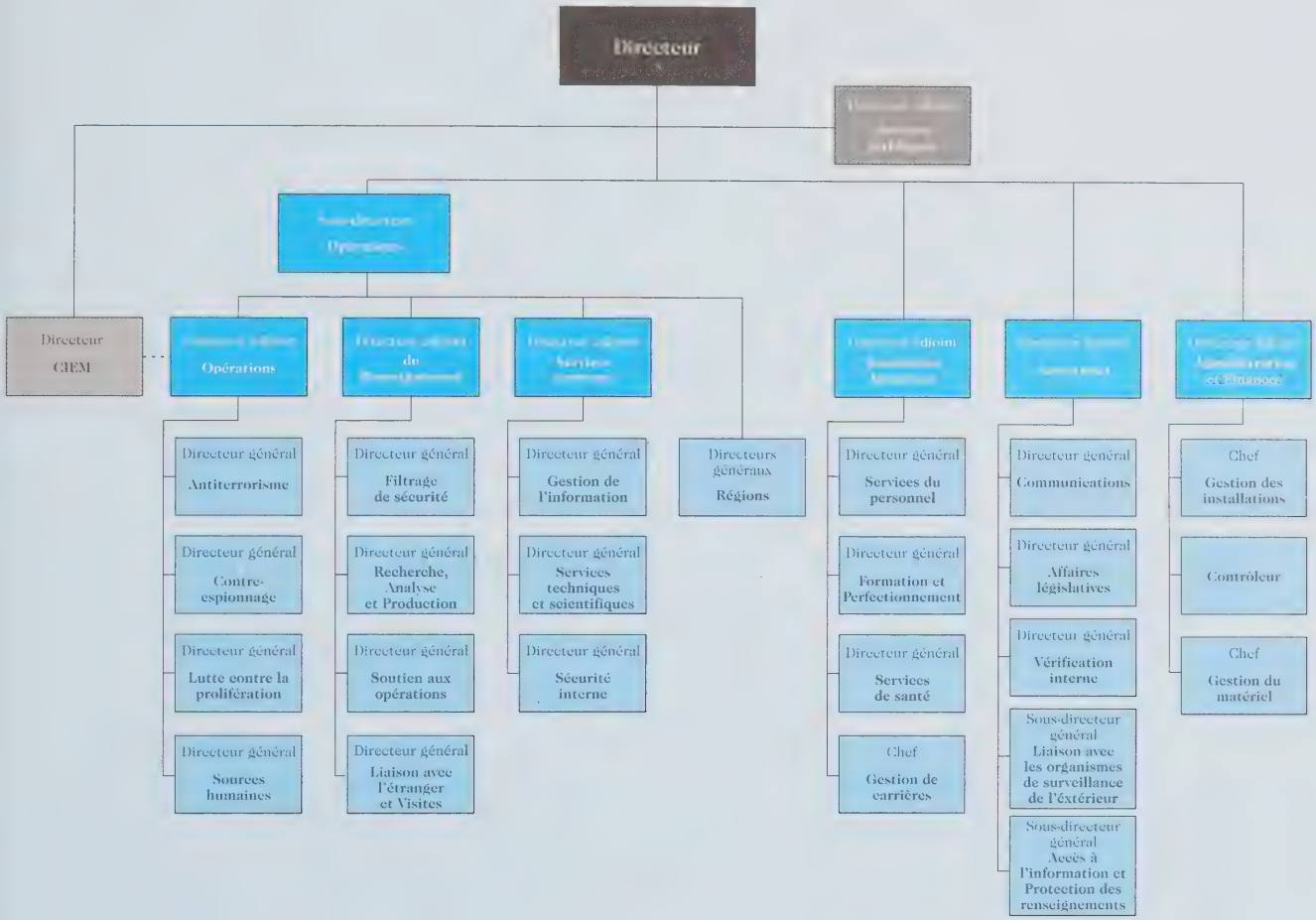
Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Thunder Bay)

C.P. 47009 62 City Centre
Edmonton (Alberta) T5J 4N1
Téléphone : 780-401-7800
ou 1-800-661-5780 (sans frais)
(seulement dans les Prairies)

Région de la Colombie-Britannique

C.P. 80629, Succursale Sud
Burnaby (C.-B.) V5H 3Y1
Téléphone : 604-528-7400

Annexe C :
Organigramme du SCRS



- **Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS)** : Nommé par le gouverneur en conseil, le CSARS est chargé d'examiner comment le SCRS s'acquitte de ses fonctions et d'enquêter sur les plaintes déposées contre le Service. Il fait également enquête sur les plaintes déposées par les personnes qui se sont vu refuser une cote de sécurité et examine les rapports touchant les demandes d'immigration et de citoyenneté qui ont été rejetées pour des motifs liés à la sécurité ou à la criminalité. À ces fins, le CSARS a accès à tous les documents que conserve le SCRS, sauf les documents confidentiels du Cabinet. Il tient le ministre de la Sécurité publique au courant des résultats de ses enquêtes et produit un rapport annuel que le ministre dépose au Parlement.

- **Cour fédérale** : La Cour fédérale du Canada est la seule entité habilitée à autoriser le recours aux techniques d'enquête par intrusion. Avant d'obtenir une telle autorisation, le SCRS doit présenter une demande de mandat justifiant son recours à de telles techniques, demande qui est examinée par un comité supérieur du SCRS présidé par le directeur et composé de représentants du ministère de la Justice et du ministère de la Sécurité publique. Si le comité donne son aval, la demande est soumise à l'approbation du ministre de la Sécurité publique. Ce n'est qu'une fois qu'elle a été approuvée par le ministre que la demande de mandat, sous forme d'affidavit, est soumise à la décision du juge de la Cour fédérale.

- **Rapport public** : Le SCRS fournit des informations au Parlement et au public par l'entremise de son rapport public qui présente une évaluation du contexte actuel du renseignement de sécurité et vise à mieux sensibiliser la population aux fonctions et aux procédures du SCRS ainsi qu'à dissiper certains des mythes qui entourent les activités liées au renseignement de sécurité. Le SCRS soumet également un rapport annuel classifié au ministre de la Sécurité publique dans lequel figure une évaluation détaillée du contexte du renseignement de sécurité.

De plus, les activités du SCRS sont examinées, entre autres, par le Bureau du vérificateur général et les commissaires responsables pour l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et les langues officielles.

Annexe B :
Responsabilisation et examen

Le SCRS est un des services de sécurité les plus ouverts et les plus surveillés au monde. Il est assujetti à des mécanismes et des processus de contrôle et d'examen prescrits dans la *Loi sur le SCRS*.

- **Ministre de la Sécurité publique** : Le ministre rend compte au Parlement des activités du SCRS dans son ensemble et de son orientation générale. Il donne également des lignes directrices sur les procédures opérationnelles, est tenu au courant des opérations liées à la sécurité et des problèmes connexes et approuve les ententes de collaboration et les relations avec les services étrangers.
- **Sous-ministre de la Sécurité publique** : Le sous-ministre conseille le ministre sur l'orientation générale du SCRS et surveille la mise en oeuvre de celle-ci par le Service.
- **Directeur du SCRS** : Le directeur du SCRS relève du ministre pour ce qui est de l'administration et du contrôle du SCRS. Il présente des rapports périodiques sur les activités du Service au ministre et préside des comités internes chargés d'améliorer les pratiques de gestion de l'organisation et de la rendre plus responsable. Un de ces comités est directement responsable du recours du SCRS aux techniques d'enquête par intrusion et a des pouvoirs en la matière.
- **Inspecteur général** : Nommé par le gouverneur en conseil, l'inspecteur général est chargé de surveiller le respect, par le SCRS, des politiques opérationnelles, d'examiner les activités opérationnelles du Service et d'émettre un certificat indiquant son degré de satisfaction après avoir évalué le rapport opérationnel annuel du directeur. Le certificat et le rapport sont envoyés au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS). L'inspecteur général peut, à la demande du ministre ou du CSARS, examiner des activités particulières du SCRS. Il a accès à tous les documents que conserve le SCRS, sauf les documents confidentiels du Cabinet.

Rapport du SCRS : Type d'évaluation de renseignements stratégiques classifiée rédigée par le SCRS pour informer le gouvernement de l'ensemble des menaces pour la sécurité du Canada. Fondés sur des informations provenant de toutes les sources, y compris diverses sources ouvertes et classifiées, les rapports du SCRS présentent une étude générale et exhaustive de la question. (Le Service a cessé la production des rapports du SCRS à la fin de 2005-2006 pour se concentrer sur les études du SCRS.)

Renseignement de sécurité : Produit découlant de la collecte, de la compilation, de l'évaluation et de l'analyse d'informations sur les menaces pour la sécurité. Il permet aux décideurs gouvernementaux de bien comprendre les activités et les tendances sur la scène nationale et internationale qui peuvent influer sur la sécurité du Canada et d'élaborer des politiques adéquates en prévision des menaces possibles. Peu importe la source, le renseignement de sécurité constitue un outil précieux, car il complète les informations qui sont déjà disponibles auprès d'autres ministères, de sources ouvertes, Internet par exemple, ou des médias.

Renseignements étrangers : L'article 16 de la *Loi sur le SCRS* permet au Service de recueillir des informations ou des renseignements étrangers sur les moyens, les intentions ou les activités de tout État ou groupe d'États étrangers, de quiconque n'est ni citoyen ni résident permanent du Canada ou de toute entreprise qui n'est pas canadienne. Selon la *Loi sur le SCRS*, le Service peut recueillir des renseignements étrangers au Canada à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.

Sécurité nationale : La *Loi sur le SCRS* ne définit pas la sécurité nationale en tant que telle, mais elle définit les menaces pour celle-ci de façon très précise (article 2) :

- l'espionnage ou le sabotage visant le Canada ou ses intérêts;
- les activités influencées par l'étranger qui se déroulent au Canada et qui sont préjudiciables à ses intérêts;
- les activités visant à favoriser l'usage de la violence grave ou de menaces de violence contre des personnes ou des biens dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique au Canada ou dans un État étranger;
- les activités qui, par des actions cachées et illicites, visent à saper le régime de gouvernement constitutionnellement établi au Canada ou dont le but est sa destruction ou son renversement.

Annexe A :
Glossaire

Avis de refus : Document utilisé par le SCRS pour recommander à un ministère ou organisme demandeur de refuser une cote de sécurité ou une autorisation d'accès à un site.

Bref d'interdiction de territoire : Document à l'intention de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada concernant les demandeurs dont les activités pourraient emporter interdiction de territoire en vertu des dispositions relatives à la sécurité de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Bulletin de renseignements : Rapport classifié du SCRS fondé sur des informations provenant de toutes les sources, y compris un vaste éventail de sources ouvertes et classifiées. Contrairement au rapport ou à l'étude du SCRS, il s'agit d'une courte évaluation qui traite d'un aspect particulier d'une menace et qui est de nature plus ponctuelle.

Étude du SCRS : Contrairement aux rapports du SCRS, les études du SCRS présentent une évaluation d'une menace dans son ensemble.

Évaluation de la menace : Informations sur une menace possible pour la sécurité nationale diffusées par le SCRS ou le CIEM entre autres à l'appareil du renseignement et aux organismes d'application de la loi.

Lettre d'information accessoire : Document envoyé à Citoyenneté et Immigration Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada lorsque le SCRS dispose d'informations au sujet d'un demandeur qui participe ou a participé à des activités non liées à la sécurité définies dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Note de breffage : Document utilisé dans les dossiers de filtrage pour le gouvernement lorsque le SCRS dispose d'informations pouvant influer sur la décision du ministère ou de l'organisme demandeur d'accorder une cote de sécurité ou une autorisation d'accès à un site. Il est également fourni dans les dossiers de filtrage des demandes d'immigration lorsque le SCRS dispose d'informations selon lesquelles un demandeur participe ou a participé à des activités dont il faut tenir compte pour déterminer si ce dernier devrait être interdit de territoire ou non.

Opérations à l'étranger : Activités menées par des employés du SCRS affectés à l'extérieur du Canada et collecte à l'étranger d'informations liées à la menace.

Le SCRS dans l'actualité en 2005-2006

> **How CSIS 'tool box' broke up terror cell: Ressam's network**
National Post, 26 avril 2005

Brief: Africa ripe for al-Qaeda: report
Edmonton Journal, 9 mai 2005

> **Canada prime recruiting turf for al-Qaeda, CSIS report says**
Canadian Press, 15 mai 2005

Al-Qaïda représente une menace directe pour le Canada, selon le SCRS
Nouvelles Télé-Radio, 15 mai 2005

> **Canada needs overseas spy network, says CSIS watchdog: Country's national security being left in hands of foreign agencies**
Ottawa Citizen, 23 mai 2005

> **Terrorists tap technology to leave spies in the cold: CSIS says old laws make it harder to track subjects**
Service de presse CanWest, 8 août 2005

> **La prison n'altère pas les sombres desseins des terroristes, selon le SCRS**
Presse Canadienne (Service français), 10 septembre 2005

> **Le patron du SCRS croit que le conflit en Irak augmente l'insécurité mondiale**
Nouvelles Télé-Radio, 21 octobre 2005

> **Our spooks come out of the closet**
Globe and Mail, 31 octobre 2005

> **Brief: Detained terrorist suspect still a threat, CSIS tells bail hearing**
Service de presse CanWest, 3 novembre 2005

> **CSIS warns al-Qaeda encouraging attacks in Afghanistan: Canadian troops in Kandahar**
Service de presse CanWest, 1er février 2006

Tableau 6 :
Site Web du SCRS

Informations consultées	Nombre de consultations*
Site Web	4 677 300
Fiche documentaire	104 500
- Filtrage de sécurité	13 600
Commentaire	206 200
Perspectives	44 800
Informations liées au recrutement et avis de concours	1 308 500

* Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.

Communication avec le public

Le SCRS a multiplié ses efforts en vue de communiquer avec les Canadiens en 2005-2006.

Le SCRS a répondu à près de 400 demandes des médias pendant l'exercice. Les porte-paroles du Service ont participé à des émissions de télévision et de radio pour parler du SCRS et pour encourager les jeunes à envisager d'y faire carrière.

Le site Web du SCRS a reçu plus de 4,6 millions consultations en 2005-2006.

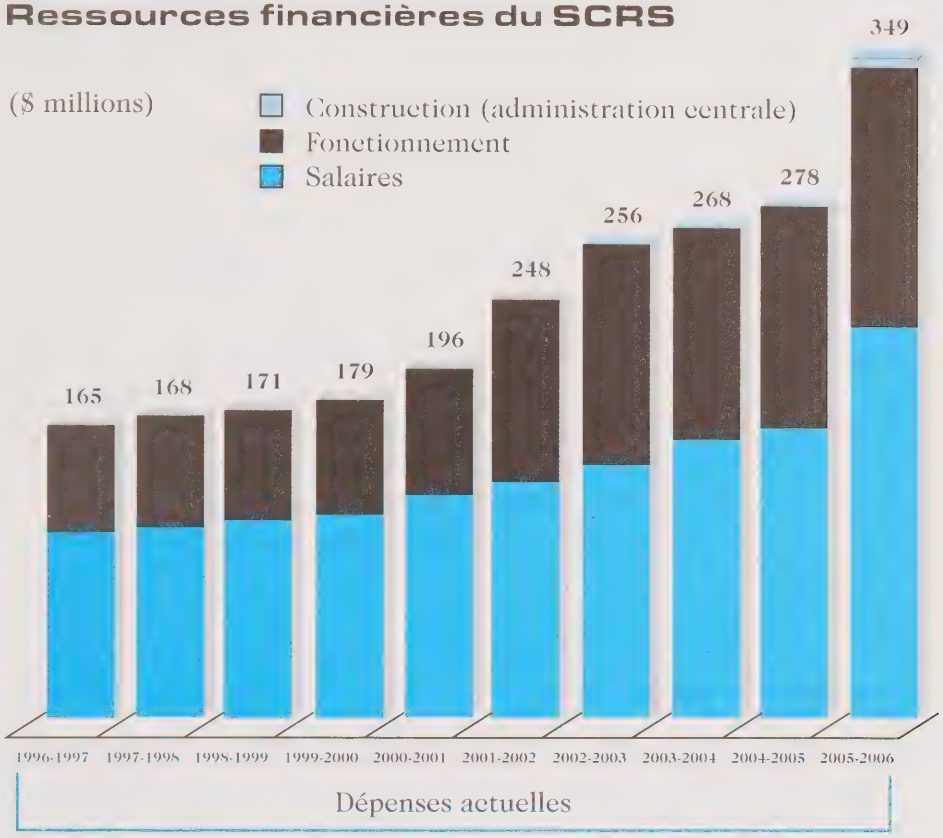
Par l'entremise de discours, de témoignages devant des comités parlementaires et de rencontres avec les familles des victimes du vol 182 d'Air India, le directeur a fourni aux Canadiens des informations sur ce que fait le SCRS, et sur ce qu'il ne fait pas, a pris connaissance de leurs préoccupations et a répondu à leurs questions.

Parmi les activités de rapprochement menées par le SCRS en 2005-2006, mentionnons les suivantes :

- rencontres informelles avec des membres des groupes universitaires et ethnoculturels du Canada;
- réponse à des invitations provenant de ministères, de groupes de femmes, d'organisations non gouvernementales et d'universités;
- rencontres avec des chefs d'entreprise canadiens;
- participation aux activités régionales de la Table ronde transculturelle sur la sécurité;
- participation à des salons des carrières et des activités de recrutement dans des universités et dans le cadre de fêtes communautaires.

Ressources financières

Figure 2 :
Ressources financières du SCRS



Les ressources financières du SCRS ont augmenté depuis 2001-2002, à la suite du nouvel apport de fonds prévu dans le budget fédéral de décembre 2001 pour la sécurité publique et les mesures de lutte contre le terrorisme. En outre, le SCRS a obtenu des ressources en vue de sa participation aux initiatives du gouvernement fédéral touchant la sûreté maritime et la Déclaration canado-américaine sur la frontière intelligente.

En 2005-2006, le budget du SCRS a beaucoup augmenté, car les coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés y étaient maintenant inclus. Auparavant, ces coûts n'étaient pas imputés aux crédits du SCRS. D'autres fonds ont également été accordés en vue d'accroître les moyens de collecte de renseignements à l'étranger du Service et d'assurer la gestion du Centre intégré d'évaluation des menaces.

Les coûts de construction prévus de 2002-2003 à 2005-2006 représentent les dépenses liées à l'étape de la définition du projet d'agrandissement du complexe de l'Administration centrale du SCRS.

Région de Toronto

> *La Région de Toronto est la plus large des régions du SCRS. Ses bureaux sont situés au centre-ville de Toronto.*

> *Son secteur de responsabilité s'étend de Windsor (à l'ouest) à Belleville (à l'est), jusqu'à la région de Muskoka/Haliburton (au nord). La Région de Toronto couvre cinq points d'entrée : l'aéroport international Pearson (le plus achalandé du Canada), Windsor, Niagara Falls, Fort Erie et Sarnia.*

> *En mai 2005, le SCRS a inauguré son bureau de district de Niagara, situé à Niagara Falls (Ontario).*

> *En 2005-2006, les opérations de la Région de Toronto ont surtout porté sur la radicalisation des citoyens ou des résidents du Canada.*

> *La Région de Toronto est particulièrement active en ce qui concerne le rapprochement avec les Canadiens. Elle envoie des représentants parler du rôle du SCRS dans le contexte de la sécurité nationale à des associations culturelles, des groupes de citoyens et d'autres organisations non gouvernementales.*

> *En 2005-2006, les employés de la Région de Toronto ont participé activement à cinq salons des carrières, organisé dix séances d'information sur le recrutement d'agents de renseignements et pris part à de nombreuses réunions informelles avec des associations communautaires et culturelles.*

> *De plus, des représentants de la Région de Toronto ont participé à des réunions officielles organisées par la Coalition des organisations musulmanes, la Canadian Muslim Lawyers Association et les responsables du Cours à l'intention des communautés (Citizens' Academy) de la GRC.*

Il a offert à ses employés toute une gamme de cours pendant l'exercice 2005-2006, allant d'une formation opérationnelle pour les agents de renseignements, dont une formation multiculturelle continue, à une formation plus générale sur la gestion et à des cours de perfectionnement professionnel en passant par des cours d'informatique pour tous ses employés et pour ses techniciens spécialisés.

Le SCRS offre régulièrement à ses employés des « rencontres du midi à l'amphithéâtre » au cours desquelles un conférencier invité ou un spécialiste du Service partage ses connaissances et encourage la discussion. Voici certains des sujets abordés pendant ces rencontres en 2005-2006 :

- la structure d'al-Qaïda;
- un aperçu de l'évolution du terrorisme;
- la commission O'Connor;
- la cryptographie moderne;
- le Centre intégré d'évaluation des menaces;
- la vie d'un agent de collecte de renseignements à l'étranger;
- les relations avec les communautés ethniques.

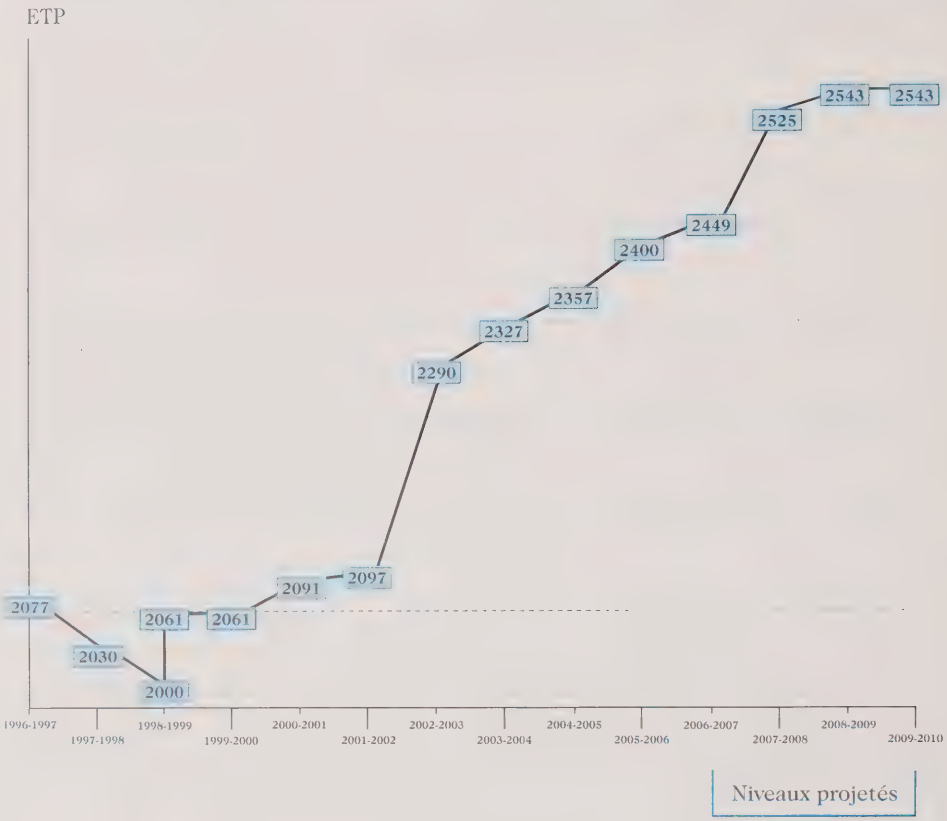
Régions

Près de la moitié des employés du SCRS travaillent dans l'un des six bureaux régionaux, c'est-à-dire l'Atlantique, le Québec, Ottawa, Toronto, les Prairies et la Colombie-Britannique[2]. Ces bureaux et ceux de district permettent au SCRS de mener des opérations dans toutes les régions du Canada.

---

2 L'annexe D présente une liste des bureaux régionaux du SCRS et de leur emplacement.

Figure 1 :
Ressources humaines du SCRS



Recrutement et formation

Le projet de réorganisation lancé en 2005-2006 a permis au SCRS d'étudier les problèmes de nature démographique et d'y apporter des solutions. Comme beaucoup d'autres employeurs, le Service doit se préparer en vue de la retraite prochaine des « baby-boomers » et de la perte des connaissances et de l'expérience qui y est associée. Il doit investir davantage dans la formation et le perfectionnement de la relève pour qu'elle puisse assumer de plus grandes responsabilités avec moins d'ancienneté. De même, le Service tient à recruter une nouvelle génération de professionnels du renseignement qui reflète la réalité démographique actuelle du Canada.

En 2005-2006, le SCRS a participé à 52 salons des carrières, donné 115 séances d'information sur le travail des agents de renseignements et participé à 10 activités de recrutement spéciales (réceptions et activités culturelles).

Au SCRS

Réorganisation interne

Pendant longtemps, la structure organisationnelle du SCRS se divisait en quatre principaux secteurs : le contre-espionnage, l'antiterrorisme, la lutte contre la prolifération et le filtrage de sécurité. En raison de l'évolution du contexte de la menace, surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001, de nouveaux programmes se sont progressivement greffés à cette structure qui ne répondait plus aussi bien aux besoins opérationnels du Service. L'organigramme 2005-2006 du SCRS figure à l'annexe C.

À la fin de 2005, le Comité de direction du SCRS a entrepris un projet de réorganisation en vue d'améliorer la capacité opérationnelle du Service. Il a formé un comité, composé de représentants de toutes les directions et de deux régions, et l'a chargé de concevoir une structure organisationnelle simplifiée qui lui permettrait d'accroître ses capacités d'analyse.

Effectif

En 2005-2006, le SCRS comptait 2 400 équivalents temps plein (ETP) répartis dans différentes catégories : enquêteurs et analystes de renseignements, agents de surveillance, spécialistes de la gestion de l'information, techniciens spécialisés, responsables du filtrage de sécurité, traducteurs et interprètes, ainsi que celles de la gestion et du soutien administratif.

Tableau 5 : Effectif du SCRS en 2005-2006

Nombre d'ETP	2400
Âge moyen des employés du SCRS	42 ans
Pourcentage des employés qui sont bilingues (français et anglais)	66 %
Pourcentage des agents de renseignements qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais	34 %
Pourcentage des employés qui sont de sexe féminin	48,3 %
Pourcentage des gestionnaires du SCRS qui sont issus du groupe des agents de renseignements	76,5 %

Tableau 4 :
Demandes de communication d'information

	2004–05	2005–06
Demandes sous la *Loi sur l'accès à l'information*	98	107
Demandes sous la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	353	394

La majeure partie des demandes de communication d'information présentées en 2005-2006 visaient la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Tableau 3 :
Filtrage des demandes d'immigration

	Demandes[1]		Notes ou brefs	
	2004-05	2005-06	2004-05	2005-06
Au Canada et à l'étranger	56 100	63 200	88	133
Contrôle de sécurité préliminaire[2]	22 900	17 100	184	89
Détermination du statut de réfugié[3]	14 200	11 700	110	127
TOTAL PARTIEL	93 200	92 000	382	349
Demandes de citoyenneté	161 200	308 000	124	120
TOTAL	254 400	400 000	506	469

[1] Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.
[2] Personnes qui demandent le statut de réfugié à leur arrivée à la frontière canadienne.
[3] Réfugiés (au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*) qui demandent, au Canada même, le statut de résident permanent.

En 2005-2006, le SCRS a traité plus de 36 000 demandes de visa de résident temporaire ou de visiteur de la part de ressortissants étrangers.

En 2005-2006, le Service a commencé à participer au programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), une initiative canado-américaine administrée au pays par l'Agence des services frontaliers du Canada. Il a effectué plus de 3 000 évaluations de sécurité dans le cas de camionneurs qui avaient demandé un laissez-passer frontalier EXPRES.

Le SCRS répond également aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le tableau 4 indique le nombre de demandes qui lui ont été envoyées au cours des deux derniers exercices.

Tableau 2 : Programmes d'autorisation d'accès à des sites *

	2004-05	2005-06
Cité parlementaire	1 100	1 000
Zones réglementées d'aéroports	31 100	37 600
Centrales nucléaires	6 800	10 600
Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES)	21 500	3 100
Accréditation en prévision d'événements spéciaux	1 800	5 600
Autres ministères et organismes gouvernementaux	2 300	2 400
TOTAL	64 600	60 300

* Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.

Le SCRS fournit également des évaluations de sécurité en vue de l'accès à des sites particuliers. Ce type d'autorisation de sécurité permet à des personnes d'accéder à des zones sécurisées dans certaines installations ou d'obtenir une accréditation en prévision d'événements spéciaux. En 2005-2006, le Service a reçu plus de 60 000 demandes d'autorisation de cette nature et a présenté quatre notes de breffage à des organismes demandeurs.

En outre, le SCRS examine les demandes et donne des conseils à Citoyenneté et Immigration Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada à l'appui du traitement des demandes de statut de réfugié, d'immigration et de citoyenneté. Il tire ses pouvoirs à cet égard des articles 14 et 15 de la *Loi sur le SCRS*.

En 2005-2006, il a reçu quelque 92 000 demandes en vertu des divers programmes de filtrage des demandes d'immigration. Il a produit 232 notes de breffage, 117 brefs d'interdiction de territoire et 12 lettres d'information accessoire.

En 2005-2006, le SCRS a donné à Citoyenneté et Immigration Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada des conseils en matière d'immigration concernant, entre autres choses, les demandes de statut de réfugié, de résidence permanente, de citoyenneté et de visa de visiteur. Il a également donné des conseils à l'ASFC concernant le Programme d'interception aux points d'entrée.

En outre, le SCRS a fourni des évaluations de sécurité sur des fonctionnaires nécessitant une cote de sécurité ou une autorisation d'accès à des sites. Il a également participé au processus d'inscription d'organisations sur la liste des entités terroristes et mené des enquêtes sur le financement du terrorisme et la menace que représentent les armes conventionnelles et les armes de destruction massive.

Tableau 1 :
Filtrage pour le gouvernement *

	2004-05	2005-06
Demandes du MDN	9 100	9 200
Demandes d'autres ministères et organismes	27 400	32 900
TOTAL	36 500	42 100
Évaluations fournies au MDN	9 000	8 900
Évaluations fournies à d'autres ministères et organismes	27 600	28 900
TOTAL	36 600	37 800

* Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.

Le SCRS fournit des évaluations de sécurité aux ministères et organismes fédéraux, qui sont ensuite responsables d'accorder ou de refuser une cote de sécurité conformément à la *Politique du gouvernement sur la sécurité*. En 2005-2006, le Service a signalé des informations défavorables dans 19 notes de breffage et soumis un avis de refus.

Activités du SCRS : résultats pour 2005-2006

En 2005-2006, les attentats terroristes se sont poursuivis un peu partout dans le monde et la lutte contre le terrorisme est demeurée au premier rang des priorités du Service. Le SCRS s'est surtout employé à faire enquête sur les menaces terroristes qui pèsent sur le Canada et ses intérêts au pays et à l'étranger et à faire en sorte que le Canada ne serve pas de base à la planification ou au soutien d'un attentat à l'étranger. Par exemple :

- pendant l'exercice, le Service a porté une grande attention au terrorisme inspiré par l'idéologie d'al-Qaïda et à la radicalisation des citoyens ou des résidents de pays occidentaux;
- le terrorisme a représenté une grave menace pour les soldats et les autres représentants canadiens affectés en Afghanistan. La plus grande source d'inquiétude a été le recours croissant aux attentats suicide, notamment contre les membres des Forces canadiennes. Pour assurer la protection des soldats canadiens en Afghanistan, le Service a apporté un soutien en matière de renseignement au ministère de la Défense nationale. Les renseignements fournis ont permis de sauver des vies, de connaître à l'avance des projets d'attaque, de récupérer des munitions et de capturer et d'arrêter des terroristes présumés;
- le SCRS a aussi collaboré à l'opération de libération des otages canadiens en Irak.

En plus de lutter contre le terrorisme, le Service a mené des enquêtes sur les gouvernements et les organismes étrangers qui ont tenté d'infiltrer des communautés culturelles ou ethniques au Canada, de les manipuler ou d'en prendre le contrôle. Parmi ses autres priorités en 2005-2006, mentionnons les enquêtes sur les menaces pour la sécurité économique et l'infrastructure essentielle du Canada ainsi que la protection des informations confidentielles du gouvernement du Canada contre les activités d'espionnage des gouvernements étrangers.

Dans le cadre de ce travail, le Service a publié 360 évaluations de la menace, 26 bulletins de renseignements, 10 rapports du SCRS et 17 études[1], qu'il a partagés avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux. En outre, le nouveau Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM) du gouvernement du Canada, qui a ses locaux au SCRS, a publié 98 évaluations de la menace et distribué 382 autres évaluations produites par les centres d'intégration de services de renseignements alliés en 2005-2006.

---

1 Ces termes, entre autres, sont définis à l'annexe A.

Un Canadien accusé d'actes liés à un complot d'attentat à la bombe au Royaume-Uni attendait son procès à Ottawa et quatre ressortissants étrangers étaient détenus en vertu de certificats de sécurité.

En 2005-2006, les extrémistes religieux représentaient la menace terroriste la plus imminente pour le Canada et les Canadiens. Parmi les autres menaces qui subsistaient, mentionnons l'espionnage, l'ingérence étrangère dans les affaires du Canada, la prolifération des armes de destruction massive et certaines menaces d'origine intérieure.

Le contexte de la menace au canada en 2005-2006

En 2005-2006, le Canada et les Canadiens ont encore été exposés à de nombreuses menaces pour la sécurité au pays et à l'étranger, et rien ne portait à croire que la situation allait s'améliorer.

> Aucun Canadien n'a été victime des attentats à la bombe du 7 juillet 2005 contre le réseau de transport en commun de Londres. Ces attentats ont toutefois fait 52 morts et plus de 700 blessés et constituent un autre douloureux rappel pour l'Occident de la menace croissante que représentent les citoyens radicalisés. Les quatre kamikazes étaient des Britanniques, dont trois nés au Royaume-Uni.

> Le 15 août 2005, une bombe a explosé en bordure de la route près de la base militaire du Sinaï, où des forces internationales étaient en poste dans le but d'assurer le respect de l'accord de paix entre l'Égypte et Israël. Deux casques bleus canadiens ont été blessés dans l'explosion.

> Les attentats à la bombe en octobre 2005 à Bali, en Indonésie, ont fait 26 morts et 129 blessés, dont trois Canadiens.

> Quatre membres des Équipes chrétiennes d'action pour la paix (un Américain, un Britannique et deux Canadiens) ont été enlevés à Bagdad le 26 novembre 2005. L'otage américain a été tué en février 2006. Les autres otages ont été libérés le 23 mars 2006 à la suite d'une opération militaire conjointe. Le SCRS a participé aux efforts déployés pour localiser les otages.

> Le 23 janvier 2006, le diplomate canadien Glyn Berry a été tué et trois soldats canadiens ont été blessés lors d'un attentat suicide à Kandahar, en Afghanistan.

Le contexte de la menace au Canada en 2005-2006 2

Activités du SCRS : résultats pour 2005-2006 4

Tableau 1 : Filtrage pour le gouvernement 5

Tableau 2 : Programmes d'autorisation d'accès à des sites 6

Tableau 3 : Filtrage des demandes d'immigration 7

Tableau 4 : Demandes de communication d'information 8

Au SCRS 9

Réorganisation interne 9

Effectif 9

Tableau 5 : Effectif du SCRS en 2005-2006 9

Figure 1 : Ressources humaines du SCRS 10

Recrutement et formation 10

Régions 11

Ressources financières 13

Figure 2 : Ressources financières du SCRS 13

Communication avec le public 14

Tableau 6 : Site Web du SCRS 15

Annexes

A : Glossaire 17

B : Responsabilisation et examen 19

C : Organigramme du SCRS 21

D : Pour communiquer avec nous 22

Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet : www.scrs-csis.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2007
N° de cat. PS71-2006
ISBN 978-0-662-49912-1

Pensez à recycler

Ce document est imprimé avec de l'encre
sans danger pour l'environnement

Service
canadien du
renseignement
de sécurité

Rapport public 2005-2006



Canada

Gov't Publications

Canadian Security Intelligence Service

CA1
SG 80
C17

Public Report 2006-2007



Canada

Public Contact

For more information, please contact:
Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca

© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2007
Cat No. PS71-2007
ISBN 978-0-662-05242-5

Think recycling



This document is printed with
environmentally friendly ink

CSIS at a glance 2

Looking back at 2006-2007—
A message from the Director 4

CSIS Operations—
Results for 2006–07 10

Table 1: CSIS Government Screening 11

Table 2: CSIS Site Access Screening Programs 12

Table 3: Immigration Screening 13

Table 4: Requests for Release of Information 13

Inside CSIS 14

Agenda of Internal Change 14

Our People 14

Table 5: Focus on CSIS Workforce, 2006–07 15

Figure 1: CSIS Workforce 15

Recruitment and Training 16

The Regions 16

Financial Resources 18

Management Accountability 18

Figure 2: CSIS Budget 19

Public communications 20

Table 6: CSIS Web Site 21

Annexes

A: Glossary of Terms 23

B: Accountability and Review 25

C: CSIS Organization 27

D: Frequently Asked Questions 28

E: Contact Us 33

JAN 1 ... University of Texas

Our Legislation

Canadian Security Intelligence Service Act (CSIS Act)

Other legislation related to security intelligence, including:

- *Immigration and Refugee Protection Act*
- *Anti-terrorism Act*
- *Security of Information Act*
- *Public Safety Act, 2002*

Our Principal Activities

- Collecting and analyzing information and security intelligence—whether inside or outside Canada—related to our country's national security.
- Collecting foreign intelligence—i.e., political and economic intelligence related to other countries in accordance with the *CSIS Act*.
- Providing security assessments to federal and provincial government departments and agencies as well as some federally regulated industries.
- Providing advice related to immigration and citizenship applications.

Our Main Objective

To assist in protecting Canada and its citizens by investigating threats, analysing information and producing intelligence; reporting to and advising the Government of Canada.

Principal Products

- Intelligence advice
- Threat assessments
- Security screening assessments

Our Partners

Domestic:

- Canada Border Services Agency (CBSA)
- Canadian Air Transport Security Authority (CATSA)
- Canadian Forces (CF)
- Citizenship and Immigration Canada (CIC)
- Communications Security Establishment (CSE)
- Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)
- Department of Justice (DoJ)
- Department of National Defence (DND)
- Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC)
- Integrated National Security Enforcement Teams (INSETS)
- Integrated Threat Assessment Centre (ITAC)
- Privy Council Office (PCO)
- Public Safety Canada (PS)
- Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
- Transport Canada (TC)
- Provincial and municipal police forces

International:

- 271 foreign agencies in 147 countries, as of March 31, 2007

Threats to Canadians at home and abroad

Canada and Canadians remained threatened by a large range of sources in 2006–07. For example:

- Suicide bombers, roadside bombs or other improvised explosive devices killed 16 Canadian troops in Afghanistan between April 2006 and March 2007 (excludes accidental deaths or those in combat).
- Several individuals—all of them either Canadian citizens or residents—were arrested in Toronto in June 2006 on terrorism charges, including plotting attacks with explosives on Canadian targets.
- Almost 15,000 Canadians were evacuated from Lebanon after violence erupted in July 2006.
- In August 2006, British authorities discovered and foiled a bomb plot targeting multiple planes bound for North America from Heathrow Airport.

The threat of terrorism from extremists posed the most immediate danger to Canada and Canadians in 2006–07. Other persistent concerns were espionage, efforts by foreign interests to interfere in Canadian affairs, the proliferation of weapons of mass destruction and some domestic threats to security.

Several Canadians were awaiting trial in Canada on terrorism-related charges—one in connection with a bombing conspiracy in the United Kingdom and others in connection with the plotting of acts in Canada. Three individuals continued to be detained on security certificates. On February 23, 2007, the Supreme Court of Canada ruled that the existing security certificate regime was unconstitutional, but allowed the Government one year to change the law to ensure compliance with the *Charter of Rights and Freedoms*.

CSIS' Role

In 2006–07 the focus of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) remained preventing harm to Canadians and Canadian interests from threats to national security, particularly the threat of terrorism inspired by the ideology of al-Qaeda.

CSIS played a critical role in the investigation leading to the arrest of individuals in Toronto in June 2006 relating to a terrorist plot. I am proud

of this contribution. CSIS clearly demonstrated that it is actively engaged in keeping residents of Canada safe and that it is working closely with its domestic partners, particularly the Royal Canadian Mounted Police.

CSIS continued to grow and increase its capabilities in 2006–07. Even with additional resources and capacity, there is no guarantee that intelligence will always be available to forestall those who would do us harm. Like all open and democratic societies, Canada is vulnerable to terrorism.

CSIS' Strategies

In 2006–07 CSIS continued working with other Canadian agencies and international partners to maximize its effectiveness in protecting Canadians from security threats.

CSIS continued to provide advice to other Government of Canada agencies:

> It produced 208 threat assessments for Canadian interests in Canada and abroad.

- In addition, the Government of Canada's Integrated Threat Assessment Centre (ITAC), housed at CSIS, issued 83 threat assessments and redistributed 1,150 others that were produced by ITAC's allied intelligence agency counterparts.

> It prepared 35 intelligence briefs and 15 studies[1] to be shared with other government departments and agencies.

> It conducted investigations and provided advice on a total of 92,300 refugee claims and immigration applications, as well as 227,000 citizenship applications.

- CSIS issued 525 information briefs and 127 inadmissibility briefs.

> It vetted 114,000 visitor visa applications from foreign nationals.

- CSIS issued 49 information briefs and 62 inadmissibility briefs.

> It provided 55,000 government screening assessments.

- CSIS issued 12 information briefs reporting information of an adverse nature.

> It provided almost 84,000 site-access clearance assessments.

- CSIS provided three information briefs to requesting agencies.

---

1 See Annex A for definitions of these and other terms.

To remain effective, the Service developed innovative investigative techniques, as well as sophisticated technological solutions. This has included:

- improving the way it uses technology;
- working with Canadian and international partners to develop leading-edge technologies;
- expanding our intelligence officer (IO) and analyst ranks; and
- expanding and strengthening our network of foreign officers.

CSIS enhanced its analysis capabilities and maximized efficiency by:

- streamlining our organizational structure and simplifying how we do business; and
- working with international partners to learn from their knowledge and expertise.

CSIS continued to make a valuable contribution by:

- investigating covert activity by foreign entities, including espionage and attempts to interfere in the lives of people in Canada or in political processes here or overseas;
- collecting foreign intelligence in Canada at the request of the Minister of National Defence and the Minister of Foreign Affairs; and
- countering the efforts of state and non-state actors to acquire materials or technology in Canada that could be used for producing weapons of mass destruction.

CSIS' People and Budget

CSIS' budget in 2006–07 was $356 million.

As of March 31, 2007, CSIS had 2,449 full-time equivalent (FTE) employees. The Service has continued to attract high-calibre applicants in a wide range of job categories. It has developed tools ensuring it can recruit, train and integrate the right staff at the right time:

- Intensive recruitment campaigns seek to attract applicants from varied backgrounds for a range of vacancies, including positions as intelligence officers (100 new IOs were hired in 2006-2007), intelligence analysts and linguists, and jobs with a technical, information technology, legal or administrative focus.

> Training programs build skills in leadership and management, analysis, intelligence operations, languages and corporate functions.

Carleton University named CSIS an Employer of the Year in 2006–07 in recognition of our attendance at career fairs, and other job recruitment initiatives.

CSIS will continue to invest heavily in developing the range of skills and knowledge needed across all functions of the organization.

Accountability and Oversight

CSIS' activities continued to attract extensive media, community, business and parliamentary attention.

The Inspector General of the Canadian Security Intelligence Service continued her task of reviewing, monitoring and studying CSIS operations. Where the Inspector General identified administrative or procedural shortcomings, CSIS initiated corrective action. In her 2006 Certificate to the Minister of Public Safety, the Inspector General stated that the Service "has not acted beyond the framework of its statutory authority, has not contravened any Ministerial Directions, and has not exercised its powers unreasonably or unnecessarily."

The Security Intelligence Review Committee (SIRC) conducted its annual review of CSIS operations in 2006–07. The review examined CSIS security intelligence activities, complaints made against the Service and CSIS accountability mechanisms. The Committee's Annual Report was released in October 2007.

On October 31, 2006, I appeared before the House of Commons Standing Committee on Public Safety and National Security, where I was invited to present CSIS' perspective on the report of Justice O'Connor concerning the case of Mr. Maher Arar.

During my appearance, I acknowledged the report's criticisms of CSIS. Justice O'Connor found that CSIS did not undertake an adequate reliability assessment to determine whether information received from Syria was likely to have been obtained by torture. He also noted a lack of CSIS and RCMP support for a letter from Foreign Affairs Canada to Syrian authorities, seeking Mr. Arar's release. Further, Justice O'Connor criticized both the process and the impact of claims made by the Government of Canada to protect national security confidences.

I would like to reiterate that CSIS takes the findings and recommendations of Justice O'Connor very seriously. We are, and will be, adjusting our policies in response to certain recommendations. We are also working with other federal departments and agencies to develop effective responses to other recommendations.

It should be noted that Justice O'Connor did not find any evidence that CSIS, or any Canadian official, participated or acquiesced in the decision to detain Mr. Arar or remove him to Syria. More specifically, Justice O'Connor found no evidence that CSIS shared any information about Mr. Arar with the United States before he was detained in New York and after he was deported to Syria. These findings are consistent with those of the Security Intelligence Review Committee, which examined the Service's involvement in Mr. Arar's case.

CSIS also participated in the Commission of Inquiry into the Investigation of the Bombing of Air India Flight 182.

Outreach

For CSIS' public communications and outreach, 2006–07 was a busy year.

CSIS participated in a press conference on June 3, 2006, when the current Deputy Director of Operations spoke about CSIS' role in the investigation leading to the arrest of terror suspects in Toronto. Our organization usually shuns the spotlight. In this case, however, we felt it was important to talk to the media and Canadians about our role in the investigation, and to demonstrate how we work in partnership with other federal departments and agencies to help keep Canada and Canadians safe.

CSIS also held meetings with a variety of communities and stakeholder groups to keep the lines of communication open and to listen to the concerns of Canadians. I intend to continue expanding opportunities for Canadians to learn about CSIS and the important work we do. There is likely, however, always to be some conflict between the public's desire for information and CSIS' need to maintain confidentiality for security and legal reasons, personal safety or operational effectiveness.

Looking Ahead

According to the University of British Columbia's *Human Security Brief 2006,* terrorism incidents (and victims) have tripled since 2000. Given the persistent and pervasive threats we face, CSIS will continue to focus on its core mandate of investigating security threats to Canada and its interests. Such threats include the radicalization of some Canadians and continued aggressive activities by foreign governments engaged in espionage activities and foreign interference.

CSIS will also make progress on its agenda of internal change. We will continue to recruit and train a new generation of intelligence professionals who represent the geographic and demographic diversity of Canada. To accommodate existing and future employees, we will begin construction of the next phase of our national headquarters building—a project that has been in the planning stages for several years now. We will strive to continue to be an employer of choice. And we will carry on our efforts to develop a full performance measurement program.

We will work to keep abreast of the relentless changes in technology—especially in areas such as telecommunications and the Internet. These play a central role in the planning, organizing, and execution of terrorist activities, as well as in recruiting participants. They are also crucial for our response to other threats.

In international operations, CSIS will further enhance its capacity to detect and deter threats originating outside Canada. This will also help us better protect Canadians beyond our borders, whether military personnel or civilians.

Finally, CSIS will continue its efforts in the area of public communications and outreach to Canadians. The aim is to ensure that Canadians better understand who we are and how we conduct our business.



Jim Judd
Director

CSIS Operations— Results for 2006–07

There were significant terrorist attacks around the world in 2006–07. The motives for the attacks varied. Some were the actions of separatist movements. Others reflected sectarian tensions. Still others were inspired by the ideology of al-Qaeda.

Terrorism is a global phenomenon requiring an international response. Canada cannot counter the threat working alone. To carry out its mandate, CSIS operates within as well as outside Canada: it shares information with domestic partners, such as the RCMP and the Canada Border Services Agency, and also with foreign agencies.

Once again, CSIS' counterterrorism program was our focus in 2006–07. The Service put much of its efforts into investigating any potential terrorist threats to Canada and its interests, and ensuring that Canada was not used to support or stage attacks elsewhere. For example:

> During the year, a main focus of CSIS was terrorism inspired by the ideology of al-Qaeda, and the issue of radicalization of citizens or residents of Western countries.

> Terrorism continued to represent a major threat to Canadian military and other personnel in Afghanistan. The use of suicide bombers against Canadian Forces personnel remained a concern. CSIS continued to provide intelligence support - both domestically and in-theatre - to the Department of National Defence (DND) for the protection of Canadian Forces stationed in Afghanistan.

> In summer 2006, CSIS provided intelligence support to Foreign Affairs Canada and to the Canadian Forces to help safely evacuate Canadians from Lebanon. This was the largest evacuation in Canadian history. It was carried out in the face of huge challenges, including a deteriorating security situation, warfare, a sea blockade, and severely damaged Lebanese infrastructure and communication systems.

Apart from counter-terrorism efforts, CSIS investigated cases in which foreign governments or organizations tried to interfere with, manipulate or gain control of communities of different ethnic or cultural backgrounds in Canada.

Other priorities in 2006–07 included investigating threats to Canada's economic security and critical infrastructure, and safeguarding the confidential information of the Government of Canada from espionage by foreign governments. As part of this work, CSIS produced 208 threat assessments, 35 intelligence briefs and 15 studies, and it shared these with other government departments and agencies.

In addition, the Government of Canada's Integrated Threat Assessment Centre, which is housed at CSIS, issued 83 threat assessments and redistributed 1,150 others produced by the fusion centres of allied intelligence agencies.

CSIS' Security Screening Program is a vital component of the Government of Canada's national security. It is one of the most visible functions undertaken by CSIS, as well as one of our main operational responsibilities.

Table 1:
CSIS Government Screening *

	2005–06	2006–07
Requests from DND	9,200	13,100
Requests from other departments/agencies	32,900	38,100
TOTAL	[illegible]	[illegible]
Assessments issued to DND	8,900	13,200
Assessments issued to other departments/agencies	28,900	41,800
TOTAL	[illegible]	[illegible]

* Figures have been rounded to the nearest 100.

The Screening Program seeks to prevent anyone presenting a security concern from gaining access to sensitive government assets, locations or information. CSIS conducts screening investigations and provides security assessments for all federal departments and agencies. The sole exception is the RCMP, which screens its own personnel. Screening is critical to the protection of classified information and sensitive assets. It is also essential for maintaining the confidence of countries that provide Canada with intel-

ligence and access to sensitive technology and sites. Table 1 summarizes Screening Program activities during 2005–06 and 2006–07. During the past year, CSIS issued three information briefs to DND, nine information briefs to other government departments and no denial briefs.

Table 2:
CSIS Site Access Screening Programs *

	2005–06	2006–07
Parliamentary Precinct	1,000	1,100
Airport Restricted-Access Area	37,600	39,300
Nuclear Facilities	10,600	17,900
Special Events Accreditation	2,400	0
Free and Secure Trade (FAST)	3,100	23,100
Other Government Departments	2,400	2,500
TOTAL	60,300	83,900

* Figures have been rounded to the nearest 100.

In addition, CSIS provides site-access screening. A site-access clearance allows an individual to enter certain secure areas within installations (e.g. airports, the Parliamentary Precinct, nuclear power stations, restricted areas) or provides accreditation for a special event. In 2006–07, CSIS received almost 84,000 requests for this type of screening. It provided two information briefs related to Parliamentary Precinct requests and one information brief related to a request under the Airport Restricted-Access Area program.

The goal of CSIS' Immigration Screening Program is to prevent non-Canadians who pose security risks from entering or receiving status in Canada. Under this program, CSIS vets applications and provides advice to Citizenship and Immigration Canada as well as the Canada Border Services Agency (CBSA) to support the processing of refugee claims or applications for immigration or citizenship. CSIS' authority in this regard is provided under sections 14 and 15 of the *CSIS Act*. In 2006–07, CSIS received approximately 92,300 requests under various immigration screening programs. The Service issued 370 information briefs and 127 inadmissibility briefs.

Table 3:
Immigration Screening

	Requests[1]		Briefs	
	2005–06	2006–07	2005–06	2006–07
Within and outside Canada	63,200	62,800	133	201
Front-end screening[2]	17,100	17,900	89	143
Refugee[3] determination	11,700	11,600	127	153
SUBTOTAL	92,000	92,300	349	497
Citizenship applications	308,000	227,300	120	155
TOTAL	400,000	319,600	469	652

[1] Figures have been rounded to the nearest 100.
[2] Represents individuals who arrive at the Canadian border claiming refugee status.
[3] Represents refugees (as defined by the *Immigration and Refugee Protection Act*) who apply from within Canada for permanent resident status.

In 2006–07, CSIS received over 114,500 applications from foreign nationals for visitor visas. The Service provided 49 information briefs and 62 inadmissibility briefs related to these requests.

CSIS also responds to inquiries under the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*. Table 4 represents the number of requests CSIS has received under these acts in the past two fiscal years.

Table 4:
Requests for Release of Information

	2005–06	2006–07
Access to Information Act requests	107	105
Privacy Act requests	394	295

Inside CSIS

Agenda of Internal Change

In 2006–07, CSIS continued to take steps to modernize and improve its organization and management practices:

> On May 1, 2006, CSIS launched a new organizational structure with the aim of increasing operational capacity, consolidating and enhancing analysis and production functions, and enhancing corporate support. For the new CSIS organizational chart, see Annex C.

> In fall 2006, CSIS launched a program to develop a performance measurement framework. With operational pressures growing steadily, the framework will help ensure that CSIS resources are properly allocated and generate intended results.

Our People

CSIS has its National Headquarters in Ottawa, and regional and district offices across the country.

CSIS also has employees stationed in certain diplomatic posts outside Canada, and Canada-based personnel travelling outside the country for specific operations.

In 2006–07, CSIS had 2,449 full-time equivalent (FTE) employees. Our workforce consists of intelligence investigators and analysts, surveillants, information management and technical specialists, security screening investigators, and translators and interpreters. We also have staff performing standard corporate management and support functions.

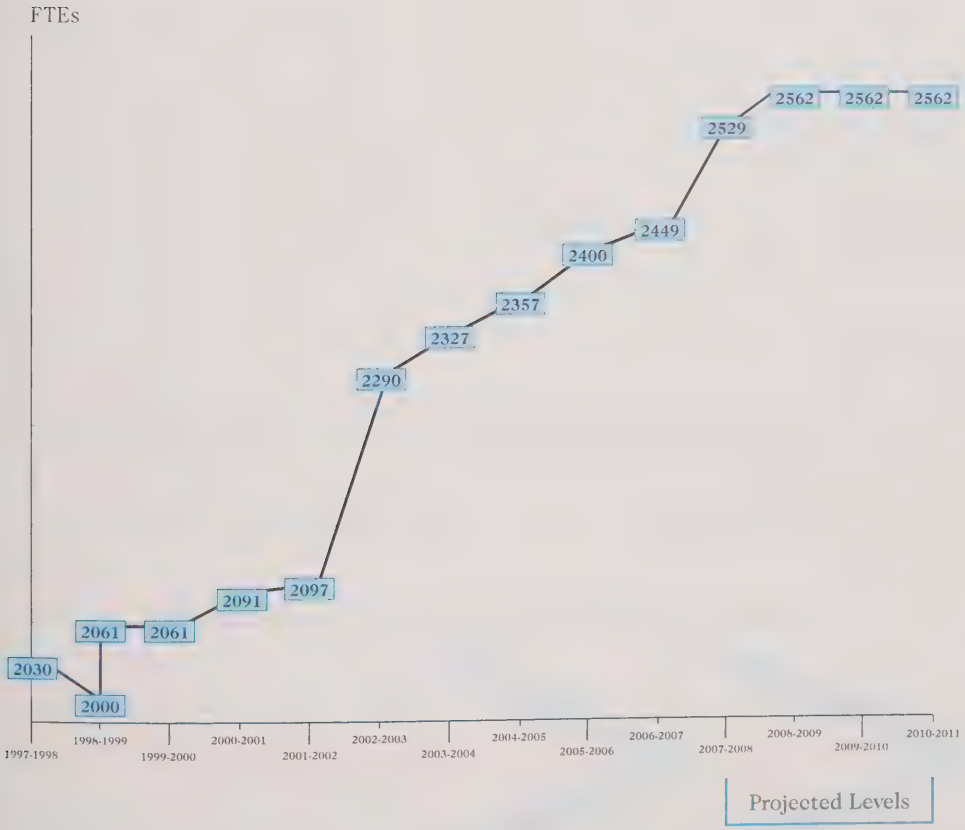
CSIS employees have varied educational qualifications. Many hold multiple university degrees in disciplines such as law, social and physical sciences, or information technology.

The CSIS workforce is diverse. In 2006–07 it was split evenly along gender lines, while visible minorities were represented in higher proportions than the average for the federal public service. Sixty-four percent of our employees speak both of Canada's official languages. In addition, 38 percent of our intelligence officers are able to speak a language other than English or French. Collectively, our employees speak more than 85 foreign languages.

Table 5:
Focus on CSIS Workforce, 2006–07

No. of FTEs	2,449
Average age of CSIS employees	42 years
% of bilingual employees (English and French)	64%
% of intelligence officers who speak a language other than English or French	38%
% of women	50%
% of CSIS managers from Intelligence Officer job stream	73%

Figure 1:
CSIS Workforce



Recruitment and Training

CSIS has made it a priority to recruit a new generation of intelligence professionals reflecting the current demographic realities of Canada.

CSIS continues to attract many bright young Canadians to its ranks —people who have the knowledge, aptitude, skills and passion for modern intelligence work and the desire to protect Canada's national security. Among them are intelligence officers as well as analysts, computer scientists, technicians, linguists and others.

In 2006–07, CSIS participated in 53 career fairs, provided 134 information sessions about intelligence officer positions and participated in 18 special recruitment events (receptions and cultural events). For its efforts, Carleton University named CSIS an Employer of the Year in 2006–07.

CSIS continued its "Lunchtime Theatre Series" for employees, with outside speakers and some in-house experts sharing their knowledge and encouraging discussion. Topics covered in 2006–07 included:

> Intellectual property law;

> Russia and Chechnya from a journalist's viewpoint;

> The UK threat environment (video presentation by the then-Director General of the British Security Service, Eliza Manningham-Buller);

> The US invasion of Iraq (video presentation by Richard Clarke); and

> Defence intelligence in 2007.

The Regions

About half of CSIS' workforce is located in its six Regional offices: Atlantic, Quebec, Ottawa, Toronto, Prairie and British Columbia.[2] Together with district offices, CSIS operations cover all geographic areas of Canada.

---

2 See Annex E for a list of CSIS regional offices and their locations.

Focus: B.C. Region

- *CSIS' British Columbia regional office is located in downtown Burnaby.*
- *A key focus for the Region's operations in 2006–07 was the issue of radicalization of citizens or residents of Canada.*
- *During the fiscal year, the Region participated in five career fairs and 20 information sessions to recruit for intelligence officer positions.*
- *In early June 2006, Region representatives held a community forum in Vancouver with members of the Muslim and Arab communities to discuss the arrests of terror suspects in Toronto.*
- *With the Minister of Public Safety, the Honourable Stockwell Day, Region employees participated in a public forum entitled "Security and Our Community: A Public Dialogue." The event was held at the University College of the Fraser Valley in Abbotsford in November 2006.*
- *Also in November 2006, B.C. Region took part in a formal meeting of the Cross-Cultural Roundtable on Security and a regional symposium sponsored by the Roundtable.*
- *The Region hosted a visit by the Minister of Public Safety in January 2007. Mr. Day toured the Burnaby offices and was given a demonstration of CSIS' intelligence collection capabilities.*

Financial Resources

CSIS' final budget for 2006–07 was $356 million (see Figure 2).

CSIS' financial resources have increased since 2001–02 as a result of new funding for public security and anti-terrorism initiatives allocated in the December 2001 federal budget. In addition, CSIS received resources for its part in the Government of Canada's Marine Security Initiatives and the Canada–US Smart Borders Declaration.

In 2005–06, the CSIS budget increased significantly as a result of the inclusion of Employee Benefit Plan costs; these were not previously paid out of the Service's appropriation. Additional funding was provided to augment the Service's foreign collection capabilities and administer the Integrated Threat Assessment Centre.

Construction costs shown from fiscal years 2002–03 to 2006–07 represent expenditures associated with the project definition stage of a planned expansion of the National Headquarters building.

The March 2007 federal budget committed $80 million over two years to CSIS to assist in maintaining operational capacity. We will report on the impact of Budget 2007 on CSIS operations in our 2007–08 Public Report.

Management Accountability

Sound management within the federal Public Service demands strong accountability. The Treasury Board Secretariat (TBS) provides advice to federal departments and agencies, as well as oversight of financial management functions. In this regard, TBS developed a tool called the *Management Accountability Framework (MAF)*. The purpose of the MAF is to identify strengths and weaknesses in the management of federal organizations. It provides clear expectations with which federal institutions - including the Service - can plan and measure their performances.

TBS's 2006 MAF assessment of the Service - while indicating there remained some room for improvement in the area of performance measurement - was largely positive. In particular, TBS recognized the Service's strong performance in managing its information technology assets. The Service also met TBS's expectations for management decision-making, contributions to horizontal policy initiatives, continuous learning, asset and project management, procurement and our response to clients' needs.

Another recent management accountability initiative in which the Service will participate is Treasury Board's new Program Activity Architecture (PAA). The PAA is an authoritative list of program activities against which federal organizations - including CSIS - will report to Treasury Board and Parliament. The PAA is meant to reflect how organizations are structured, how accountabilities are managed and how performance measures are identified.

Figure 2:
CSIS Budget



Public communications

CSIS once again increased its efforts to communicate with Canadians in 2006–07.

In June 2006, the Service participated in a news conference to discuss its role in the investigation leading up to the arrests of terror suspects in Toronto.

CSIS handled almost 520 media inquiries in 2006–07; approximately 20 percent of them concerned the Toronto arrests. CSIS spokespersons appeared on television and radio news shows—including "MTV Live"—to encourage young people to consider a career with the Service. Also, the Director gave four public speeches during 2006–07, and appeared before the House of Commons Standing Committee on Public Safety and National Security. On behalf of the Director, the Deputy Director of Operations appeared before the Senate Standing Committee on National Security and Defence.

CSIS' outreach activities in 2006–07 included:

- informal meetings with members of Canada's academic and ethnocultural communities;
- meetings with Canadian business leaders;
- responses to invitations from other government departments, women's groups, non-governmental organizations and universities;
- participation in numerous regional events of the federal Cross-Cultural Roundtable on Security; and
- attendance at career fairs and recruiting events at universities and community festivals.

CSIS will continue to develop its public communications and outreach programs in 2007–08.

Table 6:
CSIS Web Site

Item(s) viewed	Number of views
Web site	6,777,602
Backgrounders	78,412
"Integrated Threat Assessment Centre"	11,326
Commentary	[illegible]
Perspectives	56,240
Public Report (all years)	[illegible]
Recruitment information and job postings	4,019,234

CSIS in the headlines, 2006–07

Espionage still a threat, CSIS official warns
Globe and Mail, April 10, 2006

Terror Cops Swoop; How Internet monitoring sparked a CSIS investigation into what authorities allege is a homegrown Canadian terror cell
Toronto Star, June 3, 2006

Nine Lessons from CSIS' War on Terror
Globe and Mail, June 6, 2006

CSIS spoke to suspects' parents prior to raids
Globe and Mail, June 15, 2006

Le directeur de l'agence d'espionnage du Canada affirme que le SCRS a réagi à la dimension internationale des menaces contemporaines en affectant un plus grand nombre de ses agents à l'étranger
Journal de Montréal, June 20, 2006

Spies covet high-tech secrets, CSIS says
Globe and Mail, June 23, 2006

CSIS agents, special forces aid evacuees
Hamilton Spectator, July 27, 2006

CSIS kept tabs on 274 terror suspects last year
Globe and Mail, October 27, 2006

> CSIS director reveals extent of operations carried out abroad
Globe and Mail, October 28, 2006

Le SCRS voudrait que ses espions jouent un plus grand rôle à l'étranger
La Presse, October 28, 2006

Un agent du SCRS affirme que Hampel est bien un espion
La Presse, November 29, 2006

The spy who left: Getting rid of Paul William Hampel wasn't the best possible result for CSIS, but the case shows the value of security certificates
Ottawa Citizen, December 7, 2006

CSIS seeks a few good spies: 'Help wanted' ad signals growth in intelligence demands since 9/11
Ottawa Citizen, January 4, 2007

The sound & the fury of ethnic outreach: RCMP, CSIS listen as communities vent, but is it getting anywhere?
National Post, February 17, 2007

Tigers recruiting Canadian youth, CSIS told PM: 'Secret' Memo
National Post, March 21, 2007

Annex A:
Glossary of Terms

CSIS Report: One of several types of classified strategic intelligence assessments prepared by CSIS to inform the government about the entire range of threats to the security of Canada. Based on all-source information—including a range of open-source and classified information—the CSIS Report provides a broad, in-depth review of the issue. (CSIS discontinued production of the CSIS Report at the end of 2005–06, focusing instead on the CSIS Study.)

CSIS Study: Differs from the CSIS report in that it offers an assessment of a threat in its entirety.

Denial brief: Advice issued by CSIS recommending to a requesting agency that a security clearance or site access be denied to an individual.

Foreign intelligence: Section 16 of the *CSIS Act* allows CSIS to collect foreign information or intelligence relating to the capabilities, intentions or activities of any foreign state or group of foreign states, or anyone other than a Canadian citizen, permanent resident or a Canadian corporation. CSIS can collect foreign intelligence only in Canada, at the request of the Minister of Foreign Affairs or the Minister of National Defence under the *CSIS Act*.

Foreign operations: Activities of CSIS employees stationed outside Canada, and the collection of threat-related information overseas.

Inadmissibility brief: Advice issued to Citizenship and Immigration Canada and to the Canada Border Services Agency regarding the potential inadmissibility of an applicant under the security provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Incidental letter: Advice issued to Citizenship and Immigration Canada and to the Canada Border Services Agency when CSIS has information about an applicant who is or has been involved in non-security-related activities defined under the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Information brief: Advice issued in a government screening case when CSIS has information that could have an impact on the requesting agency's decision to grant an applicant a security clearance or site access. It is also provided in immigration screening cases when CSIS has information that an

applicant is or was involved in activities that bear consideration when determining admissibility for entry into Canada.

Intelligence brief: A classified report prepared by CSIS based on all-source information, including a broad range of open-source and classified information. Unlike the CSIS report or study, this is a short assessment that addresses a specific facet of a threat and is more time-sensitive.

National security: While the *CSIS Act* does not define national security per se, it does define threats to national security very specifically (section 2):

- espionage or sabotage directed against Canada or its interests;
- foreign-influenced activities within Canada that are detrimental to its interests;
- activities involving the threat or use of serious violence against persons or property for the purpose of achieving a political, religious or ideological objective within Canada or a foreign state; and
- activities directed toward undermining by covert unlawful acts or destroying or overthrowing Canada's constitutionally established system of government.

Security intelligence: The product resulting from the collection, collation, evaluation and analysis of information regarding security threats. It provides government decision-makers with insight into activities and trends at the national and international levels that can have an impact on the security of Canada. This insight allows decision-makers to develop suitable policy anticipating possible threats. Regardless of its source, security intelligence provides value by supplementing information already available from other government departments, open sources such as the Internet, or the media.

Threat assessment: Information concerning a potential threat to national security, issued by CSIS or ITAC to the intelligence community, law enforcement agencies and other organizations.

Annex B:
Accountability and Review

CSIS is one of the most open and reviewed security organizations in the world. It is subject to a system of control and review mechanisms and processes, prescribed by the *CSIS Act:*

- **Minister of Public Safety:** The Minister is responsible to Parliament for CSIS as a whole and for its general direction. The Minister issues policy guidelines concerning operational procedures, is informed of security operations and problems, and approves cooperative agreements and relationships with foreign agencies.
- **Deputy Minister of Public Safety:** The Deputy Minister provides advice to the Minister on general direction to CSIS, and monitors how CSIS implements this direction.
- **Director of CSIS:** The Director of CSIS is accountable to the Minister for the management and control of CSIS. The Director submits periodic reports on CSIS activities to the Minister, and chairs internal committees mandated to enhance the organization's management and accountability. One of these committees has direct responsibility for, and authority over, CSIS' use of intrusive investigative techniques.
- **Inspector General:** The Inspector General is appointed by the Governor in Council to monitor CSIS' compliance with operational policies, review its operational activities and issue a certificate indicating the degree of satisfaction with the Director's annual operational report. The certificate and the report are forwarded to the Security Intelligence Review Committee. At the request of the Minister or SIRC, the Inspector General may conduct a review of specific CSIS activities. The Inspector General has access to all information under CSIS' control, except for Cabinet confidences.
- **Security Intelligence Review Committee:** SIRC is appointed by the Governor in Council to review how CSIS performs its functions and to investigate complaints against the Service. The Committee also investigates complaints filed by individuals denied security clearances, and reviews reports concerning immigration applications and citizenship applications rejected on security or criminal grounds. To fulfill its responsibilities, the Committee has access to all information under CSIS' control, except Cabinet confidences. SIRC informs the Minister of Public Safety of its investigation findings on an ongoing basis, and produces an annual report tabled by the Minister in Parliament.

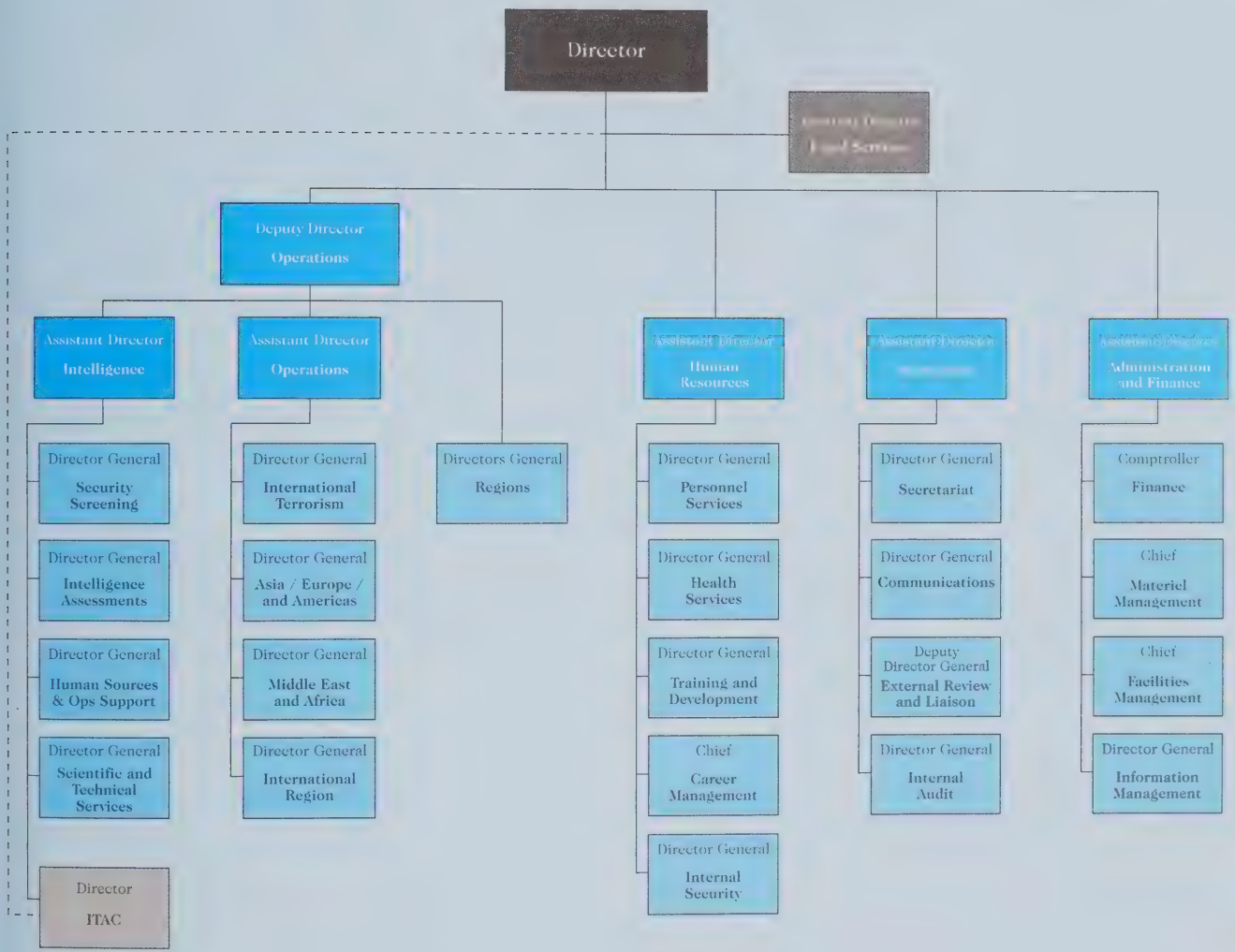
- **Federal Court:** The power to authorize intrusive investigation techniques rests solely with the Federal Court of Canada. Before such an authorization can be made, CSIS must provide solid justification for the proposed use of these techniques in a warrant application, which is reviewed by a senior CSIS committee chaired by the Director and composed of representatives from the departments of Justice and Public Safety.

  If the committee endorses the application, it is then submitted to the Minister of Public Safety for approval. Only after receiving the Minister's approval is the warrant application, in the form of an affidavit, submitted to a judge of the Federal Court for a decision.

- **Public Report:** CSIS provides information to Parliament and the public through the CSIS Public Report, which gives an assessment of the current security intelligence environment. The Public Report seeks to increase awareness of CSIS functions and procedures, and to dispel some of the myths surrounding security intelligence work. CSIS also issues a classified report to the Minister of Public Safety each year, giving a detailed assessment of the security intelligence environment.

In addition, CSIS activities are reviewed by outside bodies such as the Office of the Auditor General, and the commissioners dealing with access to information, privacy and official languages.

Annex C:
CSIS Organization



Annex D:
Frequently Asked Questions

What does CSIS do?

CSIS collects and analyzes information and security intelligence from across the country and abroad, and reports to and advises the Government of Canada on national security issues and activities that threaten the security of Canada. CSIS also provides security assessments to all federal departments and agencies, with the exception of the Royal Canadian Mounted Police.

How does CSIS differ from the RCMP?

CSIS is not a law-enforcement agency. The Service is strictly concerned with collecting information and security intelligence for the purpose of advising the government. The role of the RCMP and other law enforcement agencies is to investigate criminal activity and collect evidence that can be used in criminal prosecutions.

Is CSIS allowed to investigate protest groups?

CSIS is mandated to investigate individuals or groups that may pose a threat to the security of Canada. As defined in section 2 of the *CSIS Act*, threats include espionage or sabotage, foreign-influenced activities or activities in support of terrorism. Section 2 specifically prohibits CSIS from investigating "lawful advocacy, protest or dissent" unless it is carried out in conjunction with one of the threat-related activities defined in the Act.

How does CSIS decide to investigate a particular person or group?

While CSIS cannot disclose its operational methodologies, it is important to note that when it decides to investigate a person or group, it does so because they are suspected of posing a threat to the security of Canada as defined in section 2 of the *CSIS Act*. The person or group must be engaging in activities that are believed to be in support of espionage, sabotage, foreign-influenced activity or terrorism-related activity.

Is CSIS targeting its counter-terrorism activities at particular racial groups?

CSIS targets individuals and groups based on their activities—if these are in support of a threat as defined in section 2 of the *CSIS Act*—and not on their ethnic origin or country of birth.

CSIS' operational activities are subject to yearly review by the Security Intelligence Review Committee and the Inspector General.

As a federal government agency, CSIS is sensitive to Canada's multicultural society. CSIS is an active participant in outreach events across Canada. Moreover, CSIS makes a concerted effort to have a workforce that is representative of the country's population. In fact, cultural diversity is an essential component of CSIS' operational effectiveness. In 2005, 10 percent of CSIS employees belonged to visible minorities.

Can CSIS investigative techniques be arbitrarily deployed?

No. All intrusive methods of investigation used by CSIS must pass several levels of approval before they can be deployed. The most intrusive methods—such as electronic surveillance—require a warrant issued by a judge of the Federal Court of Canada. The Security Intelligence Review Committee and the Inspector General closely review CSIS operations to ensure that they are lawful and comply with the Service's policies and procedures.

What does CSIS do with the intelligence it collects?

CSIS reports to and advises the Government of Canada on threats to the security of Canada. CSIS intelligence is shared with other federal departments and agencies, including Foreign Affairs and International Trade Canada, Citizenship and Immigration Canada, the Canada Border Services Agency, the Department of National Defence, and the RCMP. CSIS also has arrangements to provide security assessments to other countries, mostly concerning visa applications.

Does CSIS have a foreign presence?

CSIS foreign officers are posted at certain Canadian diplomatic missions in various countries around the world. They collect relevant information from foreign police, military and security intelligence agencies, as well as from open sources such as newspapers, periodicals, domestic broadcasts, the Internet and official documents. Foreign officers also provide security advice to Citizenship and Immigration Canada or to the Canada Border Services Agency regarding prospective immigrants.

Does CSIS operate overseas?

CSIS has carried out operations overseas in the past and will continue to do so as circumstances warrant.

There are no geographical restrictions in the *CSIS Act* on where CSIS may collect information on threats to the security of Canada. We may collect information on security threats from anywhere in Canada or abroad.

The *CSIS Act* also allows CSIS to provide the Government of Canada with non-threat-related intelligence that is collected incidentally during CSIS operations.

What is CSIS' role with respect to Canada's foreign intelligence requirements?

"Foreign intelligence," as defined in the *CSIS Act*, can be collected in Canada only at the request of the Minister of Foreign Affairs or the Minister of National Defence.

Section 16 of the *CSIS Act* allows CSIS to collect foreign information or intelligence relating to the capabilities, intentions or activities of any foreign state or group of foreign states, or anyone other than a Canadian citizen, permanent resident or a Canadian corporation.

Our current priority, however, is threats to the security of Canada—particularly terrorist threats.

What is security screening?

Security screening is a process by which the name of a security clearance applicant is verified against CSIS databases to determine whether the applicant is mentioned in relation to threat-related activities. Depending on the level or category of security clearance required, security screening can also involve interviewing the applicant's friends, neighbours and employers, consulting with local police, and possibly interviewing the applicant.

On completion of the screening process, CSIS issues a security assessment advising whether to grant the applicant security clearance or access to a sensitive site.

What is the purpose of security screening?

The purpose of security screening is to prevent anyone presenting a security concern from gaining access to sensitive government assets, locations or information, and to prevent non-Canadians who pose security concerns or risks from entering Canada or receiving permanent residence in the country.

Who must undergo the security screening process?

Security screening is required for federal public service employees, members of the Canadian Forces and persons under contract to a government department who, in the performance of their duties, have access to classified government assets or information, as well as people who work at sensitive sites such as airports, the Parliamentary Precinct and nuclear power stations. Non-Canadians who apply for permanent residence or refugee status must also undergo security screening.

Security screenings fall into the following program categories: Government Screening; Sensitive Sites Screening; Foreign Screening; Immigration and Citizenship Screening; and Refugee Claimant Screening.

How can I obtain a security clearance?

CSIS provides security assessments of individuals for all federal government departments and agencies, except the RCMP. It does not, however, assist members of the general public with obtaining security clearances. To obtain a security clearance, you may contact the following authorities:

> If you are a member of the general public and a condition of employment requires a government security clearance, contact the human resources division of the hiring government department.

> If you are a general contractor and require a security clearance, call Public Works and Government Services Canada at 613-948-4176 in the National Capital Region or toll-free at 1-866-368-4646 (weekdays, 8:00 a.m. to 4:30 p.m.).

For all issues related to immigration, refugee status or visas, contact Citizenship and Immigration Canada toll-free at 1-888-242-2100.

To file a complaint concerning the denial or revocation of a security clearance needed to obtain or keep federal government employment or contracts, contact the Security Intelligence Review Committee and follow the prescribed complaint process.

I have some important information that might be of interest to CSIS. Whom do I contact?

See the list of addresses and telephone numbers for CSIS headquarters and regional offices, or call the toll-free National Security Tipline at 1-800-420-5805.

Whom do I contact to file a complaint about CSIS?

The Director of CSIS and the Security Intelligence Review Committee are responsible for responding to complaints concerning an activity conducted by CSIS, or the denial or revocation of a security clearance.

To file a complaint, send a letter by postal mail to the attention of the Director of CSIS at the Service's National Headquarters (see Annex E for the address). For further information on the complaint-filing process, visit the CSIS Web site: www.csis.gc.ca

Annex E:
Contact Us

National Headquarters:

Canadian Security Intelligence Service
PO Box 9732, Station T
Ottawa ON K1G 4G4

Media and Public Liaison Contacts:

1941 Ogilvie Road
Ottawa ON K1J 1B7
Tel. 613-993-9620 or 1-800-267-7685 toll-free (Ontario only)
TTY 613-991-9228 (for hearing-impaired, available 24 hours a day)

Regional Offices:

Atlantic

PO Box 126, Station Central
Halifax NS B3J 3K5
Tel. 902-420-5900

Quebec

PO Box 2000, Station A
Montreal QC H3C 3A6
Tel. 514-393-5600 or 1-877-223-2265 toll-free (Quebec only)

Ottawa

PO Box 9732, Station T
Ottawa ON K1G 4G4
Tel. 613-998-1679 or 1-800-267-7685 toll-free (Ontario only)

Toronto

PO Box 760, Station A
Toronto ON M5W 1G3
Tel. 416-865-1480

Prairie (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Thunder Bay)

PO Box 47009
62 City Centre
Edmonton AB T5J 4N1
Tel. 780-401-7800 or 1-800-661-5780 toll-free (Prairie only)

British Columbia

PO Box 80629, Station South
Burnaby BC V5H 3Y1
Tel. 604-528-7400

Notes:

Notes:

Annexe E :
Pour communiquer avec nous

Administration centrale :

Service canadien du renseignement de sécurité
C.P. 9732, Succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4

Liaison avec le public et les médias :

1941, chemin Ogilvie
Ottawa (Ontario) K1J 1B7
Téléphone : 613-993-9620 ou 1-800-267-7685 (sans frais)
(seulement en Ontario)
ATS : 613-991-9228 (appareil de télécommunication pour personnes sourdes)
(24 heures)

Bureaux régionaux :

Région de l'Atlantique

C.P. 126, Succursale centrale
Halifax (N.-É.) B3J 3K5
Téléphone : 902-420-5900

Région du Québec

C.P. 2000, Succursale A
Montréal (Québec) H3C 3A6
Téléphone : 514-393-5600 ou
1-877-223-2265 (sans frais)
(seulement au Québec)

Région d'Ottawa

C.P. 9732, Succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Téléphone : 613-998-1679
ou 1-800-267-7685 (sans frais)
(seulement en Ontario)

Région de Toronto

C.P. 760, Succursale A
Toronto (Ontario) M5W 1G3
Téléphone : 416-865-1480

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Thunder Bay)

C.P. 47009 62 City Centre
Edmonton (Alberta) T5J 4N1
Téléphone : 780-401-7800
ou 1-800-661-5780 (sans frais)
(seulement dans les Prairies)

Région de la Colombie-Britannique

C.P. 80629, Succursale Sud
Burnaby (C.-B.) V5H 3Y1
Téléphone : 604-528-7400

Comment puis-je obtenir une cote de sécurité ?

Le SCRS fournit des évaluations de sécurité à tous les ministères et organismes fédéraux, sauf la GRC. Cependant, le Service n'aide pas le grand public à obtenir une cote de sécurité. Pour ce faire, vous devez communiquer avec les organismes suivants :

> si vous êtes un citoyen ordinaire et qu'un emploi nécessite une cote de sécurité gouvernementale, communiquez avec le service des ressources humaines du ministère auprès duquel vous postulez;

> si vous êtes un entrepreneur général et avez besoin d'une cote de sécurité, appelez Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au 613-948-4176 dans la région de la capitale nationale ou composez sans frais le 1-866-368-4646 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30).

Pour toute question liée à l'immigration, au statut de réfugié ou aux visas, veuillez communiquer avec Citoyenneté et Immigration Canada, en composant sans frais le 1-888-242-2100.

Si vous voulez déposer une plainte relativement au refus ou au retrait d'une cote de sécurité dont vous avez besoin pour obtenir un emploi ou un contrat avec le gouvernement fédéral ou pour conserver un tel emploi ou contrat, veuillez communiquer avec le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et suivre les instructions.

Je dispose d'informations importantes qui pourraient intéresser le SCRS. Avec qui dois-je communiquer ?

Veuillez consulter la liste des adresses et des numéros de téléphone de l'Administration centrale et des bureaux régionaux du SCRS ou composez sans frais le numéro d'information sur la sécurité nationale : 1-800-420-5805.

Avec qui dois-je communiquer pour formuler une plainte contre le SCRS ?

Le directeur du SCRS et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sont chargés de répondre aux plaintes concernant les activités du SCRS ou le refus ou le retrait d'une cote de sécurité.

Pour déposer une plainte, veuillez envoyer une lettre par la poste à l'attention du directeur du SCRS à l'Administration centrale du Service. L'adresse figure à l'annexe E. Pour de plus amples informations sur la marche à suivre pour déposer une plainte, veuillez consulter le site Web du SCRS : www.csis.gc.ca

Qu'est-ce que le filtrage de sécurité ?

Le filtrage de sécurité est un processus dans le cadre duquel des recherches sur le nom du demandeur d'une cote de sécurité sont effectuées dans les bases de données du SCRS afin de déterminer si cette personne y est mentionnée relativement à des activités liées à la menace. Selon le niveau ou la catégorie de la cote de sécurité requise, le processus peut également comprendre une rencontre avec les amis, les voisins et les employeurs du demandeur, une consultation de la police locale et, parfois, une entrevue avec le demandeur lui-même.

Une fois le processus terminé, le SCRS fournit une évaluation de sécurité qui contient ses recommandations quant à l'octroi de la cote de sécurité ou l'accès à un site sensible.

Quel est l'objectif du filtrage de sécurité ?

Le filtrage de sécurité vise à empêcher toute personne qui soulève des préoccupations en matière de sécurité d'avoir accès à des biens, des installations ou des informations sensibles du gouvernement et à empêcher les non-Canadiens qui représentent une menace pour la sécurité d'entrer au Canada ou d'obtenir le statut de résident permanent.

Qui doit se soumettre au processus de filtrage de sécurité ?

Les fonctionnaires fédéraux, les membres des Forces canadiennes et les personnes ayant signé un contrat avec un ministère qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont accès à des biens ou à des informations classifiés du gouvernement, ainsi que les personnes qui travaillent dans des sites sensibles comme les aéroports, la cité parlementaire et les centrales nucléaires, doivent se soumettre au processus de filtrage de sécurité. Les non-Canadiens qui demandent le statut de réfugié ou de résident permanent doivent également s'y soumettre.

Les évaluations de sécurité s'inscrivent dans l'une des catégories suivantes : filtrage pour le gouvernement, autorisation d'accès à des sites sensibles, filtrage pour des pays étrangers, filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté et filtrage des demandes de statut de réfugié.

Le SCRS est-il présent à l'étranger ?

Les agents du SCRS à l'étranger sont affectés dans certaines missions diplomatiques canadiennes. Ils recueillent des informations pertinentes auprès des forces armées et des services de police et de renseignement de sécurité étrangers ainsi que dans des sources ouvertes (journaux, magazines, émissions locales, Internet, documents officiels, etc.). Les agents à l'étranger fournissent également à Citoyenneté et Immigration Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada des conseils en matière de sécurité visant les immigrants éventuels.

Le SCRS agit-il à l'étranger ?

Le SCRS a mené des opérations à l'étranger par le passé et continuera de le faire au besoin.

La *Loi sur le SCRS* ne contient aucune restriction quant à l'endroit où le SCRS peut collecter des informations sur les menaces pour la sécurité du Canada. En fait, des informations peuvent être recueillies n'importe au Canada ou à l'étranger.

La *Loi sur le SCRS* permet également au Service de communiquer au gouvernement du Canada tout renseignement non lié à la menace qui est recueilli fortuitement pendant ses opérations.

Quel est le rôle du SCRS en ce qui a trait aux besoins du Canada en matière de renseignements étrangers ?

Selon la *Loi sur le SCRS*, le Service peut recueillir des renseignements étrangers (définis dans cette même loi) au Canada à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.

L'article 16 de la *Loi sur le SCRS* permet au SCRS de recueillir des informations ou des renseignements étrangers sur les moyens, les intentions ou les activités de tout État ou groupe d'États étrangers, de quiconque n'est ni citoyen ni résident permanent du Canada ou de toute entreprise qui n'est pas canadienne.

Les menaces pour la sécurité du Canada, particulièrement les menaces terroristes, constituent cependant nos priorités actuelles.

Les activités de lutte contre le terrorisme du SCRS visent-elles des groupes ethniques en particulier ?

Le SCRS cible des personnes ou des groupes selon leurs activités (si celles-ci sont menées à l'appui d'une des menaces définies à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*) et non selon leur origine ethnique ou leur pays natal.

Les activités opérationnelles du SCRS font l'objet d'un examen annuel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et de l'inspecteur général.

À titre d'organisme fédéral, le SCRS respecte le multiculturalisme de la société canadienne et participe activement à des activités de rapprochement partout au Canada. De plus, le SCRS fait des efforts pour que son effectif soit représentatif de la population canadienne. En fait, l'efficacité opérationnelle du Service passe avant tout par la diversité culturelle. En 2005, 10 % des employés du SCRS faisaient partie d'une minorité visible.

Les méthodes d'enquête du SCRS peuvent-elles être employées de façon arbitraire ?

Non. Toutes les méthodes d'enquête par intrusion utilisées par le SCRS doivent être approuvées à plusieurs niveaux avant d'être employées. Les méthodes les plus extrêmes (comme la surveillance électronique) nécessitent un mandat d'un juge de la Cour fédérale du Canada. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et l'inspecteur général examinent attentivement les opérations du Service pour s'assurer qu'elles sont légales et qu'elles respectent les politiques et les procédures en vigueur au SCRS.

Que fait le SCRS avec les renseignements qu'il recueille ?

Le SCRS présente des rapports au gouvernement du Canada sur les menaces pour la sécurité du Canada et lui donne des conseils en la matière. Les renseignements recueillis par le Service sont partagés avec d'autres ministères et organismes fédéraux, dont Affaires étrangères et Commerce international Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, le ministère de la Défense nationale et la GRC. Le SCRS a également conclu des accords en vertu desquels il fournit des évaluations de sécurité à d'autres pays, principalement sur les demandes de visa.

Annexe D :
Foire aux questions

Que fait le SCRS ?

Le SCRS recueille et analyse les informations et les renseignements de sécurité provenant de partout au pays et de l'étranger, présente des rapports au gouvernement du Canada sur les questions de sécurité nationale et les activités qui représentent une menace pour la sécurité du Canada et le conseille à cet égard. Le SCRS fournit également des évaluations de sécurité à tous les ministères et organismes fédéraux, à l'exception de la Gendarmerie royale du Canada.

Quelle est la différence entre le SCRS et la GRC ?

Le SCRS n'est pas un organisme d'application de la loi. Il s'occupe uniquement de la collecte d'informations et de renseignements de sécurité pour conseiller le gouvernement. Le rôle de la GRC et des autres organismes d'application de la loi est d'enquêter sur les activités criminelles et de recueillir des preuves qui pourront être utilisées dans des poursuites au criminel.

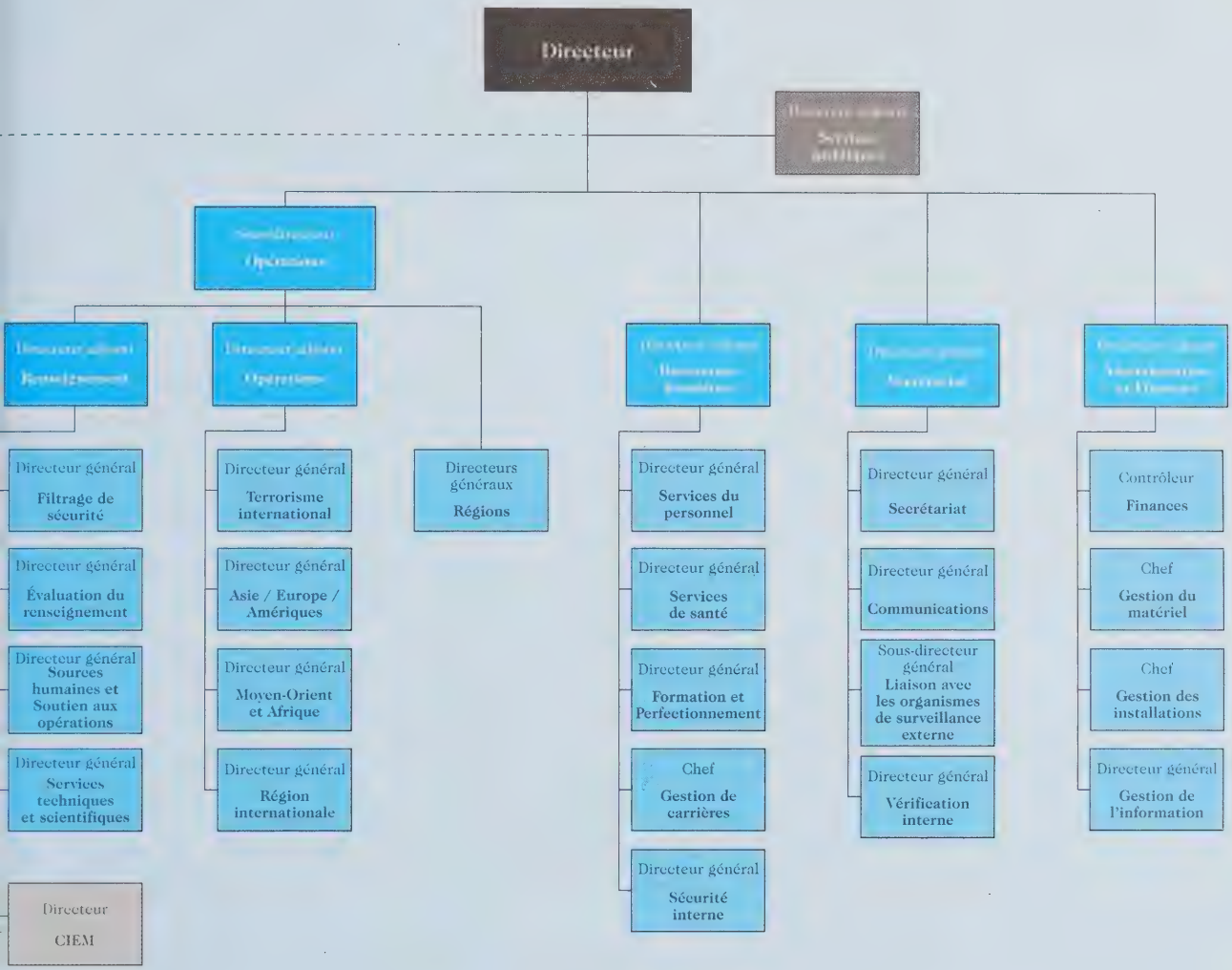
Le SCRS peut-il enquêter sur des groupes militants ?

Le SCRS a le mandat d'enquêter sur tout individu ou groupe qui représente une menace pour la sécurité du Canada. Selon l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*, l'espionnage, le sabotage, les activités influencées par l'étranger ou les activités qui appuient le terrorisme, entre autres, constituent des menaces pour le Canada. Ce même article interdit cependant au SCRS d'enquêter sur les « activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord », à moins qu'elles ne soient menées parallèlement à une des activités liées à la menace définies dans la *Loi*.

Comment le SCRS décide-t-il d'enquêter sur une personne ou un groupe en particulier ?

Le SCRS ne peut pas divulguer ses méthodes opérationnelles, mais il est important de noter que lorsqu'il décide d'enquêter sur une personne ou un groupe, il le fait parce que cette personne ou ce groupe est soupçonné de représenter une menace pour la sécurité du Canada, selon la définition qui en est donnée à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*. La personne ou le groupe doit prendre part à des activités dont il croit qu'elles appuient l'espionnage, le sabotage, les activités influencées par l'étranger ou le terrorisme.

Annexe C :
Organigramme du SCRS



et de citoyenneté qui ont été rejetées pour des motifs liés à la sécurité ou à la criminalité. À ces fins, le CSARS a accès à tous les documents que conserve le SCRS, sauf les documents confidentiels du Cabinet. Il tient le ministre de la Sécurité publique au courant des résultats de ses enquêtes et produit un rapport annuel que le ministre dépose au Parlement.

- **Cour fédérale** : La Cour fédérale du Canada est la seule entité habilitée à autoriser le recours aux techniques d'enquête par intrusion. Avant d'obtenir une telle autorisation, le SCRS doit présenter une demande de mandat justifiant son recours à de telles techniques, demande qui est examinée par un comité supérieur du SCRS présidé par le directeur et composé de représentants du ministère de la Justice et du ministère de la Sécurité publique. Si le comité donne son aval, la demande est soumise à l'approbation du ministre de la Sécurité publique. Ce n'est qu'une fois qu'elle a été approuvée par le ministre que la demande de mandat, sous forme d'affidavit, est soumise à la décision du juge de la Cour fédérale.
- **Rapport public** : Le SCRS fournit des informations au Parlement et au public par l'entremise de son rapport public qui présente une évaluation du contexte actuel du renseignement de sécurité et vise à mieux sensibiliser la population aux fonctions et aux procédures du SCRS ainsi qu'à dissiper certains des mythes qui entourent les activités liées au renseignement de sécurité. Le SCRS soumet également un rapport annuel classifié au ministre de la Sécurité publique dans lequel figure une évaluation détaillée du contexte du renseignement de sécurité.

De plus, les activités du SCRS sont examinées, entre autres, par le Bureau du vérificateur général et les commissaires responsables pour l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et les langues officielles.

Annexe B :
Responsabilisation et examen

Le SCRS est un des services de sécurité les plus ouverts et les plus surveillés au monde. Il est assujetti à des mécanismes et des processus de contrôle et d'examen prescrits dans la *Loi sur le SCRS*.

- **Ministre de la Sécurité publique** : Le ministre rend compte au Parlement des activités du SCRS dans son ensemble et de son orientation générale. Il donne également des lignes directrices sur les procédures opérationnelles, est tenu au courant des opérations liées à la sécurité et des problèmes connexes et approuve les ententes de collaboration et les relations avec les services étrangers.
- **Sous-ministre de la Sécurité publique** : Le sous-ministre conseille le ministre sur l'orientation générale du SCRS et surveille la mise en œuvre de celle-ci par le Service.
- **Directeur du SCRS** : Le directeur du SCRS relève du ministre pour ce qui est de l'administration et du contrôle du SCRS. Il présente des rapports périodiques sur les activités du Service au ministre et préside des comités internes chargés d'améliorer les pratiques de gestion de l'organisation et de la rendre plus responsable. Un de ces comités est directement responsable du recours du SCRS aux techniques d'enquête par intrusion et a des pouvoirs en la matière.
- **Inspecteur général** : Nommé par le gouverneur en conseil, l'inspecteur général est chargé de surveiller le respect, par le SCRS, des politiques opérationnelles, d'examiner les activités opérationnelles du Service et d'émettre un certificat indiquant son degré de satisfaction après avoir évalué le rapport opérationnel annuel du directeur. Le certificat et le rapport sont envoyés au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS). L'inspecteur général peut, à la demande du ministre ou du CSARS, examiner des activités particulières du SCRS. Il a accès à tous les documents que conserve le SCRS, sauf les documents confidentiels du Cabinet.
- **Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité** : Nommé par le gouverneur en conseil, le CSARS est chargé d'examiner comment le SCRS s'acquitte de ses fonctions et d'enquêter sur les plaintes déposées contre le Service. Il fait également enquête sur les plaintes déposées par les personnes qui se sont vu refuser une cote de sécurité et examine les rapports touchant les demandes d'immigration

Rapport du SCRS : Type d'évaluation de renseignements stratégiques classifiée rédigée par le SCRS pour informer le gouvernement de l'ensemble des menaces pour la sécurité du Canada. Fondés sur des informations provenant de toutes les sources, y compris diverses sources ouvertes et classifiées, les rapports du SCRS présentent une étude générale et exhaustive de la question. (Le Service a cessé la production des rapports du SCRS à la fin de 2005-2006 pour se concentrer sur les études du SCRS.)

Renseignement de sécurité : Produit découlant de la collecte, de la compilation, de l'évaluation et de l'analyse d'informations sur les menaces pour la sécurité. Il permet aux décideurs gouvernementaux de bien comprendre les activités et les tendances sur la scène nationale et internationale qui peuvent influer sur la sécurité du Canada et d'élaborer des politiques adéquates en prévision des menaces possibles. Peu importe la source, le renseignement de sécurité constitue un outil précieux, car il complète les informations qui sont déjà disponibles auprès d'autres ministères, de sources ouvertes, Internet par exemple, ou des médias.

Renseignements étrangers : L'article 16 de la *Loi sur le SCRS* permet au Service de recueillir des informations ou des renseignements étrangers sur les moyens, les intentions ou les activités de tout État ou groupe d'États étrangers, de quiconque n'est ni citoyen ni résident permanent du Canada ou de toute entreprise qui n'est pas canadienne. Selon la *Loi sur le SCRS*, le Service peut recueillir des renseignements étrangers au Canada à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.

Sécurité nationale : La *Loi sur le SCRS* ne définit pas la sécurité nationale en tant que telle, mais elle définit les menaces pour celle-ci de façon très précise (article 2) :

- l'espionnage ou le sabotage visant le Canada ou ses intérêts;
- les activités influencées par l'étranger qui se déroulent au Canada et qui sont préjudiciables à ses intérêts;
- les activités visant à favoriser l'usage de la violence grave ou de menaces de violence contre des personnes ou des biens dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique au Canada ou dans un État étranger;
- les activités qui, par des actions cachées et illicites, visent à saper le régime de gouvernement constitutionnellement établi au Canada ou dont le but est sa destruction ou son renversement.

Annexe A :
Glossaire

Avis de refus : Document utilisé par le SCRS pour recommander à un ministère ou organisme demandeur de refuser une cote de sécurité ou une autorisation d'accès à un site.

Bref d'interdiction de territoire : Document à l'intention de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada concernant les demandeurs dont les activités pourraient emporter interdiction de territoire en vertu des dispositions relatives à la sécurité de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Bulletin de renseignements **:** Rapport classifié du SCRS fondé sur des informations provenant de toutes les sources, y compris un vaste éventail de sources ouvertes et classifiées. Contrairement au rapport ou à l'étude du SCRS, il s'agit d'une courte évaluation qui traite d'un aspect particulier d'une menace et qui est de nature plus ponctuelle.

Étude du SCRS : Contrairement aux rapports du SCRS, les études du SCRS présentent une évaluation d'une menace dans son ensemble.

Évaluation de la menace : Informations sur une menace possible pour la sécurité nationale diffusées par le SCRS ou le CIEM entre autres à l'appareil du renseignement et aux organismes d'application de la loi.

Lettre d'information accessoire : Document envoyé à Citoyenneté et Immigration Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada lorsque le SCRS dispose d'informations au sujet d'un demandeur qui participe ou a participé à des activités non liées à la sécurité définies dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Note de breffage : Document utilisé dans les dossiers de filtrage pour le gouvernement lorsque le SCRS dispose d'informations pouvant influer sur la décision du ministère ou de l'organisme demandeur d'accorder une cote de sécurité ou une autorisation d'accès à un site. Il est également fourni dans les dossiers de filtrage des demandes d'immigration lorsque le SCRS dispose d'informations selon lesquelles un demandeur participe ou a participé à des activités dont il faut tenir compte pour déterminer si ce dernier devrait être interdit de territoire ou non.

Opérations à l'étranger : Activités menées par des employés du SCRS affectés à l'extérieur du Canada et collecte à l'étranger d'informations liées à la menace.

Le SCRS dans l'actualité en 2006-2007

> Espionage still a threat, CSIS official warns
Globe and Mail, 10 avril 2006

Terror Cops Swoop; How Internet monitoring sparked a CSIS investigation into what authorities allege is a homegrown Canadian terror cell
Toronto Star, 3 juin 2006

> Nine Lessons from CSIS' War on Terror
Globe and Mail, 6 juin 2006

> CSIS spoke to suspects' parents prior to raids
Globe and Mail, 15 juin 2006

> Le directeur de l'agence d'espionnage du Canada affirme que le SCRS a réagi à la dimension internationale des menaces contemporaines en affectant un plus grand nombre de ses agents à l'étranger
Journal de Montréal, 20 juin 2006

> Spies covet high-tech secrets, CSIS says
Globe and Mail, 23 juin 2006

CSIS agents, special forces aid evacuees
[illegible] 21 juillet 2006

CSIS kept tabs on 274 terror suspects last year
Globe and Mail, 27 octobre 2006

> CSIS director reveals extent of operations carried out abroad
Globe and Mail, 28 octobre 2006

> Le SCRS voudrait que ses espions jouent un plus grand rôle à l'étranger
La Presse, 28 octobre 2006

> Un agent du SCRS affirme que Hampel est bien un espion
La Presse, 29 novembre 2006

> The spy who left: Getting rid of Paul William Hampel wasn't the best possible result for CSIS, but the case shows the value of security certificates
Ottawa Citizen, 7 décembre 2006

> CSIS seeks a few good spies: 'Help wanted' ad signals growth in intelligence demands since 9/11
Ottawa Citizen, 4 janvier 2007

> The sound & the fury of ethnic outreach: RCMP, CSIS listen as communities vent, but is it getting anywhere ?
National Post, 17 février 2007

> Tigers recruiting Canadian youth, CSIS told PM: 'Secret' Memo
National Post, 21 mars 2007

Tableau 6 :
Site Web du SCRS

Informations consultées	Nombre de consultations
Site Web	6 777 602
Fiche documentaire	[illegible]
« Centre intégré d'évaluation des menaces »	[illegible]
Commentaire	[illegible]
Perspectives	56 240
Rapport public (toutes les années)	[illegible]
Informations liées au recrutement et avis de concours	4 019 234

Communication avec le public

Encore une fois en 2006-2007, le SCRS a multiplié ses efforts en vue de communiquer avec les Canadiens.

En juin 2006, il a participé à une conférence de presse afin de discuter du rôle qu'il a joué dans l'enquête ayant mené à l'arrestation de présumés terroristes à Toronto.

En 2006-2007, le SCRS a répondu à près de 520 demandes des médias, dont environ 20 % portaient sur les arrestations à Toronto. Les porte-paroles du Service ont participé à des émissions de télévision et de radio, dont « MTV Live », pour encourager les jeunes à envisager de faire carrière au SCRS. De plus, le directeur a prononcé quatre discours publics en 2006-2007 et a comparu devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale. Aussi, le sous-directeur des Opérations a comparu au nom du directeur devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Parmi les activités de rapprochement menées par le SCRS en 2006-2007, mentionnons les suivantes :

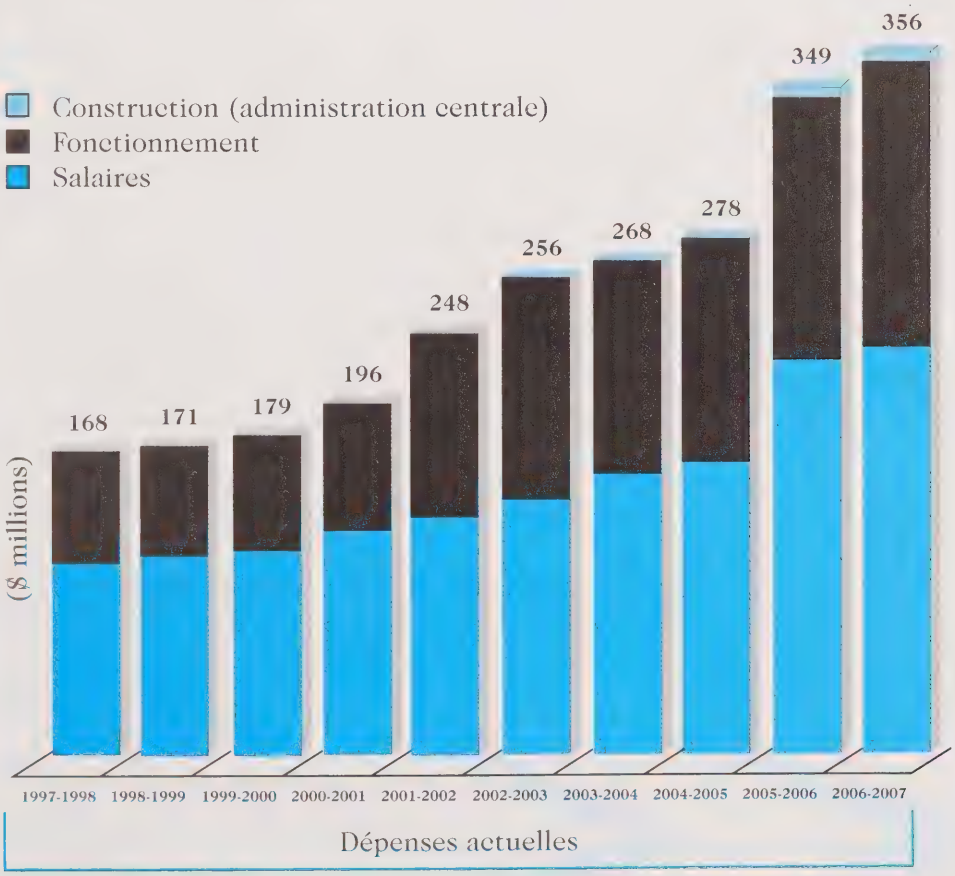
- rencontres informelles avec des membres des groupes universitaires et ethnoculturels du Canada;
- rencontres avec des chefs d'entreprise canadiens;
- réponse à des invitations provenant de ministères, de groupes de femmes, d'organisations non gouvernementales et d'universités;
- participation à de nombreuses activités régionales de la Table ronde transculturelle sur la sécurité du gouvernement fédéral;
- participation à des salons des carrières et des activités de recrutement dans des universités et dans le cadre de fêtes communautaires.

En 2007-2008, le SCRS poursuivra l'expansion des programmes de communication avec le public et de rapprochement.

rendement du SCRS en ce qui a trait à la gestion de ses biens liés à la technologie de l'information. Le Service répond également aux attentes du SCT relatives à la prise de décisions en matière de gestion, à la contribution aux initiatives stratégiques horizontales, à l'apprentissage continu, à la gestion des biens et des projets, aux acquisitions et à sa capacité de répondre aux besoins des clients.

Le Service participera également à une autre initiative récente du Conseil du Trésor en matière de responsabilité de gestion, l'*Architecture des activités du programme (AAP)*, une liste des activités de programme qui fait autorité et en fonction de laquelle les ministères et organismes fédéraux, dont le SCRS, feront rapport au Conseil du Trésor et au Parlement. L'AAP doit refléter la structure organisationnelle, la gestion de la reddition des comptes et les mécanismes de mesure du rendement.

Figure 2 :
Budget du SCRS



Ressources financières

En 2006-2007, le budget total du SCRS était de 356 millions de dollars (voir la figure 2).

Les ressources financières du Service ont augmenté depuis 2001-2002, à la suite du nouvel apport de fonds prévu dans le budget fédéral de décembre 2001 pour la sécurité publique et les mesures de lutte contre le terrorisme. En outre, le SCRS a obtenu des ressources en vue de sa participation aux initiatives du gouvernement fédéral touchant la sûreté maritime et la Déclaration canado-américaine sur la frontière intelligente.

En 2005-2006, le budget du Service a beaucoup augmenté, car les coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés qui, jusqu'à maintenant, n'étaient pas imputés aux crédits du SCRS y étaient inclus. D'autres fonds ont également été accordés en vue d'accroître les moyens de collecte de renseignements à l'étranger du Service et d'assurer la gestion du Centre intégré d'évaluation des menaces.

Les coûts de construction prévus de 2002-2003 à 2006-2007 représentent les dépenses liées à l'étape de la définition du projet d'agrandissement du complexe de l'Administration centrale du SCRS.

Le budget fédéral de mars 2007 prévoyait l'octroi au SCRS de 80 millions de dollars sur deux ans pour le maintien de sa capacité opérationnelle. Le rapport public de 2007-2008 fera état de l'incidence du budget de 2007 sur les activités du SCRS.

Responsabilité de gestion

À la fonction publique fédérale, une bonne gestion nécessite une saine reddition des comptes. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) conseille et appuie les ministères et organismes fédéraux et se charge de la surveillance des activités de gestion financière. Le SCT a donc élaboré un outil, le *Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)*, pour déceler les forces et les faiblesses des pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux. Cet outil définit clairement les attentes en matière de planification et de mesure du rendement à l'égard des organismes fédéraux, dont le Service.

L'évaluation du Service en fonction du CRG que le SCT a effectuée en 2006 est, dans l'ensemble, positive, même si des améliorations sont nécessaires dans la mesure du rendement. Le SCT a notamment signalé l'excellent

Région de la Colombie-Britannique (C.-B.)

- *Le bureau régional de la C.-B. est situé au centre-ville de Burnaby.*
- *En 2006-2007, les activités de la Région de la C.-B. ont surtout porté sur la radicalisation des citoyens ou des résidents du Canada.*
- *Pendant l'exercice, la Région de la C.-B. a participé à cinq salons des carrières et à vingt séances d'information sur le recrutement d'agents de renseignements.*
- *Au début de juin 2006, les représentants de la Région de la C.-B. ont tenu à Vancouver un forum avec des membres des communautés musulmanes et arabes afin de discuter de l'arrestation de terroristes présumés à Toronto.*
- *En novembre 2006, les employés de la Région de la C.-B. ont participé, de concert avec le ministre de la Sécurité publique, l'honorable Stockwell Day, à un forum public intitulé Security and Our Community: A Public Dialogue, au University College of the Fraser Valley à Abbotsford.*
- *Également en novembre 2006, des employés de la Région de la C.-B. ont participé à une rencontre officielle de la Table ronde transculturelle sur la sécurité ainsi qu'à un symposium régional parrainé par cette dernière.*
- *La Région de la C.-B. a accueilli le ministre de la Sécurité publique, l'honorable Stockwell Day, en janvier 2007. En plus d'une visite des bureaux de Burnaby, le ministre a eu droit à une démonstration des moyens de collecte de renseignements du SCRS.*

Recrutement et formation

Le recrutement d'une nouvelle génération de professionnels du renseignement qui reflète la réalité démographique actuelle du Canada est une priorité pour le SCRS.

Le Service continue d'attirer un grand nombre de jeunes Canadiens brillants - des gens qui possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires, qui sont passionnés par les activités de renseignement modernes et qui veulent assurer la sécurité nationale. Il s'agit, entre autres, d'agents de renseignements ainsi que d'analystes, d'informaticiens, de techniciens et de linguistes.

En 2006-2007, le SCRS a participé à 53 salons des carrières, donné 134 séances d'information sur le travail des agents de renseignements et participé à 18 activités de recrutement spéciales (réceptions et activités culturelles). L'Université Carleton lui a décerné le titre d'employeur de l'année en 2006-2007, en reconnaissance de ses efforts.

Le Service a continué d'offrir à ses employés des « rencontres du midi à l'amphithéâtre » au cours desquelles un conférencier invité ou un spécialiste du Service partage ses connaissances et encourage la discussion. Voici certains des sujets abordés pendant ces rencontres en 2006-2007 :

> le droit de la propriété intellectuelle;

> la Russie et la Tchétchénie du point de vue d'un journaliste;

> le contexte de la menace au Royaume-Uni (présentation vidéo d'Eliza Manningham-Buller, alors directrice générale du British Security Service);

> l'invasion américaine de l'Irak (présentation vidéo de Richard Clarke);

> le renseignement dans le contexte de la défense en 2007.

Régions

Près de la moitié des employés du SCRS travaillent dans l'un des six bureaux régionaux, c'est-à-dire l'Atlantique, le Québec, Ottawa, Toronto, les Prairies et la Colombie-Britannique[2]. Ces bureaux et ceux de district permettent au SCRS de mener des opérations dans toutes les régions du Canada.

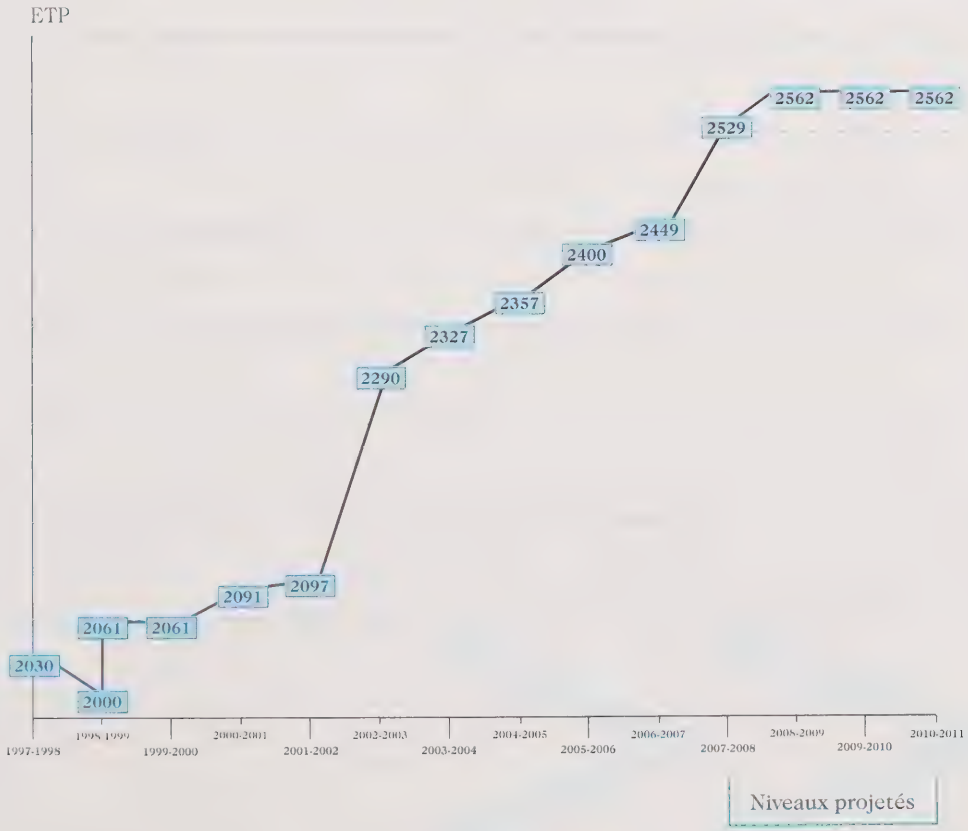
---

2 L'annexe E présente une liste des bureaux régionaux du SCRS et de leur emplacement.

Tableau 5 :
Effectif du SCRS en 2006-2007

Nombre d'ETP	2 449
Age moyen des employés du Service	42 ans
Pourcentage des employés qui sont bilingues (français et anglais)	64 %
Pourcentage des agents de renseignements qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais	38 %
Pourcentage des employés qui sont de sexe féminin	50 %
Pourcentage des gestionnaires du SCRS qui sont issus du groupe des agents de renseignements	71 %

Figure 1 :
Effectif du SCRS



Au SCRS

Réorganisation interne

En 2006-2007, le SCRS a continué de prendre des mesures pour moderniser l'organisation et améliorer ses pratiques de gestion.

> Le 1er mai 2006, le SCRS a mis en place une nouvelle structure organisationnelle dans le but d'accroître sa capacité opérationnelle, de renforcer et d'améliorer les activités d'analyse et de production et d'augmenter le soutien administratif dans l'ensemble de l'organisation. Le nouvel organigramme du SCRS figure à l'annexe C.

> À l'automne 2006, le SCRS a lancé un programme visant à établir un cadre de mesure du rendement. Compte tenu des pressions opérationnelles croissantes, ce cadre aidera à faire en sorte que les ressources du SCRS soient affectées comme il se doit et qu'elles produisent les résultats escomptés.

Effectif

Le SCRS a son administration centrale à Ottawa et compte des bureaux régionaux et de district d'un bout à l'autre du pays.

De plus, certains de ses employés sont affectés dans des missions diplomatiques à l'étranger, tandis que d'autres en poste au Canada se rendent à l'étranger dans le cadre d'opérations précises.

En 2006-2007, le SCRS comptait 2 449 équivalents temps plein (ETP) répartis dans différentes catégories : enquêteurs et analystes de renseignements, agents de surveillance, spécialistes de la gestion de l'information, techniciens spécialisés, responsables du filtrage de sécurité, traducteurs et interprètes, ainsi que celles de la gestion et du soutien administratif.

Le niveau de scolarisation des employés du Service est très varié et beaucoup d'entre eux ont plus d'un diplôme universitaire, par exemple en droit, en sciences sociales et physiques et en technologies de l'information.

L'effectif du Service est diversifié. En 2006-2007, il comptait un nombre égal d'employés féminins et masculins, et le taux de représentation des minorités visibles dépassait le taux moyen enregistré dans la fonction publique fédérale. Au SCRS, 64 % des employés sont bilingues et 38 % des agents de renseignements parlent une troisième langue. Pris dans leur ensemble, les employés parlent plus de 85 langues.

Tableau 3 :
Filtrage des demandes d'immigration

	Demandes[1]		Notes ou brefs	
	2005-06	2006-07	2005-06	2006-07
Au Canada et à l'étranger	63 200	62 800	133	201
Contrôle de sécurité préliminaire[2]	17 100	17 900	89	143
Détermination du statut de réfugié[3]	11 700	11 600	127	153
TOTAL PARTIEL	92 000	92 300	349	497
Demandes de citoyenneté	308 000	227 300	120	155
TOTAL	400 000	319 600	469	652

[1] Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.
[2] Personnes qui demandent le statut de réfugié à leur arrivée à la frontière canadienne.
[3] Réfugiés (au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*) qui demandent, au Canada même, le statut de résident permanent.

En 2006-2007, le SCRS a reçu plus de 114 500 demandes de visa de visiteur de la part de ressortissants étrangers. Il a produit 49 notes de breffage et 62 brefs d'interdiction de territoire relativement à ces demandes.

Le SCRS répond également aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le tableau 4 indique le nombre de demandes qui lui ont été envoyées au cours des deux derniers exercices.

Tableau 4 :
Demandes de communication d'information

	2005–06	2006–07
Demandes sous la *Loi sur l'accès à l'information*	107	105
Demandes sous la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	394	295

technologies sensibles. Le tableau 1 résume les activités menées dans le cadre de ce programme en 2005-2006 et 2006-2007. Au cours du dernier exercice, le SCRS a envoyé trois notes de breffage au MDN et neuf notes de breffage à d'autres ministères et organismes gouvernementaux et n'a soumis aucun avis de refus.

Tableau 2 : Programmes d'autorisation d'accès à des sites *

	2005-06	2006-07
Cité parlementaire	1 000	1 100
Zones réglementées d'aéroports	37 600	39 300
Centrales nucléaires	10 600	17 900
Accréditation en prévision d'événements spéciaux	2 400	0
Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES)	3 100	23 100
Autres ministères et organismes gouvernementaux	2 400	2 500
TOTAL	60 300	83 900

* Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.

Le SCRS fournit également des évaluations de sécurité en vue de l'accès à des sites particuliers. Ce type d'autorisation de sécurité permet à des personnes d'accéder à des zones sécurisées dans certaines installations (p. ex. les aéroports, la cité parlementaire, les centrales nucléaires et les zones réglementées) ou d'obtenir une accréditation en prévision d'événements spéciaux. En 2006-2007, le SCRS a reçu près de 84 000 demandes d'autorisation de cette nature et a présenté deux notes de breffage liées à des demandes d'accès à la cité parlementaire et une note de breffage liée à une demande présentée en vertu du programme d'accès aux zones réglementées d'aéroports.

L'objectif du programme de filtrage des demandes d'immigration est d'empêcher les non-Canadiens qui représentent une menace pour la sécurité d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. En vertu de ce programme, le SCRS examine les demandes et donne des conseils à Citoyenneté et Immigration Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à l'appui du traitement des demandes de statut de réfugié, d'immigration et de citoyenneté. Il tire ses pouvoirs à cet égard des articles 14 et 15 de la *Loi sur le SCRS*. En 2006-2007, il a reçu quelque 92 300 demandes en vertu des divers programmes de filtrage des demandes d'immigration. Il a produit 370 notes de breffage et 127 brefs d'interdiction de territoire.

prendre le contrôle. Parmi ses autres priorités en 2006-2007, mentionnons les enquêtes sur la menace pour la sécurité économique et l'infrastructure essentielle du Canada ainsi que la protection des informations confidentielles du gouvernement du Canada contre les activités d'espionnage des gouvernements étrangers. Dans le cadre de ce travail, le Service a publié 208 évaluations de la menace, 35 bulletins de renseignements et 15 études, qu'il a partagés avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

En outre, le Centre intégré d'évaluation des menaces du gouvernement du Canada, qui a ses locaux au SCRS, a publié 83 évaluations de la menace et distribué 1 150 autres évaluations produites par les centres d'intégration de services de renseignements alliés.

En tant qu'élément essentiel des mesures adoptées par le gouvernement canadien pour protéger la sécurité nationale, le programme de filtrage de sécurité est l'une des fonctions les plus visibles du SCRS et l'une de ses principales responsabilités opérationnelles.

Tableau 1 :
Filtrage pour le gouvernement *

	2005-06	2006-07
Demandes du MDN	9 200	13 100
Demandes d'autres ministères et organismes	32 900	38 100
TOTAL	42 100	51 200
Évaluations fournies au MDN	8 900	13 200
Évaluations fournies à d'autres ministères et organismes	28 900	41 800
TOTAL	37 800	55 000

* Chiffres arrondis à la centaine la plus proche.

Le programme de filtrage vise à empêcher les personnes qui suscitent des préoccupations en matière de sécurité d'avoir accès aux biens, aux installations et aux informations sensibles du gouvernement. Le SCRS mène des enquêtes de filtrage de sécurité et fournit des évaluations de sécurité pour tous les ministères et organismes fédéraux, sauf la GRC qui effectue elle-même le filtrage des dossiers de son personnel. Le programme de filtrage est essentiel à la protection des informations classifiées et des biens sensibles ainsi qu'au maintien de la confiance des pays qui fournissent des renseignements au Canada et lui permettent d'avoir accès à des sites et des

Activités du SCRS : Résultats pour 2006-2007

Des attentats terroristes d'envergure ont été perpétrés un peu partout dans le monde en 2006-2007. Les motifs étaient variés : certaines actions ont été le fait de mouvements séparatistes, d'autres, le fruit de tensions sectaires et d'autres encore ont été inspirées par l'idéologie d'al-Qaïda.

Le terrorisme est un phénomène mondial qui nécessite la prise de mesures à l'échelle internationale. Le Canada ne peut contrer cette menace en travaillant en vase clos. Pour s'acquitter de son mandat, le SCRS mène des activités au Canada et à l'étranger et partage des informations avec ses partenaires nationaux, dont la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada, ainsi qu'avec des services étrangers.

En 2006-2007, le SCRS a encore une fois concentré ses efforts sur son programme de lutte contre le terrorisme. Il s'est surtout employé à faire enquête sur les menaces terroristes possibles pour le Canada et ses intérêts et à faire en sorte que le Canada ne serve pas de base à la planification ou au soutien d'attentats à l'étranger. Par exemple :

- pendant l'exercice, il a porté une grande attention au terrorisme inspiré par l'idéologie d'al-Qaïda et à la radicalisation des citoyens ou des résidents de pays occidentaux;
- le terrorisme représente encore une grave menace pour les soldats et les autres représentants canadiens affectés en Afghanistan. Le recours aux attentats suicide contre les membres des Forces canadiennes est demeuré une source d'inquiétude. Pour assurer la protection des membres des Forces canadiennes en Afghanistan, le SCRS a continué d'apporter un soutien en matière de renseignement au ministère de la Défense nationale (MDN) tant au Canada que dans le théâtre des opérations;
- à l'été de 2006, le SCRS a apporté un soutien en matière de renseignement au ministère des Affaires étrangères et aux Forces canadiennes en vue d'assurer l'évacuation en toute sécurité des Canadiens se trouvant au Liban. Il s'agit de la plus importante évacuation de l'histoire du Canada. Elle a été réalisée malgré d'énormes obstacles, dont la détérioration de la situation, l'état de guerre, un blocus maritime et une infrastructure et des systèmes de communication libanais sérieusement endommagés.

En plus de lutter contre le terrorisme, le SCRS a mené des enquêtes sur les gouvernements et les organismes étrangers qui ont tenté d'infiltrer des communautés culturelles ou ethniques au Canada, de les manipuler ou d'en

Projets futurs

Selon le document *Human Security Brief* de 2006 de l'Université de la Colombie-Britannique, le nombre d'attentats terroristes (et de victimes) a triplé depuis l'an 2000. Vu la persistance et l'omniprésence des menaces auxquelles il faut faire face, le SCRS continuera de faire porter ses efforts sur sa principale fonction : enquêter sur les menaces pour la sécurité du Canada et de ses intérêts et, donc, sur la radicalisation de certains Canadiens et les activités audacieuses d'espionnage et d'ingérence que continuent de mener certains gouvernements étrangers.

Le SCRS poursuivra ses efforts de réorganisation interne. Il continuera de recruter et de former une nouvelle génération de professionnels du renseignement qui représente les diverses régions géographiques du Canada et reflète la diversité démographique du pays. Il amorcera la construction de la prochaine phase du complexe de l'Administration centrale – projet dont la planification est en cours depuis plusieurs années déjà – afin de pouvoir loger les employés actuels et les recrues. Il s'efforcera de demeurer un employeur de choix et poursuivra ses efforts en vue d'élaborer un vaste programme de mesure du rendement.

Le SCRS continuera de se tenir au fait des incessantes percées technologiques – en particulier celles qui ont trait aux télécommunications et à Internet – car ces innovations sont au cœur de la planification, de l'organisation et de l'exécution d'activités terroristes ainsi que du recrutement des terroristes, mais aussi de la lutte du Service contre d'autres menaces.

Le SCRS continuera également d'améliorer ses opérations à l'échelle internationale afin de mieux pouvoir déceler et contrer les menaces qui proviennent de l'étranger. Il pourra ainsi mieux protéger les Canadiens, militaires et civils, qui se trouvent ailleurs qu'au pays.

Enfin, le SCRS poursuivra ses efforts de communication et de rapprochement avec les Canadiens pour s'assurer que ceux-ci le connaissent mieux et comprennent mieux son fonctionnement.



Jim Judd
Directeur

Je tiens à réitérer que le SCRS prend les conclusions et les recommandations du juge O'Connor très au sérieux. Nous sommes en train de modifier nos politiques pour donner suite à certaines recommandations et nous continuerons de le faire. De plus, nous collaborons actuellement avec d'autres ministères et organismes fédéraux à la prise de mesures efficaces en réponse à d'autres recommandations du juge O'Connor.

Il convient de signaler que le juge O'Connor n'a pas trouvé de preuves selon lesquelles le SCRS ou des représentants du Canada auraient participé à la décision d'appréhender Monsieur Arar ou de l'expulser vers la Syrie ou l'auraient approuvée. Plus précisément, le juge O'Connor n'a pas découvert de preuves qui indiquent que le SCRS a communiqué aux États-Unis des informations sur Monsieur Arar avant sa détention à New York ou après son expulsion vers la Syrie. Ces conclusions correspondent à celles du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) qui a examiné le rôle du SCRS dans l'affaire de Monsieur Arar.

Le SCRS a également participé aux travaux de la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India.

Activités de rapprochement

L'exercice 2006-2007 a été une période de grande activité pour le SCRS en ce qui a trait à la communication avec le public et au rapprochement.

Le 3 juin 2006, le SCRS a participé à une conférence de presse lors de laquelle l'actuel sous-directeur des Opérations a fait état du rôle que le Service a joué dans l'enquête qui a abouti à l'arrestation de présumés terroristes à Toronto. Bien que notre organisation évite habituellement d'attirer l'attention, nous estimions qu'il était important de faire connaître aux médias et aux Canadiens en général le rôle que nous avions joué dans l'enquête et de montrer dans quelle mesure nous collaborons avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour assurer la sécurité du Canada et des Canadiens.

Le Service a également rencontré des groupes d'étude et des communautés pour poursuivre le dialogue et connaître les préoccupations des Canadiens.

J'ai l'intention de continuer de multiplier les occasions offertes aux Canadiens pour apprendre à connaître le SCRS et l'important travail qu'il accomplit. Toutefois, il existera probablement toujours une incompatibilité entre ce que les gens veulent savoir et ce que le SCRS doit garder secret pour des motifs de sécurité, de droit, de sécurité personnelle ou d'efficacité opérationnelle.

- des programmes de formation visant l'acquisition de compétences en matière de leadership, de gestion, d'analyse et de collecte de renseignements, de compétences linguistiques ainsi que de compétences dans une vaste gamme de fonctions administratives.

L'Université Carleton a décerné au SCRS le titre d'employeur de l'année en 2006-2007, en reconnaissance de sa présence à divers salons des carrières et de sa participation à d'autres initiatives de recrutement.

Le SCRS continuera de mettre l'accent sur l'élargissement des compétences et des connaissances nécessaires à l'échelle de l'organisation.

Responsabilisation et surveillance

Les activités du SCRS ont continué de retenir l'attention des médias, des groupes communautaires, des entreprises et du Parlement, et ce, dans une mesure importante.

L'inspectrice générale du SCRS a poursuivi le programme de surveillance et d'examen des activités du Service. Ce dernier a pris des mesures correctives pour combler les lacunes d'ordre administratif ou liées aux procédures qu'elle a repérées. Dans son certificat de 2006 adressé au ministre de la Sécurité publique, l'inspectrice générale a déclaré : « le SCRS n'a pas accompli des actes qui n'ont pas été autorisés par la *Loi*, n'a pas contrevenu aux instructions données par le ministre et n'a pas exercé ses pouvoirs d'une façon abusive ou inutile ».

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) a effectué son examen annuel des opérations du SCRS en 2006-2007. Il a fait enquête sur les plaintes déposées contre le SCRS et s'est penché sur ses activités de renseignement de sécurité et sur ses mécanismes de responsabilisation. Le rapport annuel du CSARS a été publié en octobre 2007.

Le 31 octobre 2006, j'ai comparu devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale, qui m'avait invité à présenter le point de vue du SCRS au sujet du rapport du juge O'Connor dans l'affaire de Monsieur Maher Arar.

Au cours de ma comparution, j'ai indiqué que j'étais conscient des critiques formulées dans le rapport à l'égard du SCRS. Le juge O'Connor est arrivé à la conclusion que le SCRS n'avait pas évalué adéquatement la fiabilité des informations reçues de la Syrie pour déterminer si elles avaient été obtenues sous la torture. Il a aussi signalé que le SCRS et la GRC n'avaient pas appuyé l'initiative d'Affaires étrangères Canada d'envoyer une lettre aux autorités syriennes pour demander la libération de Monsieur Arar. En outre, le juge O'Connor a critiqué à la fois le processus et l'incidence des déclarations faites par le gouvernement du Canada pour protéger les renseignements confidentiels liés à la sécurité nationale.

Pour demeurer efficace, le SCRS a conçu des techniques d'enquête novatrices et des solutions technologiques sophistiquées. Il a entre autres :

- utilisé les technologies de façon plus judicieuse;
- collaboré avec ses partenaires au Canada et à l'étranger à la mise au point de technologies de pointe;
- augmenté le nombre de ses analystes et de ses agents de renseignements (AR);
- élargi et consolidé son réseau d'agents à l'étranger.

Il a amélioré ses moyens d'analyse et maximisé son efficacité :

- en rationalisant sa structure organisationnelle et en simplifiant sa façon de faire;
- en collaborant avec ses partenaires internationaux dans le but de mettre à profit leurs connaissances spécialisées.

Il a continué d'apporter une contribution précieuse :

- aux enquêtes sur les activités clandestines des organismes étrangers, dont l'espionnage et les tentatives d'ingérence dans la vie des Canadiens ou la politique au Canada ou à l'étranger;
- à la collecte de renseignements étrangers au Canada, à la demande du ministre de la Défense nationale et du ministre des Affaires étrangères;
- à la lutte contre l'acquisition au Canada, par des acteurs étatiques et non étatiques, de matériel ou de technologies qui pourraient servir à la fabrication d'armes de destruction massive.

Personnel et budget du SCRS

En 2006-2007, le budget total du SCRS était de 356 millions de dollars.

Le 31 mars 2007, le SCRS comptait 2 449 équivalents temps plein (ETP). Il a continué d'attirer des candidats très talentueux dans de nombreuses catégories d'emploi. Pour assurer le recrutement, la formation et l'intégration des bons employés au bon moment, il a élaboré :

- des campagnes intensives de recrutement destinées à attirer des candidats aux antécédents divers pour doter toute une série de postes vacants, y compris des postes d'agent de renseignements (100 nouveaux AR ont été embauchés en 2006-2007), d'analyste du renseignement, de linguiste, de technicien et d'informaticien ainsi que des postes administratifs et juridiques;

du rôle que le Service a joué dans cette enquête. Il a clairement montré qu'il cherche activement à protéger la population canadienne et qu'il collabore étroitement avec ses partenaires au pays, notamment la Gendarmerie royale du Canada.

En 2006-2007, le SCRS a continué de prendre de l'expansion et d'accroître les moyens dont il dispose. Même une augmentation de ses ressources et de ses moyens ne peut lui garantir qu'il obtiendra toujours les renseignements qui lui permettront d'empêcher les individus malveillants de parvenir à leurs fins. Comme toutes les sociétés démocratiques ouvertes, le Canada est vulnérable au terrorisme.

Stratégies du SCRS

En 2006-2007, le SCRS a poursuivi sa collaboration avec d'autres organismes canadiens et des partenaires internationaux afin de protéger le plus efficacement possible les Canadiens contre les menaces qui pèsent sur la sécurité.

Le Service a également continué de conseiller les organismes du gouvernement du Canada. À cette fin notamment :

> il a produit 208 évaluations de la menace pesant sur les intérêts canadiens au pays et à l'étranger;

- soulignons que le Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM) du gouvernement du Canada, qui a ses locaux au SCRS, a publié 83 évaluations de la menace et distribué 1 150 autres évaluations produites par les centres d'intégration de services de renseignements alliés;

> il a préparé 35 bulletins de renseignements et 15 études[1] qu'il a diffusés auprès de ministères et d'organismes gouvernementaux;

> il a mené des enquêtes et fourni des conseils sur 92 300 demandes d'immigration ou de statut de réfugié et 227 000 demandes de citoyenneté;

- il a produit 525 notes de breffage et 127 brefs d'interdiction de territoire;

> il a examiné 114 000 demandes de visa de visiteur soumises par des ressortissants étrangers;

- il a produit 49 notes de breffage et 62 brefs d'interdiction de territoire;

> il a fourni 55 000 évaluations de sécurité dans le cadre du filtrage de sécurité pour le gouvernement;

- il a signalé des informations défavorables dans 12 notes de breffage;

> il a évalué près de 84 000 demandes d'autorisation d'accès à des sites;

- il a fourni trois notes de breffage à des organismes demandeurs.

---

1 Ces termes, entre autres, sont définis à l'annexe A.

Menaces pour les Canadiens au pays et à l'étranger

Le Canada et les Canadiens ont encore été exposés à des menaces de toutes sortes en 2006-2007. Mentionnons entre autres que :

- seize soldats canadiens ont été tués en Afghanistan par des kamikazes, des bombes posées en bordure de route ou d'autres engins explosifs improvisés entre avril 2006 et mars 2007 (sans compter les morts accidentelles ou les morts au combat);
- plusieurs individus – tous des citoyens ou des résidents canadiens – accusés d'activités terroristes, dont la préparation d'attentats à l'explosif contre des cibles canadiennes, ont été arrêtés à Toronto en juin 2006;
- près de 15 000 Canadiens ont été évacués du Liban à la suite d'une flambée de violence en juillet 2006;
- en août 2006, les autorités britanniques ont déjoué un complot terroriste visant à faire exploser des avions en partance de l'aéroport d'Heathrow et à destination de l'Amérique du Nord.

En 2006-2007, les extrémistes représentaient la menace terroriste la plus imminente pour le Canada et les Canadiens. Parmi les autres préoccupations qui subsistent, mentionnons l'espionnage, l'ingérence étrangère dans les affaires du Canada, la prolifération des armes de destruction massive et certaines menaces d'origine intérieure.

Plusieurs Canadiens accusés d'actes liés au terrorisme (dont un était accusé d'avoir participé à un complot d'attentat à la bombe au Royaume-Uni et les autres, d'avoir comploté en vue de commettre des attentats terroristes au Canada) attendaient leur procès au Canada. Trois individus sont toujours détenus en vertu de certificats de sécurité. Le 23 février 2007, la Cour suprême a déclaré inconstitutionnel le régime des certificats de sécurité, mais elle a accordé au gouvernement un sursis d'un an pour modifier la loi et faire en sorte que le régime soit conforme à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Rôle du SCRS

En 2006-2007, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a continué de mettre l'accent sur la protection des Canadiens et des intérêts du Canada contre les menaces pour la sécurité nationale, plus particulièrement celle que représentent les terroristes qui s'inspirent de l'idéologie d'al-Qaïda.

Le SCRS a joué un rôle de premier plan dans l'enquête qui a mené à des arrestations à Toronto, en juin 2006, en rapport avec un complot terroriste. Je suis fier

Nos principaux produits

Conseils en matière de renseignement

Évaluations de la menace

Évaluations de filtrage de sécurité

Nos partenaires

Nationaux

- Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA)
- Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- Bureau du Conseil privé (BCP)
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)
- Centre de la sécurité des télécommunications (CST)
- Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM)
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)
- Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN)
- Forces canadiennes (FC)
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Ministère de la Défense nationale (MDN)
- Ministère de la Justice (JUS)
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
- Sécurité publique Canada (SP)
- Transports Canada (TC)
- services de police provinciaux et municipaux

Internationaux

- 271 services étrangers dans 147 pays (données du 31 mars 2007)

Notre loi

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité (*Loi sur le SCRS*)

Parmi les autres lois liées au renseignement de sécurité, mentionnons les suivantes :

- la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*,
- la *Loi antiterroriste*,
- la *Loi sur la protection de l'information*,
- la *Loi sur la sécurité publique* (2002).

Nos activités principales

- recueillir – au pays et à l'étranger – des informations et des renseignements de sécurité liés à la sécurité nationale du Canada et les analyser;
- recueillir des renseignements étrangers tels des renseignements sur la situation politique et économique d'autres pays, conformément à la *Loi sur le SCRS*;
- fournir des évaluations de sécurité aux ministères et organismes des gouvernements fédéral et provinciaux et à certains secteurs sous réglementation fédérale;
- fournir des conseils liés aux demandes d'immigration et de citoyenneté.

Notre objectif principal

Jouer un rôle dans la protection du Canada et de ses citoyens en faisant enquête sur les menaces, en analysant les informations, en produisant des renseignements, en conseillant le gouvernement du Canada et en lui faisant rapport.

Survol du SCRS 2

Rétrospective des événements de 2006-2007 :
Un message du directeur ... 4

Activités du SCRS :
Résultats pour 2006-2007 10

Tableau 1 : Filtrage pour le gouvernement 11
Tableau 2 : Programmes d'autorisation d'accès à des sites 12
Tableau 3 : Filtrage des demandes d'immigration 13
Tableau 4 : Demandes de communication d'information 13

Au SCRS 14
Réorganisation interne 14
Effectif 14
Tableau 5 : Effectif du SCRS en 2006-2007 15
Figure 1 : Effectif du SCRS 15
Recrutement et formation 16
Régions .. 16
Ressources financières 18
Responsabilité de gestion 18
Figure 2 : Budget du SCRS 19

Communication avec le public 20
Tableau 6 : Site Web du SCRS 21

Annexes
A : Glossaire 23
B : Responsabilisation et examen 25
C : Organigramme du SCRS 27
D : Foire aux questions 28
E : Pour communiquer avec nous 33

Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet : www.scrs-csis.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2007
N° de cat. PS71-2007
ISBN 978-0-662-05242-5

Pensez à recycler



Ce document est imprimé avec de l'encre
sans danger pour l'environnement

Service canadien du renseignement de sécurité

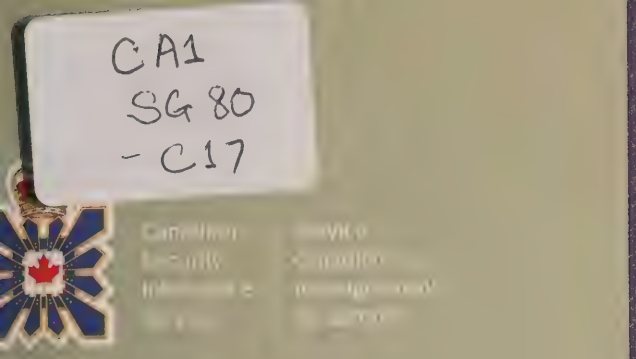
Rapport public 2006-2007



Canada

CA1
SG 80
- C17

Government
Publications





PUBLIC REPORT 2007-2008



Canada

Public Contact

For more information, please contact:
Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca

© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2008

N° de cat. PS71-2008

ISBN 978-0-662-06366-7





Think recycling



This document is printed with environmentally friendly ink

The CSIS mandate

The Canadian Security Intelligence Service (CSIS) plays a leading role in protecting national security by investigating and reporting on threats to the security of Canada and its interests. Guided by the rule of law and the protection of human rights, CSIS works within Canada's integrated national security framework to provide information and advice to the Government of Canada on such threats.

APR 2 8 2010

Table of contents

MESSAGE FROM THE DIRECTOR 3

CSIS OPERATIONAL ACTIVITIES IN 2007/08 6

The Threat Environment 6
Security Intelligence Activities 16
Security Screening Program 18
Domestic and International Cooperation 20

INSIDE CSIS 24

Our People 24
Employee Recruitment 25
Regional Profile: Quebec Region 27
CSIS Financial Resources 27
Review and Accountability 28
Public Communications 31

ANNEXES 33

CSIS Organization 33
Contact Us 34

Message from the Director

The 2007-08 fiscal year remained a busy period for CSIS on many fronts as we continued to provide the government with information and advice linked to threats to the security of Canada and its interests.

As described in the 'Threat Environment' portion of this report, counter-terrorism remained the Service's number one priority in 2007-08. Terrorism has existed for generations and is certainly not a recent phenomenon. In the past decade or so, and certainly since the September 11, 2001 attacks in the United States, most Western intelligence services have - not surprisingly - shifted their attention and resources to the threat of terrorism.



In particular, we have focussed our attention on the threat posed by those individuals who either follow - or are inspired by - Al Qaeda's ideology. Al Qaeda and its affiliated groups attract supporters from countries throughout the western world, including Canada. This threat is global in scope, unlike most other terrorist movements of the past which tended to be more nationally or regionally focused. Its international reach and operations, combined with its largely decentralized structure, complicate an already difficult operational challenge for counter-terrorism investigations by intelligence and security agencies.

Since the 9/11 attacks in the U.S., other plots have either been launched or disrupted in countries on several continents. Fortunately, to date nothing has matched the casualties inflicted in the 9/11 attacks, but this does not mean that the threat is disappearing. To become complacent or to spread a belief that Canada is immune from such threats could potentially have a tragic, devastating outcome.

The vast majority of people in Canada are law-abiding individuals who abhor the use of violence to achieve political or ideological goals, and who also believe that there should be no sanctuaries for terrorists. However, some individuals - even if they represent only a small fraction of a percentage of our population - are involved in activities that pose a security threat to Canada and its interests. The goal of CSIS is to provide the Government of Canada with the intelligence it needs to thwart such threats before they reach fruition.

While investigating the terrorist threat will remain the operational priority for CSIS in the foreseeable future, other issues continued to compete for operational resources in 2007-08. The threat posed by the proliferation of weapons of mass destruction and ongoing efforts by several countries to develop nuclear weapons continued to be a reality. Foreign espionage - the primary preoccupation of intelligence agencies right up until the 1990s - continued unabated after 9/11. It is in fact growing and becoming even more sophisticated and aggressive through the application of new technologies.

Foreign interference in domestic affairs, especially in multicultural societies with large immigrant communities such as ours, also remains an issue of concern. Cyberattacks on computer networks and other critical information technology systems - which used to be seen as largely the work of 'lone hackers' - are increasingly becoming an attractive option for certain foreign governments or groups seeking to disrupt a country's infrastructure or economy.

CSIS, like its counterparts, continues to face all these challenges while carrying out its mandate within today's threat environment. From an international perspective, the Service's increased role abroad, such as supporting the Canadian Forces in Afghanistan, represents a departure from pre-9/11 CSIS operations. We must continue to enhance our foreign presence to effectively counter threats to Canada which originate from outside of our country's borders.

We worked diligently in 2007-08 to address some of these issues, and we continue to identify ways to meet other challenges that lie ahead. We must continue to recruit new staff, acquire new technologies, and meet new demands from clients. The combined impact of growth and rapid demographic change continues to have an effect on the workforce of intelligence and security agencies, and CSIS is no exception.

We need to ensure that the transfer of knowledge, solid training and development programs for new recruits continue while this transition takes place. Looking at the CSIS experience to date, the infusion of youth has been working well given the dedication, education, technological skills, and fresh perspectives which our new recruits bring to the table. Our workforce is also more diverse than ever before, one of the positive aspects of the generational change.

On the public front, more is now known about the world of intelligence than in the past. Due to the nature of its work, CSIS must continue to protect its classified information and activities for reasons of national security, privacy and confidentiality. We cannot publicly discuss in detail our successes, nor our

mistakes. The protection of classified information, methodologies, and sources will always remain a crucial requirement for an intelligence service wishing to have any measure of success in carrying out its mandate.

However, greater public interest in national security issues, combined with various ongoing public inquiries, court proceedings, reporting from various review bodies and greater use of access-to-information provisions have resulted in greater transparency for organizations like CSIS. As a result, CSIS continued its efforts in 2007-08 for active communications and outreach initiatives, effectively explaining the Service's role, mandate and organization in general, and dispelling some myths and misconceptions which occasionally find their way in the public reporting of CSIS issues.

CSIS remains committed to a policy of public accountability. We welcome the tabling in the House of Commons of this 17th annual CSIS Public Report, which provides the Service with an opportunity to report on its priorities, activities and corporate issues for the 2007-08 fiscal year.

Finally, 2007-08 was also a positive year on the corporate front. Several CSIS employees were awarded a Public Service Award of Excellence for their work in the evacuation of Canadian citizens from Lebanon during the Israel-Lebanon conflict in the summer of 2006. Also, in November 2007, CSIS was awarded the Chair's Cup at the 2007 Government of Canada Workplace Charitable Campaign (GCWCC) Achievement Celebration, in recognition of the more than $164,000 which CSIS employees contributed to the GCWCC. And finally, CSIS was named as one of the 'Top 20 Employers in the National Capital Region' by an academic advisory board in 2007.

I am very optimistic about the future of CSIS. We have accomplished a great deal over the past few years, and as we approach our 25th anniversary, I am confident that we can do what must be done to become an even better organization and effectively meet the new challenges which lie ahead. I am proud to be part of an organization so dedicated to protecting our country and its citizens.



Jim Judd
Director
Canadian Security Intelligence Service

CSIS Operational Activities 2007-08

CSIS, like other organizations, must establish priorities to ensure the best use of its resources in fulfilling its mandate. Over time, priorities change with circumstances. For this reason, the Service's operational priorities are reviewed on an ongoing basis to ensure they reflect the current threat environment.

In the early days of CSIS, most of its operational resources were directed to counter-intelligence investigations. However, over the years - both before and after 9/11 - terrorism has emerged as the primary preoccupation of the intelligence community in Canada and abroad, and 2007-08 was no exception. The Government of Canada has identified counter-terrorism as the top priority of CSIS.

Other operational priorities for the Service in 2007-08 included investigations which focussed on: espionage and foreign interference (such as clandestine work of foreign governments in Canada); security threats against Canada's information systems and critical infrastructure (posed by hackers, terrorists and foreign countries); the proliferation of weapons of mass destruction (chemical, biological, radiological or nuclear threats); and terrorist financing. Finally, security screening also continued to be a key priority in 2007-08, as CSIS continued its work relating to security assessments of individuals as part of the Government Screening program, as well as in providing advice to Citizenship and Immigration Canada (CIC) as part of the Immigration Screening program.

THE THREAT ENVIRONMENT 2007-08

Terrorism

Unlike many nations, Canada has been fortunate that no major terrorist incidents have occurred within its borders, or originated from Canada (such as the tragic Air India bombing in 1985), in over two decades. While some incidents did occur in 2007-08 (for example, in April 2007, an explosive device was detonated outside a Jewish community centre in Montreal, causing damage but no injuries), the number of incidents of this nature have been minimal within Canada's borders over the past several years.

Terrorism, however, remains a real threat to the safety and security of Canadians. Since the 9/11 attacks in the U.S (in which 24 Canadians were among those killed), there continue to be major terrorist acts committed across the globe.

In Afghanistan, 30[1] Canadian soldiers were killed in 2007-08, most of them victims of improvised explosive devices (IEDs), or roadside bombs. Canada has the highest proportion of casualties amongst troops deployed for any North Atlantic Treaty Organization (NATO) member-states providing support to the International Security Assistance Force. Outside of Afghanistan, no major terrorist incidents were carried out against Canadians or Canadian interests in 2007-08. However, nothing exempts Canada from the threat of serious violence which other countries have already experienced. Canadians remain at risk of being directly targeted or simply having the misfortune of being in the 'wrong place at the wrong time' while travelling abroad.

Investigating possible terrorist threats to Canada and Canadians - both domestically and abroad - remained the primary (but not exclusive) focus of the Service's operational activities in 2007-08. The notion of individuals or groups using violence aimed at governments and civilian populations with the intention of pressuring governments into changing policies is as old as recorded history itself. The current concept of terrorism has been enabled by several modern-day factors such as the Internet, cell phones, the proliferation of electronic media internationally, broader access to air travel, and 'homemade' improvised explosive devices. However, the objectives behind terrorist acts have remained the same throughout the centuries. Terrorism does not discriminate between its victims, with all races, religions, genders and age groups being affected. According to a report published by the U.S. National Counterterrorism Center (NCTC), it is estimated that over 50 percent of the victims of terrorist attacks in 2007 were Muslims. Additionally, 400 children were reported as either killed or injured in terrorist attacks during this same period.

> *"Terrorism is not a new phenomenon in Canada. Some Canadians have been and continue to be either victims of, or participants in, terrorist activity."*
>
> — CSIS Director Jim Judd, speaking at the Raoul Wallenberg International Human Rights Symposium.

The overall terrorist threat in 2007-08 remained of much concern to the international community, including Canada. When factoring in the terrorist incidents which occurred in Iraq and Afghanistan in 2007, the number of overall attacks reported in 2007 was virtually identical to that of 2006. In the years since the 9/11 terrorist attacks in the U.S., many countries have witnessed major terrorist incidents on their soil, both related and unrelated to Islamist extremism. Afghanistan, Algeria, Bangladesh, Colombia, Egypt, India, Indonesia, Iran, Iraq, Israel, Jordan, Lebanon, Libya, Morocco, Pakistan, the Philippines, Russia, Saudi Arabia, Somalia, Spain, Sri Lanka, Syria, Thailand, Tunisia, Turkey, the United Kingdom, the United Arab Emirates and

[1] *This figure does not include accidental deaths.*

Yemen - among others - have all suffered significant terrorist attacks resulting in the death of civilians. Such attacks demonstrate the horrific realities of today's international threat environment.

New threats have emerged, whether state-sponsored or presented by non-state actors. More recently, a new dimension to the overseas threat has surfaced in the form of homegrown radical extremism. In Europe, terrorist-related incidents and support networks remained a primary concern in 2007, as did the issue of radicalization. In East Africa, the presence of Al Qaeda and militants who support its cause continued to pose a serious security threat in the region. Additionally, ethnic violence and civil conflicts continued in a number of countries on the continent, feeding the terrorist threat and creating conditions whereby it can flourish.

In the East Asia and Pacific region, the Jemaah Islamiya terrorist network, which espouses - through violence - the amalgamation of Indonesia, Malaysia and the Southern Philippines into a regional Islamic state remained a serious threat to Western and regional interests. Militant and extremist activity was on the rise in Pakistan in 2007, with reported terrorist attacks increasing 137 percent from the previous year, culminating in the December 2007 assassination of Benazir Bhutto, former Prime Minister and Pakistani People's Party leader. Attacks in Afghanistan were also up 16 percent since 2006.

In the Middle East and North Africa regions, Iraq remained the country most affected by terrorist attacks, many attributed to Al Qaeda in Iraq (AQI) and other affiliated terrorist groups in the region. Additionally, Israel, Lebanon, Saudi Arabia, Yemen, Algeria and Morocco also suffered terrorist attacks in 2007.

The threat of transnational terrorist attacks in Central and South America remained low in 2007-08, but regional conflicts continued in several countries, particularly in Colombia, where government troops continued to battle terrorist groups such as the Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC) and the National Liberation Army (ELN). Peru's primary security concern remained that of preventing the re-emergence of the Sendero Luminoso (Shining Path) terrorist group, a listed entity under Canada's Anti-Terrorism Act which in previous decades was responsible for attacks against Canadian interests in the region, such as the 1991 bombing of the Canadian Embassy in Peru.

Like many other Western democracies, Canada has individuals within its borders who support the use of violence to achieve their political goals. Their activities are often linked to conflicts around the globe and typically include: planning or helping to plan terrorist attacks in Canada or abroad; providing a Canadian base for terrorist



supporters; fundraising; lobbying through front organizations; obtaining weapons and materials; and coercing and interfering with immigrant communities.

Not surprisingly, CSIS's current counter-terrorism priority is the threat posed by individuals and groups inspired by the ideology of Al Qaeda. In the foreseeable future, the primary threat to Canada and its interests will be that associated with Islamist extremism, or what has been referred to as the "Al Qaeda phenomenon". This threat to Canadian national security interests manifests itself on two levels: international and domestic.

The threat from Islamist extremism primarily originates from several groups that can be characterized as the Al Qaeda 'core', its affiliated groups, and those individuals inspired by Al Qaeda's ideology; all interpret world affairs through the prism of a perceived conflict between the West and Islam. In Canada, the relationship between the international and domestic threats is largely ideological and inspirational, rather than institutional and direct.

> *"While there are any number of terrorist organizations active in the world today, the most serious terrorist threat faced by most democracies currently is, broadly speaking, associated with the ideology of Al Qaeda. That is true for Canada as well."*
>
> — CSIS Director Jim Judd, speaking at the Raoul Wallenberg International Human Rights Symposium.

Canada has been specifically identified by Al Qaeda's senior leadership as an important ally of the U.S. and is therefore deemed a legitimate target by the group. At least three Al Qaeda propaganda releases since 2002 have explicitly threatened Canada, and warned that our country can expect attacks similar to those experienced in New York, Madrid, London and in other cities. In June 2007, a video of an Al Qaeda training camp graduation ceremony, obtained by ABC News, included footage of a senior Taliban leader encouraging suicide attacks against Canada and other countries. The video appeared to show training camps graduates being divided into groups of suicide bombers who would be dispatched to various NATO countries, including Canada, to carry out such attacks.

Additionally, Al Qaeda has identified Canada's oil industry as a target, and Canada's combat role in Afghanistan has also continued to raise its profile with groups such as Al Qaeda in 2007-08. CSIS, which continued to provide intelligence support to the Canadian Forces in Afghanistan, has had a presence in the country for the past

few years. The work undertaken by CSIS in Afghanistan has saved lives, and we will continue to do what we can to help our soldiers, as well as support Canadian interests and objectives in the region.

Al Qaeda and affiliated groups have struck repeatedly at Western interests internationally and they continue to plan and call for new attacks. The example set by global jihadists and their ideological pronouncements continue to provide direction to Islamist extremists living in the West, including in Canada. The Al Qaeda threat has not disappeared, despite the successes by intelligence and security forces in targeting and neutralizing much of the group's pre-9/11 leadership.

"Al Qaeda is the most technologically sophisticated terrorist threat that has been seen. This has been particularly true in terms of its reliance on the Internet as a multi-faceted facilitation tool to proselytize, to radicalize, to recruit, to communicate and to disseminate techniques and methods of operations".

— CSIS Director Jim Judd, speaking at the Raoul Wallenberg International Human Rights Symposium.

The group has evolved and new leaders have filled the gaps left by those arrested or killed. It has developed various degrees and levels of supporters and operatives that could be used as potential launching points for external attacks. Al Qaeda is also building global alliances with several groups that support its ideology. The organization has shown itself to be resilient, operationally imaginative and technologically adept. It has also proven to be a remarkable marketing machine with respect to using the international media and the Internet to disseminate its beliefs and celebrate its attacks.

Internet access is instantaneous and global, and creating a website is often possible at very minimal or virtually no cost. The Internet has become a key tool for several terrorist groups and plays a central role in the planning, organizing, and execution of terrorist activities, as well as in recruiting participants and disseminating propaganda. CSIS is aware that certain websites which support or incite terrorist violence are sometimes based in Canada.

The Internet provides those who espouse extremist violence with a multi-faceted tool which allows radicalized individuals to communicate with - and learn from - more experienced extremists and become more entrenched in a terrorist cause, often without leaving Canada. Terrorists exploit the borderless, real-time nature of the

Internet to operate in an integrated global manner that is both flexible and dynamic, thereby making effective countermeasures by intelligence and security services extremely difficult. In 2007-08, CSIS continued to enhance and develop its capacities to investigate and understand how terrorists are using the Internet to promulgate their ideology and plan their objectives.

The development of what has been referred to as "homegrown Islamist extremism" also continued to be a concern in 2007-08, a threat which refers to the sometimes rapid indoctrination and radicalization of young Canadians into the violent ideology espoused and inspired by Al Qaeda. Canada is home to certain individuals and groups that support the use of violence to achieve domestic political goals. These individuals and groups work outside the legitimate lawful, political and democratic system.

> *"What has been especially troubling about this has been (Al Qaeda's) capacity to expand its roster of activists to include citizens or residents of many democratic societies, at times through a process of what has come to be referred to as 'self-radicalization'. Canada, unfortunately, has not been an exception to this trend".*
>
> —CSIS Director Jim Judd, speaking at the Raoul Wallenberg International Human Rights Symposium.

Homegrown extremists are influenced and motivated by perceptions that Western foreign policies and culture pose a direct threat to Islam. They have access to information and ideology via the Internet that feed their radicalization and lead them to embrace violence in the perceived defence of their community. Individuals now living in Canada who have undertaken terrorist training abroad could recruit participants to fight against the West, either overseas in places such as Afghanistan and Pakistan, or to carry out attacks in Canada or elsewhere. The Canadian experience has shown individuals involved in extremism to be of varied ethnic and socio-economic backgrounds. This makes their detection challenging and tracking their activities difficult to achieve. It is assessed that homegrown cells will continue to develop and that attacks using a variety of tools, from firearms to explosives, will be planned in the hopes of executing such attacks within Canada.

Furthermore, the speed with which radicalization appears to be occurring makes it more difficult for security and law enforcement agencies to investigate such cells. It is also worth noting that the radicalization process appears to be beginning at a much younger age. Canada has adopted a "whole of government approach" to

better understand radicalization and develop measures to counter it. The threat in the current global context extends to non-state actors as well, specifically when dealing with Islamist extremism and radicalization within domestic expatriate communities. This threat exists not only in large urban centres, but also in suburban communities and smaller towns where globalization contributes to radicalization within isolated communities. The international and domestic threats from Islamist extremism are virtually indistinguishable, as the homegrown variety typically draws inspiration from the global jihadist movement. It is therefore impossible to separate the two when considering the implications for Canadian national security interests.

Espionage and Foreign Interference

While the terrorist threat remains the primary preoccupation for CSIS and its domestic and international counterparts, intelligence-gathering activities conducted by foreign intelligence agencies have not decreased. In the recent past, some foreign intelligence officers - through covert means - obtained status in Canada with the intention of gathering intelligence and stealing technology and intellectual property.

"Foreign espionage is growing and, in fact, becoming more sophisticated than ever through the application of new technologies. Foreign interference in domestic affairs is more prevalent than ever before".

— CSIS Director Jim Judd, speaking to the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS).

State-sponsored agents and non-state actors are well-educated in the intricacies of Western immigration and refugee programs and policies. Forged and false documentation, identity legends and fronts are all used to gain a form of legitimate status within Canada, after which their clandestine activities begin. These include covert theft, source recruitment and handling, and intimidation of immigrant communities within Canada. They also cause financial loss to Canadian businesses, which can reduce the confidence in Canada's economic and national security.

Canada enjoys a unique position in the world through its economic, defence and international partnerships. As a resource-rich, high-technology nation, Canada is an industry leader in many areas such as agriculture and bio-technology, communications, oil exploitation, mining, the aerospace industry and control systems engineering. This favourable position of abundant resources and technological expertise is furthered through our access to the U.S. market and the fluidity of free trade across the border. As a committed member of NATO and a signatory to numerous bilateral and multilateral defence agreements, Canada has access to defence and military

technologies through its allies. All of the advantages found in our open and prosperous industrial and private sectors that attract business and investment opportunities are also the same attractive attributes sought by foreign intelligence agencies, international criminal gangs and global terrorist organizations.

Cybersecurity

Potential attacks against Canada's critical infrastructure continued to be a concern in 2007-08. For some time, Canada has been the target of cyber-related attacks for criminal, political or other motives. Canada's critical infrastructure includes physical and information technology facilities, networks and assets. The effective functioning of industry and government in Canada would be significantly affected should they be compromised. Such attacks could also have a serious impact on the health, safety, security and economic well-being of Canadians should these critical infrastructures be disrupted or destroyed.

> *"While [cyber] networks and other critical information technology systems [are] being largely the work of energetic but often strange young men sitting at their computers. It has become evident, however, that some of those young men have graduated to the payrolls of governments, bringing espionage into the highest levels of utilizing new technologies."*
>
> – CSIS Director Jim Judd, speaking to the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS)

Politically motivated cyber-related attacks can originate from a variety of groups, including foreign governments, domestic hackers with an extremist political agenda, or terrorist groups. Open-source reports have also suggested that foreign intelligence services use the Internet to conduct espionage operations as a simple, low-cost, and relatively risk-free way to collect classified, proprietary or sensitive information.

Due to the seamless connectivity of global cyberspace, a domestic-based or foreign perpetrator could also stage an electronic attack against a Canadian target site in seconds. Terrorist groups could use such means to cause economic damage and serious disruptions to society without bloodshed and without the risk of being easily detected or captured. CSIS continued its work in 2007-08 to keep abreast of the changes in telecommunications and the Internet and - more specifically - their use by individuals and groups posing a security threat to Canada and its interests.

The spread and adoption of Internet Protocol (IP)-based technologies enable greater connectivity within the public and private sectors, but also provide more exploitable opportunities for various types of attackers. These technologies are widely understood by the hacker community and the impact of successful attacks can be more severe, due to the uniformity of networks and their underlying architectures. Where new systems are connected to old ones, additional vulnerabilities can appear.

The CSIS Information Operations Centre (IOC) functions as the Service's interface on the cyber-security aspect of the critical infrastructure protection issue. It carries out its work in consultation with other Canadian government departments, including the Government Operations Centre (GOC), Canada's national strategic-level operations centre. Within the Service, the IOC provides operational assistance to all the Service's operational branches regarding targets' use of advanced technology and the Internet.

Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Threats

Chemical, biological, radiological and nuclear (CBRN) weapons are commonly grouped as 'Weapons of Mass Destruction' (WMD). In 2007-08, CSIS continued to assess and investigate the potential proliferation of WMD and the threat they pose to Canada or Canadian interests. Certain terrorist organizations such as - but not limited to - Al Qaeda or its affiliated groups continue to explore ways of obtaining and using such materials as part of their terrorist campaigns.

Chemical and biological weapons are easier and less expensive to produce than nuclear ones, and information on how to use such materials to conduct a small-scale attack has become more readily available through open sources such as the Internet. It remains very difficult for such groups to obtain or build reliable delivery methods to use chemical, biological or radiological materials in a large-scale attack. The probability, however, of small-scale CBR attacks occurring somewhere in the world is likely to rise as terrorists increase their familiarity and expertise with such materials.

Even a small-scale CBR attack with little or no casualties would achieve the psychological impact desired by such groups as a sign that the use of such materials would now be part of the equation. Many countries already possess WMD, or have the capacity to produce such materials, increasing the risk that such weapons may 'fall into the wrong hands', either inadvertently or via illicit purchase. In 2006, the leader of Al Qaeda in Iraq reiterated the call for the organization to acquire WMD to use in its campaign.

On the nuclear front, the proliferation of nuclear weapons, technology and expertise

- particularly to less stable or conflict-ridden regions - continues to present a security threat to the international community. In November 2006, the International Atomic Energy Agency (IAEA) warned that as many as thirty countries could have the capacity to develop nuclear weapons in the next several decades, absent successful non-proliferation measures.

However, the likelihood of a terrorist group constructing and using a nuclear explosive device is extremely low, due to the complexities and expense linked to obtaining materials, and constructing and deploying a nuclear weapon. The larger nuclear threat remains that of a rogue state, or one which is a sponsor of terrorism, obtaining nuclear weapons and technology for military use.

Terrorist Financing

There have been many changes in the past several years regarding financial intelligence, primarily as it relates to terrorist financing. Since the incidents of 9/11, governments the world over are quickly realizing that "following the money" is an essential step in fighting terrorism. For the most part, governments have implemented, or are in the process of implementing, a variety of anti-terrorist financing measures such as: passing pertinent legislation; designating terrorist entities and freezing their assets; establishing or enhancing financial intelligence agencies, such as the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC); reviewing the charity status of non-profit entities implicated in terrorist-related funding; and increasing cooperation amongst government agencies, both domestically and internationally.

Many challenges remain as to how international governments can best optimize financial intelligence to disrupt or shut down terrorist networks. Motivated by their violent ideology, terrorists and their supporters will continue to find ways to raise, move and store money to sustain their recruitment and training activities, and to launch terrorist attacks. Reports indicate that while terrorist groups continue to use methods such as using front corporations or charities to raise and transfer money around the globe, they are employing an ever-expanding repertoire of methods utilizing all the advantages of modern technology. The Internet and new payment technologies provide a plethora of opportunities for exploitation by not only criminals, but terrorists as well.

While many supporters give voluntary donations and some funds are siphoned from monies raised through forms of legitimate commerce, many terrorist groups must rely, at least to a degree, on revenues generated by illegal activities. This includes: passport forgery; drug trafficking; petty crime; fraud (including charity and welfare

"Let there be no mistake about this fact: money is the lifeblood of these terrorist organizations. They cannot operate without it. It takes money to send recruits to training camps, to buy weapons, to purchase other materials".

— Former CSIS Deputy Director Operations, Jim Judd speaking to the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS).

fraud); and violent crimes such as kidnappings and extortion.

Certain terrorist networks still manage their financial operations much like multinational corporations, complete with bank accounts in different countries. However, governments are making it increasingly difficult for such groups to move funds through financial institutions as financial intelligence units become more vigilant. In 2007-08, CSIS continued to focus attention on terrorist financing activities through its Financial Analysis Unit (FAU), which is mandated to conduct financial analysis on investigations linked not only to terrorism, but also to counter-proliferation and counter-intelligence concerns. The CSIS FAU analysts and financial specialists are called upon to provide expert support to operational desks on issues relating to the financing of terrorists and other threats to Canada's interests. CSIS works with domestic partners such as FINTRAC, the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and the Canada Revenue Agency to investigate the financing of terrorists and other security threats. Additionally, the CSIS FAU forges liaison relationships with foreign allied counterparts to share information and discuss issues of mutual interest in this area.

SECURITY INTELLIGENCE ACTIVITIES

Intelligence Collection

In order to fulfill its mandate, the Service often provides advice to the Government of Canada in the form of intelligence reports about activities that may constitute a threat to the security of Canada. This information is collected from many sources, including: interviews with members of the public; liaison and cooperation with federal, provincial and municipal partners as well as foreign agencies; human sources; technical interception of communications; and the review and analysis of open sources, including newspapers, periodicals, academic journals, foreign and domestic media broadcasts and other published materials.

When CSIS has reasonable grounds to suspect that the activities of a person or an organization may pose a threat to the security of Canada, it must first establish the

appropriate level of investigation. As a guiding principle, CSIS must ensure that it applies its powers in a way that is proportional to the threat. As per the *CSIS Act,* warrant submissions must be approved internally by the CSIS Director, and subsequently by the Minister of Public Safety Canada (PS), prior to a warrant going to a Federal Court judge for approval.

The power to authorize intrusive investigation techniques rests solely with the Federal Court of Canada. Before such an authorization can be made, CSIS must provide solid justification for the proposed use of these techniques in an affidavit. Investigations that require the use of more intrusive techniques, such as the interception of telecommunications, are subject to a rigorous process of challenge and controls. The objective of this judicial control is to strike the appropriate balance between Canada's security needs and the protection of individual rights and freedoms.

In order to ensure a balance between security and individual rights, CSIS observes the following operational principles when considering and carrying out its intelligence investigations:

- activities and investigations are subject to Government of Canada laws and must respect the rule of law;
- the use of intrusive investigative techniques must be weighed against possible damage to civil liberties;
- lawful advocacy, protest or dissent cannot be investigated unless such activities are carried out in conjunction with specific threats to national security, as defined in the *CSIS Act*; and
- the investigative means must be proportional to the gravity and imminence of the threat.

Analysis of Information Collected

In 2007-08, CSIS analysts continued to use their knowledge of regional, national, and global issues to assess the quality of information gathered, and to convert the information into useful security intelligence that is shared within the Canadian government and with partners in the security and intelligence community. At a strategic level, CSIS produces reports on emerging trends and issues that could affect the security of Canada and that provide context about specific threats and their security implications. Strategic assessments are particularly useful to policy analysts and strategic decision-makers. On a tactical level, CSIS analyzes, publishes, and disseminates intelligence products that address current threats to the security of Canada. Additionally, the CSIS Operational Data Analysis Centre (ODAC) provides

support to the Service's operational branches by performing advanced analysis of data that is collected on subjects of investigation.

SECURITY SCREENING PROGRAM

As a vital component of Canada's national security framework, the CSIS Security Screening program is not only the most visible function undertaken by the Service, it is also one of its primary operational responsibilities.

Government Screening

Under the Government Security Policy (GSP), federal employees, members of the Canadian Forces or persons under contract to a government department, who in the performance of their duties have access to classified government assets or information, are required to hold security clearances. The Service assists the originating department by providing security assessments to prevent anyone presenting a security concern from gaining access to sensitive government assets, locations or information.

Under the GSP, all departments have exclusive authority to grant or deny security clearances. It is under the authority of sections 13 and 15 of the *CSIS Act* that the Service may provide security assessments for all government departments and institutions. Since the RCMP conducts its own field investigations, CSIS only conducts indices checks in support of RCMP assessments. Additionally, the Service's Government Screening Unit has several site access programs which provide assessments on individuals requiring access to major airports, ports and sensitive marine facilities, the Parliamentary Precinct, nuclear power facilities, as well as certain provincial and federal government departments. These programs also assist in enhancing security and reducing the potential threat from terrorist groups and foreign governments that may seek to gain access to classified information or other assets, materials and sensitive sites.

Foreign Screening

Under reciprocal screening agreements, CSIS provides security assessments or related information to the governments of foreign states, to foreign agencies, and to international organizations (such as NATO) on Canadian residents wishing to reside in another country and on Canadian residents who are being considered for positions requiring classified access in another country. Canadian citizens on whom information is being provided must give their consent in advance. Screening agreements with foreign entities are all approved by the Minister of Public Safety after consultation

with the Minister of Foreign Affairs and International Trade Canada.

TABLE 1:
Government Screening

Programs	Requests received *	
	2006–07	2007–08
Department of National Defence (DND)	13,100	8,800
Other departments/agencies	38,100	41,500
Subtotal	**51,200**	**50,300**
Parliamentary Precinct	1,100	1,100
Transport Canada	39,400	43,100
Nuclear Facilities	17,900	9,200
Special Events Accreditation	0	1,300
Free and Secure Trade (FAST)	23,100	10,700
Provinces	100	170
Site Access - Others	2,400	2,000
Foreign checks	1,000	800
Subtotal	**85,000**	**68,370**
GRAND TOTAL	**136,200**	**118,670**

* Figures have been rounded

Immigration Screening Program

While Canada's long and valued tradition of welcoming immigrants and visitors continues, Canada and its allies must maintain a heightened and sustained vigilance to counter terrorist acts and espionage incidents which constitute a threat to our personal and economic security. Therefore, maintaining the integrity of the immigration system is a vital part of strengthening Canada's security environment.

The goal of CSIS's Immigration Screening Program is to prevent non-Canadians who pose security risks from entering or receiving status in Canada. The program is founded on the security-related criteria contained in the Immigration and *Refugee Protection Act* (IRPA) and the *Citizenship Act*, and the Service provides advice to CIC as well as to the Canada Border Services Agency (CBSA) via this program.

The program has the following essential components: the screening of visitors from countries of terrorist and espionage concern; the screening of refugee claimants in Canada; the screening of applicants for permanent residence from within Canada and abroad; and the screening of applicants for Canadian citizenship. The CSIS authority in this regard is provided under sections 14 and 15 of the *CSIS Act*.

TABLE 2:
Immigration Screening

Programs	Requests received *	
	2006-07	2007-08
Permanent Residents Within and Outside Canada	62,800	66,000
Front-end Screening	17,900	21,800
Refugee Determination Program	11,600	6,600
Citizenship Applications	227,300	190,000
Visitors Visa Vetting	114,500	111,300
TOTAL	**434,100**	**395,700**

* Figures have been rounded

DOMESTIC AND INTERNATIONAL COOPERATION

In 2007-08 and over the past decade, the Service has increased its intelligence and cooperative agreements, both at the national and international levels, to more effectively evaluate current and future threats. In doing so, CSIS works with a wide variety of partners in Canada and abroad.

Domestic Cooperation

With its National Headquarters (NHQ) located in Ottawa, Regional offices in Halifax, Montreal, Ottawa, Toronto, Edmonton and Burnaby, and District offices in St. John's, Fredericton, Quebec City, Winnipeg, Regina, Edmonton and Calgary, CSIS is geographically well-positioned within Canada. This allows the Service to continually liaise and cooperate with its many federal, provincial and municipal partners on security issues of mutual interest.

INTEGRATED NATIONAL SECURITY ENFORCEMENT TEAMS (INSETs)

One component of such domestic cooperation is the Integrated National Security Enforcement Teams (INSETs), which are operationally led by the RCMP. Strategically based in locations across the country, INSETs share and analyze information on individuals whose activities have been identified as being threats to national security. In 2007-08, CSIS continued its participation in INSETs by sending secondees from Regions and Headquarters to work alongside the RCMP and other representatives such as those from CIC, CBSA, and provincial and municipal police services. INSETs increase Canada's capacity to collect and share intelligence among partners concerning targets that threaten national security and their related criminal activities, and also create an enhanced enforcement capacity to apprehend such targets and bring them before the courts.

Another method by which CSIS cooperates with its domestics partners is by producing and disseminating intelligence reports such as those drafted by our Intelligence Assessments Branch (IAB) or threat assessments from the Integrated Threat Assessment Centre (ITAC), which is housed within CSIS Headquarters.

INTEGRATED THREAT ASSESSMENT CENTRE (ITAC)

ITAC was created under Canada's National Security Policy in April 2004 and has been operational since October 15th, 2004. Its primary objective is to produce integrated, comprehensive and timely threat assessments for all levels of government with security responsibilities, first-line responders such as law enforcement and, as appropriate, critical infrastructure stakeholders in the private sector. ITAC's assessments, based on intelligence and trend analysis, evaluate both the probability and potential consequences of terrorist threats.

ITAC, a community-wide resource, is staffed by CSIS personnel as well as representatives of the following federal organizations: PS; RCMP; CBSA; DND; FINTRAC; the Communications Security Establishment; Foreign Affairs and International Trade Canada; the Privy Council Office; Transport Canada; and Correctional Service Canada. The Ontario Provincial Police and the Sûreté du Québec also have members assigned to ITAC. These representatives bring the information and expertise of their respective organizations to ITAC.

The Director of CSIS is accountable for the performance of ITAC. In recognition of ITAC's unique mandate as a security and intelligence community-wide resource, the Director of CSIS obtains guidance on a regular basis from the National Security Advisor to the Prime Minister about the strategic direction and overall performance of

ITAC. The Director of CSIS also seeks guidance from ITAC's Management Board, a community of heads of departments and agencies that have representatives in ITAC, to provide strategic direction to ITAC.

In 2007-08, ITAC produced and disseminated 348 threat assessments to its clients. Additionally, ITAC distributed its 'Media Watch' report on a daily basis to federal, provincial, law enforcement and private sector clients across Canada.

In 2007-08, ITAC also provided presentations, briefings and training to a wide variety of audiences. For example, briefings were provided to several law enforcement training courses, to critical infrastructure stakeholders such as the Canadian petroleum industry, and to first responders such as the Canadian Association of Chiefs of Police.

Canadian security will increasingly depend on the country's ability to contribute to international security. Accordingly, ITAC contributes to a more integrated international intelligence community by cooperating with foreign integrated threat assessment centres and, in doing so, provides Canada and its partners with international perspectives on the worldwide threat posed by terrorism.

As an essential component of the Government of Canada's efforts to build an integrated national security system, ITAC's threat assessments aim to provide Canada's security community with the information it needs to make decisions and take actions that contribute to the safety and security of all Canadians. The Government of Canada has also identified ITAC as the primary central point for various threat assessments which will be prepared by ITAC and partner agencies linked to the 2010 Winter Olympic and Paralympic Games in Vancouver.

FOREIGN COOPERATION

CSIS's primary focus remains directed on domestic investigations, but under section 12 of the *CSIS Act*, the Service also collects security intelligence information abroad linked to threats to Canada and its interests which originate in a foreign country. With few exceptions, the roots of threats to the security of Canada are located outside of our country's borders. These roots - particularly those feeding terrorist movements - are grounded in regions or states abroad which suffer from endemic security problems, or are actual war zones. This reality poses serious challenges with respect to finding reliable local partners in such areas of conflict, and to giving intelligence services the capacity to collect timely and accurate information.

About 50 CSIS Foreign Officers were located abroad in 2007-08 in approximately

30 countries, including Washington, London and Paris, among others. These officers are declared to the host countries as being CSIS employees. Their primary functions are to provide screening support to CIC posts abroad, liaise and maintain relations with our international partners, and collect security intelligence information linked to Canada and its interests. Occasionally, CSIS also sends Canadian-based officers abroad to engage in intelligence activity to fulfill the requirements of section 12 of the *CSIS Act* relating to threats to Canada and its people.

> *"The (Al Qaeda) terrorist threat is one which does not acknowledge national boundaries. Most of the conspiracies or attacks that it has undertaken in the last decade have involved international networks of individuals and groups. Responding effectively to this kind of multilateralism can only be achieved through international collaboration".*
>
> — CSIS Director Jim Judd, speaking at the Raoul Wallenberg International Human Rights Symposium.

The Service has information-sharing arrangements with many foreign organizations. These agreements give CSIS access to intelligence that might not otherwise be available to it. In 2007-08, CSIS implemented five new foreign arrangements, and currently has 276 foreign arrangements in 147 countries. The Service has one of the most stringent processes of all intelligence services with regards to implementing arrangements with foreign agencies. Strict standards and guidelines govern CSIS relationships with foreign entities and the sharing of intelligence. As per section 17(1)(b) of the *CSIS Act* and Ministerial Directives on 'Foreign Arrangements & Cooperation', prior to entering into such agreements, each of the Service's foreign arrangement requests must be reviewed by the Minister of Foreign Affairs and approved by the Minister of Public Safety. Furthermore, the Service has implemented internal policies, procedures and mechanisms to ensure sound management practices with regards to those foreign arrangements.

Additionally, the Security Intelligence Review Committee (SIRC) and the Inspector General (IG) carefully examine the Service's foreign arrangements and monitor the exchange of information to ensure the terms of the arrangements are upheld.

In 2007-08, CSIS continued to monitor the human rights situation in all partner countries on an ongoing basis. It also reviewed various government and non-government human rights reports and assessments of all countries with which the Service has implemented ministerially approved foreign arrangements, an

ongoing practice which is part of the Service's management and assessment of its foreign relationships. CSIS also continued to implement the recommendations made by the O'Connor Commission of Inquiry regarding the Service's management of its exchanges with foreign agencies.



OUR PEOPLE

In 2007-08, CSIS had 2,529 full-time equivalent (FTE) employees. Many people perceive all CSIS employees as being "spies". In actuality, what one sees in James Bond and similar movies and novels pertaining to the intelligence business - while quite entertaining - is far removed from reality. In fact, the CSIS workforce consists of a wide range of individuals working in positions such as intelligence officers (IOs), analysts, surveillants, information management and technical specialists, security screening investigators, translators, interpreters, corporate management and administrative support staff, among others.

The CSIS workforce is diverse. In 2007-08, it was split evenly along gender lines, while visible minorities were represented in higher proportions than the average for the federal public service. Sixty-five percent of our employees speak both of Canada's official languages. In addition, 42 percent of our IOs can speak a language other than English or French. Collectively, our employees speak about 100 languages.

In 2007, several CSIS employees were awarded a Public Service Award of Excellence for their work in the evacuation of Canadian citizens from Lebanon during the Israel-Lebanon conflict in the summer of 2006. That award recognizes employees who have demonstrated excellence in achieving results for Canadians that reflect the current values, ethics and priorities of the public service of Canada.

Also, in November 2007, CSIS was awarded the Chair's Cup at the 2007 Government of Canada Workplace Charitable Campaign (GCWCC) Achievement Celebration, in recognition of its campaign. The Chair's Cup recognizes overall campaign excellence in a department or agency, and CSIS was chosen by the GCWCC as the award's recipient for 2007. CSIS employees contributed more than $164,000 to the 2007 GCWCC.

EMPLOYEE RECRUITMENT

CSIS has made it a priority to recruit a new generation of professionals reflecting the current demographic realities of Canada. The Service continues to attract many bright young Canadians to its ranks, people who have the knowledge, aptitude, skills and passion for modern intelligence work and the desire to protect Canada's national security.
In 2007-08, CSIS participated in 62 career fairs, provided 111 information briefings on IO positions and participated in eight employee recruitment sessions held at various receptions and cultural events.

> *"We have very professional and dedicated employees, people who fulfill a core mandate of government, and, increasingly, with a higher level of personal risk. But we also recognize the need to build on those strengths by attracting new types of expertise and talent."*
>
> — CSIS Director Jim Judd, speaking to the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS)

In October 2007, an academic advisory board, which oversees the selection process for the 'Canada's Top 100 Employers' competition as published in Maclean's magazine, named CSIS as one of the 'Top 20 Employers in the National Capital Region'. This special designation recognizes the Ottawa-area employers that lead their industries in offering exceptional places to work.

TABLE 3:
CSIS Workforce 2007-08

No. of FTEs	2,529
Average age of CSIS employees	41
% of bilingual employees (English and French)	65%
% of IOs who speak a language other than English or French	42%
% of women	49%
% of CSIS managers from IO stream	71%

TABLE 4:
CSIS Workforce 2007-08



National Headquarters

In order to meet the Service's evolving needs linked to its increased responsibilities, CSIS was granted approval to proceed with an expansion project to its NHQ in Ottawa. As a result, preliminary site access work began in 2007-08 and the Service is anticipating the beginning of the construction of a five-storey tower next to its NHQ building. The new tower will meet the highest standards in environmental stewardship as well as water and energy efficiency. Environmental and security studies have been carried out to ensure that the new tower will not have a detrimental impact on the surrounding environment or neighbourhood. Estimated completion of the tower is forecast for 2011.

REGIONAL PROFILE: QUEBEC REGION

- In 2007-08, the CSIS Quebec Region office, located in Montreal, continued to strengthen ties with the intelligence community in its geographical area by participating in conferences and meetings with its various partners on security and intelligence issues of mutual interest;
- Quebec Region was also very active in its employee recruitment efforts in 2007-08, particularly in the IO, surveillance, technical and linguistic fields;
- The Region participated in approximately 10 employee recruitment or career fair events in both the private sector and at universities;
- The Region also continued its networking efforts with various university student placement centres to encourage graduating students to apply for employment with CSIS;
- Additionally, Quebec Region offered approximately 30 outreach briefings to various community, cultural, university, private sector and intelligence community groups in an effort to provide a greater understanding of the Service's role and mandate.

CSIS FINANCIAL RESOURCES

CSIS's final expenditures for 2007-08 totalled $389 million.

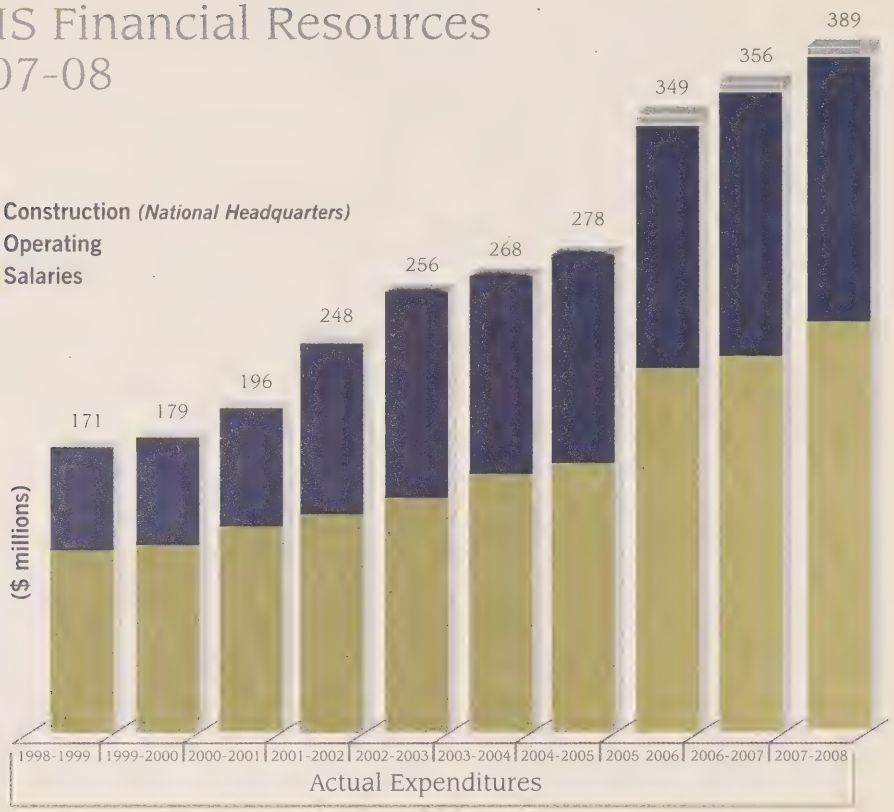
The Service's financial resources have increased since 2001–02 partly as a result of new funding for public security and anti-terrorism initiatives allocated in the December 2001 Federal Budget. In addition, CSIS received resources for its part in the Government of Canada's Marine Security Initiatives and the Canada–U.S. Smart Borders Declaration. Additional funding was also provided to augment the Service's foreign collection capabilities and to administer the ITAC.

In 2007-08, additional funding was allocated through the Federal Budget in order to help CSIS maintain its operational capacity and expand its National Headquarters.

Finally, the 2008 Federal Budget committed $10 million over two years to Canada Revenue Agency's Charities Directorate and to CSIS in order to bolster existing capacities to combat terrorist financing.

TABLE 5 :

CSIS Financial Resources 2007-08



Construction costs shown are for the expansion of the CSIS NHQ. Costs incurred from fiscal year 2002-03 to 2006-07 represent expenditures associated with the project definition stage. In 2007-08, costs incurred were mainly attributable to site preparation. Preliminary site preparation began in the spring of 2008.

REVIEW AND ACCOUNTABILITY

The CSIS Director is accountable to the Minister of Public Safety. The Minister of Public Safety is responsible for providing Ministerial Direction to the Director of CSIS on matters concerning the policies, operations and management of the Service.

CSIS is bound by the legislation spelled out in the *CSIS Act*. The operational activities of the Service are reviewed on an ongoing basis by two review bodies established by Parliament in the *CSIS Act*. In fact, CSIS is one of the most reviewed intelligence organizations in the world, with more than half of the sections in the

CSIS Act addressing review and accountability issues.

The Service must also respect a variety of other federal statutes, such as the *Access to Information* and *Privacy Acts*, the *Official Languages Act* and others. In 2007-08, the CSIS Access to Information and Privacy (ATIP) Unit received 150 access to information requests, and 745 privacy requests. Like other federal institutions, certain CSIS activities are also reviewed by the Office of the Auditor General and the Canadian Human Rights Commission.



As a result of the combined efforts of SIRC and the IG, which conducted reviews of various CSIS cases in 2007-08 as part of their respective mandates, CSIS has become a more effective and professional organization. CSIS remains committed to working with these review bodies and maintaining a productive and professional relationship with them.

The Inspector General (IG)

The mandate of the IG of CSIS is to support the Minister of Public Safety in exercising ministerial responsibility for the Service. The IG is responsible for monitoring CSIS compliance with operational policies, reviewing its operational activities, and reviewing and issuing a certificate indicating the degree of satisfaction with the Director's Annual Report on CSIS activities, which is provided to the Minister of Public Safety under section 33 of the *CSIS Act*.

The Security Intelligence Review Committee (SIRC)

SIRC was established in 1984 as an independent, external review body which reports to the Parliament of Canada on Service operations. Each year, SIRC undertakes a series of reviews of operations and activities conducted by CSIS, and publishes an annual report that is tabled by the Minister in Parliament and available to the public. The SIRC Annual Report provides an unclassified overview of its various

studies of CSIS issues conducted during the fiscal year. Following each review, SIRC provides its observations and recommendations, all of which are given careful consideration for implementation by the Service; in fact many of SIRC's recommendations are implemented. SIRC also investigates public complaints against CSIS, and has access to all information under CSIS's control (except for Cabinet confidences). SIRC informs the Minister of Public Safety of its investigative findings on an ongoing basis.

Management Accountability

To strengthen accountability across the Federal Public Service, the Treasury Board Secretariat (TBS) developed a tool entitled the Management Accountability Framework (MAF). This provides all public service managers with a list of management expectations and suggests ways for departments and agencies to move forward and to measure progress.

The MAF observations of CSIS in 2007-08 were generally positive. TBS acknowledged the Service's status as an excellent employer with innovative human resource practices that attract and retain quality staff. Also, the Service was recognized as having improved since the 2006-07 MAF assessment in areas such as: 'Effectiveness of Financial Management Controls'; 'Effectiveness of the Corporate Management Structure'; and 'Managing Organizational Change'.

In its 2007-08 assessment, TBS recommended that in 2008-09, the Service focus on the CSIS 'Corporate Performance Framework'. The development of a 'Management, Resources, and Results Structure' will also more clearly explain what results CSIS strives to achieve in carrying out its mandate. It will also provide a comprehensive list of programs managed by the Service in support of its objectives in order to assess results of its performance on an annual basis.

"In the realm of traditional public communications, it is increasingly important for us to be able to explain both what we do - and what we do not - and how. While there will always be limits on what we can and cannot discuss publicly, there is a clear imperative for a better understanding of an organization such as ours, given the mandate we have and the misconceptions that often surround our work

— CSIS Director Jim Judd, speaking to the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS).

PUBLIC COMMUNICATIONS

In a poll[2] conducted in December 2007, 65% of Canadians queried indicated some level of awareness of CSIS, and 81% of those cited either 'moderate' or 'high' confidence in the Service. These numbers have remained virtually unchanged over the past five years.

CSIS is often labelled as a secretive agency. However, CSIS is not a secretive organization, but rather one which, due to the nature of its work, must deal in secrets and classified information and activities. Although the Service takes a number of initiatives to keep Canadians informed about what it is and what it does, the nature of security intelligence work prevents CSIS from discussing the details of its operational activities and information. Where it can, however, CSIS does reach out to Canadians in order to better explain the Service's role, mandate and organization in general.

For example, in 2007-08, CSIS:

- responded to over 330 media queries;
- responded to more than 990 public queries;
- provided testimony by the Director or other high-level managers before various Parliamentary and Senate Committees;
- continued to distribute information through its Public Report, backgrounders and brochures;
- continued to maintain its public website.

Aside from its public and media communications program, the Service also participates in many outreach initiatives so as to better explain to various communities who we are and what we do. In 2007-08, CSIS continued its efforts in this regard by providing briefings and presentations to:

- academic and ethno-cultural communities
- Canadian business leaders
- non-governmental organizations
- universities.

In 2007-08, CSIS participated in regional events of the federal Cross-Cultural Roundtable on Security, in career fairs, employee recruiting events at universities, and community festivals.

[2] *Source: EKOS Research Associates 2008.*

The CSIS Director and Deputy Director also participated in the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS) Conference in November 2007, which was held in Calgary. Additionally, the CSIS Director delivered a keynote speech at the Carleton University Alumni Association Luncheon in May 2007.

In November 2007, CSIS hosted its 12th Annual 'Youth Day' at its National Headquarters, where 57 Grade 9 students who are children of Service employees participated in presentations and activities designed to provide them with a better insight as to what CSIS does, and the various types of work undertaken by its employees. The 'Youth Day' event is sponsored by the Learning Partnership, a non-profit organization of business people, educators, labour and community leaders committed to creating challenging learning and career opportunities for young people and to showing them how important skills, training and education are critical to their success.

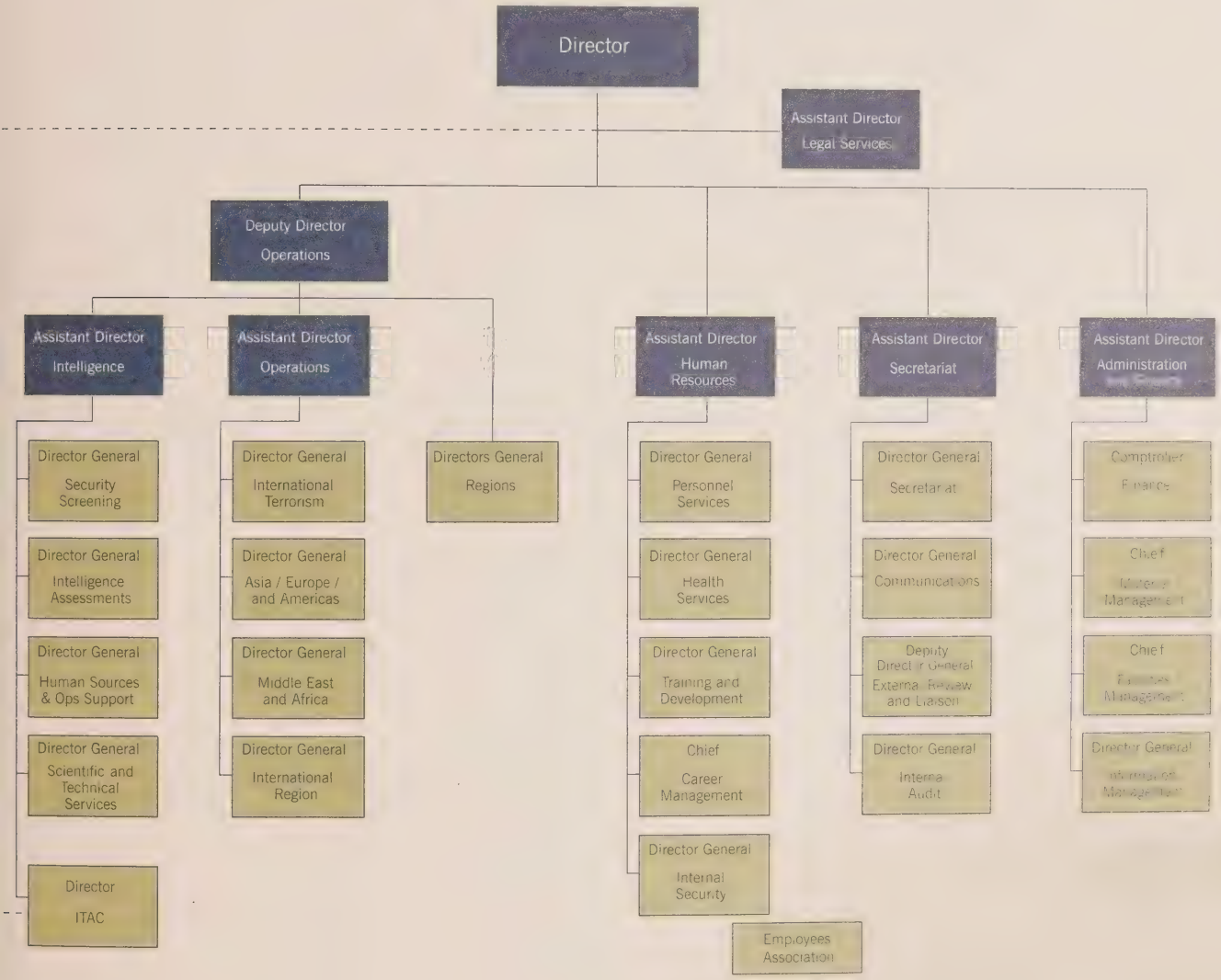
Lastly, the CSIS website (www.csis-scrs.gc.ca) continued to be a popular Internet destination for those looking for information about the Service and on various issues associated with its work. The following chart provides approximate figures on the number of times various pages on the CSIS site were viewed in 2007-08:

CSIS Website – 2007-08*

Item(s) viewed	Number of views
Website (total views of all pages)	6,468,236
Backgrounders	69,723
Integrated Threat Assessment Centre	64,160
Commentary	169,842
Perspectives	49,070
Public Report (all years)	48,061
Recruitment information and job postings	3,554,626

** Numbers are approximate and do not include views of graphics on the site*

Annexes
CSIS Organization 2007-08



CONTACT US

NATIONAL HEADQUARTERS:
Canadian Security Intelligence Service
PO Box 9732, Station T
Ottawa ON K1G 4G4
Tel. 613-993-9620 or 1-800-267-7685 toll-free (Ontario only)
TTY 613-991-9228 (for hearing-impaired, available 24 hours a day)

MEDIA AND PUBLIC LIAISON QUERIES:
CSIS Communications Branch
PO Box 9732, Station T
Ottawa ON K1G 4G4
Tel. 613-231-0100

REGIONAL OFFICES:

Atlantic	PO Box 126, Station Central Halifax NS B3J 3K5 Tel. 902-420-5900
Quebec	PO Box 2000, Station A Montreal QC H3C 3A6 Tel. 514-393-5600 or 1-877-223-2265 toll-free (Quebec only)
Ottawa	PO Box 9732, Station T Ottawa ON K1G 4G4 Tel. 613-998-1679 or 1-800-267-7685 toll-free (Ontario only)
Toronto	PO Box 760, Station A Toronto ON M5W 1G3 Tel. 416-865-1480
Prairie (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Thunder Bay)	PO Box 47009 62 City Centre Edmonton AB T5J 4N1 Tel. 780-401-7800 or 1-800-661-5780 toll-free (Prairie only)
British Columbia	PO Box 80629, Station South Burnaby BC V5H 3Y1 Tel. 604-528-7400



Notes:

Notes:

Notes:

Notes:

Pour communiquer avec nous

ADMINISTRATION CENTRALE
Service canadien du renseignement de sécurité
Case postale 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Tél. : 613-993-9620 ou, sans frais, 1-800-267-7685 (Ontario seulement)
ATS : 613-991-9228 (service pour malentendants disponible en tout temps)

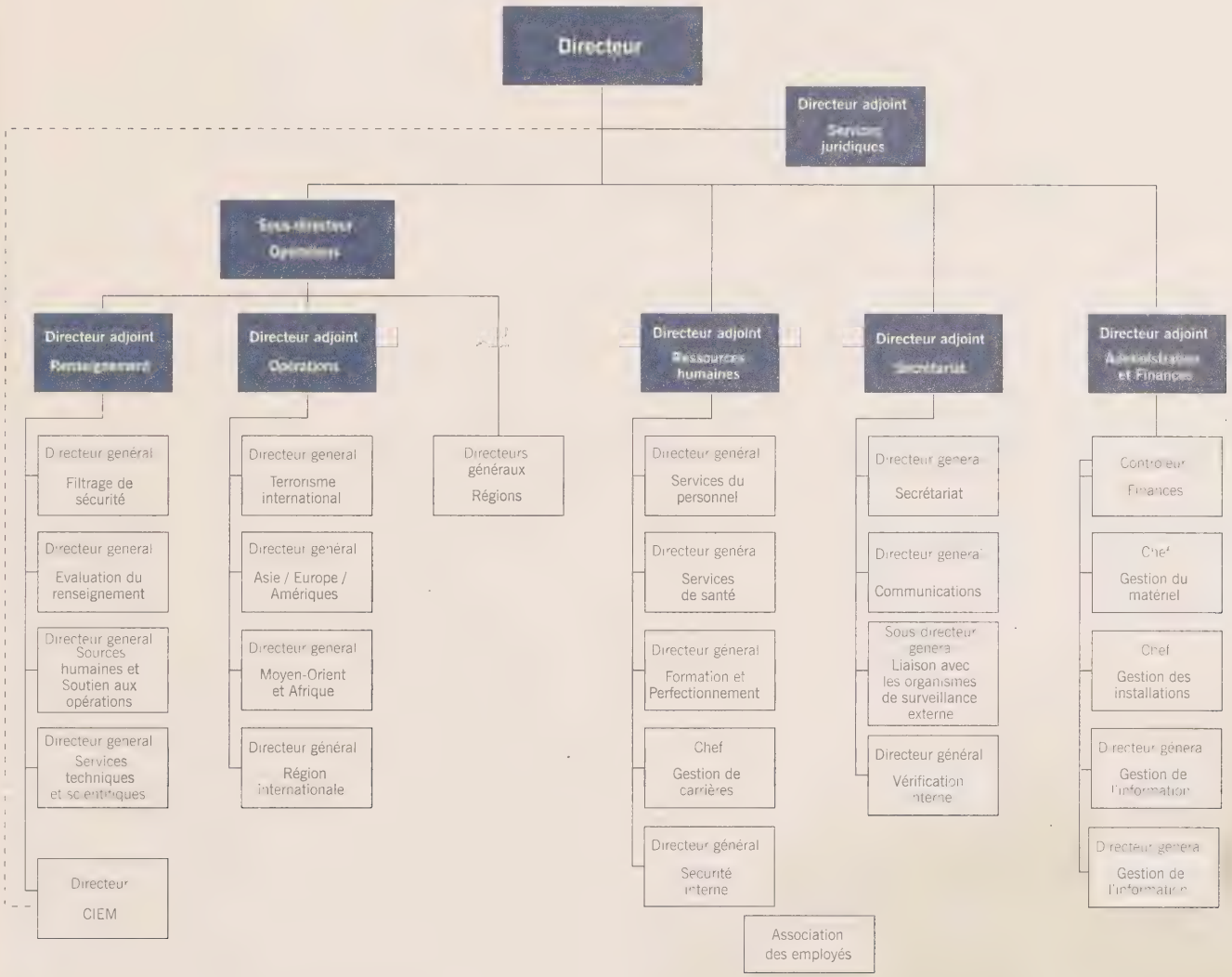
RELATIONS PUBLIQUES ET LIAISON AVEC LES MÉDIAS
Direction des communications du SCRS
Case postale 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Tél. : 613-231-0100

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Atlantique	Case postale 126, succursale Central Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K5 Tél. : 902-420-5900
Région du Québec	Case postale 2000, succursale A Montréal (Québec) H3C 3A6 Tél. : 514-393-5600 ou, sans frais, 1-877-223-2265 *(Québec seulement)*
Région d'Ottawa	Case postale 9732, succursale T Ottawa (Ontario) K1G 4G4 Tél. : 613-998-1679 ou, sans frais, 1-800-267-7685 *(Ontario)*
Région de Toronto	Case postale 760, succursale A Toronto (Ontario) M5W 1G3 Tél. : 416-865-1480
Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Thunder Bay)	Case postale 47009 62 City Centre Edmonton (Alberta) T5J 4N1 Tél. : 780-401-7800 ou, sans frais, 1-800-661-5780 *(Prairies)*
Colombie-Britannique	Case postale 80629, succursale South Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Y1 Tél. : 604-528-7400

Annexes

L'organisation du SCRS 2007 - 2008



syndicaux et communautaires qui cherchent à créer des occasions d'apprentissage pour les jeunes, à leur présenter des perspectives de carrière stimulantes et à leur montrer à quel point les compétences, la formation et l'éducation sont synonymes de succès.

Enfin, ceux et celles qui veulent obtenir des informations sur le Service et sur les diverses questions associées à son travail consultent toujours le site Web du SCRS (www.csis-scrs.gc.ca). Le tableau suivant donne une estimation du nombre de fois que certaines pages du site Web du SCRS ont été consultées pendant l'exercice 2007-2008.

Site Web du SCRS – 2007-2008*

PAGE(S) CONSULTÉE(S)	NOMBRE DE VISITES
Site Web (nombre total de visites sur toutes les pages)	6 468 236
Fiches documentaires	69 723
Centre intégré d'évaluation des menaces	64 160
Commentaire du SCRS	169 842
Perspectives	49 070
Rapport public (toutes les années)	48 061
Informations sur le recrutement et avis d'emplois vacants	3 554 626

** Les données sont approximatives et n'incluent pas le nombre de consultations des graphiques affichés sur le site.*



En plus de son programme de communication avec le public et les médias, le Service participe à de nombreuses mesures de rapprochement afin de mieux expliquer ce qu'il est et ce qu'il fait à diverses communautés. Au cours de l'exercice 2007-2008, il a poursuivi ses efforts à cet effet en donnant des séances d'informations et en faisant des exposés :

- aux chercheurs et aux professeurs d'université ainsi qu'aux communautés ethnoculturelles;
- aux dirigeants d'entreprises canadiennes;
- dans les organisations non gouvernementales;
- aux étudiants universitaires.

« Dans le domaine des relations publiques traditionnelles, il est de plus en plus important d'être capables d'expliquer ce que nous faisons, ce que nous ne faisons pas et les façons dont nous procédons. Il y aura toujours des limites à ce que nous pourrons dire au public, mais il y a vraiment besoin de mieux comprendre une organisation comme la nôtre, étant donné le mandat que nous avons et les idées fausses que les gens se font souvent de notre travail. »

— Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant à l'Association canadienne pour les études de renseignement et de sécurité (ACERS)

Au cours de l'exercice 2007-2008, le SCRS a aussi participé à des activités régionales organisées dans le cadre de la table ronde transculturelle fédérale sur la sécurité, lors de salons de l'emploi, de foires de recrutement dans les universités et de festivals communautaires.

Le directeur et le sous-directeur du SCRS ont aussi participé à la conférence de l'Association canadienne pour les études de renseignement et de sécurité (ACERS) en novembre 2007, à Calgary. Enfin, le directeur était le conférencier invité lors du déjeuner de l'Association des anciens de l'Université Carleton en mai 2007.

En novembre 2007, le SCRS a aussi organisé sa douzième « Journée de la jeunesse », une activité annuelle, dans les bureaux de l'Administration centrale. Au cours de cette journée, 57 enfants d'employés du Service qui étaient en neuvième année ont assisté à des exposés et participé à des activités leur permettant d'en apprendre davantage sur ce que le SCRS fait et sur les diverses activités professionnelles de ses employés. La « Journée de la jeunesse » est parrainée par Alliance-Éducation, une organisation sans but lucratif formée de gens d'affaires, d'enseignants et de dirigeants des milieux

adopte des pratiques novatrices en matière de ressources humaines pour attirer et conserver un effectif compétent. Le SCT a aussi reconnu le travail que le Service a fait depuis l'évaluation de 2006-2007 (CRG) pour améliorer sa prestation dans certains domaines tels que : «l'efficacité des contrôles de la gestion financière », « l'efficacité de la structure de gestion » et « la gestion des changements organisationnels ».

Dans son évaluation de 2007-2008, le SCT recommandait au Service de mettre l'accent en 2008-2009 sur son « cadre de rendement » pour améliorer sa gestion. La mise en place d'une « structure de gestion, des ressources et des résultats » expliquera aussi plus clairement les résultats que le SCRS cherche à obtenir tout en exécutant son mandat. Cette structure présentera aussi la liste complète des programmes que le Service gère afin d'atteindre ses objectifs. Cette liste servira à évaluer le rendement du Service tous les ans.

COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC

Lors d'un sondage[2] effectué en décembre 2007, 65 % des Canadiens interrogés ont indiqué qu'ils connaissaient un peu le SCRS et 81 % d'entre eux ont répondu qu'ils lui faisaient « modérément » ou « entièrement » confiance. Ces chiffres sont demeurés pratiquement inchangés au cours des cinq dernières années.

Le SCRS est souvent accusé de cultiver le secret. Ce n'est pourtant pas le cas. Par contre, la nature de son travail exige qu'il garde le secret sur son travail et protège ses informations et ses activités classifiées. Il prend de nombreuses initiatives pour tenir les Canadiens au courant de ce qu'il est et de ce qu'il fait, mais la nature même du travail dans le domaine du renseignement de sécurité l'empêche de fournir des détails sur ses activités opérationnelles et les informations qu'il a en sa possession. Lorsqu'il le peut, par contre, le SCRS communique avec les Canadiens pour mieux leur expliquer son rôle, son mandat et son organisation générale.

Par exemple, au cours de l'exercice 2007-2008, le SCRS :

- a répondu à plus de 330 demandes des médias;
- a répondu à plus de 990 demandes du public;
- a témoigné, par l'intermédiaire de son directeur et d'autres membres de la direction, devant divers comités du Parlement et du Sénat;
- a continué de diffuser des informations grâce à son rapport public, aux fiches documentaires et à des brochures;
- a continué de mettre son site Web public à jour.

[2] *Source : EKOS Research Associates 2008*

opérationnelles, il prend connaissance du rapport annuel sur les activités du SCRS, que le directeur présente au ministre de la Sécurité publique en vertu de l'article 33 de la *Loi sur le SCRS* et remet un certificat dans lequel il indique dans quelle mesure le rapport lui paraît acceptable.

« Les démocraties ont mis beaucoup de temps à se développer et leurs valeurs, lois et institutions continuent d'inspirer ceux qui n'ont pas le luxe de pouvoir vivre dans l'une d'elles. Il est donc essentiel que notre réaction à des menaces telles que le terrorisme reflète le mieux possible ce que représentent les démocraties. »

— Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant au Symposium international sur les droits de la personne tenu pendant la journée Raoul Wallenberg.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS)

Le CSARS, établi en 1984, est un organisme de surveillance externe indépendant qui fait rapport au Parlement du Canada sur les opérations du SCRS. Chaque année, il procède à une série d'examens des opérations et des activités du SCRS et publie un rapport annuel que le ministre dépose au Parlement et qui est rendu public. Le rapport annuel du CSARS donne un aperçu non classifié des divers examens des activités du SCRS qu'il a effectués au cours de l'exercice. Après chaque examen, il présente des observations et formule des recommandations que le Service étudie attentivement en vue de les mettre en oeuvre. En fait, plusieurs recommandations du CSARS sont acceptées. Le CSARS examine aussi les plaintes du public contre le SCRS et a accès à toutes les informations que le Service a en sa possession (à l'exception des documents confidentiels du Cabinet). Le CSARS communique régulièrement les résultats de ses enquêtes au ministre de la Sécurité publique.

Responsabilisation de la haute direction

Pour renforcer la responsabilisation au sein de la fonction publique fédérale, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a rédigé un document intitulé Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Ce document énumère à l'intention des gestionnaires de la fonction publique une liste des attentes en matière de gestion et suggère aux ministères et aux organismes des façons de progresser et de mesurer leurs progrès.

Les observations sur le SCRS contenues dans le CRG de 2007-2008 étaient généralement positives. Le SCT a reconnu que le SCRS est un excellent employeur qui

Les coûts de construction indiqués concernent l'agrandissement de l'Administration centrale (AC). Les frais engagés entre 2002-2003 et 2006-2007 représentent les dépenses liées à l'étape de la définition du projet. En 2007-2008, les frais engagés concernaient principalement les travaux de préparation du terrain. Les travaux préliminaires ont commencé au printemps 2008.

RESPONSABILISATION ET SURVEILLANCE

Le directeur du SCRS doit rendre des comptes au ministre de la Sécurité publique. Le ministre de la Sécurité publique donne des instructions ministérielles au directeur du SCRS sur des questions concernant les politiques, les opérations et la gestion du Service.

Le SCRS est assujetti aux dispositions de la *Loi sur le SCRS*. Deux organismes de surveillance établis par le Parlement et prévus dans la *Loi sur le SCRS* surveillent continuellement ses activités opérationnelles. En fait, le SCRS est l'un des services de renseignements les plus étroitement surveillés au monde, et plus de la moitié des articles de la *Loi sur le SCRS* traitent des questions liées à la responsabilisation et à la surveillance.

Le Service est aussi tenu de respecter d'autres lois fédérales, dont la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur les langues officielles*. Pendant l'exercice 2007-2008, la Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (SAIPRP) du SCRS a reçu 150 demandes d'accès à l'information et 745 demandes faites en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Comme c'est le cas de tous les autres ministères et organismes fédéraux, le Bureau du vérificateur général et la Commission canadienne des droits de la personne surveillent aussi certaines activités du SCRS.

Le SCRS est devenu une organisation plus efficace et plus professionnelle grâce aux efforts combinés du CSARS et de l'IG qui, dans le cadre de leurs mandats respectifs, ont examiné divers dossiers du Service pendant l'exercice 2007-2008. Le SCRS s'engage à continuer de collaborer avec ces deux organismes de surveillance ainsi qu'à maintenir des relations professionnelles et productives avec eux.

L'inspecteur général (IG)

Le mandat de l'inspecteur général (IG) du SCRS est d'aider le ministre de la Sécurité publique à assumer ses responsabilités ministérielles liées au Service. Il s'assure que le SCRS respecte ses politiques opérationnelles, il surveille ses activités

RESSOURCES FINANCIÈRES DU SCRS

En 2007-2008, les dépenses totales du SCRS ont atteint 389 millions de dollars.

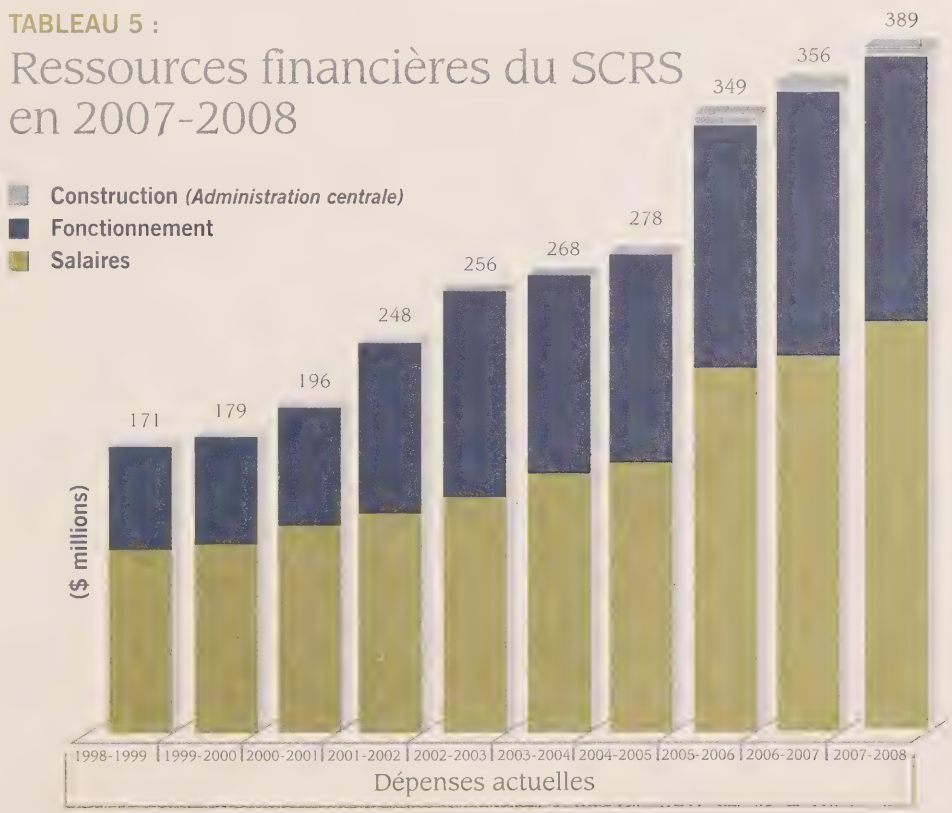
Les ressources financières du SCRS ont augmenté depuis 2001-2002, en partie à cause du financement accordé aux initiatives dans les domaines de la sécurité publique et de la lutte contre le terrorisme dans le budget fédéral de décembre 2001. De plus, le SCRS bénéficie de ressources en raison de sa participation aux initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité maritime et à la Déclaration sur la frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis. Le SCRS a également reçu des fonds supplémentaires pour améliorer ses capacités de collecte à l'étranger et administrer le CIEM.

En 2007-2008, des fonds supplémentaires ont aussi été prévus au budget fédéral pour aider le SCRS à maintenir sa capacité opérationnelle et à agrandir son Administration centrale.

Enfin, le budget fédéral de 2008 accordait 10 millions de dollars sur deux ans à la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada et au SCRS pour améliorer les mécanismes déjà en place pour contrer le financement du terrorisme.

TABLEAU 5 :

Ressources financières du SCRS en 2007-2008



Administration centrale

Afin de répondre à ses besoins en constante évolution associés à ses responsabilités accrues, le SCRS a obtenu l'autorisation d'aller de l'avant avec un projet d'agrandissement de son Administration centrale (AC) à Ottawa. Par conséquent, les travaux préliminaires d'accès au site ont commencé en 2007-2008 et le SCRS attend impatiemment le début des travaux de construction d'une tour de cinq étages adjacente à l'immeuble de l'AC, qui répondra aux normes les plus élevées d'intendance environnementale et d'efficacité en matière d'eau et d'énergie. Des études sur l'environnement et la sécurité ont été effectuées pour veiller à ce que la nouvelle tour n'ait pas de répercussion nuisible sur l'environnement ou le quartier. Les travaux de construction devraient être terminés en 2011.

PROFIL RÉGIONAL : RÉGION DU QUÉBEC

- En 2007-2008, le bureau de la Région du Québec, situé à Montréal, a continué à resserrer ses liens avec l'appareil du renseignement dans son secteur géographique en participant à des conférences et à des réunions avec divers partenaires sur des questions d'intérêt commun en matière de sécurité et de renseignement.

- La Région du Québec a également déployé beaucoup d'efforts en vue du recrutement d'agents de renseignements et de surveillance, de technologues et de langagiers en 2007-2008.

- Elle a participé à une dizaine d'activités de recrutement ou salons de l'emploi, tant dans le secteur public que dans des universités.

- Elle a aussi poursuivi ses efforts de réseautage auprès de divers centres de placement d'étudiants dans des universités pour encourager les diplômés à postuler un emploi au SCRS.

- De plus, la Région du Québec a donné une trentaine de séances d'information à divers groupes communautaires, culturels ou universitaires, ainsi que dans le secteur privé ou du renseignement, afin d'expliquer en détail le rôle et le mandat du SCRS.

TABLEAU 3 :

Effectif du SCRS en 2007-2008

Nombre d'ETP	2 529
Âge moyen des employés	41
Pourcentage d'employés bilingues (français et anglais)	65 %
Pourcentage d'agents de renseignements qui parlent une troisième langue	42 %
Pourcentage de femmes	49 %
Pourcentage de gestionnaires issus du groupe des agents de renseignements	71 %

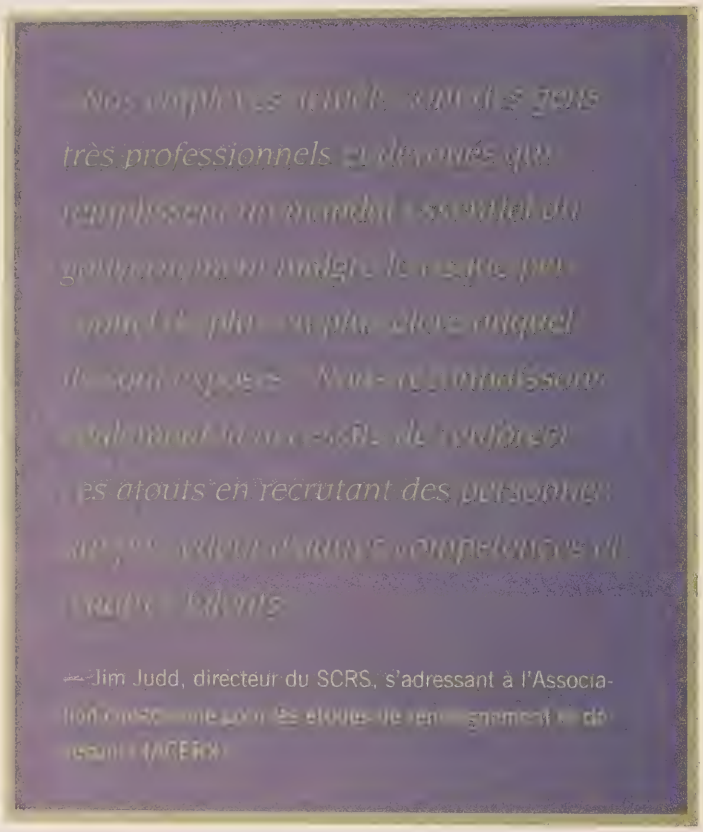
TABLEAU 4 :

Effectif du SCRS en 2007-2008



conflit israélo-libanais de l'été 2006. Ce prix souligne le travail d'employés qui ont fait preuve d'excellence dans la poursuite de résultats pour les Canadiens qui reflètent les valeurs, l'éthique et les priorités actuelles de la fonction publique du Canada.

De plus, le SCRS a reçu la Coupe du président lors de la cérémonie de clôture de la Campagne de charité en milieu de travail du Gouvernement du Canada (CCMTGC) en novembre 2007 pour souligner l'excellence de sa campagne. Les employés du SCRS ont donné plus de 164 000 $ dans le cadre de la CCMTGC de 2007.



—Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant à l'Association

RECRUTEMENT

Le SCRS s'est donné pour priorité de recruter une nouvelle génération de professionnels qui reflète la réalité démographique actuelle du Canada. Il continue d'attirer un grand nombre de jeunes Canadiens brillants qui possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires, qui sont passionnés par les activités de renseignement modernes et qui veulent protéger la sécurité nationale.

En 2007-2008, le SCRS a participé à 62 salons de l'emploi, a donné 111 séances d'information sur le travail des agents de renseignements et a assisté à huit activités de recrutement spéciales tenues dans le cadre de réceptions et d'activités culturelles.

En octobre 2007, un comité consultatif d'universitaires, qui supervise le processus de sélection des 100 meilleurs employeurs au Canada dont le palmarès est publié dans la revue *Maclean's*, a classé le SCRS parmi les 20 meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale. Cette mention spéciale reconnaît les employeurs de la région d'Ottawa qui sont des chefs de file de leurs domaines respectifs en offrant un milieu de travail exceptionnel.

et mécanismes internes afin de garantir l'utilisation de saines pratiques de gestion dans ce domaine.

De plus, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) et l'inspecteur général (IG) examinent attentivement les ententes conclues par le SCRS avec des organismes étrangers et surveillent l'échange d'informations afin de s'assurer que les dispositions des ententes soient respectées. En 2007-2008, le SCRS a continué de suivre de près la situation des droits de la personne dans tous les pays partenaires. Il a également examiné divers rapports gouvernementaux et non gouvernementaux sur les droits de la personne ainsi que des évaluations sur tous les pays avec lesquels il a conclu des ententes approuvées par le ministre, une pratique qui s'inscrit dans le cadre de la gestion et de l'évaluation de ses relations avec l'étranger. Le SCRS a aussi continué de mettre en oeuvre les recommandations de la Commission d'enquête O'Connor relativement à la gestion de ses échanges avec des organismes étrangers.

Le SCRS en un coup d'œil

EFFECTIF

En 2007-2008, le SCRS comptait 2 529 équivalents temps plein (ETP). Beaucoup de gens considèrent les employés du SCRS comme des « espions ». En réalité, le monde du renseignement est bien différent de ce qu'on nous montre dans les films de James Bond et les autres œuvres du même genre, qui sont d'ailleurs fort divertissants. En fait, le SCRS a un effectif hétérogène composé d'agents de renseignements, d'analystes, d'agents de surveillance, d'informaticiens, de techniciens, d'agents chargés des enquêtes de sécurité, de traducteurs, d'interprètes, de gestionnaires et d'employés de soutien administratif, entre autres.

L'effectif du SCRS est diversifié. En 2007-2008, il comptait autant d'hommes que de femmes et le taux de représentation des minorités visibles dépassait le taux moyen enregistré dans la fonction publique fédérale. Au Service, 65 % des employés parlent les deux langues officielles. De plus, 42 % des agents de renseignements parlent une troisième langue. Au total, les employés parlent environ une centaine de langues.

En 2007, plusieurs employés du SCRS ont reçu le Prix d'excellence de la fontion publique pour leur travail lors de l'évacuation de Canadiens du Liban pendant le

« La menace terroriste [que représente al-Qaïda] fait fi des frontières nationales. Des réseaux internationaux d'individus et de groupes ont participé à la plupart des complots ou des attentats terroristes de la dernière décennie. Il ne sera possible de faire face à ce type de multilatéralisme que par la collaboration internationale. »

— Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant au Symposium international sur les droits de la personne tenu pendant la journée Raoul Wallenberg.

À quelques exceptions près, les menaces pour la sécurité du Canada, particulièrement celles associées aux groupes terroristes, proviennent de l'étranger, surtout de régions ou d'États où sévissent des problèmes de sécurité endémiques ou qui sont en fait des zones de guerre. Trouver des partenaires fiables dans les zones de conflit et recueillir en temps opportun des informations exactes présentent donc un défi de taille pour les services de renseignements.

En 2007-2008, le SCRS comptait une cinquantaine d'agents dans environ 30 pays, entre autres à Washington, Londres et Paris. La présence de ces agents a été déclarée aux pays hôtes. Ces employés ont pour fonctions principales d'apporter un soutien dans le domaine du filtrage de sécurité aux agents de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en poste à l'étranger, d'entretenir des relations avec les partenaires du Service à l'échelle internationale et de recueillir des renseignements de sécurité sur le Canada et ses intérêts. Le SCRS envoie parfois aussi des agents canadiens mener des activités de renseignement à l'étranger pour s'acquitter de ses responsabilités prévues à l'article 12 de la *Loi sur le SCRS* en ce qui concerne les menaces qui pèsent sur le Canada et ses citoyens.

Le Service a conclu des ententes d'échange d'informations avec de nombreux organismes étrangers, qui lui permettent d'obtenir des renseignements auxquels il n'aurait pas accès autrement. En 2007-2008, le SCRS a négocié cinq nouvelles ententes et il en compte maintenant 276 avec des organismes dans 147 pays. Le SCRS a l'un des processus les plus rigoureux de tous les services de renseignements en ce qui a trait aux ententes avec des organismes étrangers. Des normes et des directives strictes régissent l'échange des renseignements et les relations du SCRS avec des organismes étrangers. Conformément à l'alinéa 17(1) (b) de la *Loi sur le SCRS* et aux instructions du ministre sur les ententes et la collaboration avec des organismes étrangers, toutes les ententes avec l'étranger doivent être examinées par le ministre des Affaires étrangères et approuvées par le ministre de la Sécurité publique avant d'être conclues. Le Service a aussi adopté des politiques, procédures

Le directeur du SCRS doit rendre compte du rendement du CIEM. Étant donné le mandat particulier du CIEM qui s'appuie sur les ressources de l'ensemble de la communauté du renseignement et de la sécurité, le directeur du SCRS reçoit régulièrement des directives du conseiller du premier ministre en matière de sécurité nationale pour ce qui touche l'orientation stratégique et le rendement général du CIEM. Il demande également des avis au conseil de gestion du CIEM, composé de responsables des ministères et organismes représentés au CIEM, afin de donner une orientation stratégique au CIEM.

En 2007-2008, le CIEM a produit 348 évaluations de la menace et les a communiquées à ses clients. Il a également distribué sa publication quotidienne Coup d'oeil sur les médias à ses clients des gouvernements fédéral et provinciaux, des organismes d'application de la loi et du secteur privé partout au Canada.

En 2007-2008, il a aussi donné des exposés et des séances d'information et de formation à divers publics. Ainsi, des séances d'information ont été présentées aux participants à plusieurs cours sur l'application de la loi, aux responsables des infrastructures essentielles comme l'industrie pétrolière canadienne et aux premiers intervenants, par exemple l'Association canadienne des chefs de police.

Au Canada, la sécurité dépendra progressivement de la capacité de notre pays à contribuer à la sécurité internationale. Conséquemment, le CIEM contribue à l'intégration accrue de la communauté internationale du renseignement en collaborant avec les centres intégrés d'évaluation de la menace à l'étranger; ce faisant, il offre au Canada et à ses partenaires des perspectives internationales sur la menace mondiale posée par le terrorisme.

Volet essentiel des efforts que déploie le gouvernement du Canada pour mettre sur pied un système national intégré de sécurité, le CIEM fournit à la communauté canadienne de la sécurité, dans ses évaluations de la menace, les informations dont elle a besoin pour prendre des décisions et des mesures qui contribuent à la sécurité et la protection de tous les Canadiens. Le gouvernement canadien a également désigné le CIEM comme principal centre de coordination des évaluations de la menace que ses partenaires et lui-même rédigeront en prévision des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

COLLABORATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Le Service fait surtout enquête au Canada, mais en vertu de l'article 12 de la *Loi sur le SCRS*, il recueille aussi des renseignements de sécurité à l'étranger sur les menaces pour le Canada et ses intérêts provenant de pays étrangers.

ÉQUIPES INTÉGRÉES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE (EISN)

Les équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN), dont les activités sont dirigées par la GRC, constituent l'un des éléments de cette collaboration à l'échelle nationale. Stratégiquement réparties à travers le pays, elles échangent et analysent des renseignements sur les personnes dont les activités font peser une menace bien réelle sur la sécurité nationale. En 2007-2008, le SCRS a poursuivi sa collaboration à leurs activités en y détachant des employés des régions et de l'Administration centrale qui ont collaboré avec les représentants de la GRC, de CIC, de l'ASFC et des services de police provinciaux et municipaux. Les EISN ont accru la capacité des partenaires canadiens de recueillir et de partager des renseignements sur les cibles qui menacent la sécurité nationale et leurs activités criminelles et d'appliquer la loi pour traduire ces cibles devant les tribunaux.

Le SCRS collabore également avec ses partenaires canadiens en rédigeant et en diffusant des rapports de renseignements comme ceux de la Direction de l'évaluation du renseignement (DER) ou les évaluations de la menace préparées par le Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM), situé à l'Administration centrale du SCRS.

CENTRE INTÉGRÉ D'ÉVALUATION DES MENACES (CIEM)

Créé en avril 2004 en vertu de la Politique de sécurité nationale, le CIEM est entré en activité le 15 octobre suivant. Il a pour objectif principal de produire en temps opportun des évaluations de la menace intégrées et exhaustives pour tous les ordres de gouvernement ayant des responsabilités en matière de sécurité, les premiers intervenants tels que les organismes d'application de la loi et, au besoin, les responsables des infrastructures essentielles du secteur privé. Les évaluations du CIEM, fondées sur le renseignement et l'analyse des tendances, examinent la probabilité et les conséquences possibles des menaces terroristes.

Le CIEM, qui s'appuie sur les ressources de l'ensemble de la communauté du renseignement, est composé de représentants des organismes fédéraux suivants : Sécurité publique Canada, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, le ministère de la Défense nationale, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, le Centre de la sécurité des télécommunications, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le Bureau du Conseil privé, Transports Canada et le Service correctionnel du Canada. La Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec y ont également affecté des membres qui y apportent le savoir et l'expertise de leurs organismes respectifs.

(CIC) et l'Agence des services frontaliers du Canada par le truchement de ce programme. Le programme compte quatre grands volets : les demandes soumises par des visiteurs qui viennent de pays soulevant des craintes en matière de terrorisme et d'espionnage, les demandes du statut de réfugié au Canada, les demandes de résidence permanente soumises en territoire canadien et à l'étranger, et les demandes de citoyenneté canadienne. Le SCRS est autorisé à assurer ces services en vertu des articles 14 et 15 de la *Loi sur le SCRS*.

TABLEAU 2

Filtrage des demandes d'immigration

Programmes	Demandes reçues*	
	2006-07	2007-08
Résidents permanents - au Canada et à l'étranger	62 800	66 000
Contrôle sécuritaire préliminaire	17 900	21 800
Programme de détermination du statut de réfugié	11 600	6 600
Demandes de citoyenneté	227 300	190 000
Filtrage des demandes de visa de visiteurs	114 500	111 300
TOTAL	**434 100**	**395 700**

* Les chiffres ont été arrondis

COLLABORATION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

En 2007-2008 et au cours de la dernière décennie, le Service a multiplié les ententes de partage de renseignements et de coopération au pays et à l'étranger afin d'évaluer plus efficacement les menaces actuelles et futures. De ce fait, le SCRS travaille avec une foule de partenaires canadiens et étrangers.

Collaboration à l'échelle nationale

Avec son administration centrale (AC) à Ottawa, des bureaux régionaux à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Edmonton et Burnaby et des bureaux de district à St. John's, Fredericton, Québec, Winnipeg, Regina, Edmonton et Calgary, le SCRS est présent partout au Canada. Il peut ainsi communiquer et collaborer avec ses nombreux partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux sur des questions de sécurité d'intérêt commun, chaque fois que cela est nécessaire.

TABLEAU 1 :
Filtrage pour le gouvernement

Programmes	Demandes reçues*	
	2006-07	2007-08
Ministère de la Défense nationale (MDN)	13 100	8 800
Autres ministères et organismes	38 100	41 500
Sous-total	**51 200**	**50 300**
Cité parlementaire	1 100	1 100
Transports Canada	39 400	43 100
Centrales nucléaires	17 900	9 200
Accréditation en prévision d'événements spéciaux	0	1 300
Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES)	23 100	10 700
Provinces	100	170
Accès à des sites - Autres	2 400	2 000
Vérifications pour l'étranger	1 000	800
Sous-total	**85 000**	**68 370**
TOTAL	**136 200**	**118 670**

* Les chiffres ont été arrondis

Programme de filtrage des demandes d'immigration

Le Canada ne renonce pas à sa longue tradition, dont il tire une juste fierté, d'accueillir les immigrants et les visiteurs, mais, il doit, tout comme ses alliés, exercer une vigilance accrue et continuelle pour contrer les actes de terrorisme et l'espionnage qui menacent la sécurité de la population et de l'économie canadienne. Dans ce contexte, le maintien de l'intégrité des systèmes d'immigration constitue un volet essentiel du dispositif de renforcement de la sécurité au Canada.

L'objectif du programme de filtrage des demandes d'immigration du SCRS est d'empêcher les non-Canadiens qui représentent une menace pour la sécurité d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Le programme repose sur les critères de sécurité énoncés dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) et dans la Loi sur la citoyenneté. Le Service conseille Citoyenneté et Immigration Canada



Filtrage pour le gouvernement

La Politique du gouvernement sur la sécurité (PGS) exige que les fonctionnaires fédéraux, les membres des Forces armées canadiennes et les employés contractuels d'un ministère fédéral qui doivent avoir accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions obtiennent une cote de sécurité. Le Service assiste les ministères en leur fournissant des évaluations de sécurité afin d'empêcher les personnes suscitant des préoccupations en matière de sécurité d'avoir accès aux biens, aux installations ou aux informations sensibles du gouvernement.

Aux termes de la PGS, seuls les ministères peuvent accorder ou refuser une cote de sécurité. Le Service est autorisé à effectuer des évaluations de sécurité pour tous les ministères et organismes fédéraux en vertu des articles 13 et 15 de la *Loi sur le SCRS*. Dans le cas de la GRC, comme elle effectue ses propres évaluations, le rôle du SCRS se limite à effectuer des vérifications dans ses fichiers. La Sous-section du filtrage pour le gouvernement administre plusieurs programmes d'autorisation d'accès à des sites dans le cadre desquels des évaluations de sécurité sont effectuées sur les personnes qui doivent avoir accès aux zones réglementées des principaux aéroports, ports et installations maritimes sensibles, à la Cité parlementaire, aux centrales nucléaires et à certains ministères et organismes provinciaux. Ces programmes contribuent également à renforcer la sécurité et à réduire la menace potentielle associée aux groupes terroristes et aux gouvernements étrangers qui peuvent chercher à avoir accès à des informations classifiées ou à des biens, matériels et sites sensibles.

Filtrage pour les pays étrangers

En vertu d'ententes de réciprocité sur le filtrage de sécurité, le SCRS fournit à des gouvernements et des services étrangers et à des organismes internationaux (comme l'OTAN) des évaluations de sécurité ou des renseignements connexes sur les résidents canadiens qui veulent aller vivre dans un autre pays et sur ceux qui ont posé leur candidature à un poste à l'étranger dont les fonctions exigent qu'ils aient accès à des documents classifiés. Les citoyens canadiens sur lesquels le Service est prié de fournir des renseignements doivent donner leur consentement au préalable. Les ententes de filtrage de sécurité avec des organismes et des États étrangers doivent toutes être approuvées par le ministre de la Sécurité publique, après consultation avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Pour trouver ce juste équilibre, le SCRS applique les principes opérationnels suivants lorsqu'il planifie et mène ses enquêtes en matière de renseignement :

- ses activités et ses enquêtes sont régies par les lois fédérales et il doit respecter la règle de droit;
- la nécessité de recourir à des techniques d'enquête intrusives est évaluée en fonction du tort qu'elles pourraient causer aux libertés civiles;
- il est interdit de faire enquête sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord à moins qu'elles ne soient liées à des menaces précises pour la sécurité nationale, selon les définitions énoncées dans la *Loi sur le SCRS*;
- les méthodes d'enquête utilisées doivent être proportionnelles à la gravité et à l'imminence de la menace.

Analyse des informations recueillies

En 2007-2008, les analystes du SCRS ont continué de mettre à profit leur connaissance des problèmes régionaux, nationaux et internationaux pour évaluer la qualité des informations recueillies et les convertir en renseignements de sécurité utiles partagés avec les ministères et organismes fédéraux et les partenaires de l'appareil du renseignement et de la sécurité. Sur le plan stratégique, le SCRS produit des rapports sur les nouvelles tendances et les nouveaux secteurs d'intérêt susceptibles d'influer sur la sécurité du Canada. Ces documents mettent les menaces en contexte et décrivent leurs conséquences du point de vue de la sécurité. Les évaluations stratégiques sont particulièrement utiles aux analystes des politiques et aux décideurs stratégiques. Sur le plan tactique, le SCRS analyse les informations qui traitent de menaces actuelles pour la sécurité du Canada, puis en publie et en diffuse les résultats dans divers types de documents. Enfin, le Centre d'analyse des données opérationnelles (CADO) du SCRS assiste les directions opérationnelles du Service en effectuant des analyses poussées des informations sur les cibles des enquêtes qui ont été recueillies.

PROGRAMME DE FILTRAGE DE SÉCURITÉ

En tant qu'élément essentiel du cadre de sécurité nationale du Canada, le programme de filtrage de sécurité du SCRS recouvre non seulement la plus visible des fonctions du SCRS, mais aussi une de ses principales responsabilités opérationnelles.

enquête sur le financement de ces menaces. Enfin, les employés de la SAF entretiennent des liens avec leurs homologues au sein des services alliés pour partager des renseignements et examiner des questions d'intérêt commun dans ce domaine.

ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Collecte de renseignements

Conformément à son mandat, le Service conseille souvent le gouvernement canadien en produisant des rapports de renseignements sur les activités susceptibles de poser une menace pour la sécurité du Canada. Les informations fournies sont tirées de sources diverses, dont les entrevues avec les membres du public, la liaison et la collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux et les services étrangers, les ressources humaines, les interceptions techniques de communications et l'examen et l'analyse de sources ouvertes comme les journaux, les périodiques, les revues spécialisées, les émissions de radio et de télévision diffusées au Canada et à l'étranger et d'autres documents publiés.

Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire que les activités d'une personne ou d'une organisation peuvent menacer la sécurité du Canada, il détermine d'abord quel niveau d'enquête est approprié. Le SCRS s'assure pour ce faire que les pouvoirs exercés soient proportionnels à la menace. Conformément à la *Loi sur le SCRS*, les soumissions des mandats sont approuvés par le directeur du SCRS et le ministre de la Sécurité publique avant d'être soumis à l'approbation d'un juge de la Cour fédérale.

Seule la Cour fédérale du Canada a le pouvoir d'autoriser le recours à des techniques d'enquête intrusives. Avant qu'une telle autorisation ne soit accordée, le SCRS doit justifier de façon concluante dans un affidavit qu'il est nécessaire de recourir aux techniques proposées. Les enquêtes nécessitant des techniques plus intrusives, comme l'interception des télécommunications, sont assujetties à un rigoureux mécanisme de justification et de contrôle. Ce contrôle judiciaire a pour objet d'établir un juste équilibre entre les besoins en matière de sécurité du Canada, et la protection des droits et libertés individuels.

démanteler les réseaux terroristes. Motivés par leur idéologie violente, les terroristes et leurs partisans continueront à trouver le moyen d'obtenir, de transférer et d'accumuler des fonds pour financer leurs activités de recrutement et de formation et perpétrer des attentats. Selon les informations disponibles, les groupes terroristes continuent d'avoir recours à des sociétés de façade ou à des organismes de bienfaisance pour réunir des fonds et les envoyer un peu partout dans le monde, mais ils utilisent aussi un répertoire élargi de méthodes en mettant à profit tous les avantages qu'offre la technologie moderne. Grâce à Internet et aux nouvelles technologies de paiement, une foule de possibilités s'offre non seulement aux criminels mais également aux terroristes.

Même si de nombreux partisans leur versent des contributions volontaires et qu'une partie des revenus générés par diverses activités commerciales légitimes est détournée à leur profit, de nombreux groupes terroristes doivent compter, du moins en partie, sur les revenus tirés d'activités illégales : falsification de passeports, trafic de stupéfiants, crimes mineurs, fraude (dont les escroqueries sous le couvert d'organismes de bienfaisance et les fraudes en matière de sécurité sociale), crimes violents comme les enlèvements et l'extorsion.

« Il n'y a pas d'erreur, pour ces organisations terroristes, l'argent est le nerf de la guerre. Ils ne peuvent s'en passer. Il faut de l'argent pour envoyer les recrues dans les camps d'entraînement, pour acheter des armes ou faire l'acquisition d'autre matériel. »

Certains réseaux terroristes gèrent encore leurs opérations financières à la manière des multinationales en ayant notamment des comptes bancaires dans différents pays. Les gouvernements ont toutefois pris des mesures pour rendre les virements de fonds par le truchement des institutions financières de plus en plus difficile, leurs unités du renseignement financier redoublant de vigilance. En 2007-2008, le SCRS a continué de s'intéresser de près aux activités de financement terroriste par l'intermédiaire de sa Sous-section de l'analyse financière (SAF), qui a pour mandat de procéder à l'analyse financière dans le cadre des enquêtes non seulement sur le terrorisme, mais également sur la prolifération et l'espionnage. Les analystes et les spécialistes financiers de la SAF sont appelés à fournir un soutien spécialisé aux modules opérationnels sur des questions liées au financement des menaces terroristes et autres qui pèsent sur les intérêts du Canada. Le SCRS, en collaboration avec des partenaires nationaux tels que le CANAFE, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'Agence du revenu du Canada



Même une attaque CBR de petite envergure qui ferait peu ou pas de victimes aurait l'effet psychologique recherché par ces groupes, la population prenant ainsi conscience qu'il faudrait désormais compter avec ce type d'armes. De nombreux pays possèdent déjà des ADM ou sont en mesure d'en fabriquer, ce qui augmente le risque que ces armes « tombent dans de mauvaises mains », que ce soit par inadvertance ou à la suite d'activités d'achat illicites. En 2006, le chef d'al-Qaïda en Irak réitérait son appel en faveur de l'acquisition d'ADM et de leur utilisation dans le cadre de sa campagne.

D'autre part, la prolifération des armes, de la technologie et de l'expertise nucléaires, en particulier aux régions moins stables ou à celles où se déroulent des conflits, fait toujours peser une menace sur la sécurité de la communauté internationale. En novembre 2006, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a signalé qu'à défaut de mesures de non-prolifération efficaces, jusqu'à trente pays pourraient être en mesure de fabriquer des armes nucléaires au cours des prochaines décennies.

Il est toutefois fort peu probable qu'un groupe terroriste fabrique et utilise un dispositif nucléaire explosif, compte tenu des difficultés et des coûts associés à l'acquisition du matériel requis et à la fabrication et à l'utilisation d'une arme nucléaire. La possibilité qu'un État voyou ou un État qui appuie le terrorisme acquière des armes et la technologie nucléaires à des fins militaires demeure la plus grande menace nucléaire.

Financement du terrorisme

Au cours des dernières années, de nombreux changements se sont produits dans le domaine du renseignement financier, surtout en ce qui a trait au financement du terrorisme. Depuis le 11 septembre 2001, tous les gouvernements de la planète constatent rapidement que pour contrer le terrorisme, il est essentiel de « suivre l'argent à la trace ». La plupart des gouvernements ont mis en place diverses mesures pour contrer le financement des activités terroristes ou sont en voie de le faire. Ils ont notamment adopté des lois pertinentes, inscrit des groupes sur des listes d'entités terroristes et bloqué leurs avoirs, créé ou renforcé des agences du renseignement financier comme le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), révisé l'enregistrement d'organisations sans but lucratif impliquées dans le financement d'activités terroristes comme organismes de bienfaisance et accru la collaboration entre les organismes gouvernementaux, tant au pays qu'à l'étranger.

Il reste encore de nombreux défis à relever avant que les gouvernements puissent tirer tout le profit possible des renseignements financiers pour perturber ou

procéder ainsi pour nuire à l'économie et perturber gravement le fonctionnement de la société sans effusion de sang et sans courir le risque d'être facilement repérés ou arrêtés. En 2007-2008, le SCRS a continué de se tenir au fait des changements enregistrés dans les domaines des télécommunications et d'Internet et, plus précisément, de l'utilisation qui en est faite par des personnes et des groupes qui constituent une menace pour la sécurité du Canada et de ses intérêts. La diffusion et l'adoption des technologies basées sur le protocole Internet (IP) permettent une plus grande connectivité dans les secteurs public et privé, mais elles fournissent des possibilités accrues aux divers types de pirates. Comme ces technologies n'ont aucun secret pour eux, leurs attaques, lorsqu'elles sont couronnées de succès, peuvent avoir des répercussions plus graves en raison de l'uniformité des réseaux et de leurs architectures sous-jacentes. Enfin, d'autres vulnérabilités peuvent apparaître lorsque de nouveaux systèmes sont reliés aux anciens.

Le Centre des opérations d'information (COI) du SCRS fait fonction d'interface du Service pour ce qui concerne le volet cybersécurité des mesures mises en place pour assurer la protection des infrastructures essentielles. Il travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, y compris le Centre des opérations du gouvernement, le centre des opérations stratégique national du Canada. Au sein du Service, le COI fournit une aide opérationnelle à toutes les directions opérationnelles en ce qui a trait à l'utilisation de la technologie de pointe et d'Internet par les cibles.

Menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires

Les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) sont communément appelées « armes de destruction massive » (ADM). En 2007-2008, le SCRS a continué d'évaluer les risques de prolifération des ADM et la menace qu'elles posent pour le Canada ou ses intérêts et de faire enquête à cet égard. Certaines organisations terroristes, par exemple al-Qaïda ou ses groupes affiliés, continuent de chercher des moyens d'acquérir et d'utiliser ce genre de matériel dans le cadre de leurs campagnes terroristes.

Il est plus facile et moins coûteux de fabriquer des armes chimiques et biologiques que des armes nucléaires, et il est maintenant beaucoup plus facile d'obtenir de l'information sur la façon de s'en servir pour mener une attaque de petite envergure dans des sources ouvertes comme Internet. Il n'en demeure pas moins très difficile pour ces groupes d'obtenir ou de concevoir des méthodes fiables de dispersion des agents chimiques, biologiques ou radiologiques au cours d'une attaque d'envergure. Toutefois, il faut s'attendre à une augmentation des attaques CBR de petite envergure ici et là dans le monde, car les terroristes en savent de plus en plus dans ce domaine.

de l'OTAN et de pays signataire de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux en matière de défense, le Canada a accès aux technologies militaires et de défense par l'intermédiaire de ses alliés. Les avantages offerts par nos secteurs industriel et privé ouverts et prospères qui favorisent les occasions d'affaires et d'investissements attirent également les services de renseignements étrangers, de même que les bandes criminelles et les organisations terroristes internationales.

Cybersécurité

En 2007-2008, les risques d'attaque contre l'infrastructure essentielle du Canada - installations, réseaux et biens matériels et informatiques, entre autres - préoccupaient toujours. Depuis un certain temps, en effet le Canada fait l'objet d'attaques informatiques d'ordre criminel, politique ou autre. La compromission de l'infrastructure essentielle entraînerait des répercussions importantes sur le bon fonctionnement du secteur industriel et du gouvernement au Canada. Les cyberattaques pourraient également avoir des effets graves sur la santé, la sécurité et le bien-être économique des Canadiens si elles devaient perturber ou détruire ces infrastructures.

> *« Autrefois, on se représentait les auteurs des attaques contre les réseaux informatiques et les autres systèmes informatisés essentiels comme de jeunes gens énergiques, mais souvent étranges, assis devant leur ordinateur. Il est toutefois devenu évident que certains de ces jeunes ont depuis accédé à des postes dans la fonction publique et qu'ils ont intégré la technologie de pointe à leurs activités d'espionnage. »*
>
> — Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant à l'Association canadienne pour les études de renseignement et de sécurité (ACERS).

Les attaques informatiques à caractère politique peuvent être l'oeuvre de divers groupes, notamment de gouvernements étrangers, de pirates informatiques au pays ayant des visées politiques extrémistes ou de groupes terroristes.
Des informations de sources ouvertes semblent également indiquer que les services de renseignements étrangers utilisent Internet pour se livrer à des activités d'espionnage et recueillir des informations classifiées, exclusives ou sensibles facilement, à moindre coût et sans trop courir de risques.
Grâce à la connectivité continue inhérente au cyberespace, il est également possible de diriger une attaque électronique contre une cible canadienne en quelques secondes, de l'intérieur ou de l'extérieur du Canada. Les groupes terroristes pourraient

islamiste, il est presque impossible de distinguer la menace internationale de la menace nationale, puisque la menace d'origine intérieure découle largement du mouvement jihadiste international. Il est par conséquent impossible de les isoler l'une de l'autre lorsqu'il s'agit d'en évaluer les répercussions sur les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale.

Espionnage et ingérence étrangère

Même si la menace terroriste demeure la principale préoccupation du SCRS et de ses collaborateurs au Canada et à l'étranger, les activités de collecte de renseignements des services de renseignements étrangers n'ont pas diminué pour autant. Récemment, des agents de renseignements étrangers ont clandestinement obtenu un statut au Canada dans l'intention de recueillir des renseignements et de voler de la technologie et des informations exclusives.



Qu'ils soient parrainés par des États ou non, les agents connaissent bien les subtilités des programmes et des politiques des pays occidentaux sur l'immigration et le droit d'asile. Pour obtenir un statut ou un autre au Canada afin de pouvoir se livrer à des activités clandestines - vol, recrutement et exploitation de sources, intimidation des communautés d'immigrants - ils utilisent de faux documents, une fausse identité et une légende et des couvertures. Ils font également perdre de l'argent aux entreprises canadiennes et peuvent représenter une menace, car ils pourraient miner la confiance dans le système économique et la situation sécuritaire du Canada.

Le Canada jouit d'un statut exceptionnel dans le monde grâce à ses partenariats économiques, militaires et internationaux. Grâce à la richesse de ses ressources naturelles et à ses technologies de pointe, le Canada est un chef de file dans de nombreux secteurs industriels, tels que l'agriculture et la biotechnologie, les communications, l'exploitation pétrolière et minière, l'aérospatiale et l'ingénierie des systèmes de commande. Ce statut privilégié dû à l'abondance de nos ressources et à notre expertise technique, est renforcé par notre accès au marché américain et par la fluidité des échanges commerciaux transfrontaliers. À titre de membre engagé

atteindre des objectifs politiques. Ils évoluent en marge du système juridique, politique et démocratique légitime.

> « Ce qui est particulièrement troublant c'est la capacité d'al-Qaïda d'inclure dans sa liste d'activistes des citoyens ou des résidents de nombreuses sociétés démocratiques, parfois grâce à un processus appelé "autoradicalisation". Cette tendance, malheureusement, n'a pas épargné le Canada. »
>
> — Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant au Symposium international sur les droits de la personne tenu pendant la journée Raoul Wallenberg.

Les extrémistes d'origine intérieure sont influencés et motivés par certaines idées selon lesquelles les politiques étrangères et la culture de l'Occident représentent une menace directe pour l'islam. Ils ont accès, grâce à Internet, à de l'information et à des idéologies qui alimentent leur radicalisation et les convainquent de recourir à la violence pour défendre leur communauté qu'ils croient en danger. Des personnes qui ont suivi un entraînement terroriste à l'étranger et qui vivent maintenant au Canada peuvent en recruter d'autres pour combattre l'Occident à l'étranger, dans des pays comme l'Afghanistan et le Pakistan, ou pour commettre des attentats en sol canadien ou ailleurs dans le monde. L'expérience canadienne montre que les extrémistes sont issus de divers milieux culturels et socio-économiques, ce qui complique le travail de ceux qui s'efforcent de les dépister et de repérer leurs activités. D'après les évaluations, d'autres cellules composées d'extrémistes d'origine intérieure seront créées et elles planifieront des attaques dans le cadre desquelles elles prévoiront utiliser explosifs, armes à feu etc. dans l'espoir d'exécuter de telles attaques au Canada.

La vitesse à laquelle la radicalisation semble se produire complique la tâche des services de sécurité et des organismes d'application de la loi chargés de faire enquête sur ces cellules. Il est également important de souligner que le processus de radicalisation semble débuter à un âge beaucoup plus précoce. Le Canada a adopté une démarche « pangouvernementale » afin de mieux comprendre la radicalisation et de mettre au point des mesures pour la contrer. La menace, dans le contexte mondial actuel, s'étend également aux acteurs non étatiques, plus particulièrement dans le cas de l'extrémisme islamiste et de la radicalisation au sein des communautés expatriées. Elle existe non seulement dans les grands centres urbains, mais aussi dans les banlieues et les petites villes, où la mondialisation contribue à la radicalisation au sein des communautés isolées. Dans le cas de l'extrémisme

lancent des appels en faveur de nouvelles attaques. L'exemple donné par les jihadistes internationaux et leur discours idéologique continuent d'inspirer les extrémistes islamistes qui vivent en Occident, y compris au Canada. La menace posée par al-Qaïda n'a pas disparu, malgré les succès remportés par les services de sécurité et de renseignements qui ont réussi à repérer et à neutraliser la plupart de ceux qui dirigeaient l'organisation avant les attentats du 11 septembre.

L'organisation a évolué et de nouveaux dirigeants ont remplacé ceux qui ont été arrêtés ou tués. Elle a établi des liens à des degrés et à des niveaux divers avec des partisans et des agents auxquels elle pourrait confier l'exécution d'attentats à l'étranger. Elle est également en train de nouer des alliances ailleurs dans le monde avec plusieurs groupes qui appuient son idéologie. Al-Qaïda a montré qu'elle a du ressort, qu'elle est créative sur le plan opérationnel et qu'elle maîtrise la technologie. L'organisation s'est aussi révélée remarquablement astucieuse en exploitant les médias internationaux et Internet pour diffuser son idéologie et célébrer ses attaques.

L'accès à Internet est instantané et planétaire. Il est souvent possible de créer un site Web à très faibles coûts, voire gratuitement. Internet est ainsi devenu un outil précieux pour plusieurs groupes terroristes et il joue un rôle de premier plan dans la planification, l'organisation et la mise à exécution d'activités terroristes, ainsi que dans le recrutement de participants et la diffusion de propagande. Le SCRS sait que certains sites Web qui appuient ou encouragent la violence terroriste sont exploités au Canada.

Pour ceux qui préconisent la violence extrémiste, Internet est un outil polyvalent qui permet aux éléments radicalisés de communiquer avec des extrémistes plus expérimentés et de tirer profit de leurs connaissances, ce qui a pour conséquence de renforcer leur engagement pour une cause terroriste, souvent sans qu'ils aient à quitter le Canada. Internet efface les frontières et généralise les relations en temps réel; il constitue entre les mains des terroristes un outil souple et dynamique qui leur permet d'agir à l'échelle planétaire et qui nuit au travail des services de sécurité et de renseignements s'efforçant de les contrer. En 2007-2008, le SCRS a continué d'améliorer et de perfectionner ses techniques d'enquête et sa capacité de comprendre comment les terroristes utilisent Internet pour promouvoir leur idéologie et planifier leurs objectifs.

L'évolution de ce qu'on appelle « l'extrémisme islamiste d'origine intérieure » a également continué de préoccuper en 2007-2008. Cette menace se traduit par l'endoctrinement et la radicalisation parfois rapides de jeunes Canadiens auxquels est inculquée l'idéologie violente préconisée et inspirée par al-Qaïda. Il se trouve au Canada des personnes et des groupes qui appuient le recours à la violence pour



La menace associée à l'extrémisme islamique est principalement le fait de plusieurs groupes qui, pourrait-on dire, forment le « noyau » d'al-Qaïda, de groupes qui y sont affiliés et de personnes qui s'inspirent de l'idéologie d'al-Qaïda. Ils interprètent tous la situation internationale à travers le prisme d'un conflit perçu entre l'Occident et l'islam. Au Canada, le lien entre la menace intérieure et la menace internationale est largement idéologique et inspirant plutôt que direct et institutionnel.

Les hauts dirigeants d'al-Qaïda ont précisément dit du Canada qu'il était un important allié des États-Unis, ce qui fait de notre pays une cible légitime du groupe. Au moins trois documents de propagande d'al-Qaïda diffusés depuis 2002 menacent explicitement le Canada et préviennent qu'il peut s'attendre à être le théâtre d'attaques semblables à celles menées à New York, à Madrid, à Londres et ailleurs dans le monde. Dans une vidéo d'une cérémonie marquant la fin de l'entraînement dans un camp d'al-Qaïda, obtenue par ABC News et diffusée en juin 2007, un haut dirigeant taliban encourage les attentats suicides contre le Canada et d'autres pays. L'enregistrement semble montrer les nouvelles recrues réparties en groupes de kamikazes qui seraient dépêchés dans divers pays de l'OTAN, y compris au Canada, pour y commettre de tels attentats.

> *« [Al-Qaïda représente] la menace terroriste la plus perfectionnée sur le plan technologique. Cela est d'autant plus vrai qu'elle compte sur Internet comme outil polyvalent lui permettant de faire du prosélytisme, de radicaliser et de recruter des membres, de communiquer et de faire connaître des techniques et des méthodes opérationnelles. »*
>
> — Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant au Symposium international sur les droits de la personne tenu pendant la journée Raoul Wallenberg.

Al-Qaïda a désigné l'industrie pétrolière du Canada comme cible et le Canada a continué en 2007-2008 d'attirer l'attention des groupes terroristes comme al-Qaïda en raison de son rôle militaire en Afghanistan. Le SCRS a continué de fournir des renseignements à l'appui des Forces canadiennes en Afghanistan. Il est présent dans ce pays depuis quelques années et le travail qu'il y effectue a sauvé des vies. Il continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les soldats canadiens et appuyer les intérêts et les objectifs du Canada dans cette région.

Al-Qaïda et les groupes qui lui sont affiliés ont commis de nombreux attentats contre les intérêts occidentaux partout dans le monde et continuent d'en planifier, et

En Amérique centrale et en Amérique du Sud, la menace d'attaques terroristes transnationales est demeurée faible en 2007-2008, mais les conflits régionaux se sont poursuivis dans plusieurs pays, notamment en Colombie, où l'armée a continué de lutter contre des groupes comme les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et l'Armée de libération nationale (ELN). Au Pérou, la principale préoccupation en matière de sécurité a été d'empêcher la réapparition du groupe terroriste Sendero Luminoso (Sentier lumineux), qui figure sur la liste des entités inscrites en vertu de la Loi antiterroriste du Canada et qui, au cours des dernières décennies, s'est rendu coupable d'attaques contre les intérêts canadiens au Pérou, notamment de l'attentat à la bombe commis contre l'ambassade du Canada en 1991.

Comme c'est aussi le cas dans un grand nombre d'autres démocraties occidentales, il y a au Canada des personnes qui préconisent le recours à la violence pour atteindre leurs objectifs politiques. Ces personnes, qui agissent souvent dans le cadre de conflits qui font rage ailleurs dans le monde, se livrent aux activités suivantes, entre autres : planifier ou aider à planifier des attentats terroristes au Canada ou à l'étranger, fournir une base canadienne aux partisans du terrorisme, amasser des fonds, exercer des pressions politiques par l'entremise de sociétés de façade, obtenir des armes et du matériel et user de coercition ou interférer à l'encontre des communautés d'immigrants.

« Bien qu'il y ait un nombre relativement d'organisations terroristes actives dans le monde aujourd'hui, la menace terroriste la plus sérieuse qui pèse actuellement sur la plupart des démocraties est généralement associée à l'idéologie d'al-Qaïda. Cela s'applique au Canada également. »

— Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant au Symposium international sur les droits de la personne tenu pendant la journée Raoul Wallenberg.

Comme il fallait s'y attendre, la priorité actuelle du SCRS en matière de lutte contre le terrorisme est la menace que représentent les personnes et les groupes qui s'inspirent de l'idéologie d'al-Qaïda. Dans un avenir rapproché, la principale menace pour le Canada et ses intérêts sera associée à l'extrémisme islamique ou à ce qu'on appelle le « phénomène al-Qaïda ». Cette menace pour les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale se manifeste sur deux fronts, soit à l'échelle internationale et à l'échelle nationale.

La menace terroriste globale a continué de préoccuper la communauté internationale et le Canada en 2007 - 2008. En comptant aussi les actes terroristes qui ont été commis en Irak et en Afghanistan en 2007, le nombre d'attaques signalées au cours de l'année est virtuellement le même qu'en 2006. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, de nombreux pays ont été le théâtre d'actes de terrorisme graves en lien ou non avec l'extrémisme islamique. Ainsi, l'Afghanistan, l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Bangladesh, la Colombie, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Espagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, le Pakistan, les Philippines, le Royaume-Uni, la Russie, la Somalie, le Sri Lanka, la Syrie, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie et le Yémen, entre autres, ont tous été la cible d'attaques terroristes graves qui ont entraîné la mort de civils. Voilà qui illustre bien l'effroyable réalité du contexte actuel de la menace à l'échelle mondiale.

De nouvelles menaces, émanant d'acteurs parrainés par des États et d'acteurs non étatiques, sont récemment apparues. Tout récemment, une nouvelle source de préoccupation liée à la menace extérieure est apparue, l'extrémisme radical d'origine intérieure. En Europe, les attentats terroristes et les réseaux de soutien au terrorisme sont restés une préoccupation majeure en 2007, tout comme la radicalisation. En Afrique de l'Est, la présence d'al-Qaïda et de militants qui appuient sa cause continue de faire peser une menace grave sur la sécurité dans la région. En outre, la violence ethnique et les conflits civils se poursuivent dans de nombreux pays du continent, alimentant la menace terroriste et créant des conditions idéales à son épanouissement.

En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le réseau terroriste de la Jemaah Islamiyah, qui revendique par la violence l'unification de l'Indonésie, de la Malaisie et du Sud des Philippines afin de créer un État régional islamique, a continué de faire peser une menace grave sur les intérêts occidentaux et régionaux. Au Pakistan, les activités militantes et extrémistes ont connu une hausse en 2007. Le nombre d'attentats terroristes aurait crû de 137 % par rapport à l'année précédente, le point culminant ayant été l'assassinat en décembre 2007 de l'ancienne première ministre du Pakistan et chef du Parti du peuple pakistanais, Benazir Bhutto. En Afghanistan, le nombre d'attaques a connu une augmentation de 16 % depuis 2006.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'Irak est demeuré le pays le plus touché par les attaques terroristes, dont un grand nombre ont été attribuées à al-Qaïda en Irak (AQI) et à d'autres groupes terroristes de la région qui lui sont affiliés. Enfin, Israël, le Liban, l'Arabie saoudite, le Yémen, l'Algérie et le Maroc ont eux aussi été la cible d'attaques terroristes en 2007.

Le terrorisme, cependant, demeure une menace bien réelle pour la sûreté et la sécurité de la population canadienne. Depuis les attaques du 11 septembre (au cours desquelles 24 Canadiens ont trouvé la mort), de nombreux autres actes terroristes meurtriers ont été commis dans le monde.

En Afghanistan, 30 soldats[1] canadiens ont été tués en 2007-2008, la plupart lors de la détonation d'engins explosifs improvisés et de bombes posées en bordure de route. Parmi les pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui appuient la Force internationale d'assistance à la sécurité, le Canada en proportion compte le plus grand nombre de soldats tués dans le pays. L'Afghanistan mis à part, aucun acte terroriste grave n'a été commis contre des Canadiens ou les intérêts du Canada en 2007-2008. Malgré tout, rien ne protège le Canada contre la menace de violence grave qui s'est déjà concrétisée dans d'autres pays. Enfin, les Canadiens courent également le risque d'être pris directement pour cible ou encore de se trouver « au mauvais endroit, au mauvais moment » lorsqu'ils voyagent à l'étranger.



— Jim Judd, directeur du SCRS, s'adressant au Symposium international sur les défis de la sécurité tenu pendant la journée Paul Wallenberg

Les enquêtes sur des menaces terroristes possibles contre le Canada ou les Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger, sont demeurées la principale priorité (mais pas la seule) des activités opérationnelles du SCRS en 2007-2008. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire du monde, des particuliers ou des groupes ont eu recours à la violence contre les gouvernements et les populations civiles pour contraindre les autorités à modifier des politiques. Le terrorisme tel que nous le connaissons aujourd'hui résulte de plusieurs facteurs : Internet, les téléphones cellulaires, la prolifération des médias électroniques à l'échelle de la planète, la démocratisation des déplacements aériens et les engins explosifs de fabrication artisanale. Malgré tout, les objectifs qui sous-tendent les actes terroristes sont demeurés les mêmes au fil des siècles. Le terrorisme ne fait pas de distinction de race, d'appartenance religieuse, d'âge ou de sexe. Selon un rapport diffusé par le National Counterterrorism Center (NCTC) des États-Unis, plus de 50 % des personnes qui sont décédées en 2007 lors d'attaques terroristes étaient musulmanes et 400 enfants ont été tués ou blessés dans des attentats pendant la même période.

[1] *Ce chiffre ne tient pas compte des soldats qui ont trouvé la mort accidentellement.*



Activités opérationnelles du SCRS en 2007-2008

Le SCRS, à l'instar d'autres organismes, doit établir des priorités pour s'assurer de faire le meilleur usage possible de ses ressources afin de s'acquitter de son mandat. Comme les priorités changent en fonction des circonstances, il revoit régulièrement ses priorités organisationnelles pour s'assurer qu'elles correspondent au contexte actuel de la menace.

À ses débuts, le SCRS consacrait la majeure partie de ses ressources opérationnelles aux enquêtes de contre-espionnage. Toutefois, au fil des ans, avant et après les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le terrorisme est devenu la principale préoccupation de l'appareil du renseignement, tant au Canada qu'à l'étranger. L'exercice qui se termine n'a pas fait exception. Le gouvernement du Canada a établi que la lutte contre le terrorisme était la principale priorité du Service.

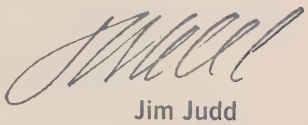
Parmi les autres priorités opérationnelles du SCRS en 2007-2008, mentionnons les enquêtes axées sur l'espionnage et l'ingérence étrangère (comme les activités clandestines des gouvernements étrangers au Canada), les menaces pour la sécurité contre les systèmes d'information et les infrastructures essentielles du Canada (pirates informatiques, terroristes et pays étrangers), la prolifération des armes de destruction massive (menaces chimique, biologique, radiologique et nucléaire) et le financement des activités terroristes. Enfin, le filtrage de sécurité a également été une priorité encore une fois en 2007-2008. Le SCRS a continué d'effectuer des évaluations de sécurité sur des particuliers dans le cadre du Programme de filtrage pour le gouvernement et de conseiller Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre de son Programme de filtrage des demandes d'immigration.

CONTEXTE DE LA MENACE EN 2007-2008

Terrorisme

Contrairement à un grand nombre d'autres pays, le Canada a la chance de n'avoir été la cible d'aucun attentat terroriste grave à l'intérieur de ses frontières et qu'aucun complot en vue d'exécuter une action terroriste ailleurs n'ait été fomenté sur son territoire (comme le tragique attentat à la bombe contre un appareil d'Air India en 1985) depuis plus de 20 ans. Bien que certains incidents se soient produits en 2007-2008 (notamment la détonation d'un engin explosif en 2007 à l'extérieur d'un centre communautaire juif à Montréal, qui a causé des dommages mais n'a fait aucun blessé), il y en a eu fort peu au Canada au cours des dernières années.

Je suis très optimiste quant à l'avenir du SCRS. Nous avons réalisé beaucoup de choses au cours des dernières années et je suis convaincu, à l'approche du 25e anniversaire du Service, que nous pouvons faire ce qu'il faut pour nous améliorer encore et relever avec succès les nouveaux défis que nous réserve l'avenir. Je suis fier de faire partie d'une organisation aussi dévouée à la protection de son pays et de ses citoyens.



Jim Judd
Directeur
Service canadien du renseignement de sécurité



Le Service doit veiller à ce que le transfert des connaissances se poursuive lors de cette période de transition et à ce que les nouvelles recrues bénéficient de programmes de formation et de perfectionnement sérieux. Jusqu'à maintenant, l'intégration des jeunes se passe bien; ils sont motivés et instruits, ont un bagage technique et envisagent les choses sous des angles nouveaux. Enfin, l'effectif du SCRS est plus diversifié que jamais, ce qui constitue l'un des aspects positifs du changement de générations.

Pour ce qui est de la population, elle n'a jamais été aussi bien informée sur le monde du renseignement. Compte tenu de la nature de son travail, le SCRS doit protéger ses activités et ses informations classifiées pour des raisons de sécurité nationale, de protection des renseignements personnels et de confidentialité. Il ne peut rendre public les détails de ses succès et de ses erreurs. La protection des informations classifiées, de leurs méthodes et de leurs sources constituera toujours un volet crucial des activités des services de renseignements qui souhaitent que leurs opérations soient le plus possible couronnées de succès.

Cependant, les organisations comme le SCRS font preuve de plus de transparence en raison de l'intérêt accru de la population pour les questions de sécurité nationale ainsi que des enquêtes publiques en cours, des poursuites judiciaires, des rapports d'organes de surveillance et du recours accru aux droits d'accès à l'information. En conséquence, le SCRS a poursuivi en 2007-2008 ses activités de communication et de rapprochement pour mieux faire connaître l'organisation en général et son rôle et son mandat en particulier, et pour réfuter certains des mythes et des idées fausses parfois véhiculés dans les reportages publics sur le SCRS.

Le SCRS demeure fidèle à son engagement de rendre des comptes au public. Il accueille favorablement le dépôt à la Chambre des communes de son 17e rapport public annuel, car il s'agit pour lui d'une occasion de décrire les prio-rités, les activités et les questions internes qui ont marqué l'année financière 2007-2008.

Enfin, l'exercice 2007-2008 a été positif pour le Service. Plusieurs employés ont reçu un Prix d'excellence de la fonction publique pour leur rôle dans l'évacuation de citoyens canadiens du Liban durant le conflit israélo-libanais à l'été 2006. En novembre 2007, le SCRS a remporté la Coupe du président lors de la soirée de clôture de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) de 2007, grâce aux dons de plus de 164 000 $ de ses employés. Enfin, un comité consultatif d'universitaires a classé le Service parmi les 20 meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale de l'année 2007.

qui constituent une menace pour la sécurité du Canada et de ses intérêts. Le SCRS a pour mission de fournir au gouvernement du Canada les renseignements dont il a besoin pour contrer ces menaces avant qu'elles ne se concrétisent.

Les enquêtes sur la menace terroriste demeureront la priorité du SCRS dans un avenir prévisible, mais les autres secteurs opérationnels ont aussi eu besoin de ressources en 2007-2008. La menace que représentent la prolifération des armes de destruction massive et les efforts continuels de plusieurs pays pour fabriquer des armes nucléaires est toujours d'actualité. L'espionnage, la principale source de préoccupation des services de renseignements jusque dans les années 1990, n'a pas disparu après le 11 septembre. Bien au contraire, il reprend de la vigueur, ne cesse d'évoluer et se fait même plus offensif grâce aux nouvelles technologies.

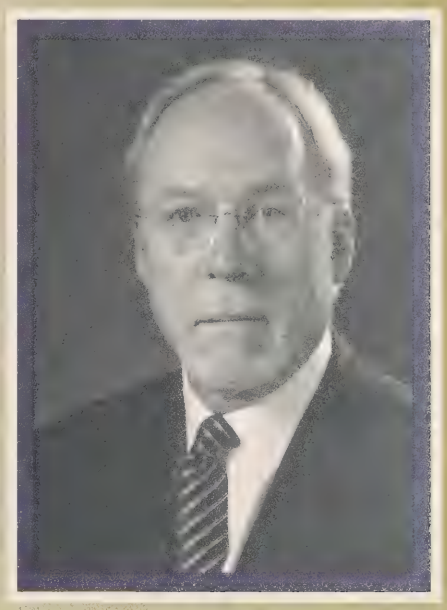
L'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays, surtout au sein des sociétés multiculturelles qui, comme la nôtre, comptent d'importantes communautés d'immigrants, continue aussi de susciter des craintes. Les cyberattaques contre les réseaux informatiques et d'autres systèmes essentiels de technologie de l'information, auparavant perçues comme étant en grande partie l'oeuvre de « pirates solitaires », semblent de plus en plus intéressantes aux yeux de gouvernements ou de groupes étrangers qui cherchent à perturber l'infrastructure ou l'économie d'un pays.

Étant donné le contexte actuel de la menace, le SCRS, tout comme ses homologues, fait encore face à tous ces défis dans l'exercice de ses fonctions. Sur le plan international, le Service a pris un nouveau virage depuis les attentats du 11 septembre et joue maintenant un rôle accru à l'étranger, notamment en appuyant les Forces canadiennes en Afghanistan. Il doit continuer d'accroître sa présence à l'étranger pour contrer efficacement les menaces qui pèsent sur le Canada et prennent naissance à l'étranger.

Le Service s'est efforcé en 2007-2008 de relever certains de ces défis, et il continue de chercher des moyens de relever les défis que lui réserve l'avenir. Il doit continuer de recruter du personnel, d'acquérir de nouvelles technologies et de répondre aux nouvelles demandes des clients. La croissance démographique et l'évolution rapide de la composition de la population continuent de se répercuter sur l'effectif des services de renseignements et de sécurité, et le SCRS ne fait pas exception.

Message du directeur

Le SCRS a encore connu un exercice mouvementé à bien des points de vue en 2007-2008 et a continué d'informer et de conseiller le gouvernement sur les menaces pour la sécurité du Canada et de ses intérêts.



Comme il est indiqué à la partie « Contexte de la menace » du présent rapport, la lutte contre le terrorisme a de nouveau constitué la principale priorité du Service en 2007-2008. Le terrorisme existe depuis des générations et n'est certainement pas un phénomène récent. Depuis une dizaine d'années environ, et sans aucun doute depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la plupart des services de renseignements occidentaux, comme il fallait s'y attendre, ont concentré leur attention et leurs ressources sur la menace terroriste.

La menace que représentent ceux qui épousent l'idéologie d'al-Qaïda ou qui s'en inspirent a plus particulièrement retenu notre attention. Al-Qaïda et les groupes qui lui sont affiliés comptent des partisans dans tout le monde occidental, y compris au Canada. Ils font donc peser une menace sur l'ensemble de la planète, contrairement aux autres mouvements terroristes du passé, dont les activités se déroulaient en général dans un pays ou une région en particulier. L'influence mondiale d'al-Qaïda, la portée internationale de ses opérations et sa structure largement décentralisée viennent compliquer les enquêtes déjà difficiles des services de renseignements et de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, d'autres complots ont été planifiés ou déjoués sur plusieurs continents. Heureusement, aucun attentat n'a jusqu'à maintenant fait autant de victimes que celui du 11 septembre, mais cela ne signifie pas que la menace s'atténue. Il ne faut pas relâcher la vigilance ni croire que le Canada est à l'abri de ces menaces; les conséquences pourraient être catastrophiques.

La grande majorité de la population du Canada se conforme aux lois et s'oppose vivement à l'usage de la violence dans le but d'atteindre un objectif politique ou idéologique. Elle croit également qu'il ne devrait exister aucun sanctuaire pour les terroristes. Toutefois, certaines personnes ne représentant cependant qu'un faible pourcentage de la population sont impliquées dans des activités

Table des matières

MESSAGE DU DIRECTEUR 3

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SCRS EN 2007-2008 7

Contexte de la menace 7
Activités de renseignement de sécurité 10
Programme de filtrage de sécurité 20
Évaluation à l'échelle nationale et internationale 23

LE SCRS EN UN COUP D'OEIL 27

Effectif 27
Recrutement 28
Profil régional : Région du Québec 30
Ressources financières du SCRS 31
Responsabilisation et surveillance 32
Communication avec le public 34

ANNEXES 37

Organisation du SCRS 37
Pour communiquer avec nous 38



Mandat du SCRS

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) joue un rôle de premier plan dans la protection de la sécurité nationale en enquêtant sur les menaces pour la sécurité et les intérêts du Canada et en produisant des rapports sur ces questions. Guidé par le principe de la primauté du droit et par le respect des droits de la personne, le SCRS, qui fait partie du réseau intégré de la sécurité nationale du Canada, fournit des informations et des conseils au gouvernement sur ces menaces.

Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4
(613) 231-0100 (Communications)

Internet : www.scrs-csis.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2008

Nº de cat. PS71-2008

ISBN [illegible]

Pensez à recycler

Ce document est imprimé avec de l'encre sans danger pour l'environnement

RAPPORT PUBLIC 2007-2008

22853